

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CONJUGUER LA VIOLENCE AU MASCULIN :
LES PERCEPTIONS DE LA VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES HOMMES
IMMIGRANTS DE LA COMMUNAUTÉ SUD-ASIATIQUE
DE LA RÉGION DU GRAND TORONTO

THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE

PAR
OMAIRA NAWEED

JANVIER 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

« Out beyond ideas of wrongdoing and right doing, there is field... I'll meet you there » (Galal al-Din Rumi)

Je tiens avant tout à exprimer ma profonde gratitude envers mes parents qui m'ont transmis leur passion pour l'éducation. Un immense merci à ma mère pour son combat face aux défis d'être la mère de quatre jeunes femmes, et à mon père pour nous enseigner la résilience à travers sa patience et sa sagesse.

Ma gratitude s'étend à ma directrice de thèse, Dre Ghayda Hassan, pour sa confiance. Son encadrement et son accompagnement ont été indispensables pour ma compréhension d'un sujet aussi complexe que la violence.

Un grand merci à Mia, mon amie, ma sœur, ma confidente, qui a su apaiser mes moments de doute et de questionnement face aux défis de la vie.

Merci à mon partenaire de vie, Abdullah, arrivé au moment crucial de cette aventure de thèse, dont le soutien et l'écoute ont été le carburant essentiel pour achever ma thèse avec patience.

Un sincère merci au roi lion Basanty pour sa loyauté et ses moments de réconforts.

Cette aventure n'aurait pas pris le même sens sans les encouragements de mes amis. Merci à Emmanuelle, Mariétou, Paola et Yann.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance envers mes participants de recherche pour leur confiance.

Enfin, un grand merci aux membres de mon jury pour leur évaluation attentive de mon travail de thèse.

DÉDICACE

À ma mère qui m'a appris le courage.

À mon père pour sa sagesse.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES TABLEAUX.....	VIII
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	IX
RÉSUMÉ.....	X
ABSTRACT	XII
AVANT- PROPOS ET INTRODUCTION	1
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE.....	5
CHAPITRE II REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	16
2.1 Contexte général de la violence conjugale	16
2.1.1 Définition et formes de la violence conjugale.....	16
2.1.2 Cadre législatif concernant la violence conjugale dans la province canadienne de l’Ontario	18
2.2 Violence conjugale chez les immigrants sud-asiatiques	34
2.2.1 Bref survol des communautés sud-asiatiques au Canada.....	34
2.2.2 Portrait de la violence conjugale chez la communauté sud-asiatique au Canada.....	36
2.3 La région du Grand Toronto.....	40
CHAPITRE III CADRE THÉORIQUE.....	45
3.1 Approche intersectionnelle.....	47
3.1.1 Repères historiques.....	47
3.1.2 Définition de l’intersectionnalité et idées principales	49
3.1.3 L’applicabilité de l’intersectionnalité à la recherche en psychologie.....	50

3.2	Apport de l'approche de l'intersectionnalité à notre objet d'étude	59
3.3	La psychologie culturelle	63
3.3.1	Définition choisie pour la psychologie culturelle.....	63
3.3.2	Représentations culturelles et normes culturelles	66
CHAPITRE IV MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE		74
4.1	Question de recherche et objectifs spécifiques.....	75
4.2	Devis de recherche	76
4.3	Participants à l'étude et procédure de recrutement de ceux-ci.....	79
4.4	Entrevues qualitatives.....	84
4.5	Analyse des données	86
4.6	Éthique.....	89
4.7	Avantages et inconvénients	92
4.8	Position de l'étudiante-chercheuse	93
CHAPITRE V PRÉSENTATION DES RÉSULTATS		96
5.1	Présentation des participants	98
5.2	Rencontre dynamique et intersectionnelle avec nos participants de recherche	99
5.3	Résultats thématiques	112
CHAPITRE VI DISCUSSION DES RÉSULTATS		145
6.1	Rappel de l'objectif et des principaux résultats.....	146
6.2	Synthèse intégrative : exploration des principales catégories sociales d'identités évoquées dans le discours des participants	151
6.2.1	Catégories sociales d'identité et enjeux migratoires	151
6.3	Axe interprétatif basé sur l'analyse intersectionnelle.....	172
6.4	Système légal.....	181
6.4.1	Manipulation du système légal.....	182
6.4.2	L'échec du système légal à prendre en compte l'intersectionnalité et les aspects culturels	184

CONCLUSION.....	188
RECOMMANDATIONS.....	194
ANNEXE A ARBRE THÉMATIQUE	198
ANNEXE B SCHÉMA D'ENTRETIENS	202
ANNEXE C FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	204
BIBLIOGRAPHIE	207

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1 – Carte de l’Asie du Sud	34
Figure 5.1 – Schéma intersectionnel du récit de Raj.....	100
Figure 5.2 – Schéma intersectionnel du récit de Ravi.....	102
Figure 5.3 – Schéma intersectionnel du récit de Farid.....	104
Figure 5.4 – Schéma intersectionnel du récit de Vikram	106
Figure 5.5 – Schéma intersectionnel du récit d’Ashok	108
Figure 5.6 – Schéma intersectionnel du récit de Hassan.....	109
Figure 6.1	173
Figure 6.2	175
Figure 6.3	176
Figure 6.4	177
Figure 6.5	179

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 – Facteurs individuels, relationnels, communautaires et sociétaux.....	33
Tableau 5.1 – Thèmes émergents	96
Tableau 6.1 – Catégories sociales d’identités et enjeux migratoires.....	150
Tableau 6.2 – Résumé de la catégorie du statut migratoire	156
Tableau 6.3 – Résumé du statut d’éducation et statut économique	162
Tableau 6.4 – Résumé de la catégorie des identités culturelles	170

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES
SIGLES ET DES ACRONYMES

VC	Violence conjugale
DVC	<i>Domestic Violence Court</i>
GTA	<i>Greater Toronto Area</i>
PAR	<i>Partner Assault Response</i>

RÉSUMÉ

L'objectif principal de cette thèse est d'explorer les perceptions et les expériences de la violence conjugale chez les hommes immigrants de la communauté sud-asiatique dans la région du Grand Toronto. Notre question de recherche centrale est la suivante : Quelles sont les perceptions des hommes immigrants sud-asiatiques dans la région du Grand Toronto concernant la violence conjugale qu'ils ont perpétrée dans leur relation de couple ?

À travers une méthodologie d'analyse thématique descriptive, nous examinons les conditions perçues comme étant à l'origine de la violence conjugale, mettant en lumière les défis spécifiques liés à l'immigration, ainsi que l'influence du contexte culturel et religieux. Les résultats de notre étude fournissent une compréhension approfondie des expériences des hommes sud-asiatiques vivant dans la région du Grand Toronto, face à la violence conjugale, en tenant compte des facteurs culturels, sociaux et économiques. Nous avons utilisé une approche intersectionnelle et la théorie de la psychologie culturelle comme cadre théorique.

Notre premier objectif vise à détailler l'expérience rapportée par les participants, couvrant les déclencheurs, les événements violents, les conséquences et les solutions à la violence conjugale. Les déclencheurs comprennent des problèmes mineurs, des différences culturelles, des demandes financières, la trahison perçue et les disputes verbales. Les participants proposent des solutions telles que l'évitement des conflits, l'amélioration de la communication et la détection précoce des signes de violence. Le deuxième objectif examine les facteurs personnels, relationnels et socioculturels perçus comme des causes de la violence conjugale, mettant en évidence les défis liés à l'immigration. Les défis sociaux, économiques et psychologiques sont identifiés, tels que l'isolement social, la déqualification professionnelle et le sentiment de perte de contrôle sur sa vie. Le rôle du système culturel et religieux est également souligné,

montrant comment les attentes sociales et familiales peuvent influencer la dynamique conjugale. Les résultats soulignent l'importance d'adapter les interventions de prévention en considérant les défis spécifiques liés à l'immigration.

Enfin, notre troisième objectif est d'analyser les réponses à la violence conjugale au niveau familial, social et légal. Les participants mentionnent le recours au réseau familial élargi et au réseau social pour obtenir du soutien, tout en discutant des implications légales, y compris les arrestations et les perceptions d'injustice dans le système légal. Ces résultats suggèrent la nécessité d'une approche intégrée pour aborder la violence conjugale chez les hommes immigrants sud-asiatiques dans la région du Grand Toronto.

Cette recherche approfondie sur la violence conjugale chez les hommes immigrants d'Asie du Sud dans la région du Grand Toronto révèle la nécessité de partenariats collaboratifs, tenant compte des multiples systèmes de privilèges et d'oppression. Les défis liés à l'immigration, tels que l'isolement social et la déqualification professionnelle, ainsi que l'influence du système culturel et religieux, sont des facteurs complexes contribuant à la violence conjugale. Les hommes immigrants recourent souvent à leur réseau familial et social pour faire face à ces situations, mais ce soutien peut être ambivalent. Les interactions avec le système légal posent des défis, notamment des préoccupations d'équité et de compétence culturelle. Ces résultats guideront les professionnels de la santé mentale, les services sociaux, et influenceront les politiques et pratiques pour lutter contre la violence conjugale, visant des interventions plus efficaces au sein de la communauté immigrante d'Asie du Sud dans la région du Grand Toronto.

Mots clés : violence conjugale, population sud-asiatique, région du Grand Toronto, hommes immigrants.

ABSTRACT

The primary aim of this thesis is to investigate the perceptions and experiences of domestic violence among immigrant men within the South Asian community residing in the Greater Toronto Area (GTA). Our central research question explores the specific encounters of immigrant men from the South Asian community in the GTA regarding domestic violence. Utilizing a descriptive thematic analysis methodology, we delve into the perceived root causes of domestic violence, emphasizing challenges related to immigration and the impact of cultural and religious contexts. The study results offer a comprehensive understanding of the experiences of South Asian men facing domestic violence in the Greater Toronto Area, considering cultural, social, and economic influences. Employing an intersectoral approach and cultural psychology theory as our framework, our first objective is to elucidate participants' reported experiences, encompassing triggers, violent incidents, consequences, and proposed solutions. Triggers range from minor issues, cultural disparities, financial pressures, perceived betrayals, to verbal disputes. Proposed solutions include conflict avoidance, enhanced communication, and early detection of violence indicators.

The second objective explores personal, relational, and socio-cultural factors perceived as contributing to domestic violence, highlighting the complexities associated with immigration. Social, economic, and psychological challenges, such as social isolation, professional deskilling, and a sense of loss of control over one's life, are identified. The role of cultural and religious systems is underscored, illustrating how societal and familial expectations impact marital dynamics. The findings emphasize the necessity of tailoring prevention interventions to address the unique challenges linked to immigration.

The third objective involves analyzing responses to domestic violence at the family, social, and legal levels. Participants mention seeking support from extended family and

social networks, while discussing legal implications, including arrests and perceptions of injustice in the legal system. These results indicate the need for an integrated approach to tackle domestic violence among South Asian immigrant men in the Greater Toronto Area.

This in-depth research underscores the importance of collaborative partnerships, considering various systems of privilege and oppression. Immigration-related challenges, such as social isolation and professional deskilling, coupled with the influence of cultural and religious systems, contribute to the complexity of domestic violence. Immigrant men's reliance on family and social networks for support is highlighted, though this support may be ambiguous. Interactions with the legal system present challenges, including concerns about equity and cultural competence.

These findings aim to guide mental health professionals, social services, and inform policies and practices, facilitating more effective interventions within the South Asian immigrant community in the Greater Toronto Area to address domestic violence.

Key words: domestic violence, South Asian population, Greater Toronto Area, immigrant men

AVANT-PROPOS ET INTRODUCTION

The knowable world is incomplete if seen from any point of view, incoherent if seen from all points of view at once, and empty if seen from nowhere in particular (Shweder, 2003, p. 10).

La passion pour l'étude de la psychologie culturelle et des relations interculturelles a constitué l'amorce de cette thèse doctorale. Notre intérêt pour les dimensions culturelles de la souffrance en clinique nous a amenées à orienter notre attention sur un groupe culturel en particulier : les hommes immigrants de la communauté sud-asiatique de la région du Grand Toronto. Il existe un lien étroit entre l'immigration et les enjeux interculturels ; en effet, l'immigration soulève des questions liées à la diversité culturelle, amplifiant parfois les différences qui découlent des systèmes de croyance et de valeur des individus (Di et Moro, 2008) ainsi que des conditions de risque, mais aussi de protection face aux exigences de l'intégration dans une nouvelle société.

La conceptualisation de la souffrance, ainsi que ses solutions, représente un enjeu modulé par la culture de l'immigré : qu'est-ce qui constitue une source de souffrance ? Quel est le rôle de l'immigration dans la conceptualisation culturelle des phénomènes sociaux ? Comment la rencontre des cultures s'opère-t-elle et modifie-t-elle les conceptualisations initiales ?

Plus particulièrement, comment est ce que la violence vécue au sein des relations conjugales est-elle modelée par le contexte culturel dans lequel elle a lieu ? Et qu'en

est-il lorsque ce contexte est interculturel associant cultures d'origine et culture d'accueil suite à l'immigration ?

C'est à partir de ces questionnements que nous avons voulu comprendre la violence conjugale telle qu'elle apparaît dans un contexte culturel en particulier. Autrement dit, la présente thèse portera sur le vécu de la violence conjugale, plus particulièrement chez les hommes sud-asiatiques immigrants de la région du Grand Toronto.

Nous souhaitons que notre thèse serve de plateforme pour donner la parole aux hommes de cette communauté. En abordant la violence conjugale selon un double perspective, c'est-à-dire intersectionnelle et culturelle, nous aspirons à apporter un éclairage différent sur les enjeux de la violence conjugale chez la population d'hommes immigrants, sur les pistes de prévention et d'intervention plus sensibles culturellement.

Et justement, le sujet de la violence conjugale est particulièrement sensible et complexe, suscitant souvent des réactions émotionnelles fortes. Fréquemment, l'on tend à adopter une vision dichotomique qui cherche à identifier un coupable et une victime. Bien qu'il soit indéniable qu'en matière de violence conjugale, l'on compte une victime, il est essentiel de ne pas tomber dans une approche qui déshumanise les personnes impliquées. En effet, nous croyons qu'une telle perspective simpliste ne rend pas justice à la réalité nuancée et multifactorielle de la violence conjugale.

À travers notre thèse, nous visons donc à offrir une perspective humanisant des hommes que nous avons interviewés. Nous croyons que la compréhension de la violence conjugale nécessite une approche qui reconnaît la complexité des expériences individuelles et des interactions entre divers facteurs. Nous croyons que la violence conjugale ne peut être comprise de façon isolée : elle s'entrelace avec des éléments individuels, relationnels, sociétaux et communautaires.

Dans cette optique, l'approche de la psychologie culturelle peut être utile pour comprendre la violence conjugale dans le contexte d'une population immigrante. Cette approche prend en compte les expériences culturelles des personnes et les interactions entre leur culture d'origine et la culture du pays d'accueil dans l'analyse des phénomènes psychologiques et sociaux. En ayant recours à cette approche, notre thèse cherchera à comprendre la perspective des hommes immigrés de l'Asie du Sud sur la violence conjugale, mais ce, tout en prenant en compte leur expérience migratoire et leur identité culturelle.

De plus, l'approche de l'intersectionnalité nous permettra d'appréhender la violence conjugale de manière holistique, en nous penchant sur le rôle et les comportements des agresseurs, ainsi que sur les multiples identités et systèmes d'oppression qui peuvent entrer en ligne de compte pour expliquer ce phénomène. Cette approche reconnaît que les facteurs comme le genre, la race attribuée, la classe sociale et le statut migratoire (Crenshaw, 2013) influencent les expériences des victimes de violence conjugale de manière complexe et interdépendante. Nous souhaitons l'appliquer aux auteurs de la violence conjugale dans le cadre de cette thèse. En utilisant ces deux approches (psychologie culturelle et intersectionnelle), nous espérons apporter une contribution significative à une compréhension plus complète de la violence conjugale chez les populations immigrantes de l'Asie du Sud, et plus particulièrement en considérant la perspective des hommes immigrés de première génération.

En abordant le phénomène de la violence conjugale du point de vue des auteurs, nous avons cherché à nommer et à définir les situations d'abus et de violence avec la plus grande délicatesse. Mais cette tâche s'avère complexe étant donné qu'elle exige une sensibilité aux nuances des expériences vécues et une reconnaissance des multiples dimensions de la violence. Nous espérons que notre thèse reflétera cette complexité et offrira une compréhension enrichie de la violence conjugale.

De plus, il est fondamental de prendre conscience de notre propre positionnement face à la violence conjugale et notre sujet de recherche. Reconnaisant l'importance de notre rôle en tant que chercheuse dans la construction de la compréhension de ce phénomène, notre approche se veut réflexive. Nous avons pris soin de considérer comment les perspectives et les biais peuvent influencer l'interprétation des données et la présentation des récits de nos participants. Ces éléments sont élaborés plus en détail dans notre thèse.

En fin de compte, notre objectif est de contribuer à un discours plus nuancé et inclusif sur la violence conjugale, en mettant en lumière des voix souvent négligées ainsi qu'en reconnaissant la complexité des interactions qui façonnent les expériences des hommes que nous avons rencontrés. Nous espérons que notre thèse apportera une contribution significative à la compréhension et à la prévention de la violence conjugale, tout en honorant la dignité et l'humanité de toutes les personnes impliquées.

Structure de la thèse

Notre thèse est structurée en six principaux chapitres. Le premier chapitre présente notre problématique de recherche. Le deuxième chapitre constitue une revue de la littérature sur notre objet d'étude. Le troisième chapitre expose notre cadre théorique. Le quatrième chapitre met en avant la méthodologie de recherche utilisée. Le cinquième chapitre présente les résultats de notre recherche. Le sixième chapitre discute de ces résultats, en établissant des liens avec la revue de la littérature. Enfin, la conclusion et les recommandations viennent clore notre thèse.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Depuis les années 1970, la violence conjugale est largement reconnue comme un problème social et de santé publique, sérieux et répandu au niveau mondial (United Nations, 1993 ; Garcia-Moreno et al., 2006 ; World Health Organization, 2021 ; Stark, 2007). Depuis cette époque, plusieurs chercheurs, organisations internationales, gouvernements et activistes ont documenté et étudié la prévalence, les causes, les conséquences et les réponses à ce problème. À l'instar de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des Nations unies, différents rapports et études ont contribué à sensibiliser sur cette question et à promouvoir des efforts pour la prévention et la protection des victimes de violence conjugale.

La violence conjugale engendre des conséquences dévastatrices, et ce, non seulement pour les victimes, mais aussi pour les familles et les communautés dans leur ensemble. Les victimes de violence conjugale développent souvent des troubles de santé mentale graves (par exemple la dépression, l'anxiété et le stress post-traumatique), lesquels troubles pouvant persister longtemps après la fin de la relation violente et affecter la qualité de vie des victimes (Campbell et al., 2002). De plus, les enfants exposés à la violence conjugale présentent un risque accru de développer des problèmes comportementaux, émotionnels et cognitifs, et ils sont plus susceptibles de reproduire des comportements violents à l'âge adulte, perpétuant ainsi un cycle de violence (Kietzmann et al., 2003). En outre, la violence conjugale entraîne des répercussions économiques importantes pour les communautés, engendrant des coûts directs liés aux soins de santé,

aux services sociaux et aux forces de l'ordre, ainsi que des coûts indirects comme la perte de productivité et l'absentéisme au travail (Duvvury et al., 2013).

À la fois sérieuse et multifactorielle, cette problématique peut prendre différentes formes, allant des abus physiques et sexuels jusqu'aux abus émotionnels et financiers, et provoquer des répercussions durables pour les victimes, par exemple des problèmes de santé mentale, des blessures physiques, voire le décès (Campbell, 2002 ; Coker et al., 2002 ; World Health Organization, 2021 ; Mechanic et al., 2008 ; Stark, 2007).

De ce fait, la compréhension des perceptions associées à la violence conjugale est fondamentale pour développer des stratégies de prévention efficaces et des interventions adaptées. La majeure partie de la littérature existante sur la violence conjugale se focalise sur des contextes occidentaux. Cette littérature est considérée comme étant partielle et insuffisante pour expliquer les dynamiques spécifiques des différents pays et communautés culturelles. C'est pour cette raison que de nombreux auteur(e)s se sont intéressé(e)s à étudier la violence conjugale sous l'angle de la diversité culturelle et migratoire. Ces études démontrent qu'en lien avec le phénomène de la violence conjugale, il est crucial de considérer les spécificités culturelles et les défis particuliers auxquels sont confrontées les personnes issues de la diversité culturelle ou de l'immigration (Fernandez, 2006 ; Hassan, 2013). La reconnaissance des diversités culturelles est importante pour contextualiser et mieux situer les interventions et préventions ; en effet, les études portant sur le sujet mettent en lumière non seulement des problématiques partagées par l'ensemble des familles et couples confrontés à la violence conjugale, mais aussi des spécificités culturelles et migratoires. Par exemple, les normes de genre et les attentes culturelles partagées au sein d'une communauté ou d'un couple peuvent influencer la manière dont la violence conjugale est perçue, tolérée et condamnée au sein de ces communautés (Dasgupta, 2002 ; Thandi et Lloyd, 2011). Au Canada, la population immigrante sud-asiatique, et plus particulièrement dans la région du Grand Toronto, constitue un groupe démographique significatif (Statistique

Canada, 2021). Une revue exhaustive de la littérature nous démontre que cette population possède des traditions culturelles et des valeurs distinctes qui peuvent influencer les dynamiques familiales et les comportements individuels (Shirwadkar, 2004 ; Aujla, 2013 ; George et Rashidi, 2014 ; Ahmad et al., 2017). Les études menées auprès de cette population soulignent que l'immigration et l'adaptation à un nouveau cadre culturel peuvent modifier les rapports de pouvoir et les relations au sein des couples sud-asiatiques, en exacerbant parfois les tensions existantes ou en créant de nouvelles dynamiques de pouvoir (Choudhry, 2001 ; Raj et Silverman, 2002 ; Ahmad et al., 2004 ; Shirwadkar, 2004 ; Ahmad et al., 2009 ; Kallivayalil, 2010 ; Aujla, 2013 ; George et Rashidi, 2014). La violence conjugale devient alors le résultat d'une interaction complexe entre les tensions liées à l'immigration, par exemple l'acculturation, les pressions économiques et les attentes culturelles (entre autres les attentes culturelles touchant les rôles de genre) (Shirwadkar, 2004 ; Thandi, 2011 ; Aujla, 2013 ; George et Rashidi, 2014 ; Ahmad et al., 2017).

Statistiques nationales

Prévalence de la violence conjugale au Canada

Selon les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2019 sur la sécurité des Canadiens, 3,5 % des Canadiens ayant eu un conjoint ou un partenaire en union libre actuel ou ancien ont rapporté avoir été victimes de violence conjugale au cours des cinq années précédant l'enquête (Statistique Canada, 2021). Cette forme de violence était significativement plus répandue parmi les femmes, avec 432 000 cas déclarés, comparativement à 279 000 cas chez les hommes. Cette statistique met en lumière une réalité préoccupante, soulignant que la violence conjugale demeure un problème significatif au sein de la société canadienne.

En ce qui concerne la prévalence de la violence conjugale selon le statut d'immigration et l'appartenance à une minorité visible au Canada, les données de Statistique Canada

(2021) montrent différentes tendances. Les données de Statistiques Canada (2021) montrent que de 2009 à 2019, la violence conjugale au sein de la population des immigrants a eu une tendance à la baisse. En 2009, le taux de victimisation était de 4,4 % parmi les immigrants, mais il est descendu à 1,6 % en 2019. Entre 2014 et 2019, une proportion plus faible d'immigrants ont déclaré avoir été victimes de violence conjugale par rapport aux non-immigrants. Les chiffres indiquent que 1,6 % des immigrants ont rapporté avoir subi de la violence conjugale, alors que ce chiffre était de 4,2 % pour les non-immigrants. Cela suggère une différence marquée dans l'expérience de la violence conjugale entre ces deux groupes. En ce qui concerne la tendance parmi les minorités visibles, il est rapporté que de 1999 à 2019, la prévalence de la violence conjugale parmi les minorités visibles vivant dans les provinces canadiennes a diminué significativement, passant de 5,5 % en 1999 à 2,3 % en 2019.

À première vue, ces données démontrent des variations significatives dans la prévalence de la violence conjugale selon le statut d'immigration et l'appartenance à une minorité visible au Canada. Les tendances observées suggèrent des progrès au fil des années dans la réduction de la violence conjugale parmi les immigrants et les minorités visibles, bien que des disparités persistent entre ces groupes et la population générale.

Cela étant dit, il est reconnu que ces données représentent, pour de nombreuses raisons, une sous-estimation des taux réels de violence conjugale. D'abord, les enquêtes de Statistique Canada sont conduites auprès de personnes parlant français ou anglais, et ces enquêtes excluent donc d'emblée les personnes ne parlant pas l'une ou l'autre des deux langues officielles. De plus, le phénomène de la violence conjugale est hautement stigmatisé dans certains groupes sociaux et culturels, et sa définition varie, ce qui contribue à une sous-déclaration des incidents. Aussi, il convient de noter que les données sur la violence conjugale chez la population immigrante, en particulier chez la population immigrante de l'Asie du Sud, demeurent limitées et nécessitent une compréhension plus approfondie. Ces résultats soulignent que les études épidémiologiques sur la

violence conjugale en contexte de diversité culturelle sont limitées sur le plan méthodologique ; elles ne tiennent pas compte de la complexité de ce phénomène, et ce, en raison de ses multiples facettes qui demeurent insuffisamment documentées (Hassan, 2013).

Pertinence de l'étude de la population immigrante sud-asiatique de la région du Grand Toronto

Notre intérêt pour la population immigrante de l'Asie du Sud dans la région du Grand Toronto se justifie par plusieurs raisons. Tout d'abord, les données démographiques montrent que les communautés sud-asiatiques représentent l'un des groupes les plus importants et dynamiques, et en croissance constante de cette région (Statistique Canada, 2021). Cette expansion constante en fait un sujet de recherche pertinent pour l'étude des phénomènes sociaux. Ensuite, les recherches indiquent que certains membres des communautés issues du Sud asiatique vivent des défis importants à l'intégration, par exemple la discrimination et la pénurie d'emplois.

Considérant les barrières linguistiques, la discrimination et les différences culturelles, les défis liés à l'immigration complexifient la compréhension de la violence conjugale (Raj et Silverman, 2002 ; Ahmad et al., 2004 ; Yoshihama et Dabby, 2009 ; Guruge, 2010). Ces facteurs peuvent exacerber les tensions familiales et augmenter la vulnérabilité des populations immigrantes à la violence conjugale. Par exemple, les barrières linguistiques limitent souvent l'accès des femmes immigrantes aux ressources de soutien, augmentant ainsi leur risque d'isolement social et de dépendance économique à leur conjoint (Raj et Silverman, 2002 ; Pontel et Demczuk, 2007 ; Guruge, 2010 ; George et Rashidi, 2014).

Sur le plan de la diversité culturelle, ces familles rapportent des traditions culturelles riches et des normes de genre spécifiques influençant de manière significative la

dynamique familiale et conjugale (Naeem et al., 2020 ; Thandi, 2011 ; Ahmad et al., 2017 ; Aujla, 2013 ; George et Rashidi, 2014 ; Shirwadkar, 2004). Afin d'éviter les stéréotypes et la culturalisation des problématiques de violence conjugale, il est crucial d'explorer comment les facteurs peuvent contribuer à la perpétuation de la violence conjugale chez cette population (Chokshi et Adamali, 2010). Une compréhension approfondie des pratiques et des normes autour de la violence conjugale est essentielle pour développer des interventions efficaces et culturellement appropriées, ce que nous détaillerons dans le chapitre « Revue de la littérature » de notre thèse. À titre d'exemple, l'adaptation culturelle joue un rôle crucial en influençant les comportements de recherche d'aide et d'utilisation des services de soutien au sein des communautés immigrantes (Aujla, 2013 ; Naeem et al., 2020 ; George et Rashidi, 2014). En effet, dans les programmes de sensibilisation et d'intervention, l'implication des leaders religieux et communautaires éminemment respectés favorise l'acceptation des services de soutien (George et Rashidi, 2014).

En ce qui concerne le croisement entre les aspects culturels et migratoires, l'étude de la violence conjugale au sein des communautés de l'Asie du Sud nous permet de saisir comment les individus et les familles ajustent leurs pratiques culturelles devant les défis migratoires, ce qui offre des perspectives uniques sur les dynamiques familiales et conjugales. Une revue de la littérature montre que les problèmes de violence conjugale sont souvent perçus comme un phénomène collectif au sein des communautés du Sud asiatique, avec une implication potentielle des membres de la famille, des amis et des voisins dans la résolution de ces problèmes (Raj et Silverman, 2002 ; Guruge, 2010 ; Thandi et Lloyd, 2011 ; Aujla, 2013 ; Soni, 2013 ; George et Rashidi, 2014). Par conséquent, une approche tenant compte de ces particularités culturelles et migratoires est essentielle pour une meilleure compréhension de la violence conjugale chez les immigrants sud-asiatiques dans la région du Grand Toronto. Or, une recension de la littérature montre que les programmes actuels de prévention et d'intervention ne répondent

souvent pas aux besoins spécifiques des communautés immigrantes sud-asiatiques (Agnew, 1998 ; Thandi, 2011 ; George et Rashidi, 2014 ; Naeem et al., 2020).

En somme, la diversité démographique et culturelle, reflétée par la variété des origines religieuses et ethniques, offre un cadre riche pour explorer les dynamiques de la violence conjugale au sein des communautés sud-asiatiques immigrantes dans le contexte spécifique de la région du Grand Toronto. Notre recherche vise à fournir des *insights* précieux pour créer des interventions plus inclusives et efficaces dans la prévention et la gestion de la violence conjugale au sein de cette communauté.

*Pertinence de l'exploration du point de vue
des hommes dans cette recherche doctorale*

Notre recherche doctorale sur la perception des hommes sud-asiatiques concernant la violence conjugale revêt une importance cruciale pour plusieurs raisons. Tout d'abord, une analyse de la littérature (Chokshi et al., 2004 ; Shankar et al., 2013 ; Raj et Silverman, 2007 ; Voith et al., 2020 ; Satyen et al., 2021 ; Ayubi et Satyen, 2024) indique que la perspective des hommes est largement sous-représentée dans le discours sur la violence conjugale. Par conséquent, il existe une lacune significative dans la recherche scientifique étant donné que la plupart des études sur la violence conjugale se concentrent principalement sur les expériences des femmes, négligeant ainsi la perspective masculine, en particulier dans des contextes culturels spécifiques comme celui des Sud-Asiatiques (Chokshi et al., 2004). Les partisans de l'implication des hommes soulignent l'importance de la perspective masculine dans la prévention de la violence conjugale, alors que leurs opposants soulignent plutôt que la participation des hommes dans la compréhension du phénomène en question ne rapporterait pas les résultats attendus étant donné que les hommes perpétueraient la violence de manière intentionnelle (Stark, 2007 ; Johnson, 2008 ; Kimmel, 2012). Ces derniers soulèvent le manque de services disponibles pour les femmes violentées, et ils ne voient donc pas

la nécessité d'accorder un espace déjà limité aux hommes (Thandi et Lloyd, 2011 ; Satyen et al., 2021). Compte tenu de la prépondérance de ce courant de pensée dans le domaine de l'intervention en situation de violence conjugale, les hommes se retrouvent davantage exclus de l'équation, comme en témoigne d'ailleurs la littérature scientifique (Dutton, 2006 ; Johnson, 2006 ; Straus, 2009 ; Tjaden et Thoennes, 2000). La prévention doit s'opérer auprès des hommes étant donné que généralement, ce sont eux qui se livrent à la violence conjugale (Dutton, 2006 ; Johnson, 2006). Pour une prévention et une intervention efficace, il importe donc de comprendre les explications des hommes, et ce, même si l'on doit faire preuve de sens critique à l'égard de ces explications (Straus, 2009). Cela nous conduit à explorer la pertinence d'une pratique qui soutiendrait la participation des hommes dans la compréhension et la prévention du phénomène à l'étude.

Par ailleurs, le manque d'ouvrages concernant la participation des hommes dans la compréhension du phénomène de la violence conjugale est également prégnant en ce qui concerne les hommes immigrants de l'Asie du Sud ; il convient donc de souligner que la plupart des études portant sur la violence conjugale au sein de la population sud-asiatique mettent en évidence les barrières structurelles et les difficultés d'accès aux services auxquelles sont souvent confrontées les femmes immigrantes de cette communauté. Une étude menée par George et Rashidi (2014) souligne l'importance de prendre en compte les différences culturelles dans l'analyse de la violence conjugale chez cette population.

Ainsi, pour mettre en place des stratégies de prévention efficaces, il est essentiel de considérer le rôle des hommes dans cette problématique. En effet, les hommes occupent souvent une place centrale dans la perpétuation et l'évolution des normes de genre, ce qui peut significativement modeler les comportements au sein des familles et des communautés (Narayan, 1997 ; Dasgupta, 2002 ; Merali, 2008 ; Dasgupta, 2002 ; Kukreja, 2021). De ce fait, il est donc des plus crucial de comprendre la perspective des hommes sur la violence conjugale afin de mettre en place des stratégies de prévention efficaces,

cette compréhension permettant d'explorer comment ils la perçoivent, la légitiment ou la condamnent. Selon nous, leur participation est indispensable autant pour amorcer des changements durables que pour développer des programmes d'interventions culturellement adaptés. De plus, comprendre la perspective des perpétrateurs de violence conjugale peut guider l'élaboration de stratégies plus efficaces pour prévenir ces violences et apporter un soutien adéquat aux survivants au sein de ces communautés (Yoshioka et al., 2006 ; Ayubi et Satyen, 2024).

À partir de ce qui précède, nous avons vu la pertinence d'explorer davantage les différentes perceptions de la violence conjugale au sein de la population masculine immigrante de l'Asie du Sud. Parallèlement, nous cherchons à explorer le lien entre les perceptions de la violence conjugale et les vécus prémigratoire et postmigratoire. Enfin, nous souhaitons documenter les besoins et les recommandations en ce qui concerne l'aide pour la prévention et l'intervention.

Notre recherche doctorale peut être considérée comme une assise importante vers une recherche de solutions pour combler les nombreuses lacunes qui existent dans la compréhension du phénomène de la violence conjugale chez la population masculine immigrante sud-asiatique au Canada. Pour aborder cette problématique, nous formulons la question de recherche suivante :

- Quelles sont les perceptions des hommes immigrants sud-asiatiques dans la région du Grand Toronto concernant la violence conjugale qu'ils ont perpétrée dans leur relation de couple ?

Et subsidiairement :

- Quels sont les facteurs culturels, migratoires, sociaux et économiques qui influencent leur expérience dans ce domaine ?

Dans le cadre de notre thèse, nous nous sommes fixé trois objectifs spécifiques de recherche :

- (1) Tout d'abord, nous viserons à explorer et décrire en profondeur l'expérience de la violence conjugale telle que rapportée par les participants. Nous explorerons les perceptions des participants concernant la violence conjugale, en incluant les descriptions, les déclencheurs et les conséquences associées.
- (2) Ensuite, nous nous pencherons sur l'examen des facteurs personnels, relationnels et socioculturels perçus par les participants comme étant des précipitants de la violence conjugale. Nous documenterons ainsi le rôle des défis spécifiques liés à l'immigration ainsi que le rôle des systèmes culturels et religieux dans la manifestation de la violence conjugale, et ce, afin de mieux cerner les dynamiques complexes qui influencent ce phénomène.
- (3) Enfin, sur les plans tant familial que social et légal, nous analyserons en profondeur les réponses à la violence conjugale. Et dans l'objectif de mieux appréhender les différentes approches et mesures prises pour faire face au problème de la violence conjugale, nous documenterons l'impact sur le réseau social des participants ainsi que les interactions avec le système légal en réponse à ce problème.

En intégrant ces objectifs spécifiques de recherche dans notre étude, nous espérons contribuer à une meilleure compréhension autant du vécu des hommes immigrants de la communauté sud-asiatique vivant dans la région du Grand Toronto en lien avec la violence conjugale que des facteurs culturels, migratoires, sociaux et économiques qui influencent l'expérience de ces hommes.

Pour répondre à notre question de recherche et atteindre nos objectifs de recherche, nous avons opté pour le couplage d'une méthodologie de recherche qualitative avec une méthode d'analyse thématique descriptive (Paillé et Mucchielli, 2012). Étant donné

que nous nous intéressons aux vécus et à l'expérience individuelle des participants, une approche qualitative s'est avérée utile : une méthodologie qualitative nous permet de prendre en compte les multiples perceptions de la violence conjugale dans le contexte de l'immigration de la population sud-asiatique.

Concernant notre étude, il est important de souligner que la méthode de recherche qualitative offre de nombreux avantages ; en effet, les données qualitatives permettent non seulement de répondre à la question « Que se passe-t-il ? », mais aussi de répondre aux questions du « Pourquoi ? » et du « Comment ? » (Tracy, 2013, p. 219). Notre question de recherche – « Quelles sont les perceptions des hommes immigrants sud-asiatiques dans la région du Grand Toronto concernant la violence conjugale qu'ils ont perpétrée dans leur relation de couple ? » – s'inscrit d'ailleurs dans cette perspective.

CHAPITRE II

REVUE DE LA LITTÉRATURE

2.1 Contexte général de la violence conjugale

2.1.1 Définition et formes de la violence conjugale

L'un des progrès majeurs dans le domaine de la violence conjugale repose sur la conceptualisation et la reconnaissance de celle-ci durant les années 1970 comme étant un problème de santé et de droit mondial (Organisation mondiale de la santé, 2021). De ce fait, la lutte contre la violence conjugale est devenue un engagement d'ordre politique et social étant donné qu'elle passe de la sphère privée à la sphère publique. Cette transition amplifie l'intérêt du monde scientifique à l'égard de la violence conjugale ; c'est la raison pour laquelle un grand nombre d'approches et de disciplines s'y intéressent désormais comme objet de connaissance scientifique.

Une étape cruciale à toute connaissance consiste à définir le concept d'intérêt. Dans le cas de la violence conjugale, cette étape représente un enjeu majeur. En fait, un survol de la littérature met en relief le manque de consensus parmi les différents courants de pensée en ce qui a trait à la conceptualisation du phénomène en question. En fait, il existe des variations conceptuelles et théoriques de ce qui constitue une situation pouvant être qualifiée de violence conjugale (Fernandez, 2006 ; Ahmad et al., 2017). Entre autres, dans la littérature scientifique, différents termes et expressions sont employés pour décrire la violence au sein d'un couple. Par exemple, des expressions comme « violence conjugale », « violence domestique », « violence familiale », « contrôle

coercitif », « mauvais traitement » et « abus psychologique » sont souvent indistinctement utilisées pour décrire les multiples dynamiques et formes de violence dans les relations intimes (Fernandez, 2006 ; Breiding et al., 2015 ; *Government of Canada, Department of Justice, Family Violence* ; Stark, 2007 ; O’Leary et Woodin, 2009). Ces désaccords sont souvent davantage amplifiés lors de contextes multiculturels (Shirwadkar, 2004 ; Fernandez, 2006 ; Guruge, 2010 ; Hassan, 2013).

Bien qu’il existe des variations parmi les différentes approches, l’Organisation mondiale de la santé (OMS) a cherché à établir une définition consensuelle de la violence conjugale, nommément :

Tout comportement qui dans le cadre d’une relation intime (partenaire ou ex-partenaire) cause un préjudice d’ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l’agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination.

Les différentes formes de violence conjugale identifiées par l’OMS incluent (Heise et Garcia-Moreno, 2002. Dans E.G. Krug et al., *Rapport mondial sur la violence et la santé* (pp. 97-135). Genève : Organisation mondiale de la Santé) :

- La violence physique : toute forme de violence physique directe, comme les coups, les gifles, les brûlures, les étranglements ou toute autre agression physique.
- La violence psychologique : un ensemble de comportements et d’actes intentionnels visant à exercer un contrôle sur autrui en affectant son bien-être émotionnel et mental. Elle peut inclure l’intimidation, la manipulation, l’humiliation, l’isolement, les menaces, et la dévalorisation constante.
- La violence verbale : tout comportement visant à dégrader, humilier, isoler ou contrôler l’autre partenaire, incluant les insultes, les menaces, le contrôle des activités et des relations sociales, ainsi que l’intimidation.
- La violence sexuelle : toute forme de contrainte ou de force pour imposer des actes sexuels non consentis, y compris le viol et les agressions sexuelles.

- La violence économique : le contrôle des ressources financières, la privation de l'accès à l'argent, l'interdiction de travailler ou de poursuivre des études, et toute autre forme de contrôle économique qui vise à maintenir la dépendance de l'autre partenaire.

Il est important de souligner que nous nous basons sur la définition de l'OMS dans l'ensemble de notre thèse.

2.1.2 Cadre législatif concernant la violence conjugale dans la province canadienne de l'Ontario

Étant donné que notre recherche porte spécifiquement sur la région ontarienne du Grand Toronto, il est crucial de détailler les approches conceptuelles de la violence conjugale ainsi que le cadre législatif applicable en Ontario. Nous considérons que ces éléments pourraient influencer l'analyse des données de notre étude. L'Ontario a mis en place des mesures compréhensives pour lutter contre la violence conjugale, à commencer par la Loi de 2000 sur la protection contre la violence familiale : « Protection contre la violence familiale (Loi de 2000 sur la), L.O. 2000, chap. 33 – Projet de loi 117 – [*Domestic Violence Protection Act*, 2000, S.O. 2000, c. 33 – Bill 117] ». Cette loi définit la violence conjugale comme suit :

- « Pour l'application de la présente loi, la violence familiale s'entend des actes ou omissions suivants commis à l'endroit du requérant ou de son parent ou d'un enfant :
1. Voies de fait consistant à faire un usage intentionnel de la force qui font craindre le requérant pour sa sécurité. Sont exclus les actes commis en légitime défense.
 2. Actes ou omissions commis intentionnellement ou par insouciance qui entraînent des préjudices corporels ou des dommages matériels.
 3. Actes ou omissions qui font craindre le requérant pour sa sécurité ou menaces de commettre de tels actes ou omissions.
 4. Isolement physique forcé, sans autorisation légale.
 5. Agression sexuelle, exploitation sexuelle ou atteinte aux mœurs ou menace de commettre de tels actes.
 6. Série d'actes qui, ensemble, font craindre le requérant pour sa sécurité, notamment le fait de suivre une personne, de prendre contact ou de communiquer avec elle, de l'observer ou de l'enregistrer. » (<https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/s00033>)

Cette législation définit clairement la violence conjugale en incluant divers actes ou omissions comme les voies de fait intentionnelles, les actions ou négligences causant des préjudices corporels ou des dommages matériels, les menaces ou comportements qui induisent une peur pour la sécurité, l'isolement forcé sans autorisation légale, ainsi que les agressions et exploitations sexuelles. Ces dispositions permettent de reconnaître la violence conjugale même en l'absence de poursuites judiciaires ou de condamnations, ce qui renforce la protection des victimes.

En parallèle, le programme des Tribunaux des violences conjugales (*Domestic Violence Court* : DVC) a été créé en 1996 pour aborder spécifiquement les cas de violence conjugale dans le cadre du système de justice pénale. Ce programme vise plusieurs objectifs clés : simplifier les procédures judiciaires liées aux cas de violence conjugale, accroître la responsabilité des délinquants, fournir un soutien accru aux victimes, faciliter une intervention précoce pour prévenir de futures violences. Distincts des autres tribunaux criminels, les DVC sont présents dans chacune des 54 juridictions ontariennes : les DVC bénéficient de juges spécialement formés pour traiter les cas de violence entre partenaires intimes.

Les participants principaux au programme DVC incluent des policiers dotés d'unités spécialisées, et formés pour gérer efficacement les situations de violence conjugale, ainsi que le personnel du programme d'aide aux victimes et aux témoins (*Victim/Witness Assistance Program staff* – VWAP) qui offre des informations, de l'assistance et du soutien tout au long du processus judiciaire. Formés spécifiquement pour les affaires de violence conjugale, les avocats de la Couronne jouent un rôle crucial dans les poursuites judiciaires, cependant que pour leur part, les agents de probation surveillent les délinquants en liberté surveillée et coordonnent leurs activités avec les autres acteurs du système pour améliorer la sécurité.

Aussi, le personnel du programme « *Partner Assault Response* » (PAR) fournit des services d'éducation et de conseil aux délinquants pour les aider à changer leur comportement. Fournis par Aide juridique Ontario, les avocats de service assistent les personnes qui ne peuvent s'offrir les services d'un avocat privé. Enfin, les services judiciaires et d'interprétation gèrent les documents du tribunal et fournissent les interprètes nécessaires, garantissant ainsi que toutes les parties comprennent et participent pleinement au processus judiciaire (<https://owjn.org/2022/09/06/ontarios-domestic-violence-court-program/>).

Pour mieux appréhender les différentes facettes du phénomène de la violence conjugale en contexte d'immigration et de diversité culturelle, il est crucial d'examiner de près les facteurs spécifiques liés à la population immigrante au Canada en ce qui concerne la violence conjugale. Dans les prochaines lignes, nous analyserons plus en détail ces facteurs.

2.1.2.1 Facteurs de risques associés à la perpétration de la violence conjugale

Facteurs de risque chez la population générale

Bien que notre thèse soit centrée sur la population immigrante, il nous apparaît important de fournir un aperçu succinct des nombreux facteurs étudiés dans la littérature scientifique, lesquels facteurs rendant la population générale susceptible à la perpétration de la violence conjugale. À cette fin, nous avons entrepris une revue approfondie de la littérature, examinant attentivement les principaux éléments identifiés dans la recherche comme facteurs contribuant à cette vulnérabilité. Cette analyse montre que des facteurs individuels, relationnels, communautaires et sociétaux influencent significativement la vulnérabilité à la violence conjugale au sein de la population générale. En particulier, il existe des facteurs de risque spécifiques à la

victimisation et d'autres à la perpétration de la violence. Étant donné que notre recherche se concentre sur la perpétration de la violence conjugale, nous avons choisi de présenter ces facteurs de risque. Cela dit, plusieurs de ces facteurs sont aussi partagés par les victimes. Il est important de noter que ces facteurs ne sont pas nécessairement causals ; autrement dit, bien qu'ils puissent augmenter le risque qu'une personne commette des actes de violence conjugale, leur interaction est complexe et peut varier selon les contextes culturels et individuels.

Afin de fournir une représentation schématique claire et synthétique des différents facteurs, nous avons choisi de les représenter en nous basant sur le modèle écosystémique. Inspiré par la théorie des systèmes écologiques développée par Bronfenbrenner, le modèle écosystémique propose que le comportement humain soit influencé par différentes couches d'environnement, de la plus immédiate à la plus éloignée (Bronfenbrenner, 2005).

Le modèle écosystémique comprend plusieurs niveaux (Bronfenbrenner, 2005) :

- Tout d'abord, l'ontosystème englobe notamment les caractéristiques personnelles, que celles-ci soient biologiques, psychologiques ou sociales.
- Le microsystème comprend les interactions directes et immédiates qu'une personne entretient dans son environnement quotidien, par exemple les relations avec la famille, les amis proches et les collègues de travail. Dans le contexte de la violence conjugale, cela inclut les relations personnelles et les dynamiques familiales. Les facteurs individuels comme les antécédents de violence et les problèmes de santé mentale jouent un rôle important à ce niveau.
- Ensuite, le mésosystème fait référence aux interactions entre les différents microsystèmes, par exemple les relations entre la famille et les collègues de travail, ou entre les amis et les membres de la communauté. Ces interactions peuvent renforcer ou atténuer les influences des microsystèmes. Les facteurs

relationnels comme les relations familiales et le manque de soutien social sont critiques à ce niveau.

- L'exosystème englobe les environnements qui n'interagissent pas directement avec la personne, mais qui ont un impact indirect sur sa vie, par exemple les politiques de travail, les réseaux de soutien social et les ressources communautaires. Les facteurs sociétaux comme les conditions économiques et l'accès aux services de soutien sont pertinents ici.
- Le macrosystème comprend les influences culturelles, économiques, politiques et sociales plus larges. Les normes culturelles, les croyances sociétales et les politiques gouvernementales font partie de ce système, et elles peuvent avoir un impact significatif sur les comportements individuels. Les facteurs culturels et communautaires comme les rôles de genres sont essentiels à ce niveau. Enfin, le chronosystème prend en compte les dimensions temporelles, par exemple les événements historiques et les transitions de vie qui, à travers le temps, peuvent influencer le comportement.

Une représentation schématique à l'aide du modèle écosystémique met en lumière l'importance d'examiner la violence conjugale à plusieurs niveaux (Kirmayer, et Gómez-Carrillo, 2019). Cette représentation schématique permet de combiner des éléments de compréhension qui éclairent non seulement les dimensions individuelles, mais aussi les enjeux relationnels, communautaires et sociétaux. Par ailleurs, cette représentation nous aide à considérer les facteurs de vulnérabilité et de protection à différents niveaux, ainsi que leurs interactions dynamiques.

Facteurs individuels

Les recherches scientifiques sur la violence conjugale ont identifié plusieurs facteurs individuels augmentant le risque de devenir un auteur de violence conjugale. Parmi ces facteurs, le jeune âge est souvent associé à une propension accrue à la violence. Selon

Capaldi et al. (2012), les jeunes hommes présentent un risque plus élevé de manifester des comportements violents dans leurs relations intimes. De plus, Lichter et McCloskey (2004) ont trouvé que les hommes plus jeunes étaient plus susceptibles de commettre des actes de violence conjugale par rapport à leurs pairs plus âgés. Les mauvais traitements subis durant l'enfance, incluant les abus physiques, les agressions sexuelles, et l'exposition à la violence conjugale, sont des facteurs de risque importants, étant donné qu'ils peuvent normaliser la violence et perpétuer un cycle de comportements abusifs. Des études récentes ont confirmé que ces expériences traumatiques durant l'enfance sont significativement associées à une augmentation du risque de violence conjugale à l'âge adulte (Whitfield et al., 2003 ; Capaldi et al., 2012). De plus, la transmission intergénérationnelle de la violence a été documentée, soulignant la manière dont les environnements familiaux et affectifs peuvent influencer la santé mentale et physique des descendants (Wilson et al., 2015 ; Repetti et al., 2002). De manière reliée, la tolérance face à la violence, souvent apprise dans un environnement familial violent, et les antécédents de violence sont des indicateurs prédictifs (Hines et Malley-Morrison, 2001 ; Capaldi et al., 2012 ; Hamby et al., 2010). Selon Murrell et al. (2007), l'exposition à la violence durant l'enfance peut normaliser les comportements violents à l'âge adulte. Plus récemment, McKinney et al. (2009) ont trouvé que la tolérance face à la violence augmentait la probabilité de comportements violents dans les relations intimes. Enfin, les troubles de la personnalité, notamment les traits antisociaux et états limites, sont souvent présents chez les auteurs de violence conjugale, exacerbant leur incapacité à contrôler leurs impulsions violentes (Dutton et Nicholls, 2005).

La consommation et l'abus de drogues et d'alcool sont fortement corrélés à la violence conjugale, ces substances réduisant les inhibitions et augmentant l'agressivité (Leonard et Quigley, 2017 ; Foran et O'Leary, 2008 ; Graham et al., 2011). Leonard et Quigley (2017) ont montré que l'alcool joue un rôle significatif dans les incidents de violence

conjugale. De plus, Foran et O'Leary (2008) ont trouvé que l'abus de substances était un facteur de risque pour la violence dans les relations intimes.

D'autre part, un faible revenu et un statut socio-économique défavorable jouent un rôle important étant donné que les contraintes financières et le stress lié à la pauvreté peuvent exacerber les comportements violents. Par exemple, des études ont montré que les quartiers défavorisés et la détresse économique individuelle sont associés à une augmentation de la violence contre les femmes dans les relations intimes (Benson et al., 2003 ; Capaldi et al., 2012). Un niveau de scolarité bas est aussi un prédicteur significatif, les individus moins éduqués ne disposant souvent que de ressources limitées pour gérer les conflits de manière non violente (Jewkes, 2002). Le chômage est un autre facteur déterminant, la perte de l'emploi pouvant entraîner du stress économique, une diminution de l'estime de soi et une augmentation de l'agressivité (Anderberg et Rainer, 2013).

Facteurs relationnels

Les recherches montrent que les conflits fréquents et mal gérés au sein des couples, ainsi que les disputes non résolues, peuvent significativement contribuer à l'émergence de la violence conjugale (Capaldi et al., 2012 ; Whitaker et al., 2007). Le style de communication au sein du couple est aussi un facteur important, par exemple : les critiques constantes, le mépris ou l'évitement des problèmes présentent un risque accru de violence conjugale (Johnson et al., 2006 ; Babcock et al., 2003). De plus, l'insatisfaction conjugale (notamment les sentiments de négligence émotionnelle et de manque de soutien) est également associée à un risque accru de violence (Stith et al., 2004 ; Capaldi et Kim, 2007 ; Babcock et al., 2003).

Le contrôle et la jalousie excessive constituent des facteurs relationnels bien documentés comme précurseurs de la violence conjugale (Archer, 2000 ; Johnson, 2006). Archer

(2000) souligne que ces dynamiques peuvent conduire à des cycles de violence récurrents au sein des relations intimes. Une revue systématique de Johnson et Ferraro (2000) souligne que les comportements de contrôle comme la surveillance excessive des faits et gestes du partenaire augmentent significativement le risque de violence. De même, une étude longitudinale menée par Capaldi et al., (2012) a identifié l'inégalité de pouvoir au sein du couple comme étant un facteur prédictif de violence conjugale, soulignant que les relations où un partenaire exerce un pouvoir disproportionné sont plus susceptibles de devenir violentes.

Enfin, l'historique de violence dans la relation est un facteur prédictif bien établi. Certaines études ont montré que les expériences historiques de violence contribuent significativement à la dynamique de la violence conjugale (Dobash et Dobash, 2004 ; Hamberger et Larsen, 2015). Par exemple, la *National Intimate Partner and Sexual Violence Survey* souligne l'importance de ces antécédents dans la compréhension des comportements de violence (Smith et al., 2018). À cet effet, les recherches indiquent que la violence perpétrée dans le passé augmente considérablement le risque de récurrence (Johnson, 2008 ; Dutton et Goodman, 2005 ; Stith et al., 2004 ; Capaldi et Kim, 2007 ; Whitaker et al., 2007).

Facteurs communautaires et sociétaux

Sur le plan des facteurs communautaires et sociétaux, les études révèlent que certains facteurs jouent un rôle crucial dans la dynamique de la violence conjugale, influençant sa prévalence et sa persistance à travers plusieurs dimensions (Capaldi et al., 2012 ; Vézina et Hébert, 2007 ; Johnson, 2006 ; Dobash et Dobash, 2004 ; Hamberger et Larsen, 2015 ; Fulu et al., 2013). Ainsi, les normes sociales et culturelles qui tolèrent ou justifient la violence au sein du couple peuvent significativement augmenter le risque de violence conjugale (Capaldi et al., 2012 ; Dobash et al., 1998 ; Fulu et al., 2013). De plus, la stigmatisation sociale à l'égard de la recherche d'aide pose un

obstacle majeur. Dans les sociétés où demander de l'aide est perçu comme un signe de faiblesse, les victimes et les auteurs de violence peuvent être dissuadés de rechercher les ressources nécessaires pour mettre fin au cycle de violence (Sharps et al., 2001 ; Capaldi et al., 2012). Les inégalités de genre sont aussi des déterminants importants ; les sociétés où les femmes ont un accès limité aux ressources économiques et sociales, et où les rôles de genre traditionnels sont rigidelement définis, sont plus susceptibles d'assister à une augmentation de la violence conjugale (Capaldi et al., 2012 ; Vézina et Hébert, 2007). Enfin, que ce soit par le biais des médias, des membres de la famille élargie ou des pairs, l'exposition à la violence dans la communauté peut influencer négativement les comportements relationnels, augmentant ainsi le risque de perpétuation de la violence conjugale (Vézina et Hébert, 2007).

2.1.2.2 Facteurs associés à la perpétration de la violence conjugale chez les hommes immigrants de première génération

Comme rapporté dans la section précédente, de nombreuses études scientifiques ont été publiées sur les facteurs associés à la perpétration de la violence conjugale dans la population en général. Cependant, il existe moins de recherches spécifiques sur la population immigrante. Récemment, une revue systématique réalisée par Ayubi et Satyen (2024) a examiné les facteurs associés à la perpétration de la violence conjugale chez les hommes immigrants de première génération. Cette revue systématique, qui inclut la majorité des études robustes sur le plan méthodologique, a été retenue comme référence principale pour cette section de notre thèse. Ce choix se justifie par le fait que cette revue systématique aborde un ensemble de facteurs explicatifs de la perpétration de la violence conjugale chez les hommes immigrants de première génération, fournissant ainsi une multitude de perspectives sur différents plans : individuel, relationnel, communautaire et sociétal.

Ayubi et Satyen (2024) précisent que l'objectif de leur revue systématique était d'identifier les facteurs liés à la perpétration de la violence conjugale chez les hommes migrants. Les auteures ont consulté quatre bases de données électroniques : MEDLINE Complete, Embase, PsycINFO et SocINDEX avec texte intégral. Les études incluses examinaient les facteurs associés à la violence entre partenaires intimes chez les migrants de première génération (identifiés comme hommes/mâles, et âgés de 18 ans ou plus). Ainsi, cette revue systématique englobe dix-huit études scientifiques explorant une variété de facteurs à différents niveaux.

Les résultats de cette revue systématique ont corroboré des facteurs déjà établis dans la littérature sur les risques de violence conjugale chez les hommes en général, tout en identifiant des facteurs spécifiques aux hommes immigrants de première génération. Dans les lignes qui suivent, nous couvrirons les résultats obtenus à partir de la revue systématique d'Ayubi et Satyen en fonction des différents facteurs : individuels, relationnels, communautaires et sociétaux. Bien que cette revue systématique nous aide à comprendre les facteurs spécifiques liés à la perpétration de la violence conjugale chez les hommes immigrants de première génération, il demeure important d'explorer les facteurs propres à des contextes socioculturels spécifiques, ce qui constitue l'un des objectifs principaux de notre thèse doctorale qui s'intéresse aux hommes de la communauté sud-asiatique au Canada.

Facteurs individuels

Sur le plan des facteurs individuels, le statut socio-économique (SES), le niveau d'éducation, l'emploi, le revenu, l'insécurité alimentaire et les conditions de vie ont été les facteurs à l'étude. Les résultats de cette revue systématique a révélé que pour beaucoup d'hommes immigrants de première génération, la perpétration de la violence conjugale était liée à un désavantage socio-économique significatif : niveaux d'éducation plus bas, difficultés d'avancement professionnel et économique après la migration,

insécurité alimentaire et conditions de vie précaires (Gilbert et al., 2019 ; Jin et Keat, 2010 ; Rothman et al., 2007). Selon Ayubi et Satyen (2024), cela s’aligne avec des études antérieures sur la violence conjugale associée à un statut socio-économique bas chez les hommes en général, lesquelles études...

[...] associe[nt] la violence entre partenaires intimes masculins et féminins à un statut économique social inférieur (Assari et Jeremiah, 2018 ; Bhona et al., 2019), à des niveaux d’éducation inférieurs (El-Moslemany et al., 2022), à l’insécurité alimentaire (Schwab-Reese et al., 2016) et à la pauvreté (Gillum, 2019). Traduction libre, Ayubi et al., 2024, p. 1375.

De plus, Ayubi et Satyen (2024) soulignent que les hommes migrants perpétrant de la violence conjugale sont souvent confrontés à des difficultés économiques et professionnelles considérables (Kim et Sung, 2000 ; Saez-Betancourt et al., 2008). Les auteurs expliquent que ces difficultés peuvent engendrer un niveau de stress élevé, ce qui pourrait accroître la probabilité de comportements violents à l’égard du partenaire. En effet, le stress financier (lié à l’instabilité de l’emploi ou à des revenus insuffisants, ainsi que la pression professionnelle) peut exacerber des sentiments de frustration et de perte de contrôle. Les auteurs soutiennent que la pression combinée des responsabilités professionnelles et familiales, couplée à un manque de ressources et de soutien social, peut dépasser les capacités d’adaptation des hommes migrants et accroître leur risque de se livrer à la violence conjugale.

Selon la recension d’Ayubi et Satyen (2024), malgré une tendance générale de statut socio-économique inférieur chez les hommes immigrants auteurs de violence conjugale, il existe une hétérogénéité au niveau des résultats par laquelle des hommes immigrants occupant un emploi, disposant d’un revenu plus élevé ou possédant un casier judiciaire peu chargé perpétraient tout de même la violence conjugale (Rothman et al., 2007). Par ailleurs, les résultats de cette revue systématique soulignent que le lieu de travail peut représenter une source de détresse pour les hommes migrants. Plus spécifiquement, les auteurs indiquent qu’il a été démontré que les situations de manque

de pouvoir et de respect qu'ils y rencontrent peuvent contribuer à la violence conjugale (Hancock et Siu, 2009).

Par ailleurs, la revue systématique d'Ayubi et Satyen (2024) souligne que divers facteurs influençant la santé mentale, par exemple l'exposition à la violence familiale, les symptômes de traumatisme, la colère, la consommation d'alcool et de drogues, ainsi qu'un style d'attachement anxieux à l'âge adulte, sont associés à la perpétration de violence conjugale chez les hommes migrants. Et comme discuté précédemment, ces mêmes facteurs sont aussi observés dans la population générale (Capaldi et al., 2012).

Facteurs relationnels

Dans leur revue systématique, Ayubi et Satyen (2024) ont exploré les facteurs relationnels impliquant diverses formes de relations sociales, notamment celles entre partenaires, avec la famille proche, et avec la famille d'origine. En ce qui concerne spécifiquement les relations intimes entre partenaires, l'étude s'est intéressée à des facteurs comme le statut relationnel, la satisfaction maritale, les dynamiques de pouvoir, la jalousie et l'infidélité.

Tout d'abord, les hommes immigrants qui commettent des violences sont plus souvent mariés ou en couple que les hommes non migrants (Rothman et al., 2007). Toutefois, chez les migrants, le fait d'être marié ne prédit pas nécessairement la survenue de violences conjugales durant l'année précédente (Gupta et al., 2009). Dans Ayubi et Satyen (2024), l'ensemble des études répertoriées par les auteures met d'autre part en évidence l'impact des valeurs patriarcales sur la perpétration de violences conjugales chez les hommes immigrants de première génération. Le patriarcat désigne un système de domination masculine dans lequel les femmes sont subordonnées (Connell, 2005). À cet effet, les auteures soulignent que des attitudes favorables à la violence conjugale, la domination masculine dans les relations et les rôles de genre traditionnels, qui sont

des facteurs contributifs, caractéristiques des sociétés patriarcales, augmentent le risque que la violence conjugale soit perpétrée et acceptée (Archer, 2006 ; Fulu et al., 2013 ; Pichon et al., 2020 ; Ayubi et Satyen, 2024). Soutenues par un système de valeurs patriarcales, l'immigration et l'adaptation à de nouvelles normes culturelles peuvent perturber les dynamiques de pouvoir et de domination au sein du couple, ce qui peut aussi entraîner l'émergence de comportements violents visant à rétablir un sentiment de pouvoir chez l'homme perpéteur. Cette perte de pouvoir peut survenir, par exemple, lorsque la conjointe, après la migration, entre sur le marché du travail et devient financièrement indépendante, ce qui menace les valeurs patriarcales de la culture d'origine d'un couple (Min, 2001 ; Raj et Silverman, 2002). Les auteures concluent que « la migration peut augmenter le risque de perpétration de violences conjugales chez les hommes qui adhèrent à un système de valeurs plus patriarcales » (Ayubi et Satyen, 2024, p. 1376).

En ce qui concerne l'insatisfaction maritale, la jalousie et l'infidélité, Ayubi et Satyen (2024) avancent qu'il existe un lien entre ces facteurs et la perpétration de violences conjugales par les hommes immigrants de première génération. Plus précisément, les auteures expliquent qu'engendré par ces facteurs, le sentiment de perte de pouvoir menace les croyances et l'identité de l'homme immigrant au sein de son couple, ce qui le conduit à recourir à des comportements violents pour tenter de regagner une certaine forme de pouvoir (Ayubi et Satyen, 2024, p. 1376).

Facteurs communautaires

En plus des facteurs individuels et relationnels liés à la violence conjugale, cette revue systématique a mis en évidence des facteurs spécifiques sur le plan communautaire chez les hommes migrants de première génération. Ayubi et Satyen (2024) suggèrent que les pratiques juridiques dans les pays d'origine ont joué un rôle dans la perpétuation du cycle de violence, les interventions n'ayant été mises en œuvre qu'après la migration

des hommes lorsque ceux-ci se sont livrés à des violences conjugales aux États-Unis. La revue systématique des auteures indique aussi que chez des hommes ayant été l'objet d'une étude menée en Australie (Satyen et al., 2020), certains estiment que le traitement de la violence conjugale est injuste et que les lois australiennes semblent favoriser les femmes plutôt que les hommes.

D'autre part, l'exposition à la violence politique et aux expériences de déportation, ainsi que les politiques légales et pratiques juridiques dans les pays d'origine qui minimisent les sanctions contre la violence conjugale ont été des facteurs examinés :

Les associations entre la perpétration de la violence conjugale et l'exposition à la violence politique et aux expériences de déportation ont démontré l'impact des expériences traumatisantes avant et après l'immigration (Gilbert et al., 2019 ; Gupta et al., 2009. Dans Ayubi et Satyen, 2024, p.1376).

Ces associations peuvent s'expliquer par les conséquences sur la santé mentale des expériences stressantes et traumatisantes ; par exemple, Sangalang et al. (2019) ont montré que les traumatismes prémigratoires chez les migrants et les réfugiés augmentaient le risque de troubles dépressifs, de troubles anxieux et de détresse psychologique (Ayubi et Satyen, 2024, p. 1376). Ces auteures affirment que chez les hommes migrants...

[...] les problèmes de santé mentale sont souvent exacerbés par des obstacles à l'accès aux services de soutien, notamment la stigmatisation liée aux troubles mentaux dans certaines cultures, la méfiance à l'égard des systèmes de santé mentale occidentaux, les difficultés d'accès aux services, et la préférence pour gérer les problèmes par eux-mêmes (Amri et Bemak, 2013 ; Carey et al., 2022 ; Fortuna et al., 2008 ; Selkirk et al., 2014. Dans Ayubi et Satyen, 2024, p. 1376).

Facteurs sociétaux

Les facteurs liés aux rôles de genre traditionnels, aux normes sociales concernant la violence dans les pays d'origine, et au risque de perpétration de la violence conjugale chez les hommes immigrants de première génération ont été examinés sur le plan so-

ciétal. Les études recensées ont majoritairement porté sur des hommes immigrants d'origine latine. Dans ce contexte, la revue systématique d'Ayubi et Satyen (2024) a révélé que sur le plan sociétal, certains hommes originaires d'Amérique latine attribuent leur comportement violent à l'égard de leur partenaire aux rôles de genre traditionnels et aux normes de violence provenant de leurs pays d'origine. Ces éléments sont souvent interconnectés : le concept de « machisme » a été avancé dans la littérature comme concept social valorisé dans des sociétés latino-américaines encourageant des comportements violents chez les hommes et contribuant à des environnements communautaires imprégnés de violence. Ainsi, les études révèlent que des hommes perpétrateurs latino-américains ont associé la violence entre partenaires intimes aux normes de violence de leur pays d'origine qui mettaient l'accent sur la force, la domination et le contrôle comme étant les seuls comportements acceptables pour les hommes (Montalvo-Liendo et al., 2018 ; Welland et Ribner, 2010, cité par Ayubi et Satyen, 2024). En ce qui concerne les rôles de genre traditionnels et les normes comportementales au sein du couple, les résultats de leur étude montrent une association avec la perpétration de la violence conjugale. En particulier, les études recensées soulignent que les ajustements aux changements survenus après la migration, par exemple l'intégration de l'épouse sur le marché du travail, contribuent à l'émergence de la violence au sein du couple. Ces ajustements perturbent les rôles de genre traditionnels, ce qui est associé à des conflits en remettant en cause les rôles traditionnels de répartition des tâches ménagères, la disponibilité de leur partenaire, leurs tentatives de participer aux tâches domestiques, souvent critiquées par leurs partenaires et la prise de décisions financières (Grzywacz et al., 2009). Le déséquilibre des rôles, notamment en ce qui concerne l'indépendance financière de l'épouse, est également souligné par les hommes qui estiment que cette indépendance accentue les conflits conjugaux, surtout lorsque la conjointe dépense de l'argent sans les consulter (Ayubi et Satyen, 2024).

En conclusion, la revue systématique d'Ayubi et Satyen met en évidence les multiples facteurs individuels, relationnels, communautaires et sociétaux qui influencent la per-

pénétration de la violence conjugale chez les hommes migrants de première génération. Sur le plan individuel, le désavantage socio-économique, le niveau d'éducation inférieur, l'insécurité alimentaire et les conditions de vie précaires jouent un rôle central. Sur le plan relationnel, les dynamiques de pouvoir, la jalousie, l'infidélité et l'insatisfaction maritale exacerbent les tensions, surtout dans un contexte de migration où les rôles de genre traditionnels sont perturbés. Sur le plan communautaire, les expériences traumatisantes, l'exposition à la violence dans le pays d'origine, et les difficultés d'adaptation aux nouvelles normes juridiques et culturelles contribuent à un environnement propice à la violence. Enfin, les normes sociales et les rôles de genre traditionnels sont étroitement liés à des comportements violents, renforçant donc la nécessité d'une approche holistique pour comprendre et aborder la violence conjugale dans ce contexte migratoire. Le tableau suivant résume ces différents facteurs :

Tableau 2.1 – Facteurs individuels, relationnels, communautaires et sociétaux

Facteurs individuels	Facteurs relationnels	Facteurs communautaires	Facteurs sociétaux
<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'éducation. • Emploi et avancement professionnel. • Revenu. • Insécurité alimentaire. • Conditions de vie. • Stress économique et professionnel. • Soutien social et familial. • Symptôme de traumatisme. • Colère. • Consommation d'alcool et de drogue. • Style d'attachement anxieux à l'âge adulte. 	<ul style="list-style-type: none"> • Attitudes positives envers la violence. • Domination masculine dans la relation intime. • Problèmes relationnels et changements post-migration. • Perte de pouvoir et contrôle dans les relations intimes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition à la violence politique et sociale. • Expérience de déportation. • Politiques légales et pratiques dans le pays d'origine. • Exposition à la violence communautaire. • Barrière à l'accès aux services de santé mentale 	<ul style="list-style-type: none"> • Normes sociales légitimant la violence. • Rôle de genre traditionnel.

2.2 Violence conjugale chez les immigrants sud-asiatiques

2.2.1 Bref survol des communautés sud-asiatiques au Canada

Le Sud asiatique, aussi appelé Asie du Sud, est une région géographique située au sud de l'Asie, et regroupant plusieurs pays comme l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh, le Sri Lanka, le Népal et le Bhoutan (Chokshi et al., 2010).



Figure 2.1 – Carte de l'Asie du Sud (source : <https://gifex.com/fr/fichier/carte-de-l-asie-du-sud/>)

Les données de Statistique Canada provenant des recensements de la population de 1996, 2001, 2006, 2016 et 2021, ainsi que de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 démontrent qu'au Canada, la population sud-asiatique a presque quadruplé entre 1996 et 2021, montrant une croissance significative sur une période de 25 ans. Près de 40 % des immigrants sud-asiatiques admis avant 1980 ne sont pas nés en Asie du Sud. En 2021, la majorité des Sud-Asiatiques de première génération étaient nés en Inde, au Pakistan ou au Sri Lanka. En outre, un peu plus de la moitié des immigrants

sud-asiatiques ont été admis en tant qu'immigrants économiques, sauf ceux nés au Sri Lanka. Ces informations mettent en lumière la diversité et la croissance continue de la communauté sud-asiatique au Canada, illustrant des tendances migratoires et économiques importantes au fil des ans.

Selon les données les plus récentes de Statistique Canada (2021), une concentration plus forte se trouve dans deux provinces, nommément en Ontario et en Colombie-Britannique. Plus spécifiquement, la « majorité des Canadiens d'origine sud-asiatique habitent soit à Toronto, soit à Vancouver. Il est important de souligner que ce groupe de personnes constitue le groupe d'immigrants qui croît le plus rapidement au Canada » (Ahmad et al., 2017, p. 59).

La communauté sud-asiatique se distingue par sa vaste diversité culturelle, linguistique et religieuse ; comme toute communauté, elle possède ses propres caractéristiques culturelles, ses valeurs et ses représentations du monde. Il est important de souligner l'existence de diversité nationale, culturelle, linguistique au sein des différents groupes qui composent les communautés sud-asiatiques (Fiore, 2008). Cependant, une revue de la littérature sur le sujet soutient l'existence de trois grandes normes et valeurs culturelles qui permettraient d'obtenir un portrait global de cette communauté (Ahmad et al., 2004). Cela dit, nous souhaitons tout de même faire une mise en garde quant au risque d'homogénéisation de la diversité existante de ces communautés ; il faut donc considérer qu'il s'agit de normes groupales qui peuvent bien sûr s'appliquer ou non à un individu spécifique. Il s'agit de trois valeurs clés :

- Le collectivisme accorde une importance cruciale à l'harmonie des relations interpersonnelles au détriment des aspirations individuelles. Cette interdépendance influe sur la perception de la violence conjugale, offrant une protection au sein des familles, mais exposant les victimes à des conséquences sociales négatives en cas de dénonciation. Les besoins personnels des victimes

peuvent entrer en conflit avec la norme sociale, remettant en question les structures sociales et les croyances patriarcales au sein de la communauté (Thandi et Lloyd, 2011 ; Soni, 2013 ; George et Rashidi, 2014).

- Le concept d'*izzat* représente une force qui attribue un statut à l'individu et à sa famille. Crucial pour maintenir une bonne réputation communautaire, ce concept est façonné par des comportements approuvés, la conformité sociale étant essentielle pour préserver l'*izzat* (Soni, 2013).
- Enfin, orientée vers la durabilité à long terme plutôt que l'amour romantique, la culture sud-asiatique favorise une structure familiale basée sur un mariage perçu comme une collaboration entre deux familles (Abraham, 2000). Le choix de l'épouse est influencé par les attentes de la famille du mari, et la vie familiale prend souvent ses racines dans un cadre familial élargi. Les normes liées au mariage, à la parentalité et aux familles élargies sont perturbées par le processus d'immigration, créant des défis pour le couple (George et Rashidi, 2014).

Ces trois notions seront approfondies de manière détaillée dans le chapitre portant sur le cadre théorique.

2.2.2 Portrait de la violence conjugale chez la communauté sud-asiatique au Canada

Bien que la communauté sud-asiatique constitue l'un des plus grands groupes ethniques non européens au Canada, il n'en demeure pas moins que la réalité vécue par ce groupe de personnes dans des situations de violence conjugale est très peu documentée dans les statistiques officielles (Ahmad et al., 2017).

Durant notre recherche bibliographique et notre revue de la littérature portant sur la violence conjugale du point de vue des hommes d'origine sud-asiatique, nous n'avons trouvé que deux études sur le sujet. Dans cette section, nous décrirons donc ces deux études, en commençant par celle du chercheur britanno-colombien Gary Thandi (2011), lequel s'est penché sur la perspective des professionnels travaillant avec la population sud-asiatique confrontée à une situation de violence conjugale. Ensuite, nous présenterons l'étude menée par George et Rashidi (2014) sur la situation de la violence conjugale chez les Sud-Asiatiques de la région du Grand Toronto.

Le peu d'études sur le sujet parle en soi des limites et lacunes dans le domaine de la violence conjugale. Nous constatons qu'une infime partie des recherches scientifiques s'intéressent à l'intégration des hommes dans la compréhension du phénomène de la violence conjugale :

Bien que la recherche sur les hommes victimes de violence soit limitée, on se concentre encore moins sur les hommes d'Asie du Sud qui ont perpétré des actes de violence entre partenaires intimes, particulièrement en ce qui a trait aux stratégies d'intervention et de prévention efficaces auprès de cette population. Les programmes de violence entre partenaires intimes pour les hommes violents, à quelques exceptions près, demeurent neutres sur le plan culturel, et ce n'est que récemment que les chercheurs ont noté le rôle de la race, de la culture et de l'ethnicité dans les évaluations et les interventions (Thandi, 2011, p. 10).

Les résultats de l'étude de Thandi (2011) révèlent un nombre d'éléments qui caractérisent la violence conjugale chez la population sud-asiatique vivant à Vancouver. Parmi ces éléments, nous en identifions quatre comme étant cruciaux dans la compréhension du phénomène à l'étude. Mais avant de poursuivre, il est important de mentionner que l'étude de Thandi (2011) a été réalisée auprès de dix-sept praticiens de première ligne qui travaillent avec des hommes sud-asiatiques qui ont perpétré de la violence conjugale. Les éléments que nous retenons de cette étude se centrent sur les enjeux vécus par les intervenants qui travaillent avec des hommes accusés de violence conjugale.

L'auteur précité conclut que pour comprendre de manière multidimensionnelle le phénomène de la violence conjugale chez la communauté sud-asiatique, il est important de considérer les attentes liées aux rôles sociaux de genre, le désir de réconciliation, les difficultés liées au parrainage et au soutien familial, ainsi que l'abus d'alcool. Ces éléments sont considérés comme des bases importantes pour aborder le sujet de la violence conjugale chez cette communauté.

Les participants à l'étude de Thandi (2011) considèrent que les hommes utilisent la violence dans le but de maintenir ou de contrôler la relation. L'usage de la violence serait en partie expliqué par l'instabilité ressentie au niveau des rôles de genre au sein de la relation. Cela peut prendre une plus grande ampleur dans le cas des hommes immigrants, ceux-ci pouvant avoir l'impression d'avoir perdu leur statut et leur stabilité durant le processus d'immigration. Selon les intervenants, l'instabilité ressentie serait liée aux attentes relatives aux rôles sociaux de l'homme au sein de la communauté sud-asiatique et à la perte de repères culturels pour les hommes immigrants. En d'autres termes, les hommes perdent leur stabilité lorsqu'ils ne répondent pas aux attentes de la société en matière de rôles de genre, par exemple celui d'être le pourvoyeur et le chef de famille au sein de leur foyer. Cela signifie aussi que les attentes de la société envers les hommes (en tant que pourvoyeurs et chefs de famille) peuvent être si élevées qu'ils perdent leur stabilité lorsqu'ils ne parviennent pas à combler ces rôles de manière adéquate. Ainsi, dans un contexte migratoire où l'homme ne peut accéder au marché du travail ou lorsque la femme travaille aussi pour subvenir aux besoins de la famille, cela peut être perçu par les hommes comme une menace au rôle qui leur est attribué par la communauté d'origine. Dans cette perspective,

Les participants ont fait remarquer que les facteurs de stress liés à l'emploi, y compris le sous-emploi et les emplois physiquement difficiles, où ils voient peu de possibilités d'avancement, contribuent aux facteurs de stress à la maison. De plus, les hommes peuvent avoir de la difficulté à s'adapter aux changements de rôles liés à l'emploi si, par exemple, ils ne gagnent pas assez pour subvenir aux besoins de la famille, gagnent moins que leurs conjointes ou s'adaptent aux membres de la famille dont les rôles changent radicalement dans un nouvel environnement (Thandi, 2011, p. 12).

Les obligations liées au parrainage et le soutien familial sont un autre fondement important dans la compréhension du phénomène. En fait, les écrits scientifiques rapportent largement une vulnérabilité chez la femme immigrante en lien avec le parrainage. Ces études qualifient le parrainage par le conjoint comme étant un facteur de risque dans des situations de violence conjugale. En revanche, nul ne s'est intéressé aux facteurs qui vulnérabilisent l'homme lors d'une situation de parrainage. Nous considérons que ce deuxième fondement dans l'étude réalisée par Thandi (2011) apporte un élément de réponse à cette lacune :

Un policier a fait valoir que l'homme pourrait devoir occuper deux emplois afin de démontrer qu'il est financièrement capable de parrainer et de soutenir quelqu'un, créant ainsi un déséquilibre entre le travail et la vie personnelle. Les obligations peuvent être maintenues même après l'arrivée de la personne au Canada (Thandi, 2011, p. 24).

Il est important de noter que ces résultats ne cherchent pas à justifier l'usage de la violence chez les hommes, mais ils nous permettent plutôt de développer une compréhension multidimensionnelle du phénomène.

Enfin, l'abus d'alcool constitue un autre élément important à prendre en compte en matière de violence conjugale chez les hommes de l'Asie du Sud. À ce propos, Thandi (2011) souligne d'ailleurs que l'on ne peut établir de façon catégorique un lien de causalité entre l'abus d'alcool et l'usage de la violence, mais qu'il faut plutôt y voir une occurrence entre les deux. Selon Thandi, la consommation d'alcool peut permettre aux hommes de la communauté sud-asiatique de gérer les stress vécus à l'extérieur et à l'intérieur du domicile dans le contexte migratoire. Toutefois, l'alcool devient en soi une source de stress au sein du couple, provoquant des conflits qui dégénèrent vers l'adoption de comportements violents envers la conjointe : « Une recherche qualitative entreprise en Asie du Sud a révélé que les hommes qui consomment de l'alcool ont plus de conflits dans leur relation et sont plus susceptibles de recourir à la violence que les non-buveurs pour résoudre les conflits avec leur conjoint » (Thandi, 2011, p. 30).

2.3 La région du Grand Toronto

Un survol de la littérature quant aux différents enjeux dans le domaine de la violence conjugale dans la région du Grand Toronto nous révèle des éléments centraux à considérer : tout d'abord les facteurs qui mènent à la violence conjugale chez les familles sud-asiatiques du Grand Toronto durant la phase post-immigration, puis les barrières dans la recherche d'aide. L'étude de George et Rashidi (2014) permet de conclure que la violence conjugale au sein de la communauté soit perçue non seulement comme un enjeu de pouvoir et de patriarcat, mais aussi comme un phénomène lié à l'expérience de l'immigration. Selon ces auteurs, un conjoint qui avant l'immigration n'aurait jamais fait usage de violence devient soudainement violent, et ce, en raison des conditions socio-économiques précaires liées à l'immigration, et non pas parce que la relation est conflictuelle comme telle.

En ce qui a trait aux facteurs de risque associés à la violence conjugale durant la phase post-immigration, nous retrouvons les divers enjeux d'oppression au niveau social, les politiques d'immigration, la ghettoïsation de la communauté sud-asiatique et la marginalisation sociétale des familles sud-asiatiques, et l'impact de celle-ci sur la dynamique familiale. Les résultats de l'étude George et Rashidi (2014) révèlent que les politiques d'immigration constituent un autre facteur post-immigration contribuant à l'apparition de la violence chez les familles de l'Asie du Sud. Les auteurs expliquent qu'en raison des conditions d'immigration, les femmes se trouvent souvent en situation de dépendance, ce qui les rend particulièrement vulnérables et limite leur capacité à chercher de l'aide en cas de violence conjugale. Pour les femmes immigrantes sud-asiatiques, les difficultés rencontrées pour intégrer le marché du travail sont perçues comme un facteur d'oppression sociale, augmentant ainsi le risque de violence conjugale après l'immigration. De plus, l'étude souligne que la ghettoïsation des

familles sud-asiatiques immigrantes contribue également à l'aggravation de cette violence :

La façon dont les communautés sont établies dans la région du Grand Toronto est très imparfaite... Encourager une couleur, une sorte, une croyance à rester ensemble et à leur attribuer des espaces d'une manière qui les ghettoïserait... C'est du racisme systémique subtil en vertu duquel les gens de couleur ont été tenus à l'écart des liens des espaces caucasiens (George et Rashidi, 2014, p. 74).

En outre, l'étiquetage des milieux de vie de la région du Grand Toronto, par exemple en usant des expressions « *Little Pakistan* » ou « *Little India* », renforcerait l'isolement de cette communauté. Cela ferait en sorte que la population recevrait un minimum de services de la société d'accueil. Cette marginalisation sociétale des familles de l'Asie du Sud aurait un impact sur les dynamiques familiales et contribuerait à la violence au sein du couple.

Un élément central à noter dans ce qui précède est le fait que la perception de la violence conjugale au sein des familles immigrantes de l'Asie du Sud comme étant associée à la culture, influence la manière dont les hommes et les femmes de cette population sont perçus et les services offerts à ces derniers :

[...] Dès qu'une femme sud-asiatique dit subir de la violence, cela alimente la guerre de la terreur ; cela alimente l'idée que les hommes bruns sont des barbares – la vision orientaliste de qui sont les hommes bruns –, et ils fixent cette hypothèse d'une femme sud-asiatique opprimée et [...] d'un homme sud-asiatique oppressif (Farrah, une participante) (George et Rashidi, 2014, p. 72).

L'étude de George et Rashidi (2014) nous offre un élément de réponse sur les facteurs postmigratoires contribuant à la violence conjugale chez la communauté sud-asiatique de la région du Grand Toronto. Mais il demeure tout de même de grandes lacunes concernant d'autres éléments qui pourraient expliquer les situations de violence conjugale chez cette communauté de la région du Grand Toronto. En outre, aucune étude ne traite de l'expérience que fait la population de ces différents facteurs. De

même, cette étude s'est intéressée à l'expérience des intervenants, alors que notre recherche s'intéresse directement à la population qui vit cette réalité.

*Interventions en matière de violence conjugale
auprès des hommes originaires d'Asie du Sud*

Une recension des écrits portant sur la violence conjugale chez la population immigrante de l'Asie du Sud nous démontre l'importance d'adapter les services offerts actuellement aux besoins de cette population. Le désir de réconciliation à la suite d'une intervention policière est soulevé comme étant un facteur déterminant concernant ce qui différencie les services qui doivent être offerts à la population immigrante sud-asiatique comparativement à la population caucasienne. Ce désir de se réconcilier avec la conjointe s'expliquerait principalement parce que dans la grande majorité des cas, les hommes sud-asiatiques perpétuant la violence conjugale sont mariés et ont des enfants comparativement aux hommes caucasiens. En outre, pour la majorité de ces hommes, il s'agit de leur premier et seul mariage.

Selon l'étude menée par Thandi (2011), les hommes sud-asiatiques souhaitent une réconciliation parce qu'à leurs yeux, l'unité familiale est primordiale pour le bien-être des enfants, peu importe la nature de la relation conjugale. De plus, la réconciliation serait aussi pour éviter le divorce chez le couple. Cette rupture matrimoniale étant un phénomène stigmatisant auprès de l'ensemble de la communauté, la réconciliation familiale est perçue comme une stratégie pour rétablir une certaine normalité au sein du couple. Le stigma lié à la séparation ou au divorce n'affecte pas uniquement la femme, mais aussi les hommes étant donné qu'à titre de chefs de famille, ceux-ci peuvent percevoir un échec de leur part à garder leur famille unie (Thandi, 2011).

En lien avec ce désir de réconciliation, il importe de retenir l'importance de reconnaître la complexité des services offerts à la population sud-asiatique qui vit de la violence

conjugale. Il s'agit notamment de reconnaître l'inefficacité d'une approche universelle dans les interventions auprès de cette population :

Un grand nombre de chercheurs critiquent l'approche universelle de la prestation de services et préconisent des services adaptés à des communautés spécifiques (Ahmad et al., 2009 ; Khaja et Frederick, 2008 ; Latta et Goodman, 2005). Agnew (1998) soutient que même dans les organismes qui sont conçus pour être culturellement spécifiques, les conseillers ne reconnaissent souvent pas les différences de pouvoir causées par la race et la classe dans leurs relations avec leurs clients. La structure de base des interventions maintient une conceptualisation et une approche conventionnelle de la violence (George et Rashidi, p. 71-72).

En conséquence, c'est de reconnaître chez ces familles leur souhait de ne pas nécessairement vouloir quitter leur domicile. L'approche conventionnelle de prise en charge d'une femme victime de violence conjugale consiste la plupart du temps, en guise de mesure de protection, à éloigner une telle femme de son agresseur. Cette dernière est prise en charge par le système des refuges et son partenaire est poursuivi en justice par le système de justice pénale. Toutefois, les études auprès de la population racialisée qui fait usage de services conventionnels démontrent que ces individus vivent de la frustration parce qu'ils se sentent incompris et déracinés (George et Rashidi, 2014). En outre, à propos des services offerts par les différents organismes communautaires du Grand Toronto, ces derniers auteurs rapportent ce qui suit :

Bien que certains services puissent prétendre être « culturellement appropriés », ils ne tiennent pas compte des besoins uniques découlant du contexte des femmes sud-asiatiques en tant que femmes immigrantes racisées et immigrantes au Canada (Preisser, 1999). [...] nous plaidons en faveur d'une reconceptualisation des services de lutte contre la violence familiale afin de répondre aux oppressions croisées et interdépendantes uniques vécues par les femmes sud-asiatiques en tant qu'immigrantes racialisées dans la région du Grand Toronto (George et Rashidi, p. 70).

George et Rashidi (2014) critiquent les services se revendiquant comme « culturellement appropriés » pour les femmes sud-asiatiques, soulignant que ces services ne prennent pas suffisamment en compte les besoins spécifiques de ces femmes, qui sont à la fois immigrantes et racisées, ce qui crée des défis uniques dans leur contexte canadien. Preisser (1999) ainsi que George et Rashidi (2014) appellent à

une reconceptualisation des services de lutte contre la violence conjugale, afin de mieux répondre aux oppressions croisées et interdépendantes vécues par les femmes sud-asiatiques immigrantes et racisées dans la région du Grand Toronto.

Enfin, les barrières dans la recherche d'aide constituent un autre élément à considérer dans l'analyse de la violence conjugale dans la région du Grand Toronto chez les familles immigrantes de l'Asie du Sud. À cet égard, la culturalisation de la violence conjugale et la « criminalisation » des hommes sud-asiatiques constituent pour leur part une barrière dans l'offre de services. En fait, les résultats de l'étude de George et Rashidi (2014) démontrent que les participants à leur recherche rapportent divers stéréotypes sociaux à l'égard de la communauté sud-asiatique, par exemple la perception persistante au sein de la société en général voulant que la violence conjugale soit le résultat de pratiques culturelles propres à la communauté sud-asiatique de la région du Grand Toronto. Le qualificatif « criminalisé » est alors utilisé pour souligner la manière dont les hommes de cette communauté sont perçus comme étant violents. Plus particulièrement, les participants à ladite recherche soulèvent la persistance de différents stéréotypes sociaux à l'égard de cette communauté. En effet, ces participants notent la présence d'une représentation sociale négative de la dynamique de violence au sein de cette population.

CHAPITRE III

CADRE THÉORIQUE

Intersectionality as a research methodology is about contemplating, interrogating, naming and simultaneously reclaiming and rejecting that nexus between the *known and unknown, invisible and (hyper)visible, and humanizing and dehumanizing* (Esposito, 2019, p. 4).

Le cadre théorique adopté dans notre thèse repose sur l'approche de l'intersectionnalité et de la psychologie culturelle appliquées de façon novatrice à la situation des hommes ayant participé à notre étude. En appliquant plus largement le cadre de l'intersectionnalité aux hommes immigrants, nous cherchons à analyser et comprendre les multiples systèmes d'oppression auxquels ces hommes peuvent être confrontés dans un contexte migratoire. Nous mettrons en lumière l'entrecroisement de différents facteurs qui peuvent rendre cette population vulnérable à travers un cadre intersectionnel.

L'une des forces de cette approche réside dans sa capacité à appréhender l'objet d'étude avec une perspective globale, évitant ainsi, en contexte migratoire, de réduire la violence conjugale à un simple problème culturel (Lamboley, 2015), comme c'est souvent le cas. Pour bien comprendre l'application de cette théorie à notre objet d'étude et appréhender les nuances qui y sont associées, il est essentiel de fournir une définition claire de l'intersectionnalité et de la replacer dans son contexte évolutif, ce qui sera l'objectif de la prochaine section.

Nous continuerons notre chapitre en examinant la façon dont cette approche peut être appliquée à la recherche en psychologie, en soulignant son importance pour l'étude des phénomènes complexes liés à la violence conjugale chez les hommes immigrants. Enfin, nous aborderons spécifiquement l'application de l'approche intersectionnelle à notre recherche doctorale qui se concentre sur la violence conjugale chez les hommes sud-asiatiques dans un contexte migratoire.

Par ailleurs, dans l'objectif de développer une meilleure compréhension de la violence conjugale au sein de la population étudiée, nous envisageons d'adopter une approche complémentaire à l'approche de l'intersectionnalité ; cette approche sera basée sur la psychologie culturelle. L'ajout de cette approche nous permettra d'obtenir une compréhension plus globale du phénomène à l'étude. Dans cette optique, il est essentiel de fournir une définition précise de la psychologie culturelle. Nous décrirons ainsi les concepts théoriques de la psychologie culturelle que nous utiliserons pour analyser la violence conjugale.

Ensuite, nous expliquerons comment ces concepts seront appliqués à la communauté sud-asiatique, en nous référant aux trois notions déjà abordées dans notre premier chapitre sur le cadre empirique. Ces notions sont les suivantes :

- (1) *L'izzat* (notion d'honneur des Sud-Asiatiques).
- (2) La structure familiale.
- (3) Le collectivisme.

En les examinant dans le contexte spécifique de la communauté sud-asiatique, nous espérons mieux comprendre certains facteurs culturels et sociaux qui influencent la perpétration de la violence conjugale.

3.1 Approche intersectionnelle

3.1.1 Repères historiques

Formulée par Kimberlé Crenshaw, l'approche théorique et conceptuelle de l'intersectionnalité a été développée en réponse à l'observation de différentes formes d'injustice et à la réalité vécue des identités multiples qui se chevauchent (Esposito, 2019). En 1991, Crenshaw a mis en évidence l'expérience des femmes noires sur leur lieu de travail et la façon dont elles ont été confrontées à une double discrimination, à la fois raciale et sexiste, en raison de leurs identités multiples. Cette observation a incité Crenshaw à développer l'idée selon laquelle les formes d'oppression doivent être étudiées de manière interconnectée et intersectionnelle, plutôt que d'être abordées séparément. Cette approche s'avère donc cruciale pour appréhender les multiples systèmes d'oppression auxquels les hommes immigrés sont confrontés dans un contexte migratoire, par exemple la race, la classe, la religion, le genre, l'âge, etc. En adoptant cette approche, nous sommes en mesure d'analyser et de comprendre la complexité de la violence conjugale chez les hommes d'origine sud-asiatique en situation de migration, et ce, tout en évitant de réduire ce phénomène à une seule cause culturelle ou individuelle.

Selon Crenshaw, les théories féministes occidentales ne reconnaissaient pas l'expérience des femmes noires et se concentraient davantage sur les femmes blanches de classes sociales moyennes (Crenshaw, 1991). L'approche intersectionnelle fut donc initialement développée à partir d'un mouvement de lutte féministe qui avait comme objectif premier de dénoncer l'inégalité due au genre et à la race chez les femmes racisées. Plus spécifiquement, Crenshaw soutient que les femmes noires ne sont pas embauchées par des industries qui recrutent des femmes pour la seule raison que les femmes noires ne sont pas des femmes blanches. De même, ces femmes noires ne sont pas embauchées par des industries qui recrutent des personnes noires pour la seule

raison qu'elles ne sont pas des hommes. En d'autres termes, les femmes noires sont doublement marginalisées : elles sont exclues à la fois en raison de leur race et de leur genre. Cette situation complexe crée des obstacles supplémentaires pour les femmes noires lorsqu'elles cherchent à accéder à un emploi, et elles sont souvent laissées pour compte par les systèmes de recrutement existants qui ne prennent pas en compte cette intersectionnalité (Esposito, 2019).

Par conséquent, en tant que théorie, l'approche de l'intersectionnalité englobe une analyse qui reconnaît l'existence de divisions et explore la façon dont les individus et les groupes font face à ces divisions. Ces divisions sont souvent créées par des structures de pouvoir qui favorisent certains groupes au détriment d'autres groupes (Esposito, 2019). L'intersectionnalité met l'accent sur la résistance des individus et des groupes qui tentent de naviguer au sein de ces divisions et d'utiliser stratégiquement leurs intersections pour contester ces structures de pouvoir (Hankivsky, 2022). L'intersectionnalité permet de comprendre la façon dont les différents systèmes d'oppression et de privilèges interagissent et se superposent, et la façon dont ils affectent différemment les individus selon leur intersectionnalité de genre, de race, de classe sociale, etc. (Esposito, 2019).

L'objectif de la théorie de l'intersectionnalité est donc de décrire et d'analyser la façon dont les différentes identités qui se croisent influencent les individus, les groupes et les institutions. En d'autres termes, cette théorie cherche à comprendre la façon dont nos multiples identités, par exemple le genre, la race, la classe sociale et la sexualité interagissent pour façonner notre expérience de vie et les dynamiques sociales qui nous entourent (Collins, 2015). Cette théorie explore comment ces intersections complexes d'identités peuvent générer des formes spécifiques d'oppression ou de privilèges, et la façon dont elles influencent nos interactions avec le monde.

3.1.2 Définition de l'intersectionnalité et idées principales

La théorie de l'intersectionnalité concerne les enjeux de pouvoir, de privilèges et d'oppression tout en mettant au défi les systèmes d'analyse simplistes et en reconnaissant la complexité des inégalités (Strier, 2021). Selon Strier, un individu peut à la fois être privilégié et opprimé en raison de son origine ou de son identité.

Plus particulièrement, l'intersectionnalité réfère, par définition, à « un concept développé par le féminisme noir de la dernière vague, selon lequel les identités sociales et les oppressions liées à la sexualité, à l'ethnicité, au sexe, à la classe, à la race ou aux handicaps se recoupent, et sont indépendantes et mutuellement constitutives » (Boonzaier et van Niekerk, 2018, p. 4 [traduction libre]).

À ce sujet, l'élément central caractérisant l'approche de l'intersectionnalité réside au niveau de sa capacité à tenir compte de la relation et de l'entrecroisement qui peuvent exister entre différentes catégories d'identités sociales. L'intersectionnalité nous permet de comprendre la façon dont les différentes catégories d'identité en interaction avec des systèmes d'oppression peuvent devenir sources de vulnérabilité. Comme le mentionne Warner (2008), « Cette formulation s'oppose à la conceptualisation des identités sociales comme fonctionnant de manière indépendante et comme s'ajoutant les unes aux autres pour former l'expérience » (p. 454 [traduction libre]). Cette conceptualisation théorique de l'approche de l'intersectionnalité permet de reconnaître la complexité de différentes réalités sociales et d'éviter les théories réductionnistes.

L'approche de l'intersectionnalité se décline en plusieurs théories, notamment l'intersectionnalité structurelle, l'intersectionnalité politique et représentationnelle, ainsi que l'intersectionnalité féministe (Lamboley, 2015). L'intersectionnalité structurelle examine la façon dont diverses formes de discrimination, par exemple le sexisme, le racisme et l'homophobie se croisent et s'influencent mutuellement au sein

des structures sociales (Crenshaw, 1989). L'intersectionnalité politique et représentationnelle s'intéresse au pouvoir politique et à la représentation des groupes marginalisés, et ce, en analysant la façon dont ces aspects façonnent les expériences quotidiennes des individus (Collins et Bilge, 2016). Enfin, l'intersectionnalité féministe met en lumière les multiples oppressions subies par les femmes en raison de leur genre, de leur race, de leur classe sociale et de leur orientation sexuelle (Crenshaw, 1989).

Dans notre recherche, nous avons choisi d'utiliser le cadre théorique général de l'intersectionnalité pour étudier les effets cumulatifs de l'oppression et de la marginalisation sur notre objet d'étude. Nous considérons qu'une approche générale est mieux adaptée à la nature exploratoire de notre recherche en psychologie. En examinant la façon dont les identités multiples et les contextes sociaux complexes interagissent, nous espérons apporter une contribution significative à la compréhension des expériences vécues liées à la perpétration de la violence conjugale chez les hommes immigrants du Sud asiatique.

3.1.3 L'applicabilité de l'intersectionnalité à la recherche en psychologie

Considérant qu'il y a eu différents champs d'études et approches qui se sont intéressés et fait usage de l'intersectionnalité, et eu égard à notre objet d'étude et notre domaine, il nous apparaît pertinent de situer notre compréhension de l'intersectionnalité en adoptant une approche psychologique. C'est principalement sur les travaux de Warner (2008) que nous nous baserons pour expliquer en quoi cette théorie peut être utile à la recherche en psychologie.

Dans un premier temps, nous présenterons les principes fondamentaux de l'application de l'intersectionnalité à la recherche en psychologie. Cela nous permettra de démontrer la pertinence de cette approche pour analyser des groupes d'individus situés à l'in-

tersection de différents systèmes d'oppression et dimensions sociales. Cette perspective nous aidera ensuite à identifier la façon dont ces individus peuvent simultanément occuper des positions d'opresseurs et de subordonnés au sein des dynamiques sociales.

Dans l'article intitulé « *Best Practices Guide to Intersectional Approaches in Psychological Research* », Warner (2008) propose trois éléments centraux à prendre en compte dans l'application de l'intersectionnalité à la recherche en psychologie. Tout d'abord, il est souligné l'importance de prendre une décision concernant les intersections d'identité à utiliser. Ensuite, l'auteure souligne l'importance de faire sens des catégories maîtres (« *Master Categories* ») versus les catégories émergentes (« *Emergent Categories* »). Enfin, Warner accorde de l'importance à définir les identités sociales non pas comme une entité statique, mais comme un processus social structurel. Dans les lignes qui suivent, nous nous attarderons à expliquer en détail chacun de ces éléments, et nous les mettrons en lien avec notre sujet de recherche.

3.1.3.1 Le choix des intersections d'identité

L'utilisation d'une perspective intersectorielle dans le domaine de la recherche en psychologie permet de tenir compte de la complexité des différents enjeux sociaux et de leurs effets sur leur interaction avec les composantes identitaires d'une personne. Comme le mentionne Warner (2008, p. 454), « l'intersectionnalité est un concept selon lequel les identités sociales telles que la race, le sexe et la classe sociale interagissent pour former des significations et des expériences qualitativement différentes » [traduction libre]. Cela signifie que l'intersectionnalité reconnaît que les catégories d'identités sociales ne fonctionnent pas isolément, mais interagissent les unes avec les autres pour influencer les expériences et les significations vécues par les individus.

En effet, l'un des points à considérer lorsque l'on utilise l'intersectionnalité, c'est le choix des différentes composantes d'identités qui sera effectué par le chercheur. Warner met en évidence le fait qu'en tant que chercheurs, l'on doit reconnaître que chaque individu est façonné par de multiples aspects de son identité, par exemple le genre, la race, la classe sociale, l'orientation sexuelle, l'âge, etc. Cependant, il peut être impossible ou peu pratique d'examiner toutes ces composantes dans une seule étude. L'auteure souligne en ce sens l'importance de prendre des décisions éclairées quant aux composantes identitaires que nous choisissons d'examiner lors de l'utilisation de l'approche intersectionnelle, ainsi que de réfléchir à celles que nous sélectionnons et aux raisons qui motivent ces choix : « En situation de recherche, bien que les chercheurs n'aient pas besoin d'examiner toutes les identités sociales, nous devons être conscients de celles que nous choisissons et pourquoi » (Stewart et McDermott, 2004, p. 524 [traduction libre]).

Par conséquent, il est essentiel de réfléchir attentivement sur les composantes identitaires apparaissant pertinentes pour notre recherche spécifique. Cela peut dépendre des objectifs de l'étude, du contexte dans lequel se déroule la recherche et des questions de recherche que nous souhaitons explorer. En effectuant des choix conscients et réfléchis, nous pouvons garantir que notre analyse intersectionnelle est pertinente et significative. Selon l'auteure, l'on doit éviter de procéder à des généralisations ou d'universaliser les expériences des individus en se concentrant plutôt sur les dynamiques interconnectées entre les différentes composantes identitaires choisies.

L'auteure propose un certain nombre de questions à se poser pour soutenir ce processus de réflexion : « Ai-je réfléchi à la raison pour laquelle un élément a été inclus et pas un autre ? Quelle est la logique sous-jacente de ces choix ? Et comment ces (une, deux ou trois) identités expliquent-elles ensemble quelque chose que chaque identité seule n'explique pas ? » (Warner, 2008, p. 456 [traduction libre]).

Le premier élément de réflexion nous conduit à nous attarder au choix de notre population d'étude. Autrement dit, quelles sont les identités que l'on inclura lorsque l'on abordera la perpétration de la violence conjugale chez la population masculine immigrante de l'Asie du Sud. Ce choix des identités est effectué à la lumière du concept développé par Purdie-Vaughns et Eibach (2008 [trouvé dans Warner, 2008, p. 456]) sur « l'invisibilité intersectionnelle ». Ce concept jette un éclairage sur les limites d'étudier chaque catégorie identitaire de façon cloisonnée et indépendante des autres. Ce concept révèle comment, à l'intérieur d'une même catégorie d'identité, par exemple celle d'être un « homme », certains individus peuvent pourtant être invisibles. Cela est le cas parce que les catégories identitaires sont souvent marquées par une dimension de prototype normatif lié aux normes sociales dominantes. Par exemple, lorsque l'on aborde la catégorie « homme », celle-ci réfère souvent, dans les pays occidentaux, au prototype d'un « homme non immigrant blanc hétérosexuel ». Ainsi, un « homme immigrant » n'est certes pas représentatif de ce prototype social. Or, chaque catégorie d'identité comporte un prototype social associé, lequel est par le fait même lié à un ensemble de privilèges et de facteurs d'oppression. En se référant aux travaux de Collins (1990) sur les « matrices d'identité », Warner met de l'avant l'interaction des identités sociales avec le statut et les relations de pouvoir à l'intérieur d'un contexte social donné. Telle qu'abordée par Patricia Hill Collins, la notion de « matrice d'identité » fait référence à un cadre conceptuel qui englobe les multiples dimensions d'identité et d'expérience d'une personne, en particulier les femmes noires (Collins, 1990). Collins explore la manière dont les femmes noires font face aux multiples formes d'oppression et de marginalisation, tout en mettant en évidence leur résistance, leur résilience et leur capacité à forger des identités complexes et interconnectées (Collins, 1990).

Selon Collins, la matrice d'identité va au-delà d'une simple identité unique. Au lieu de cela, l'auteure propose une approche holistique qui prend en compte l'intersectionnalité, c'est-à-dire la manière dont différentes dimensions de l'identité (comme la race, le

genre, la classe sociale, la sexualité, etc.) se chevauchent et interagissent pour former une expérience personnelle unique.

En s'appuyant sur cette notion, Warner (2008) indique qu'un individu peut se trouver dans une position d'opresseur ou d'opprimé, et ce, en fonction du contexte social dans lequel il évolue. Par exemple, dans le cadre de notre étude, la catégorie identitaire « statut d'immigration » peut positionner l'homme immigrant (notre population cible) à la fois comme opresseur et comme opprimé. Plus spécifiquement, les hommes immigrants, par leur statut social, économique et/ou migratoire, leur couleur de peau ou encore leur orientation sexuelle peuvent avoir accès à moins de privilèges et détenir un pouvoir social moindre. Si nous examinons leur vécu à partir du point de comparaison avec le prototype de l'identité « homme », leur situation risque de subir une « invisibilité intersectionnelle ».

Dans cette perspective, leur comportement violent sera donc vraisemblablement et principalement compris sous un angle oppressif et de rapport de domination envers leur conjointe. Bien que cela peut effectivement être le cas, cela occulte aussi les autres facteurs ayant pu conduire à la violence, par exemple la déqualification professionnelle, la difficulté à remplir le rôle de pourvoyeur, le statut migratoire précaire, etc., ces facteurs étant tous associés à l'immigration. Nous pouvons donc comprendre une possible expérience d'oppression chez les hommes malgré leur position de pouvoir (oppressant) dans un contexte de vie conjugale. Cela renvoie à l'idée exprimée par Warner (2008, p. 455), à savoir :

Pour une analyse approfondie des aspects liés à l'identité, il est essentiel de saisir les identités au sein de leur cadre culturel, historique et d'autres structures sociales. Cette approche permet de définir la meilleure méthodologie pour enquêter de manière productive sur la manière dont l'information est élaborée, les prévisions sont faites et les expériences sont déterminées [traduction libre].

C'est donc en tenant compte des questions proposées par Warner (2008) et du risque « d'invisibilité intersectionnelle » que nous avons choisi de prendre en compte les catégories d'identité suivantes : « homme », « statut d'immigration », « couleur de peau », « emplacement », « niveau d'éducation » et « statut socio-économique ». Il est aussi essentiel de préciser le groupe de comparaison ou le groupe social normatif correspondant à la catégorie identitaire choisie (Warner, 2008). Dans le cadre de notre population à l'étude, c'est-à-dire les hommes immigrants, il faut reconnaître que le point de comparaison concerne les « hommes non immigrants de couleur blanche de classe moyenne », lesquels représentent, par définition, le groupe dominant au niveau social.

3.1.3.2 Catégories maîtres et catégories émergentes

Le deuxième élément que propose Warner (2008) se situe au niveau d'une réflexion quant à certaines catégories d'identités. À ce propos, l'auteure fait la distinction entre les « catégories maîtres » et les « catégories émergentes », soulignant l'importance de se concentrer sur ces éléments dans le cadre d'une recherche adoptant une approche intersectionnelle. Les « catégories maîtres » sont des catégories qui sont macro et générales. Par exemple, les dimensions de l'identité comme le genre, la race ou la classe sociale sont considérées comme étant des « catégories maîtres » étant donné qu'elles représentent des catégories très larges de représentations sociales. Warner (2008) précise que l'on peut adopter une approche dans laquelle on regarde ces catégories maîtres de façon isolée. Par conséquent, l'on peut examiner la catégorie « genre » et élaborer sur les rapports de « genre » en analysant par exemple les liens entre les hommes et les femmes sud-asiatiques.

Bien que cette approche nous informe sur les rapports sociaux dominants, Warner (2008) affirme que cette analyse est limitée étant donné qu'elle ne tient pas compte de la façon dont les dimensions d'identité (toutes des catégories maîtresses) interagissent

les unes avec les autres. Par exemple, étudier isolément le genre permet d'examiner des questions spécifiques liées au genre, mais peut omettre les interactions complexes entre différentes dimensions d'identité, par exemple l'interaction entre le genre et la classe sociale. À cet effet, en analysant la situation de nos participants de recherche uniquement du point de vue d'une ou de plusieurs « catégories maîtres » (« *Master Categories* »), par exemple leur genre, leur classe sociale ou leur statut migratoire sans les mettre en relation, nous risquons d'obtenir une analyse générale, partielle, moins détaillée et moins complexe de leur réalité.

Pour sa part, une « catégorie émergente » réfère à des thèmes ou des idées qui émergent naturellement à partir des données elles-mêmes au cours de leur analyse. Ces catégories ne sont pas prédéterminées, mais elles sont plutôt découvertes durant le processus d'examen des données. En revanche, les « catégories émergentes » réfèrent à des caractéristiques ou des propriétés qui apparaissent lorsque plusieurs dimensions d'identité sont examinées simultanément.

Ainsi, selon Warner, dans la recherche intersectionnelle en psychologie, l'on assiste à une hausse de l'intérêt et de l'utilisation des « catégories émergentes » (« *Emergent Categories* »), c'est-à-dire cette idée que pour bien comprendre le vécu d'une personne, il faut prendre en considération différentes catégories identitaires dans lesquelles cette personne se situe, et il faut les croiser ensemble.

Dans notre approche analytique, nous avons opté pour une analyse basée sur les « catégories émergentes » (« *Emergent Categories* »). Ce choix méthodologique vise à fournir une vue d'ensemble nuancée et intégrée des vécus et perceptions des participants à travers les multiples dimensions de leur identité.

3.1.3.3 L'étude des catégories identitaires comme un processus social et structurel

Le troisième élément sur lequel nous nous pencherons relativement à l'importance de l'utilisation de l'intersectionnalité dans la recherche en psychologie, c'est la proposition selon laquelle il faut conceptualiser les catégories d'identités sociales comme un processus social structurel (Warner, 2008). Ce point complète l'élément portant sur le choix des intersections des catégories d'identités que nous avons élaboré en premier lieu. En comprenant le concept d'identité comme faisant partie d'un contexte structurel social, Warner (2008) propose que les catégories d'identités interagissent les unes avec les autres, ce qui permet d'établir des points de connexion dans l'expérience des individus. À cet effet, l'auteure affirme qu'en conceptualisant les catégories d'identités à travers des instances institutionnelles et d'autres structures sociales, il y a alors possibilité d'attribuer un caractère qui fluctue et se modifie en fonction du contexte. Cela permettrait d'identifier des schémas récurrents dans l'expérience des individus. Par exemple, pour notre population d'étude, comprendre la catégorie d'identité « homme immigrant » comme étant façonnée par le contexte social implique que la catégorie « homme » devient moins fixe et varie en fonction du statut migratoire. Selon les explications de Warner, cela nous permettrait de saisir comment les expériences de ces hommes sont influencées par des facteurs sociaux et économiques associés à leur statut migratoire.

Warner avance un deuxième argument pour justifier l'importance de considérer le concept d'identité comme faisant partie d'une structure sociale. Ce deuxième élément repose sur la prémisse selon laquelle les différentes catégories d'identités peuvent s'influencer mutuellement. Prenons l'exemple de la perpétration de la violence conjugale au sein de la population sud-asiatique. En examinant les catégories d'identités comme « homme » et « immigrant », nous serions en mesure de comprendre comment le statut d'immigration peut influencer l'expérience de la violence conjugale en fonction du

genre. Ainsi, en se concentrant sur les interactions entre les différentes dimensions de l'identité, il devient alors possible de saisir les dynamiques complexes qui peuvent exister. Dans le contexte de la violence conjugale, cette approche nous offre la possibilité d'examiner comment le statut d'immigration peut s'entrelacer avec la construction sociale du genre, influençant ainsi les expériences individuelles des personnes concernées. Cette approche permet aussi d'explorer les interactions potentielles avec des institutions plus formelles de la société, en particulier celles liées au système légal. Lorsque l'on aborde le phénomène de la violence conjugale, nous ne pouvons négliger les rapports de nos participants avec le système légal.

En résumé, en prenant en considération les interactions entre diverses catégories identitaires et en les situant dans un contexte social structurel, nous parvenons à comprendre comment les différentes catégories d'identités (comme le genre, la classe sociale et le statut migratoire) peuvent interagir dans un processus dynamique. Ce processus se déroule à l'intérieur d'un contexte social structurel influencé par des relations de pouvoir. Warner illustre cette dynamique en affirmant que « la race, la classe et le sexe ne sont pas des catégories ou des rôles statiques et stables ; ce sont plutôt des propriétés émergentes qui apparaissent et disparaissent de différentes manières dans les interactions sociales » (Warner, 2008p. 460 [traduction libre]).

En tenant compte de ce qui précède, l'approche de l'intersectionnalité en recherche nous permet de comprendre comment certaines catégories d'identités sociales sont construites, comment elles s'interinfluencent et comment elles entrent en relation avec un contexte de vie plus large qui englobe divers facteurs institutionnels, politiques et sociétaux.

L'application de l'approche intersectionnelle à notre domaine d'étude présente des avantages significatifs. En conceptualisant les catégories identitaires comme « homme » ou « immigrant » de manière interconnectée et en considérant ces liens

comme un processus dynamique influencé par les interactions sociales de l'individu, nous reconnaissons la diversité des « homme » et « immigrant » comme étant des processus sociaux, en mettant l'accent non seulement sur ce que l'individu est, mais aussi sur ce qu'il fait et ce qu'il endure (Cole, 2010). Dans un contexte migratoire où les hommes peuvent être vulnérables en raison de la différence de contexte de vie et des différences culturelles par rapport à leur pays d'origine, cette approche nous permet de comprendre les multiples influences qui façonnent leurs expériences. En considérant les aspects sociaux, culturels et politiques, nous sommes en mesure d'appréhender la complexité de leur vécu et de leurs interactions au sein de la société d'accueil.

3.2 Apport de l'approche de l'intersectionnalité à notre objet d'étude

L'application de l'approche intersectionnelle à l'analyse de la violence conjugale du point de vue des hommes d'origine sud-asiatique nous permet de prendre en compte les multiples catégories d'identités et leur entrelacement. En prenant en considération des dimensions comme le genre, la race, la classe sociale, l'ethnicité, le statut migratoire et le contexte géographique de ces individus, nous reconnaissons dès le départ la complexité multifactorielle du phénomène de la violence conjugale.

Il est important de clarifier que cette analyse ne vise pas à diminuer la responsabilité des hommes dans la perpétration de violences à l'égard de leurs partenaires. Au contraire, cette analyse cherche à offrir une compréhension globale des intersections identitaires et de leur interaction avec les facteurs relationnels, sociaux, culturels et politiques. Cette approche holistique permet d'appréhender la dynamique et la diversité des expériences des hommes sud-asiatiques dans des situations de violence conjugale, tout en mettant en lumière les facteurs sociaux, culturels et politiques contribuant à ces comportements, sans diminuer la responsabilité individuelle.

Considérant ce qui précède, l'application de l'intersectionnalité à notre objet d'étude permet donc une analyse socioculturelle de la violence conjugale s'avérant plus complexe et diversifiée ; elle permet par le fait même une meilleure compréhension des différences culturelles dans l'expérience de la violence conjugale chez une population diversifiée.

Comme l'affirment Rees et Pease (2008), le sujet est peu abordé par la littérature : « Il n'existe que peu d'exemples des implications d'une analyse intersectionnelle pour le travail avec les hommes marginalisés qui sont violents envers leurs partenaires » (p. 42 [traduction libre]). Une analyse intersectionnelle permet d'aller au-delà d'une vision simpliste et catégorique des positions de privilège et de subordination ; elle nous permet de comprendre comment ces hommes immigrants de l'Asie du Sud peuvent exercer un contrôle à l'intérieur de la sphère familiale et conjugale, mais en même temps être placés dans une position plus vulnérable et opprimée dans les sphères de leur vie sociale et de leur vie professionnelle (Rees et Pease, 2008).

Ces auteurs offrent une analyse de la façon dont les catégories d'identité du « statut migratoire » en croisement avec les catégories d'identité de genre et de classe sociale nous permettent de comprendre comment ces individus peuvent être à la fois dans une position d'opresseurs et d'opprimés :

Les hommes sont souvent à la fois puissants et impuissants (Augusta-Scott, 2001, p. 40). Alors qu'ils ont le pouvoir et le contrôle dans leur relation avec les femmes, ces hommes font simultanément l'expérience de l'impuissance par rapport aux hommes qui sont blancs et qui ont un statut socio-économique plus élevé (Pease et Rees, 2008, p. 42 [traduction libre]).

Un autre élément qui justifie notre intérêt face à l'applicabilité de l'intersectionnalité à notre objet d'étude se situe au niveau d'une clarification des enjeux culturels autour du phénomène de la violence conjugale. Autrement dit, une analyse intersectionnelle nous permettrait de nuancer certaines conceptions culturelles liées au genre, par exemple les

concepts de patriarcat et de masculinité. Comme le soulignent Pease et Rees (2008), « S'il est clair que tous les hommes qui recourent à la violence exercent une forme de contrôle patriarcal, les relations des hommes avec le patriarcat diffèrent de manière structurée en fonction de leur situation sociale » (p. 42 [traduction libre]). Cela souligne l'importance de tenir compte d'une multitude de strates lorsque l'on travaille sur les enjeux liés à la violence conjugale, d'où l'importance de situer nos participants à l'intérieur de la sphère sociale dans laquelle l'étude est menée.

Développée par Pheterson (1989, p. 147), la notion de « domination internalisée » mérite d'être soulignée. En tant qu'individus, l'on est généralement capables d'identifier facilement les expériences d'oppression, de racisme ou de discrimination que l'on peut vivre. Cependant, il est beaucoup plus difficile de reconnaître comment nos propres pensées et actions peuvent devenir oppressives à l'égard d'autrui. Pheterson (1989) propose ce concept pour expliquer la difficulté que l'on peut rencontrer en tant qu'individus à comprendre la façon dont nos actions et nos pensées peuvent générer de l'oppression pour les autres.

Ce concept de « domination internalisée » fait référence à la manière dont les normes sociétales génèrent des stéréotypes et des préjugés à l'égard de différents groupes d'individus. Lorsque l'on adhère à ces idées dominantes, ces stéréotypes et préjugés envers autrui deviennent intériorisés, acceptés et peuvent façonner notre système de valeurs, ces stéréotypes et préjugés devenant ainsi en partie invisibles pour nous (Pheterson, 1989). En effet, le concept de « domination internalisée » renvoie aux pensées et comportements oppressifs que les personnes appartenant à des groupes dominants peuvent démontrer, sans pouvoir identifier ce qui est oppressant. Par conséquent, ces individus ne sont pas en mesure de reconnaître cela comme une source d'oppression. La difficulté de percevoir nos propres comportements oppressifs est renforcée par le fait que chaque individu se trouve à l'intersection de privilèges et d'oppressions ; il est donc particulièrement ardu pour une personne de prendre

conscience de ce qui peut être opprimant en elle étant donné que l'on est tous influencés par ce carrefour complexe de privilèges et d'oppressions. L'auteur suggère ainsi qu'une analyse intersectorielle permet de mettre en lumière les dynamiques complexes de pouvoir et de domination qui opèrent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de nous-mêmes.

Dans le contexte de l'étude sur la violence conjugale des hommes sud-asiatiques à l'égard des femmes, il est important de comprendre la façon dont les hommes peuvent intérioriser des pratiques oppressives à leur égard sans en prendre conscience. Ce processus d'intériorisation est influencé par plusieurs facteurs, par exemple les valeurs, les préjugés et les constructions de la masculinité qui prévalent dans une société patriarcale. En grandissant, les hommes sud-asiatiques peuvent être exposés à des normes sociales qui renforcent des comportements oppressifs à l'égard des femmes. Ces comportements sont souvent considérés comme étant normatifs et acceptables, ce qui rend difficile pour les hommes de reconnaître qu'ils sont oppressifs. En outre, les hommes peuvent eux-mêmes se retrouver dans des situations où ils subissent des oppressions, ce qui complique davantage leur capacité à identifier leurs propres comportements oppressifs à l'égard des femmes.

Prenons l'exemple d'un homme sud-asiatique immigré qui, ayant été parrainé par son épouse, se retrouve en situation de désavantage socio-économique. Dans cette situation, un homme peut éprouver des difficultés à se dénicher un emploi correspondant à ses qualifications professionnelles, ce qui ajoute une couche d'oppression à son vécu. Cette expérience d'oppression peut rendre encore plus complexe, pour lui, d'identifier les comportements oppressifs qu'il pourrait reproduire à l'égard des femmes étant donné qu'il se situe à l'intersection de différentes formes d'oppression.

Il est donc crucial de prendre en compte ces dynamiques complexes lorsque l'on mène une étude sur la violence conjugale chez les hommes sud-asiatiques. Cela nécessite une

analyse intersectorielle qui tient compte des multiples dimensions de l'identité, par exemple le genre, la classe sociale, l'ethnicité et le statut migratoire.

3.3 La psychologie culturelle

3.3.1 Définition choisie pour la psychologie culturelle

En psychologie, la culture a émergé avec la reconnaissance croissante de l'influence significative de l'environnement culturel sur les processus cognitifs, émotionnels et comportementaux des individus (Bhugra, 2021). Comprendre la culture en psychologie va bien au-delà de l'analyse des caractéristiques individuelles, en reconnaissant l'importance des normes, des valeurs, des croyances et des pratiques partagées au sein d'un groupe donné. En examinant les aspects culturels de la psychologie, l'on cherche à comprendre la façon dont la culture façonne les perceptions du monde, les schémas de pensée et les réponses aux défis de la vie quotidienne. Cette exploration permet d'éviter les biais ethnocentriques et d'améliorer la validité et la pertinence des théories psychologiques et des interventions pour des populations diverses. Ainsi, l'exploration de la culture en psychologie offre un cadre essentiel pour appréhender la complexité de la nature humaine dans toute sa diversité (Rinfret-Raynor et al., 2013).

Afin de saisir le concept de psychologie culturelle, il est d'abord essentiel d'appréhender la notion de culture. Dans ce dessein, nous nous pencherons sur la définition proposée par Heine (2020) dans la littérature. Cette approche nous permettra de guider notre réflexion en posant les deux questions suivantes :

- Comment la culture influence-t-elle notre manière de penser ?
- Pourquoi est-il important de saisir les différences culturelles ?

Dans les prochains paragraphes, nous tenterons de répondre à ces interrogations, ce qui nous permettra d'acquérir une meilleure compréhension de la psychologie culturelle et de son application à la compréhension de la violence conjugale au sein de la population de l'Asie du Sud.

La littérature existante met en évidence la diversité des disciplines d'étude de la culture et de ses définitions. Pour notre part, nous nous appuyons sur le domaine de la psychologie culturelle, et plus particulièrement sur les travaux de Heine (2020) qui convergent avec ceux de différents auteurs dans le domaine. Selon cet auteur, la culture réfère à un ensemble d'informations acquises par le biais de l'apprentissage social, lequel ensemble influe sur le comportement des individus. Ces informations comprennent des éléments comme les croyances, les valeurs, les normes, les pratiques, les symboles et les connaissances partagés par les membres d'un groupe culturel donné. Ces informations sont transmises de génération en génération, et elles influencent le comportement individuel (Heine, 2020, p. 5 [voir aussi Richerson et Boyd, 2005]).

Certes, la « culture » n'est pas une entité stable : elle est dynamique et elle est sujette à changer au fil du temps. Les pratiques, les valeurs et les croyances culturelles évoluent en réponse aux transformations sociales, aux interactions avec d'autres cultures, ainsi qu'aux influences externes (Heine, 2020). Toute culture inclut donc des chevauchements et des influences mutuelles avec d'autres cultures. En outre, il existe une variabilité individuelle au sein d'un groupe culturel donné. Chaque individu vit ses propres expériences et perspectives, et ce, même au sein d'une culture partagée. Les différences individuelles peuvent être influencées par des facteurs comme l'âge, le genre, le statut social, les expériences personnelles, etc. (Bhugra, 2021). Toute analyse de l'influence de la « culture » sur les comportements doit donc tenir compte du fait que toute culture regroupe un large éventail d'individus différents partageant un contexte similaire, exposés à des messages culturels similaires, quoique de différentes façons (Heine, 2020).

La culture joue ainsi un rôle essentiel dans le développement de l'esprit humain étant donné qu'elle influe sur nos valeurs, nos croyances et les normes qui régissent notre vie quotidienne. La culture définit ce que nous considérons comme étant juste ou injuste, acceptable ou inacceptable, normal ou pathologique (Kirmayer et Ryder, 2016). La culture exerce ainsi une influence démontrée sur les relations et les comportements humains.

Étroitement liée à l'anthropologie et d'autres disciplines, la psychologie culturelle offre un champ de recherche diversifié. Notre intérêt se porte particulièrement sur les normes, les structures sociales et le collectivisme au sein de cette sphère expansive, ce qui nous permet d'explorer en profondeur les dynamiques complexes qui façonnent les expériences humaines dans des contextes culturels variés. En plongeant dans l'étude des normes, nous cherchons à comprendre les principes sous-jacents guidant les comportements acceptables dans des groupes culturels spécifiques. L'analyse des organisations sociales procure une perspective sur l'insertion des individus dans des structures plus larges, influençant leurs identités et rôles sociaux. L'exploration du collectivisme met en lumière la valeur accordée à l'interdépendance et à la coopération au sein des cultures, éclairant les variations cruciales dans la conception du soi et des relations interpersonnelles (Bhugra, 2021). Ce choix thématique souligne notre intention d'approfondir la compréhension des interconnexions entre la psychologie individuelle et les contextes culturels élargis.

Dans le domaine de la psychologie culturelle, différentes notions sont explorées pour mieux saisir l'influence de la culture sur le comportement humain. Pour notre recherche doctorale, nous avons identifié deux notions clés en lien avec nos objectifs : les normes culturelles et le concept de collectivisme. L'examen approfondi de ces notions contribuera à une meilleure compréhension des spécificités de la culture sud-asiatique. En analysant ces notions de façon approfondie, nous pourrions étudier les modèles de

pensée, les valeurs et les comportements associés à la violence conjugale chez les hommes sud-asiatiques, et ce, en mettant l'accent sur les influences collectives et les croyances partagées au sein de la société sud-asiatique.

Dans les paragraphes qui suivent, nous présenterons une description détaillée de chaque notion, et nous expliquerons leur signification dans le contexte des communautés du Sud asiatique.

3.3.2 Représentations culturelles et normes culturelles

Les normes culturelles réfèrent aux valeurs, aux croyances et aux comportements partagés au sein d'une culture spécifique. Les normes culturelles jouent un rôle crucial dans la façon dont les individus se comportent et interagissent au sein de leur groupe culturel (Gelfand et al., 2011). Les normes culturelles établissent des attentes et des prescriptions quant aux comportements, aux valeurs et aux interactions sociales (Fernandez-Borrero et al., 2016).

Les normes culturelles varient d'une société à l'autre et peuvent influencer divers aspects de la vie quotidienne, par exemple la communication, les attitudes à l'égard de l'autorité, les normes de genre, les attentes en matière de comportement (Gelfand et al., 2011). Les normes culturelles peuvent être explicites (formellement énoncées) ou implicites (sous-entendues et non formulées) (Gelfand et al., 2011). Lorsque les normes implicites sont transgressées, cela peut entraîner une réaction de prise de conscience partagée au sein du groupe. En d'autres termes, lorsque les règles non explicitement définies qui guident le comportement sont violées, cela peut provoquer une réaction commune au sein du groupe, les membres du groupe devenant conscient de cette transgression et de ses implications.

Dans le contexte sud-asiatique, les normes culturelles comprennent un ensemble complexe de croyances religieuses, de traditions artistiques, de pratiques sociales spécifiques et de symboles culturels importants (George et al., 2022). Ces éléments jouent un rôle crucial dans la définition de ce qui est considéré comme étant acceptable au sein du groupe d'appartenance (Guimond, 2010, chapitre 1). Mais les normes culturelles vont aussi au-delà de la simple définition de ce qui est considéré comme étant acceptable ou inacceptable : elles englobent un système complexe de valeurs, de comportements attendus et de significations symboliques qui influencent les interactions sociales et façonnent l'identité culturelle des individus au sein de la communauté sud-asiatique (George et al., 2022).

Nous avons décidé de nous concentrer sur une norme culturelle particulière qui englobe à la fois les valeurs morales de l'individu et les questions de genre. Cette norme culturelle est l'*izzat*.

L' « izzat » (honneur)

Un autre élément central à la culture des populations sud-asiatiques réside au niveau de ce qu'on peut qualifier d' « honneur ». Le terme « honneur » peut ici être traduit par le terme « *izzat* » : mais étant donné son utilisation parfois indifférenciée dans des situations de crimes (par exemple en parlant de « crimes d'honneur »), la notion d'honneur ne rend toutefois pas entièrement justice à la notion d'*izzat* telle que perçue par les Sud-Asiatiques, et dans le contexte du sujet de notre thèse, il ne faut donc pas confondre le sens que les deux termes peuvent respectivement porter en les utilisant.

En référence à l'ensemble de la littérature portant sur le sujet, et aussi en référence à notre propre bagage culturel, nous soutenons la définition suivante du concept d'*izzat* chez la communauté sud-asiatique :

Il s'agit d'une force ou d'un phénomène qui confèrent un statut aux individus et à leur famille, ce qui, à son tour, contribue à maintenir la bonne réputation d'une famille au sein de la communauté sud-asiatique concernée. Le statut peut être établi par une conduite approuvée, et gagnée par des actes que la communauté considère comme étant notoires (Soni, 2013, p. 245).

L'étude de Soni (2013) révèle comment l'*izzat* forme le répertoire comportemental dans lequel puisent maints Sud-Asiatiques. En étudiant la question, l'auteure met en évidence le rôle de la conformité aux comportements sociaux pour préserver l'*izzat*. La littérature révèle également que les notions d'*izzat* et de « *sharam* » s'appliquent autant aux hommes qu'aux femmes. « *Sharam* » est un terme persan souvent traduit en anglais par « *shame* » (honte) ou « *embarrassment* » (embarras), mais le terme revêt une signification plus profonde et émotionnelle dans les sociétés sud-asiatiques. Ledit terme est associé à des valeurs de modestie, d'honneur et de respect, et il peut être lié à des valeurs personnelles et sociales. Par ailleurs, la notion de « *sharam* » peut impliquer la crainte du jugement ou de la désapprobation d'autrui, surtout en ce qui concerne les normes morales et éthiques. Ces comportements sont conformes aux normes culturelles, et ils diffèrent selon le sexe des individus pour maintenir l'*izzat*. À cet égard, les hommes doivent présenter une image sociale de courage et d'indépendance, alors que les femmes doivent se comporter avec modestie, tout en se mettant à l'écart du monde masculin. Cette distinction renforce la hiérarchie des relations au sein de la famille en lien avec le maintien de l'*izzat* familial (Gilbert et Sanghera, 2004).

Mais comment le concept d'*izzat* se manifeste-t-il dans un contexte de violence conjugale ? C'est à ce niveau que réside notre intérêt face au phénomène de l'*izzat*. Ce qui est primordial dans la compréhension que nous offre le concept d'*izzat* en lien avec la violence conjugale se situe au niveau des comportements tantôt acceptables, tantôt non acceptables. En fait, comme nous l'avons relevé dans la section précédente, certains comportements chez les individus de la communauté sud-asiatique seraient dictés en fonction d'un maintien de l'*izzat*. Un individu allant à l'encontre du comportement prescrit risquerait de porter *sharam* (honte) à la famille. Dans un contexte de violence

conjugale, un exemple de comportement acceptable et attendu pour le maintien de l'*izzat* serait de prioriser une résolution intrafamiliale. Autrement dit, pour maintenir l'*izzat* de la famille au sein de la communauté, il est attendu qu'une femme vivant dans un contexte de violence conjugale règle le conflit en privé avec les membres de la famille de son conjoint. Pour la conjointe, le fait d'en parler avec ses propres parents ou d'autres membres de sa famille proche serait considéré comme un geste plongeant la famille du conjoint dans la *sharam*. Nous comprenons donc que l'*izzat* de la famille a un impact considérable sur les comportements de recherche d'aide qui seront priorisés par une femme de la communauté sud-asiatique, victime de violence conjugale.

Collectivisme

Les recherches antérieures ayant porté sur la population sud-asiatique soulignent le caractère collectiviste et l'importance des enfants pour le mode de fonctionnement familial. Les sociétés collectivistes se caractérisent par une interdépendance entre les individus. Plus spécifiquement, le collectivisme est défini comme « une dimension culturelle où les intérêts du groupe priment sur ceux de l'individu » (Hofstede, 2001). Plusieurs chercheurs soulignent d'ailleurs l'influence directe de l'interdépendance prônée dans les sociétés collectivistes sur la façon dont les individus représentent leur *soi*. Cette représentation du soi (« *self* ») influe à son tour sur les divers aspects de la cognition, des émotions et de la motivation chez les individus (Markus et Kitayama, 1991). Par exemple, certaines études (Soni, 2013 ; Thandi et Lloyd, 2011 ; George et Rashidi, 2014) démontrent que les individus nourrissant une représentation de soi basée sur l'interdépendance auraient tendance à agir en fonction des attentes anticipées chez les autres et les normes sociales au détriment de leurs propres souhaits. Par conséquent, lorsqu'un individu dévie des normes imposées, il peut faire face à des conséquences sociales négatives, par exemple la honte ou le fait de « perdre la face » (Soni, 2013).

Appliqué à la problématique de la violence conjugale, le caractère collectiviste permet de mieux protéger les victimes, mais il peut aussi les mettre plus à risque étant donné le caractère privé de la résolution des conflits au sein des familles. Conformément à ce qui précède, la dénonciation de la violence conjugale peut donc être considérée comme une déviation à la norme, cette norme voulant que les difficultés conjugales soient résolues à l'intérieur du domicile familial, entre les membres de la famille. Nous pouvons ainsi comprendre qu'une femme d'une telle communauté vivant de la violence conjugale peut se retrouver devant la déchirante décision de prioriser ses besoins personnels au détriment de ceux de sa famille et de la communauté à laquelle elle appartient, et ainsi de devoir subir les conséquences sociales négatives qui en découlent.

Selon Abraham (2000), pour une femme victime de violence conjugale au sein de la communauté sud-asiatique, ses propres besoins et objectifs personnels peuvent influencer les solutions qu'elle envisage, parfois au détriment des attentes et des valeurs collectives. L'auteur souligne que favoriser une discussion ouverte sur la violence conjugale peut aider à réexaminer les constructions sociales et les croyances patriarcales souvent présentes dans les pratiques collectives de cette communauté. Cette remise en question peut, à son tour, menacer la solidarité morale et la cohésion communautaire en exposant des aspects de la vie familiale qui sont généralement gardés privés pour préserver l'harmonie sociale.

Structure familiale

L'importance accordée aux besoins familiaux et communautaires lors de la résolution de conflits nous conduit à élaborer sur la conception de la structure familiale, notamment les questions de mariage, d'unité familiale et d'harmonie familiale chez la communauté sud-asiatique :

[...] parmi les Sud-Asiatiques, le mariage est une alliance entre deux familles. La présomption est qu'une telle alliance permet une plus grande sécurité et stabilité à long

terme pour les familles, parce qu'une partie des choix d'un conjoint implique divers critères rationnels évalués par les familles, tels que la valeur économique, le statut social, l'éducation, l'apparence et le milieu familial, plutôt que le critère émotionnel de l'amour entre deux individus (Abraham, 2000, p. 12).

Ce passage nous permet de comprendre que l'essence du mariage chez la communauté sud-asiatique ne repose pas sur l'amour romantique alliant deux individus, mais qu'il s'agit plutôt d'un accouplement ou d'alliances familiales. L'épouse choisie devrait être à la hauteur des attentes de tous les membres de la famille, ou tout au moins, elle doit obtenir l'accord des personnes significatives de la famille du futur marié. Cela implique donc que les deux familles doivent présenter ou avoir développé une bonne entente afin que le couple puisse s'entendre et vivre une union idéale. Cette conception du mariage accorde un statut particulier à l'épouse étant donné qu'aux yeux de la communauté, cette dernière sera dorénavant considérée comme une personne représentant l'ensemble des valeurs familiales. En outre, l'ensemble des écrits précise la naissance d'un enfant comme étant un facteur déterminant dans la « sécurité » du mariage pour la femme (Thandi et Lloyd, 2011). Autrement dit, c'est seulement à la suite de la naissance d'un enfant que se consolide la place de la femme au sein de la famille de son époux.

Il est important de noter que dans la grande majorité des cas, le mariage s'enracine dans une vie familiale élargie. Essentiellement, l'épouse vivra dans une même maison avec les parents de son époux. Cette façon de faire amplifiera la vision familiale du couple au sein de ces communautés.

Dans un contexte d'immigration, ces normes, statuts et responsabilités liés au mariage, à l'enfantement et aux familles élargies sont perturbés de façon importante. Notamment, il est possible que la famille élargie ne soit pas immigrée, faisant en sorte que le couple vit seul. Cela évoque alors une transformation de l'influence de la famille élargie dans la vie du couple. Pour certains, cette influence diminue, alors que pour d'autres, elle demeure centrale en dépit de la distance. Cependant, d'autres stressés

entrent en jeu dans la vie du couple, et agissent en l'absence du soutien de la famille élargie. Ces stressseurs peuvent être liés aux enjeux de l'immigration (études, chômage, emploi précaire, apprentissage d'une nouvelle langue, etc.), mais ils peuvent aussi être en lien avec la famille élargie, par exemple le devoir de soutenir économiquement la famille en envoyant de l'argent dans le pays d'origine ou en effectuant des démarches pour parrainer des membres de la famille. Ces stressseurs peuvent avoir un impact sur la vie du couple qui se voit ainsi privé de certaines ressources financières nécessaires pour bien s'établir au Canada (Abraham, 2000).

Dans une situation de violence conjugale, les conséquences d'une telle conception familiale sont bien reflétées au niveau de l'aide que la femme de la communauté sud-asiatique va chercher. En fait, l'implication de la famille élargie peut rendre difficile le recours aux services pour aider le couple. Souvent, les comportements violents peuvent être minimisés ou excusés par les membres de la belle-famille. Ces derniers peuvent amener la femme victime de violence conjugale à accepter et à subir ces comportements, ceux-ci pouvant être qualifiés par la famille comme étant non violents (Thandi, 2011). D'un autre côté, la famille d'origine de l'épouse peut nourrir des sentiments de vengeance à l'égard de la famille de l'époux, et user de différents stratagèmes pour lui faire subir (à la famille) des conséquences économiques ou sociales. Nous comprenons donc que dans ce contexte, la violence conjugale n'est plus une affaire privée du couple, mais plutôt une affaire familiale. Dans le cas où la femme victime de violence conjugale a recours à des services, plusieurs barrières à l'accès et au succès de cette aide peuvent être présentes (George et Rashidi, 2014). Tout d'abord, les services priorisent la sécurité de la femme et de ses enfants en exigeant souvent de la séparer du domicile familial (Tyyskä et Dinshaw, 2009), et ils exigent aussi un important niveau d'autonomie dans la prise de décision qui la concerne et concerne ses enfants. Or, dans ces deux cas, ces angles d'intervention peuvent menacer directement l'harmonie des relations entre l'ensemble des membres des deux familles, le statut de la femme elle-même auprès de sa famille biologique et d'alliance, ainsi que le statut de

ses enfants. En outre, ils peuvent lui imposer la nécessité de faire des choix qu'elle n'a pas l'habitude de faire de manière indépendante (Yoshioka et Choi, 2005).

En explorant ces trois notions dans le contexte de la communauté sud-asiatique, nous pourrons mieux comprendre les structures de pensée, les valeurs et les comportements qui caractérisent cette culture spécifique. Cela nous permettra aussi d'appréhender l'impact de ces éléments sur les individus au sein de la communauté, ainsi que les interactions sociales et les dynamiques interculturelles qui en découlent.

CHAPITRE IV

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Le présent chapitre présente notre démarche méthodologique. Nous passerons d'abord en revue notre question de recherche et nos objectifs spécifiques. Ensuite, nous fournirons des précisions sur le devis de recherche que nous avons utilisé. Une section portera sur la procédure de recrutement des participants ainsi que sur leurs caractéristiques. Enfin, nous conclurons ce chapitre en abordant les principes éthiques, et ce, tout en examinant notre position en tant que chercheuse.

Cette recherche doctorale a reçu l'approbation du Comité d'éthique de l'Université du Québec à Montréal, et une copie de cette approbation apparaît en annexe C. Notre projet de recherche a commencé par une phase d'observation qui s'est déroulée de septembre 2018 à décembre 2019. Plus loin dans ce chapitre, nous fournirons une description détaillée des objectifs ainsi que de l'utilité de cette phase d'observation.

À la suite de la phase d'observation, nous avons entamé le recrutement de nos participants, précisément en mars 2020. Cependant, il est important de mentionner que notre recherche doctorale s'est déroulée durant la période de la pandémie de la COVID-19. En raison de cette pandémie, nous avons été confrontées à plusieurs défis logistiques pour mener à bien nos entrevues de recherche.

Tout d'abord, les restrictions gouvernementales imposées pour limiter la propagation du virus ont entraîné des mesures de distanciation sociale, de confinement et de

fermeture d'établissements, ce qui a rendu difficile la réalisation d'entrevues en personne. En outre, les préoccupations liées à la santé et à la sécurité de nos participants et de nous-mêmes ont nécessité la recherche de solutions alternatives pour mener à bien notre projet tout en respectant les directives sanitaires en vigueur. Par conséquent, nous avons dû modifier notre méthodologie de recherche pour adapter nos entrevues à distance. Nous avons opté pour l'utilisation de la plateforme *Zoom*, laquelle nous a permis de réaliser des entrevues virtuelles avec nos participants. Nous avons aussi dû obtenir une modification de notre approbation éthique pour refléter ces changements dans notre méthodologie de recherche.

Nous avons accordé une attention particulière à l'obtention du consentement libre et éclairé des participants à notre étude, en expliquant clairement les procédures d'entrevue à distance et en adaptant notre formulaire de consentement aux contraintes imposées par la pandémie. En raison des limitations technologiques, nous étions aussi conscientes des difficultés rencontrées par nos participants pour signer électroniquement le formulaire de consentement, et eu égard à ces circonstances, nous avons donc privilégié le consentement verbal.

4.1 Question de recherche et objectifs spécifiques

Dans le cadre de notre thèse, notre objectif principal est de documenter le vécu et les perceptions de la violence conjugale chez les hommes immigrants issus de la communauté sud-asiatique dans la région du Grand Toronto. Pour aborder cette problématique, nous avons élaboré la question de recherche suivante :

- Quelles sont les perceptions des hommes immigrants sud-asiatiques dans la région du Grand Toronto concernant la violence conjugale qu'ils ont perpétrée dans leur relation de couple ?

Tout d'abord, nous visons à documenter de manière exhaustive les perceptions qu'entretiennent les hommes sud-asiatiques, résidant dans la région du Grand Toronto, de la violence conjugale qu'ils ont perpétrée. Plus précisément, nous chercherons à recueillir des informations approfondies sur leurs perceptions de divers aspects de la violence conjugale, notamment sa définition, les conséquences qu'elle entraîne, les causes sous-jacentes et les différentes formes qu'elle peut prendre. En explorant ces dimensions clés, nous espérons obtenir une vision plus complète et nuancée de la façon dont les hommes sud-asiatiques perçoivent et interprètent la violence conjugale dans leur contexte socioculturel spécifique. Nous nous intéresserons aussi à documenter les réponses à la violence conjugale et les solutions proposées par les hommes d'origine sud-asiatique de la région du Grand Toronto.

Ces résultats contribueront à une meilleure compréhension des enjeux liés à la violence conjugale, et ils permettront de formuler des recommandations plus ciblées en matière de sensibilisation, de prévention et d'intervention adaptées aux besoins de cette population. Dans ce dessein, nous avons établi les trois objectifs spécifiques suivants :

- (1) Documenter les perceptions que les hommes sud-asiatiques de la région du Grand Toronto ont de la violence conjugale qu'ils ont perpétrée dans leur relation conjugale (sa définition, ses conséquences, ses causes et ses formes).
- (2) Décrire les facteurs explicatifs, tels que perçus par les participants, de la perpétration de la violence conjugale comme étant liés à celle-ci.
- (3) Documenter les réponses à la violence conjugale et les solutions proposées par les hommes sud-asiatiques de la région du Grand Toronto.

4.2 Devis de recherche

Étant donné que l'objectif poursuivi est d'explorer les vécus et les expériences individuelles des participants, nous avons opté pour l'utilisation d'une approche qualitative

pour répondre à notre question de recherche et atteindre nos objectifs de recherche. À cet égard, il importe de mentionner que les avantages offerts par la méthode de recherche qualitative sont nombreux étant donné que les données qualitatives permettent non seulement de répondre à la question élémentaire « Que se passe-t-il ? », mais aussi aux questions du « Pourquoi » et du « Comment » (Tracy, 2013, p. 219). En adoptant cette approche, nous sommes en mesure de considérer les multiples perceptions de la violence conjugale dans le contexte spécifique de l'immigration de la population sud-asiatique. En nous concentrant sur les expériences subjectives des individus, la recherche qualitative nous permet d'aller au-delà des données statistiques pour comprendre en profondeur comment la violence conjugale est perçue, vécue et interprétée par les hommes de cette communauté (Paillé et Mucchielli, 2012).

Dans le même ordre d'idées, nous serons en mesure d'explorer les aspects culturels, sociaux et psychologiques qui peuvent influencer la manifestation et la compréhension de la violence conjugale au sein de ladite population. En donnant la parole aux participants et en recueillant leurs expériences, nous serons en mesure de saisir la complexité de leurs vécus individuels, les facteurs contextuels qui les entourent, ainsi que les diverses réactions et stratégies adoptées pour faire face à la violence conjugale. En utilisant une approche qualitative, nous pouvons donc mettre en évidence les diverses nuances et perspectives, ainsi que les spécificités culturelles qui peuvent jouer un rôle crucial dans la compréhension de ce phénomène au sein de la population masculine sud-asiatique immigrée.

Dans l'approche qualitative, diverses méthodes s'offrent à la chercheuse face à son corpus d'entrevue. Comme l'affirme Paillé et Mucchielli (2012, p. 95), « toute analyse est menée à partir d'un ensemble limité de positions représentant des compromis ontologique, épistémologique et méthodologique ». À cet égard, notre recherche a aussi fait l'objet de ces compromis. Nous détaillerons dans les lignes qui suivent les choix quant à la méthodologie d'analyse et les arguments la justifiant.

Tout d'abord, notre position épistémologique s'inspire de l'approche de « l'interactionnisme symbolique » (Paillé et Mucchielli, 2012). C'est l'idée que le sens de l'expérience et la réalité du sujet sont créés à partir des interactions sociales. Notre recherche doctorale tente notamment de souligner le sens que les hommes donnent à leur expérience avec la violence conjugale, telle qu'elle s'inscrit dans l'ensemble de leurs interactions sociales. Nous avons comme objectif de comprendre le sens de l'ensemble du processus expérientiel devant la violence conjugale dans un contexte migratoire, et non pas uniquement de fournir une description du phénomène d'intérêt.

Notre thèse s'inspire d'une méthode d'analyse de courant interprétatif (compréhensive). Remarquons que les termes « interprétatif » et « compréhensif » sont utilisés de façon interchangeable. Comme postulé par Paillé et Mucchielli (2012, p. 203),

[...] l'approche compréhensive est un positionnement intellectuel qui postule d'abord la radicale hétérogénéité entre les faits des sciences humaines ou sociales et les faits des sciences naturelles et physiques, les faits humains et sociaux étant des faits porteurs de significations véhiculées par des acteurs, parties prenantes d'une situation inter-humaine.

La nature de notre problématique et nos objectifs de recherche sont des éléments ayant contribué au choix d'une méthode d'analyse compréhensive. En fait, nous cherchons à comprendre le vécu expérientiel du participant en tant qu'acteurs sociaux ainsi que sa façon de se représenter sa propre trajectoire (Mucchielli, 1996). Autrement dit, la méthode d'analyse compréhensive nous permet d'intégrer des éléments qui vont au-delà de ce qui semble manifeste a priori pour les hommes sud-asiatiques aux prises avec la violence conjugale.

En outre, la compréhension du vécu expérientiel de l'*autre* est donc possible à travers la méthode d'analyse interprétative. C'est par le principe de l'« intercompréhension humaine » que Paillé et Mucchielli (2012) décrivent ce phénomène de compréhension.

En d'autres termes, le courant interprétatif nous permet de saisir, comprendre, donner un sens et organiser les significations que les personnes attribuent à leur monde. C'est dans cette optique que nous nous intéressons à l'analyse de nos données par une méthodologie interprétative.

La méthode d'analyse interprétative comporte aussi les notions d'espace et de temporalité. Cette temporalité s'insère dans un cadre processuel. En considérant ce qui précède, nous nous intéressons à comprendre comment est représentée la violence conjugale dans le vécu prémigratoire, et comment elle se transforme ou non en contexte postmigratoire. À cet égard, étant donné la dimension progressive et temporelle de l'approche interprétative, nous pouvons comprendre comment le système des sens et des perceptions de la personne se modifie en interaction avec d'autres éléments du parcours de celle-ci, par exemple l'expérience de la migration, le passage du temps ou encore l'interaction avec d'autres hommes se livrant à la violence conjugale et la participation à un groupe de thérapie.

4.3 Participants à l'étude et procédure de recrutement de ceux-ci

La population cible de cette recherche est composée d'hommes sud-asiatiques immigrants de la région du Grand Toronto. Plus précisément, nous nous sommes intéressées à rencontrer des hommes provenant du Bangladesh, de l'Inde, du Pakistan et du Sri Lanka. En nous basant sur les données les plus récentes de Statistique Canada (2021), notre décision de recruter nos participants dans la région du Grand Toronto repose sur le constat que cette zone géographique abrite la plus grande concentration de personnes d'origine sud-asiatique.

Étant donné que notre objectif est de documenter en profondeur l'expérience de ces hommes, nous avons limité notre échantillon à un nombre total de six participants. Dans

le cadre de notre recherche qualitative, le choix de six participants repose sur plusieurs considérations méthodologiques et pratiques. L'objectif principal de notre étude est de comprendre en profondeur les expériences des hommes immigrants dans le contexte de la violence conjugale qu'ils ont perpétuée. Cette approche requiert une exploration détaillée des vécus individuels, et nous avons estimé que le nombre de six participants permettrait de recueillir suffisamment de données riches et nuancées pour atteindre cet objectif. En menant des entretiens approfondis, nous avons pu obtenir des perspectives détaillées et variées sur le sujet. Ce type de collecte de données bénéficie d'un échantillon plus restreint, permettant ainsi une analyse plus fine des réponses individuelles (Baribeau et Royer, 2012). De plus, le concept de saturation des données est central dans les recherches qualitatives. La saturation se produit lorsque les informations recueillies commencent à se répéter et qu'aucune nouvelle donnée significative n'émerge (Careau et Vallée, 2014). Avec nos six participants, nous avons observé une saturation adéquate, ce qui valide le choix de cet échantillon comme étant suffisant pour répondre à notre question de recherche.

À cet effet, différents critères d'inclusion ont été appliqués pour sélectionner les participants, entre autres être originaires de la communauté sud-asiatique et résider dans la région du Grand Toronto. L'étude s'intéresse à des hommes immigrants de première génération de tous âges ; les participants doivent vivre en couple ou avoir préalablement vécu en relation maritale, et enfin avoir vécu une ou plusieurs situations de violence conjugale. Les hommes de deuxième génération étaient exclus de l'échantillon de l'étude.

Aux fins de notre étude, le choix de nous concentrer sur les hommes de première génération se justifie par la spécificité de leur expérience migratoire, les différences générationnelles et la nécessité d'élaborer des interventions ciblées. Plus spécifiquement, la littérature scientifique démontre que les hommes de première génération vivent souvent des expériences migratoires uniques qui influencent leur adaptation à

un nouveau pays (Teelucksingh et Galabuzi, 2007 ; Bhugra, 2021 ; Ertler, 2013 ; Ayubi et Satyen, 2024). À cet effet, les défis linguistiques, culturels et socio-économiques auxquels lesdits hommes sont confrontés peuvent affecter leur perception et leur vécu de la violence conjugale. De plus, les pressions liées à l'adaptation à un nouvel environnement, les difficultés de communication en raison de barrières linguistiques, et les tensions entre les normes culturelles du pays d'origine et celles du pays d'accueil sont autant de facteurs qui peuvent aggraver les conflits conjugaux (Gonçalves et Matos, 2016 ; Porter et Haslam, 2005 ; George et al., 2022). De plus, les études soulignent que les hommes de deuxième génération ayant grandi dans le pays d'accueil ont souvent des expériences et des perspectives différentes concernant la violence conjugale (Rodriguez et Khalil, 2016). En effet, étant donné que la socialisation de ces hommes de deuxième génération (donc généralement de jeunes hommes) s'est réalisée dans un environnement culturel différent de celui de leurs parents, cela peut les conduire à adopter des attitudes et des comportements plus alignés avec les normes du pays d'accueil (Bersani, 2012). Par exemple, une étude menée par Menjivar et Salcido (2002) montre que les hommes de deuxième génération peuvent rejeter certaines pratiques culturelles de leurs parents, y compris les comportements de violence conjugale, et ce, en faveur d'attitudes plus égalitaires.

Cette différence générationnelle rend plus complexe et potentiellement trompeuse la comparaison directe des expériences entre les hommes de première génération et ceux de deuxième génération, justifiant ainsi l'accent particulier de notre étude sur les hommes de première génération, et ce, pour en arriver à une meilleure compréhension des dynamiques spécifiques en lien avec la perpétration de la violence conjugale.

Stratégie de recrutement

Étant donné la sensibilité de notre sujet de recherche, nous avons opté pour une approche stratégique en matière de recrutement, et ce, en nous associant à des organismes

communautaires. Cette méthode permet d'accéder plus facilement à une population cible tout en assurant un cadre de sécurité et de soutien pour les participants : c'est là un aspect des plus crucial dans le cadre d'une étude portant sur la violence conjugale.

Notre processus de recrutement a commencé par une prise de contact avec plusieurs organismes communautaires actifs au sein de la communauté sud-asiatique dans la région du Grand Toronto. Une étude menée par Bonevski et al., (2014), souligne l'importance de collaborer avec des organismes ayant déjà établi des relations de confiance avec la communauté cible. Ces organismes peuvent non seulement faciliter l'accès aux participants, mais aussi jouer un rôle clé dans la création d'un environnement où les participants se sentent autant en sécurité que soutenu tout au long de leur participation à l'étude (Bonevski et al., 2014).

Nous avons présenté notre projet de recherche à ces organismes en soulignant la nécessité de comprendre les dynamiques complexes de la violence conjugale dans la communauté sud-asiatique, et ce, en nous assurant que ces organismes offraient des services spécifiques pour les hommes impliqués dans des situations de violence conjugale. Parmi les organismes approchés, nous avons retenu un l'organisme, lequel s'est particulièrement distingué par son ouverture et sa disponibilité à soutenir notre recherche. Il est important de souligner que nous avons établi un premier contact personnalisé avec l'organisme partenaire afin de développer une relation de confiance. Dans cette optique, nous avons effectué une visite en personne de l'organisme pour présenter notre projet de recherche et proposer notre collaboration une fois notre thèse achevée. Cette collaboration se traduira par la présentation de nos résultats de recherche, le potentiel de développement d'outils et notre volonté d'assister l'organisme dans l'adaptation de ses pratiques. Nous avons aussi pu participer à un court stage d'observation du travail au sein de cet organisme. En effet, dans le respect des conditions de l'organisme, nous avons eu la chance d'observer un groupe de suivi d'hommes mandatés par la police à participer à un programme d'intervention en

violence conjugale. L'objectif de cette phase d'observation était double : d'une part, nous familiariser avec le contexte dans lequel nous avons mené notre recrutement, et d'autre part, nous immerger dans la réalité terrain du phénomène de la violence conjugale.

Afin de recruter nos participants, nous avons mis en œuvre une stratégie d'échantillonnage intentionnel. Cette approche implique la sélection de participants selon des critères spécifiques directement liés aux objectifs de l'étude, ce qui permet de cibler un groupe pertinent et de maximiser la profondeur des informations recueillies (Palinkas et al., 2015). Dans notre cas, nous avons fourni au responsable de l'organisme des critères d'inclusion précis : être un homme immigrant de première génération, être originaire d'un pays d'Asie du Sud, avoir perpétré de la violence conjugale au sein de son couple. L'échantillonnage intentionnel est reconnu pour sa capacité à cibler des participants pertinents, ce qui est crucial pour approfondir la compréhension d'un phénomène complexe (Malterud et al., 2016). Après avoir examiné ces critères, le responsable de l'organisme nous a orientées vers des participants potentiels.

En combinant la collaboration avec un organisme communautaire et un échantillonnage intentionnel, l'approche s'est révélée efficace pour identifier des participants correspondant aux critères spécifiques de notre étude. Cette stratégie a non seulement renforcé la rigueur et l'éthique de notre processus de recrutement, mais elle nous a également permis d'accéder à une population difficile à atteindre, tout en garantissant un environnement de soutien pour les participants tout au long de leur engagement dans l'étude.

Tous de première génération, les participants de notre étude étaient âgés de 33 à 56 ans. Notre échantillon était principalement constitué d'hommes originaires de l'Inde, du Pakistan et du Bangladesh. Cependant, il convient de noter qu'aucun participant originaire du Sri Lanka n'a pu être recruté, et ce, en raison de différents facteurs, entre autres la répartition géographique des communautés sri-lankaises dans la région du

Grand Toronto et des difficultés spécifiques rencontrées lors du recrutement. En ce qui concerne le statut migratoire, nous avons inclus des participants présentant le statut de citoyen canadien, de résident permanent ou encore de parrainé.

4.4 Entrevues qualitatives

Cette recherche est basée sur un devis qualitatif d'entrevues individuelles. Deux entrevues semi-dirigées individuelles ont été conduites sur deux moments différents avec chaque participant.

Le recours à des entrevues semi-dirigées s'avère particulièrement pertinent pour notre recherche doctorale étant donné qu'elle permet d'explorer en profondeur les perceptions et expériences subjectives des participants, et ce, tout en offrant une certaine structure pour répondre aux objectifs de recherche spécifiques. En tant que méthode qualitative, les entrevues semi-dirigées permettent la flexibilité nécessaire pour aborder des sujets sensibles comme la violence conjugale, et ce, tout en laissant aux participants la possibilité de s'exprimer librement sur leurs vécus, leurs perceptions et leurs interprétations des événements. Selon Kallio et al. (2016), les entrevues semi-dirigées sont appropriées lorsque le chercheur souhaite explorer des réponses complexes et nuancées, tout en s'assurant que les discussions demeurent alignées avec les questions de recherche principales. Dans notre étude, la première entrevue semi-dirigée nous a permis d'établir un climat de confiance et d'introduire des thèmes délicats, par exemple les dynamiques familiales et les expériences tant prémigratoires que postmigratoires ; ce sont là des éléments essentiels pour comprendre les perceptions des hommes sud-asiatiques concernant la violence conjugale. Cette approche a facilité une exploration plus approfondie lors de la deuxième entrevue, en s'appuyant sur la relation de confiance initialement établie, et en permettant d'aborder des aspects plus complexes et personnels de la violence perpétrée, par exemple les causes perçues, les conséquences et

les réponses envisagées. Enregistrées avec le consentement libre et éclairé des participants, les entrevues ont été menées en respectant le rythme et les besoins de ceux-ci. Les lignes suivantes présentent les thématiques abordées lors de la première entrevue...

***Première entrevue (environ une heure) :
connaître l'historique du répondant***

- Historique, trajectoire de vie, obstacles, aspects de résilience, etc.
- Parlez-moi de vous.
- De quel pays provenez-vous ?
- Pourquoi avez-vous immigré ?
- Comment s'est passée votre arrivée au Canada ?
- Racontez-moi vos premières années au Canada.
- Parlez-moi de vos réussites et obstacles à la suite de l'immigration.

C'est lors de la deuxième entrevue que nous avons approfondi les thématiques liées à la violence conjugale et aux différentes pistes de solutions possibles. Plus particulièrement, nous avons exploré les propos que tenaient les participants sur la situation de violence conjugale, les déclencheurs de ladite situation, les conséquences, les obstacles rencontrés et les recommandations de ces derniers. Les lignes suivantes présentent les thématiques abordées lors de la deuxième entrevue...

***Deuxième entrevue (environ une heure) :
aborder la violence conjugale***

- Comment croyez-vous que l'immigration ait changé votre relation avec votre conjointe ?
- Comment croyez-vous que votre conjointe ait contribué à votre dynamique relationnelle ?

- Décrivez-moi la relation que vous entretenez avec votre conjointe, sa famille.
- Qu'est-ce qui cause la violence conjugale ?
Quelles sont les conséquences selon vous ?
- Quels sont d'après vous les facteurs qui peuvent protéger ou mettre à risque une famille contre des situations de violence conjugale ?
- Avez-vous toujours eu cette vision de la violence conjugale ; les choses ont-elles changé ?
- L'immigration a-t-elle changé votre perception ?
Si oui, comment ?

Nous tenons à préciser que même si nous avons un canevas d'entrevue (voir en Annexe B) qui guidait nos questions, le déroulement des entrevues est demeuré ouvert, de sorte à favoriser l'échange chez les participants et à leur laisser la place nécessaire à l'élaboration de leur vécu.

4.5 Analyse des données

Nous avons utilisé une méthodologie d'analyse thématique descriptive pour examiner notre corpus de recherche. Cette approche qualitative nous a permis d'identifier des thèmes récurrents dans les données textuelles. Nous nous sommes principalement appuyées sur la méthode d'analyse thématique de Paillé et Mucchielli (2012), laquelle méthode comprend plusieurs étapes. Il est important de mentionner que les entrevues ont été transcrites et anonymisées, mais que leurs enregistrements ont été détruits. Les verbatims ont été conservés dans un fichier crypté uniquement accessible à notre directrice de thèse ainsi qu'à nous-mêmes.

Pour mener à bien l'analyse des données de recherche, nous avons suivi rigoureusement différentes étapes. Tout d'abord, nous avons entamé le processus en effectuant une première lecture attentive des notes de terrain que nous avons prises lors de nos observations ; cela nous a permis d'obtenir une vision générale du matériel de recherche. Ensuite, nous avons poursuivi en transcrivant le verbatim des entrevues que nous avons menées. Cette étape transcriptionnelle nous a permis d'obtenir une version écrite détaillée des propos tenus par nos participants. Par la suite, nous avons procédé à une lecture approfondie de l'ensemble du matériel de recherche, et ce, en prenant en compte autant les notes de terrain que le verbatim des entrevues (Paillé et Mucchielli, 2012).

Afin de découvrir les thèmes émergents à partir des segments textuels pertinents, la troisième étape consistait à analyser les données de manière inductive. Dans ce dessein, nous avons procédé à un codage entièrement manuel des données, sans aucunement faire usage d'un logiciel, et c'est ainsi que nous avons lu attentivement les verbatims de notre recherche afin d'en comprendre le contenu et d'identifier les thèmes émergents. Nous avons utilisé des surligneurs pour marquer des segments textuels pertinents, pour ensuite les classer dans des thèmes. Cela nous a permis de créer un ensemble de codes et un premier niveau de thèmes. Les codes ou premiers thèmes sont composés de mots ou de phrases qui capturent le plus fidèlement possible, ce qui est exprimé dans les données d'entrevues (Paillé et Mucchielli, 2012). Nous avons utilisé une méthode d'inscription en marge, annotant ainsi les thèmes dans une colonne à droite du texte (Paillé et Mucchielli, 2012). Les thèmes ont été introduits au-dessus des passages pertinents en utilisant des codes de couleur.

Pour garantir une plus grande rigueur, nous avons pris soin d'examiner et d'analyser l'une après l'autre chacune de nos entrevues en collaboration avec notre directrice de thèse. Cela nous a permis d'assurer une validation croisée et une cohérence dans l'interprétation des données recueillies (Anadon et Savoie-Zajc, 2009). Lors de ces séances de travail conjointes, nous avons passé en revue nos codifications et les thèmes préli-

minaires, en confrontant nos points de vue respectifs et en recherchant un consensus sur les différentes significations et implications des données. Cette collaboration étroite avec notre directrice de thèse a été cruciale pour obtenir une cohérence dans la codification des données. Cette approche a aussi favorisé une réflexion critique et une évaluation rigoureuse sur les codifications et les thèmes identifiés, nous permettant ainsi de réduire les biais méthodologiques ou les erreurs d'analyse. En recherche qualitative, les thèmes sont des concepts, des idées ou des motifs récurrents qui émergent des données lors de l'analyse (Paillé et Mucchielli, 2012). En outre, les thèmes sont des éléments clés qui capturent l'essence des informations recueillies, nous permettant ainsi de répondre à nos objectifs de recherche (Paillé et Mucchielli, 2012).

Consistant à regrouper les thèmes et à les lier à des interprétations conceptuelles, la quatrième étape est de nature interprétative. Durant cette étape, nous avons construit un arbre thématique où les thèmes ont été liés entre eux pour produire de nouveaux thèmes plus compréhensifs, présentant un plus grand degré d'interprétation tout en demeurant fidèles au vécu des hommes. Nous avons suivi une approche de thématization continue, laquelle implique une attribution continue de thèmes et la construction simultanée de l'arbre thématique (Paillé et Mucchielli, 2012). Nous avons ainsi pu obtenir une vue d'ensemble des principaux thèmes interprétatifs qui émergeaient de nos données d'entrevues. Cela a facilité l'organisation et l'identification des liens et des relations entre les différentes catégories thématiques. L'arbre thématique guide la présentation des résultats de notre recherche. Une figure présentant l'arbre thématique se trouve à l'annexe A.

Il est important de souligner que tout au long du processus d'analyse, nous avons maintenu une interaction constante entre les données de recherche et les analyses préliminaires que nous avons réalisées. Il ne s'agissait pas d'un processus linéaire où chaque étape était réalisée séparément, mais plutôt d'un travail itératif où nous revenions ré-

gulièrement sur les données pour affiner nos interprétations et explorer de nouvelles perspectives.

En ce qui concerne les précautions que nous avons prises pour réduire les biais d'interprétation de nos résultats de recherche, nous avons utilisé la triangulation où nous avons impliqué notre directrice de recherche dans l'analyse des données pour diversifier les perspectives et minimiser les biais individuels (Cho et Trent, 2006). De plus, nous avons tenu un journal de recherche pour consigner nos réflexions, nos décisions et nos impressions tout au long du processus de recherche, tout en prenant soin de noter nos éventuels biais personnels.

Consciente de notre propre rôle et de nos éventuels préjugés en tant que chercheuse, et réfléchissant sur la manière dont ceux-ci peuvent affecter notre recherche, nous avons fait usage de réflexivité tout au long de notre recherche.

4.6 Éthique

Tenant compte de la sensibilité du sujet abordé par notre recherche, celle-ci a été menée dans le respect des trois grands principes directeurs propres à la pratique de la recherche avec des êtres humains : le respect des personnes, la préoccupation pour le bien-être et la justice. Comme souligné dans la deuxième édition de l'*Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*, « le besoin d'obtenir le consentement des participants et celui de protéger leur vie privée et la confidentialité sont souvent les mêmes, quelle que soit la nature de la recherche » (*Énoncé politique des trois conseils : Éthique de la recherche chez les êtres humains*, décembre 2010, p. 8).

Notre recherche doctorale présente des particularités qui lui sont propres ; en effet, celle-ci vise l'exploration d'une problématique qui demeure fortement taboue au sein

de la population étudiée. La pratique de la recherche sur la violence conjugale chez la population sud-asiatique comporte des enjeux qui nous conduisent à mener des réflexions sur les questions d'éthique. À ce sujet, dans la section qui suit, nous nous référons à l'ouvrage de Tracy (2013) pour illustrer les enjeux éthiques en lien avec notre thèse doctorale. L'auteur présente trois considérations regroupées sous trois grands thèmes : l'éthique procédurale, l'éthique situationnelle, l'éthique relationnelle.

Sur le plan de l'éthique procédurale, notre attitude a été celle de la transparence et de l'honnêteté. Le respect de la personne, la préoccupation pour le bien-être, le consentement libre et éclairé ainsi que la confidentialité ont été les principes directeurs de notre démarche auprès des participants. C'est à travers la présentation aux participants des objectifs de notre recherche, l'écoute attentive de leurs interrogations et préoccupations, ainsi que la signature d'un formulaire de consentement que nous avons respecté ces principes. En effet, avant le début de chaque entrevue, chacun des participants a reçu un formulaire de consentement où nous avons détaillé l'objectif général de notre recherche, nos procédures, les avantages et les risques, la confidentialité, la gestion des données, ainsi que la participation volontaire. L'ensemble du formulaire renfermait les informations nécessaires pour permettre l'obtention d'un consentement libre et éclairé. En outre, la confidentialité et l'anonymat des données ont été respectés en remplaçant toutes les données nominales permettant d'identifier les participants par des données numériques. Nous nous sommes assurées que les participants qui ne pouvaient pas signer le formulaire par voie électronique donnaient un consentement verbal à la suite de la lecture de l'ensemble du formulaire et la réponse à toute question ou préoccupation.

Alors que l'éthique procédurale fournit des principes universels pour toutes recherches, l'éthique situationnelle, pour sa part, se réfère plutôt à des questions qui se sont posées dans des contextes ou des échantillons de population spécifiques. En ce qui concerne notre recherche, nous avons considéré que cette forme d'éthique, nommément l'éthique situationnelle, était très importante à prendre en considération étant donné que la pro-

blématique de la violence conjugale au sein de la population étudiée est un sujet éminemment tabou. Lors de la rédaction et de la proposition de notre recherche doctorale, nous avons pris en compte ces particularités, et nous sommes aussi demeurées attentives à respecter la pertinence de nos questions d'entrevue, et ce, quelle que soit la situation de chacun de nos sujets.

Nous soulignons au passage l'importance de notre lien avec l'organisme collaborateur. En fait, nous tenons à préciser qu'en dehors de la recherche, nous n'entretenons aucun lien particulier avec cet organisme. Étant donné que les participants à notre recherche doctorale ont été recrutés à travers des groupes d'intervention ; nous leur avons rappelé que notre recherche ne présentait aucun lien avec les services sociaux, dont ils bénéficiaient, pas plus qu'avec les services policiers. De plus, les participants ont été informés de leur liberté de mettre fin au processus de recherche à tout moment, sans que cela affecte les services sociaux reçus.

Enfin, l'ensemble des démarches éthiques ne peut être complet sans une considération pour l'éthique relationnelle. Cette forme d'éthique nous a permis de reconnaître et de valoriser le respect mutuel, la dignité et la connectivité entre la chercheuse et la recherche, entre la chercheuse et les participants, ainsi qu'entre la chercheuse et la communauté dans laquelle nous vivons et travaillons. Étant conscientes de notre propre rôle en tant que chercheuses, mais aussi en tant que personnes appartenant à la communauté sud-asiatique, nous avons pu nous assurer de respecter l'éthique dans la relation.

Tracy (2013) souligne l'importance de la réflexivité éthique dans la recherche qualitative, un processus par lequel les chercheurs reconnaissent et examinent continuellement leur propre positionnalité et les dynamiques de pouvoir que les chercheurs apportent dans la relation avec les participants. En étant pleinement conscientes de notre double rôle, nous avons adopté une posture réflexive tout au long de notre recherche, ce qui

nous a permis d'entretenir de façon éthique et respectueuse les relations avec nos participants.

4.7 Avantages et inconvénients

Sur le plan des avantages, nous considérons tout d'abord que ce projet permettait de sensibiliser la population sur le sujet de la violence conjugale. L'appartenance ethnique de la chercheuse à la communauté étudiée était aussi considérée comme un avantage en favorisant la mise en confiance. Parallèlement, étant une femme d'origine sud-asiatique, cela pouvait engendrer une tension dans la rencontre, et ce, en tenant compte de la problématique dont il était question. Nous avons conscience de la complexité de notre position à titre de chercheuse, et nous avons pris en compte cet aspect lors de l'analyse des entrevues. Enfin, comme nous l'avons souligné plus haut, le projet offrait aussi une occasion d'introspection aux participants, leur permettant de repenser leur vécu et les issues possibles. Tenant compte du fait qu'il s'agissait d'hommes qui participaient à un groupe d'intervention, cela évoquait déjà un certain parcours réflexif de leur part au sujet de la violence conjugale.

Sur le plan des inconvénients, le principal défi que nous avons identifié résidait dans la représentativité du cheminement réflexif des participants. Par cela, nous entendons que les participants rencontrés étaient à différents moments de leur parcours au sein d'un groupe d'intervention, ce qui signifie que leur niveau de réflexion et de prise de conscience pouvait varier.

Il est essentiel de reconnaître que la réflexivité de nos participants, c'est-à-dire leur capacité à réfléchir sur leurs propres expériences et comportements, peut grandement enrichir la qualité de nos données de recherche. En effet, lorsqu'un individu engage un processus réflexif, il est souvent en mesure de saisir des aspects plus nuancés et

complexes de sa réalité vécue. Ce travail de réflexion, déjà entamé chez les hommes que nous avons rencontrés, pourrait ainsi leur permettre d'exprimer des éléments plus profonds de leur expérience, offrant ainsi une compréhension plus fine de leur situation.

Cependant, bien que cette réflexivité soit un atout important, elle ne garantit pas pour autant une représentation totalement fidèle de la réalité. Le processus réflexif, bien qu'il puisse mener à une prise de conscience chez ces derniers, peut également être biaisé par des perceptions subjectives de nos participants. Ainsi, il serait important de maintenir une perspective critique, en valorisant certes les apports de cette réflexion, mais en restant conscient des limites inhérentes à ce processus.

Par ailleurs, il convient de considérer un autre facteur important qui pourrait influencer les témoignages recueillis : la désirabilité sociale. Ce concept renvoie à la tendance des individus à répondre d'une manière qui sera perçue favorablement par les autres, plutôt qu'à révéler pleinement leur réalité vécue (Cambon, 2006). Il est possible que certains participants, même s'ils sont engagés dans un processus réflexif, soient tentés de minimiser, de justifier leurs comportements pour se conformer aux attentes sociales. Cette pression sociale pourrait donc constituer un obstacle à la révélation complète et honnête de leurs expériences.

En somme, la réalité vécue par nos participants doit être comprise comme le résultat d'une interaction complexe entre leur capacité réflexive et les influences sociales auxquelles ils sont soumis. Pour interpréter leurs témoignages de manière nuancée, il est important pour nous en tant que chercheuse de tenir compte à la fois des avantages offerts par la réflexivité et des distorsions potentielles liées à la désirabilité sociale (Cambon, 2006). Ce double regard permet de nuancer l'analyse et de mieux appréhender la complexité des vécus exprimés.

4.8 Position de l'étudiante-chercheuse

Une étude menée par la chercheuse montréalaise d'origine pakistanaise Uzma Jamil s'est avérée très utile pour comprendre l'influence que notre origine ethnique peut avoir dans la relation chercheuse-participant. Notre appartenance à la communauté étudiée nous a placée dans une position à double fonction. Jamil (2007) a défini ces deux positions comme étant « *outsider* » et « *insider* ». Essentiellement, son étude a révélé l'importance de prendre en compte le positionnement subjectif qu'un chercheur peut occuper lorsqu'il fait lui-même partie de la communauté étudiée : il peut être à la fois un « *outsider* » de la culture en raison de son rôle professionnel, mais aussi un « *insider* » en raison de son identité personnelle. Ce double positionnement crée une ambiguïté pour le chercheur et les participants, car des enjeux de proximité et de distance se manifestent : « Ce chevauchement entre deux mondes différents et mon sentiment d'appartenance à chacun m'a placé dans une position ambiguë à la fois en tant qu'*insider* et en tant qu'*outsider*, selon le groupe qui a servi de référence » (p. 215, traduction libre). En d'autres termes, lorsque le chercheur est lui-même membre de la communauté étudiée, les frontières entre l'extérieur et l'intérieur deviennent floues. Un élément contribuant à ce phénomène est le partage d'une compréhension commune des marqueurs culturels. Jamil (2007) poursuit en expliquant la fluidité qui peut s'installer au niveau des frontières entre les positions d'*insider* et d'*outsider*, remettant en question les hypothèses de distance et d'objectivité lorsque le chercheur appartient à la communauté étudiée :

L'une des façons de démontrer cette fluidité des frontières est la compréhension commune des significations et des marqueurs culturels. [...] La compréhension commune des tabous et des zones aveugles peut également souvent être incluse dans ce terrain culturel commun. Ils peuvent créer un sentiment explicite ou implicite d'alliance et de collusion entre le chercheur et la communauté, ce qui ne serait pas présent autrement (p. 214, traduction libre).

Par conséquent, cette ambiguïté d'être à la fois « proche » et « distant » des participants place le chercheur dans une dynamique de négociation constante :

D'abord, il y a la question de la distance et de la proximité, et le mouvement fluide entre ces deux pôles lorsque le chercheur et le participant à la recherche partagent une identité culturelle commune. Deuxièmement, il y a la négociation de la représentation et de l'identité, à l'intérieur du chercheur et vis-à-vis de la communauté (p. 216, traduction libre).

Ce dont nous devons comprendre de cette étude, c'est que notre propre appartenance à la culture sud-asiatique nous confère une responsabilité accrue quant à l'accès à la souffrance et à l'expérience de nos participants. En d'autres termes, tout autant à titre d'*insider* que d'*outsider*, nous ressentons une plus grande responsabilité envers nos participants à la recherche.

CHAPITRE V

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Le présent chapitre est consacré à la présentation des résultats de notre étude qualitative portant sur les perceptions de la violence conjugale parmi les hommes immigrants de la communauté sud-asiatique dans la région du Grand Toronto. À travers cette recherche, nous avons cherché à approfondir notre compréhension des dynamiques spécifiques à cette population en interrogeant trois questions fondamentales :

- (1) Quelle est l'expérience de violence conjugale rapportée par les participants ?
- (2) Quelles sont les conditions perçues comme étant liées à violence conjugale ?
- (3) Comment les participants font-ils face à la violence conjugale dans leur vie quotidienne ?

Pour aborder ces questions, notre chapitre est structuré en trois sections principales. Dans la première section, nous présenterons en détail notre échantillon de recherche afin de donner un aperçu des caractéristiques des hommes ayant participé à l'étude. Cette description est essentielle pour situer le contexte de leurs témoignages et comprendre les perspectives individuelles et intersectionnelles au sein de l'échantillon. La deuxième section est consacrée aux résultats thématiques où nous y exposerons trois grands thèmes identifiés à partir des données recueillies :

- (1) **Perceptions de l'événement de violence conjugale** – Ce thème se décline en deux sous-thèmes importants. Le premier, « Compréhension de la violence », explore comment les participants définissent et comprennent la

violence conjugale. Le second, « Manifestations de la violence », décrit les différentes formes de violence conjugale rapportées par nos participants ;

- (2) **Conditions liées à la violence conjugale** – Nous examinerons les raisons invoquées par les participants pour justifier ou rationaliser les comportements violents. Ce thème est divisé en trois sous-thèmes : « Facteurs individuels », « Facteurs relationnels » et « Normes culturelles ».
- (3) **Réponses à la violence conjugale** – Cette section analyse les facteurs culturels et sociaux qui influencent les perceptions et les comportements des participants. Nous aborderons le « Rôle de la communauté » en explorant les « Réponses personnelles », les « Réponses sociétales à la VC » et le « Rôle du système légal ».

Le tableau 5.1 ci-dessous présente les thèmes et sous-thèmes identifiés suite à notre analyse. Ainsi, ce chapitre s'efforce de présenter une vue d'ensemble détaillée des résultats de notre étude, en mettant en évidence les éléments clés qui contribuent à une compréhension plus nuancée de la violence conjugale au sein de la communauté sud-asiatique du Grand Toronto.

Tableau 5.1 – Thèmes émergents

Thèmes centraux	Sous-thèmes
<i>Perceptions de l'événement de violence conjugale</i>	<p>Compréhension de la violence conjugale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déclencheurs • Conséquences <p>Manifestations de la violence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Descriptions (formes de VC)
<i>Conditions perçues comme étant liées à la violence conjugale</i>	<p>Facteurs individuels</p> <p>Défis spécifiques à la migration</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sociales • Économiques • Psychologiques <p>Facteurs relationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attentes non satisfaites • Réseau familial <p>Normes culturelles</p> <p>Système culturel et religieux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représentation de la féminité • Représentation de la masculinité • Représentation des rôles au sein du couple
<i>Réponses à la violence conjugale</i>	<p>Rôle de la communauté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réponses personnelles à la VC • Réponses sociétales à la VC (recours au réseau familial et social) <p>Rôle du système légal</p>

5.1 Présentation des participants

Afin de fournir un portrait de notre échantillon, nous décrirons ci-dessous les informations relatives à nos participants de recherche. Pour respecter leur anonymat, nous présenterons nos résultats de manière groupée.

Les participants de notre étude étaient âgés de 33 à 56 ans et provenaient de divers pays d'Asie du Sud, notamment le Pakistan, l'Inde et le Bangladesh. Leurs statuts

migratoires variaient, comprenant des individus parrainés, des résidents permanents et des citoyens. Leurs situations matrimoniales incluait des personnes mariées et divorcées. En termes de niveau d'éducation, les participants allaient des études secondaires à la maîtrise, avec une majorité ayant un diplôme universitaire.

Les professions des participants étaient variées. Par exemple, certains avaient des antécédents en tant qu'ingénieurs, analystes financiers ou travailleurs sociaux. Cependant, à leur arrivée au Canada, beaucoup ont dû occuper des postes tels que technicien de services à la clientèle, préposé aux bénéficiaires, travailler dans la restauration ou travailleur dans une manufacture.

Ces informations illustrent la diversité des parcours professionnels et éducatifs, des situations matrimoniales, ainsi que des statuts migratoires de nos participants de recherche. Une telle diversité au niveau de notre échantillon permet de mieux comprendre les expériences et les défis uniques auxquels ces individus font face, en tenant compte de leurs contextes socio-économiques et culturels.

5.2 Rencontre dynamique et intersectionnelle avec nos participants de recherche

Pour analyser de manière approfondie comment les facteurs culturels, sociaux et individuels interagissent pour influencer les comportements de nos participants, il est important d'adopter une approche intersectionnelle. Cette approche permet non seulement d'examiner les effets isolés de ces différents facteurs, mais surtout de comprendre comment leurs interactions complexes façonnent les perceptions et les comportements de nos participants. À cet effet, dans la section suivante, nous présenterons un portrait dynamique, complexe et intersectionnel de chacun des six participants de notre recherche. Cette présentation vise à offrir une vue multifactorielle des catégories identitaire de privilège et d'oppression aux carrefours desquelles se situe chaque participant. En examinant chacun des hommes rencontrés sous cet angle, nous

saisirons la profondeur et la diversité de leurs expériences dans le contexte de la violence conjugale et de ses multiples influences.

Nous fournirons également une représentation schématique illustrant un ensemble de catégories en interaction. Il est important de noter que les catégories identifiées se basent sur les facteurs que nous avons analysés comme étant les plus saillants dans leur discours.

Nous restons fidèles aux propos des participants en les présentant et en les décrivant, tout en utilisant ces descriptions comme base pour des analyses et interprétations théoriques approfondies dans la section de discussion. Nous tenons à souligner que les noms et certaines informations des participants ont été modifiés afin de garantir leur anonymat.

Raj

Raj âgé de 30 ans, a été parrainé au Canada par son épouse et est originaire de l'Inde. Il est marié et a un enfant, et vient d'une famille traditionnelle avec de fortes attentes en matière de réussite académique et professionnelle. Raj est hautement scolarisé, mais ne travaille pas dans son domaine. Actuellement, il suit des cours d'anglais à temps partiel. Raj a déménagé au Canada il y a quatre ans et a dû s'adapter à de nouvelles normes sociales et culturelles. Il exprime ressentir une forte pression pour réussir, influencée par les attentes de sa famille en Inde. Il montre une grande résilience face aux défis d'adaptation et dit utiliser ses croyances culturelles et religieuses comme source de force.

Les valeurs culturelles de l'Inde jouent un rôle important dans sa vie, en mettant l'accent sur l'honneur familial et la réussite professionnelle. Son réseau social est principalement composé de membres de la communauté d'origine au Canada, avec qui

il entretient des liens étroits. Sa famille habite en grande majorité dans son pays d'origine, tandis que plusieurs membres de sa belle-famille habitent à Toronto. Raj décrit que les conflits conjugaux ont débuté suite à son arrivée au Canada où les attentes de sa conjointe en termes de style de vie ne correspondaient pas à sa capacité financière de fournir ceux-ci. Il nomme qu'il considérait la décision d'être parrainé par sa conjointe comme l'une des plus regrettables de sa vie en raison de la dépendance qu'il avait ressentie envers elle.

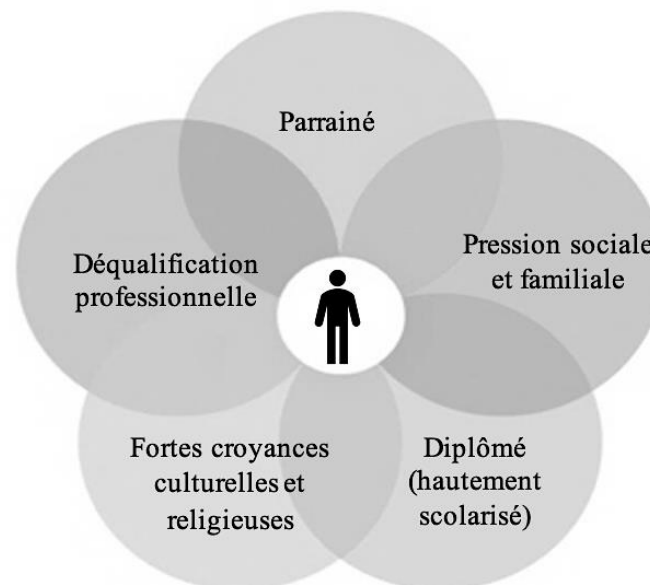


Figure 5.1 – Schéma intersectionnel du récit de Raj

À travers le récit de Raj et le contenu de ses entrevues, tel qu'illustré dans la figure 1, il apparaît que Raj se trouve à l'intersection de plusieurs caractéristiques identitaires oppressives qu'il associe aux événements de violence dans son couple. Bien que hautement scolarisé, il a été professionnellement disqualifié à son arrivée au Canada et parrainé par sa conjointe, ce qui selon lui l'a placé dans une situation de dépendance économique. Les pressions sociales et familiales qu'il a subies l'ont également rendu

vulnérable à la perpétration de la violence au sein de son couple. Ses croyances culturelles et religieuses ont joué un rôle protecteur dans certains aspects, mais ont aussi interagi avec ces pressions et son statut précaire, augmentant potentiellement sa vulnérabilité et le risque de violence dans sa relation.

Ravi

Ravi, âgé de 56 ans, il est citoyen canadien et originaire de l'Inde. Il a immigré au Canada depuis une vingtaine d'années. Il est divorcé, il est père de deux enfants adultes qui vivent de manière indépendante. Diplômé universitaire, il jouit actuellement de bonnes conditions financières, car il travaille dans un domaine où il dit être bien payé. Fortement marqué par la culture indienne, Ravi manifeste un profond sens de la communauté et une grande responsabilité sociale. Depuis son arrivée au Canada, il explique avoir dû s'adapter à de nouvelles normes sociales et culturelles. Les valeurs culturelles de l'Inde jouent un rôle important dans sa vie où entre autres il accorde une grande importance aux rôles au sein du couple. Ravi considère ses conflits conjugaux comme des problèmes qu'il considère « mineurs », tels que le manque de communication ou l'incompréhension des attentes mutuelles dans le couple. Il accorde une grande importance au soutien familial et observe que, contrairement à son pays d'origine où les conflits conjugaux sont résolus au sein de la famille, au Canada, le système légal intervient souvent comme premier recours.

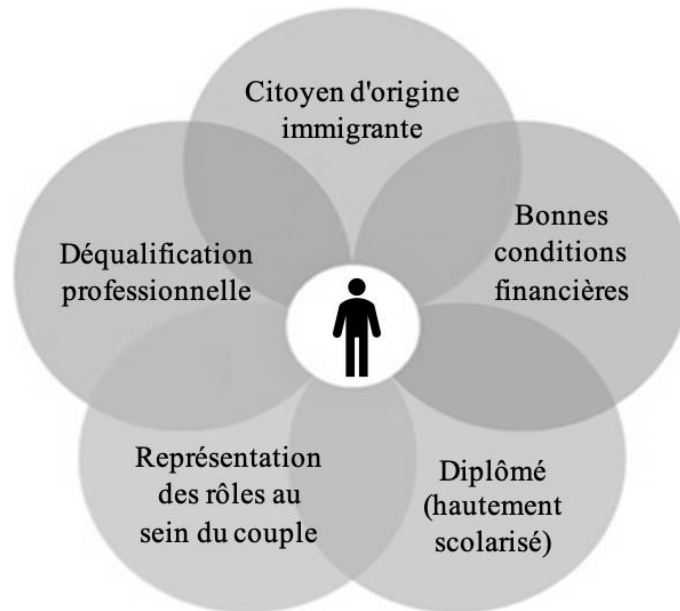


Figure 5.2 – Schéma intersectionnel du récit de Ravi

À travers le récit de Ravi et comme l'illustre la figure 2, on observe les dynamiques complexes de son identité à l'intersection de plusieurs catégories identitaires oppressives. Bien qu'immigrant au Canada depuis vingt ans et citoyen canadien, Ravi a dû s'adapter à de nouvelles normes sociales tout en restant profondément ancré dans les valeurs culturelles indiennes. Bien qu'il jouisse d'une stabilité financière grâce à son emploi bien rémunéré, les conflits conjugaux qu'il qualifie de « mineurs » révèlent une tension entre ses attentes culturelles et les réalités du système canadien. Ravi souligne l'importance du soutien familial, mais constate avec regret que, contrairement à l'Inde où les conflits conjugaux sont résolus en famille, au Canada, c'est souvent le système légal qui intervient en premier. Ce qui selon lui est un facteur l'ayant vulnérabilisé au niveau psychologique et financier. Cette adaptation aux nouvelles normes, en interaction avec son attachement aux valeurs indiennes, influence ses

perceptions et expériences conjugales au Canada et pourrait avoir joué un rôle dans la perpétuation de la violence au sein de sa relation.

Farid

Farid, âgé de 45 ans, est citoyen canadien d'origine du Bangladesh. Divorcé, il est père de deux enfants. Ayant fait des études de haut niveau, il travaille actuellement dans son domaine d'étude et bénéficie de bonnes conditions financières. Lorsqu'il parle des incidents de violence au sein de son couple, Farid exprime le sentiment que son ex-épouse a utilisé le système légal contre lui, se sentant manipulée par elle. Il affirme avoir été faussement accusé de violence physique, bien qu'il reconnaisse avoir été verbalement violent envers elle. Les conflits, selon lui, ont surgi lorsqu'il a estimé que son ex-épouse négligeait leurs enfants, en plus de ne pas remplir ses attentes en tant qu'épouse. Farid n'approuvait pas la manière dont son ex-épouse gérait leurs conflits conjugaux, impliquant fréquemment sa famille d'origine. Il souligne que le soutien de son réseau social professionnel l'a aidé à traverser les nombreuses accusations de violence conjugale.

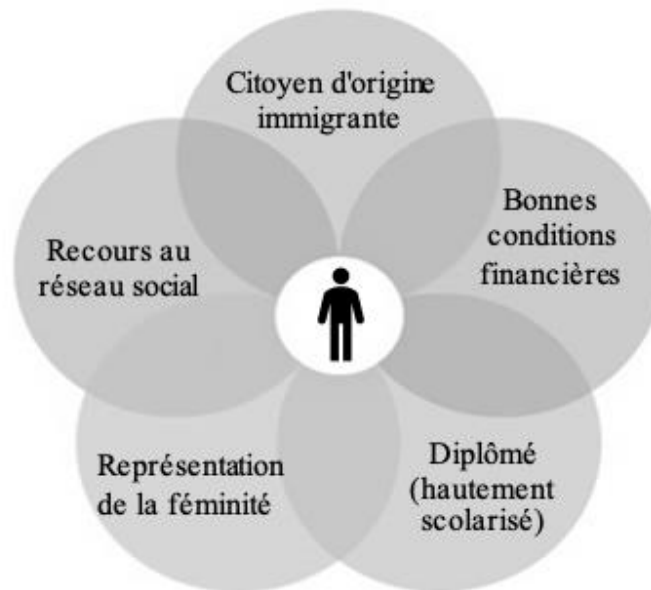


Figure 5.3 – Schéma intersectionnel du récit de Farid

L'intersectionnalité dans le cas de Farid et tel qu'illustré à travers la figure 3, révèle comment ses identités culturelles, professionnelles et familiales se croisent et influencent son expérience de la violence conjugale, la gestion des conflits et sa perception du système légal. Sa situation est marquée par la complexité des interactions entre les normes culturelles, les attentes familiales, le soutien professionnel, et les dynamiques personnelles au sein du contexte légal canadien. Il perçoit que son épouse a utilisé le système légal contre lui, ce qui peut refléter une méfiance envers le système juridique canadien et une difficulté à naviguer dans un système qui semble lui être défavorable. Cette perception de manipulation peut être exacerbée par des différences culturelles dans la manière de gérer les conflits et les accusations. Farid bénéficie de bonnes conditions financières et travaille dans son domaine d'études, ce qui lui offre une stabilité professionnelle et un soutien financier important. Cette réussite professionnelle peut renforcer son sentiment de légitimité et de succès, mais aussi de mécontentement lorsqu'il perçoit que sa réussite est remise en question par des

accusations qu'il juge injustes. En tant que père de deux enfants et ex-époux, Farid exprime des frustrations liées à la gestion des responsabilités familiales par son ex-épouse, notamment en ce qui concerne la négligence perçue envers les enfants et le non-respect de ses attentes en tant qu'épouse. Cette situation est croisée avec des normes culturelles concernant les rôles familiaux et les attentes conjugales, où la gestion des conflits est souvent gérée au sein de la famille ou par l'intermédiaire des réseaux sociaux, plutôt que par des voies légales. Ce désaccord avec la gestion des conflits peut accentuer les tensions et l'incompréhension. Par ailleurs, le soutien de son réseau social professionnel a été crucial pour lui, et a été un facteur protecteur et non oppressif, ce qui montre l'importance des ressources externes dans le maintien de son bien-être et de sa résilience face aux accusations.

Vikram

Vikram, originaire du Pakistan, a émigré au Canada afin de poursuivre des études universitaires. Il détient actuellement le statut de résident permanent. Après sa première année d'adaptation au pays, il a décidé de travailler dans un restaurant pour subvenir à ses besoins financiers. Sa famille au Pakistan l'encourageait à se marier et lui a proposé une union avec une jeune femme connue par sa famille. Vikram a accepté cette proposition et est retourné au Pakistan pour se marier. Après son retour au Canada, il a parrainé sa conjointe pour qu'elle le rejoigne.

Quelques mois après leur mariage, Vikram dit avoir constaté l'apparition de conflits avec sa conjointe. Il indique que la violence au sein de leur couple a commencé après que son épouse a découvert son infidélité. Selon ses dires, les disputes ont persisté et sa conjointe quittait le domicile à toute heure. Vikram dit qu'il se sentait alors obligé de l'empêcher de partir par crainte qu'il lui arrive quelque chose et par respect envers ses parents. Cette situation a conduit à un conflit majeur entre eux où son ex-épouse a appelé la police. À la suite des dénonciations de violence, il dit avoir craint d'être

expulsé du pays et nomme que les accusations ont teinté son identité où il avait l'impression d'être perçu uniquement comme un criminel par le système légal.

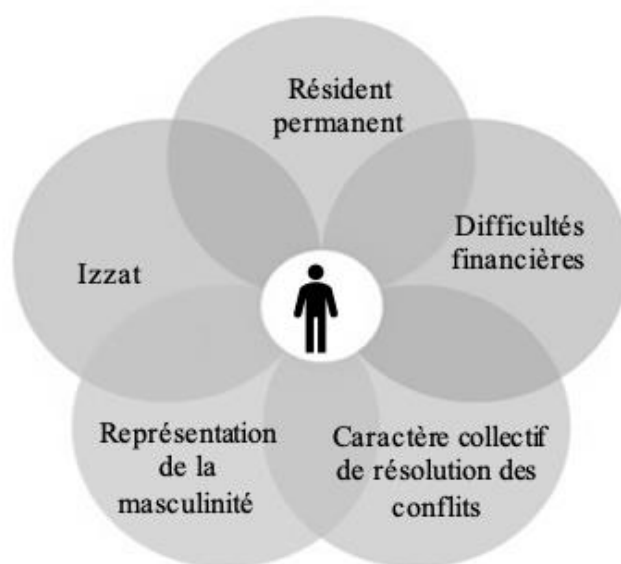


Figure 5.4 – Schéma intersectionnel du récit de Vikram

Le récit de Vikram illustre, à travers la figure 4, comment l'intersection de son statut d'immigrant, ses obligations culturelles et familiales, son identité de genre, et son interaction avec le système légal canadien se combinent pour créer une situation complexe de vulnérabilité et d'oppression. Les pressions culturelles, les dynamiques de pouvoir dans le couple, et la crainte d'être expulsé ont interagi pour influencer son comportement et les événements qui ont suivi. Son statut d'immigrant de résident permanent le rend vulnérable, notamment après des accusations de violence conjugale, exacerbée par son infidélité et des attentes culturelles en ce qui concerne ses comportements vis-à-vis de son épouse. Ces facteurs se combinent pour créer une situation où Vikram se sent à la fois stigmatisé et menacé, révélant comment l'intersection de ces différentes dimensions de son identité influence sa perception de lui-même et de sa relation conjugale.

Ashok

Ashok, âgé de 53 ans et originaire de l'Inde, il est citoyen canadien et vit au Canada depuis une dizaine d'années. Divorcé et père de deux enfants, Ashok travaille actuellement dans le domaine de la restauration et détient un diplôme d'études secondaires de son pays d'origine. Il mentionne que son ex-conjointe a fait des études universitaires, une différence éducative qui, selon lui, a affecté son estime de soi, lui donnant l'impression que son ex-épouse se considérait comme « supérieure » à lui. À son arrivée au Canada, il dit avoir rencontré de grandes difficultés pour subvenir aux besoins de sa famille, en termes de style de vie. Il affirme que ses difficultés financières n'étaient pas comprises par sa conjointe, qu'il affirme d'avoir des attentes trop élevées. Vikram parle également de l'incidence de la violence au sein de son couple, en se disant faussement accusé par son ex-conjointe et sa famille, qu'il soupçonne de l'avoir soutenue dans sa démarche de déposer une plainte policière contre lui. Il souligne le rôle de sa belle-famille au niveau des tensions entre eux, soulignant leurs impacts dans la résolution de leurs conflits conjugaux.

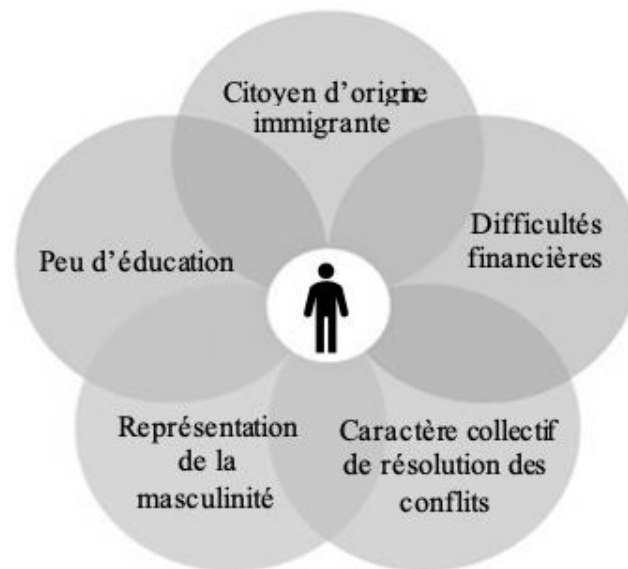
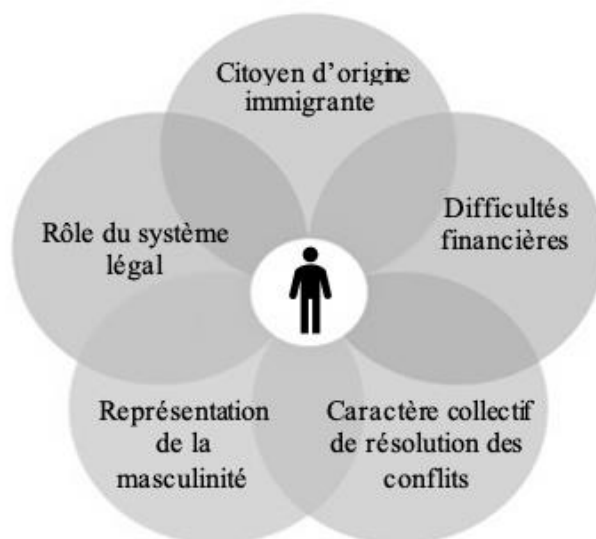


Figure 5.5 – Schéma intersectionnel du récit d'Ashok

La figure 5, illustrant le récit d'Ashok, démontre qu'il se retrouve à l'intersection de multiples catégories identitaires qui ont exacerbé ses défis personnels et relationnels. Son expérience en tant que citoyen d'origine immigrante, associé à des difficultés financières et des attentes conjugales non alignées, a créé un environnement propice à des conflits conjugaux, marqués par des accusations de violence qu'il perçoit comme injustes. De plus, sa représentation de la masculinité, où il se voit comme inférieur à son ex-épouse en raison de la disparité éducative perçue, affecte négativement son estime de soi. Ces facteurs, combinés à son désaccord avec les méthodes de résolution des conflits, le rendent plus vulnérable à perpétuer de la violence dans son couple.

Hassan

Hassan, âgé de 42 ans et originaire du Pakistan, a immigré au Canada avec son épouse et ses enfants. Bien qu'il soit désormais citoyen canadien depuis maintenant cinq ans, il continue de se percevoir comme une personne immigrante. Malgré ses études de haut niveau, il ne travaille pas actuellement dans son domaine, ce qui ajoute à son stress financier. À leur arrivée au Canada, il a constaté que son épouse dépensait de manière imprudente et ne tenait pas compte de leurs difficultés financières. Hassan l'a encouragée à chercher un emploi pour alléger leur situation et occuper son temps. Parallèlement, Hassan dit avoir ressenti une pression importante pour subvenir aux besoins de sa famille restée au Pakistan. En tant que fils aîné, il considère comme une responsabilité de soutenir ses parents. Hassan dit que les conflits entre lui et sa conjointe avaient déjà été présents au pays d'origine, mais reconnaît que les stress de l'immigration, entre autres le manque de soutien familial a exaspéré les tensions entre eux. À cet effet, il rapporte que dans son pays d'origine les conflits entre le couple sont souvent gérés à l'intérieur de la famille et le système légal intervient en dernier recours.



1

Figure 5.6 – Schéma intersectionnel du récit de Hassan

La situation de Hassan, comme illustré dans la figure 6, est marquée par l'interaction complexe de son identité d'immigrant, ses défis professionnels, ses responsabilités familiales traditionnelles, et les tensions accrues par les conditions d'immigration. Plus spécifiquement, Hassan, bien qu'étant citoyen canadien depuis cinq ans, se perçoit toujours comme un immigrant. Cette identité d'immigrant peut exacerber son stress et ses sentiments de marginalisation, notamment en matière de reconnaissance professionnelle et de statut économique. Malgré ses qualifications académiques élevées, il n'exerce pas actuellement dans son domaine. Cette disparité entre ses compétences professionnelles et son emploi actuel est selon ses dires une source de stress financier et d'insatisfaction professionnelle, renforçant ses sentiments d'échec et de frustration personnels. Son stress financier est accentué par la perception de Hassan selon laquelle son épouse dépense imprudemment et n'apporte pas de soutien financier en cherchant un emploi. De plus, la pression de soutenir sa famille restée au Pakistan, en tant que fils aîné, ajoute une charge émotionnelle et financière supplémentaire pour lui. Cette responsabilité traditionnelle contribue à son stress et à son sentiment de devoir non accompli en raison de ses difficultés financières. À la suite de son immigration au Canada, Hassan dit avoir perdu le filet de sécurité de sa famille élargie, ce qui a intensifié les tensions avec son épouse. La manière dont les conflits sont abordés dans leur culture d'origine, avec une intervention familiale plutôt que légale, contraste avec les attentes canadiennes et crée des tensions dans leur adaptation au système de soutien local. L'adaptation à un nouveau contexte où les normes peuvent différer et être perçues comme oppressives, et la difficulté à accéder à des ressources de soutien adaptées complique davantage la gestion des conflits dans son couple.

5.3 Résultats thématiques

Thème 1 – Perceptions de l'événement de violence conjugale

En lien avec les perceptions de nos participants au sujet de la violence qu'ils ont perpétrée au sein de leur couple, les résultats de notre étude permettent d'identifier deux sous-thèmes principaux. Tout d'abord, la compréhension des participants de la violence conjugale, où nous décrivons les **déclencheurs** et les **conséquences** associés à cette violence. Ensuite, nous aborderons les manifestations de la violence conjugale en offrant une **description** des événements violents, rapportant les différentes formes de violence décrites par nos participants.

Sous-thème 1.1 – Compréhension de la violence conjugale

Les déclencheurs

Pour comprendre les comportements violents au sein du couple selon les perceptions de nos participants, il est essentiel d'explorer les divers éléments déclencheurs. Cette section se focalisera sur les facteurs qui, selon les témoignages recueillis, ont conduit à des comportements violents. Nous examinerons les situations et les contextes spécifiques qui ont précipité des actes de violence, ainsi que les circonstances qui ont exacerbé ces comportements.

À cet effet, les participants ont identifié un ensemble de facteurs déclencheurs, tels que l'infidélité, des problèmes de communication qu'ils considèrent comme « mineurs », les méconnaissances et différences culturelles, les demandes financières, ainsi que le sentiment de trahison.

Par exemple Vikram avance que la violence a débuté lorsque sa conjointe a découvert son infidélité avant leur mariage. En réalité, il explique qu'il avait eu une relation amoureuse avec l'une de ses collègues avant leur mariage, et que cette relation a perduré alors qu'il était déjà marié à son épouse, qui était encore dans son pays d'origine en attente de son parrainage pour immigrer. Il décrit que lorsque son épouse a appris cette infidélité, elle a commencé à avoir des doutes à son égard. Ces doutes ont engendré des conflits où, souvent après des disputes verbales, madame quittait le domicile :

Yeah, we got married and she came to Canada in December, but actually what happened is like I had an affair. I was having an affair after marriage. So that's the infidelity issues so basically, I'm not denying that. I mean, I did that, and I cheated her. [...] She'll be checking my phone all the time, she'll be checking my previous folders. Sometimes it becomes complicated checking phones etc and always she will exactly call me after work like where are you.

Ravi quant à lui admet que des difficultés au niveau de la communication avec sa conjointe, qu'il qualifie comme des problèmes mineurs, pouvaient entraîner des conflits et conduire à des actes de violence :

So little things cannot even say anything, just keep your mouth shut. Saying little things can land you in big trouble. So that this is what I learned in the course of the Doctor, to be careful what you say to people and how you say it hmm very simple thing can land you into big trouble, so I'm not saying I didn't do anything wrong, but a minor thing that I didn't expect yeah will still happen to me right now.

Vikram a souligné que la méconnaissance des nuances de cultures et les différences culturelles entre la culture d'origine et la culture d'accueil, en l'occurrence le Canada, peuvent jouer un rôle important dans la perception de ce qui est considéré comme un comportement acceptable ou inacceptable dans une relation conjugale.

I personally didn't know that okay if I don't let her, my wife go out then I will be charged with a criminal case. Right, so the ignorance of law, I would say maybe they didn't have the knowledge or idea that okay this is a criminal charge over here. Like my lawyer was explaining me like if I am tapping her in the back like this, simply like this and if the person says that okay, I feel like it's an assault, you

can still, they can be still charged for assault so it's as simple as that. Even if I'm throwing a paper, that's also a kind of assault. I don't know. The other problem is like when some people come to know about how this law can be turned around, they will also exploit, right. So that's other problem. And yeah, so it's a tricky world.

Certains participants ont mentionné que des demandes financières de leur conjointe, comme la nécessité d'un appartement de meilleure qualité et plus grand, ou encore les difficultés de leur conjointe dans le processus d'adaptation migratoire, pouvaient affecter leur relation de couple et potentiellement conduire à des comportements violents. À cet effet, Ashok explique :

We were living in the basement. I was the only one working and my wife had no job. My kids were going to school. Life is very expensive, and the basement was not good. After 3 or 4 months, she said she didn't like the basement.

Ashok poursuit en affirmant qu'il est préférable que les conjoints immigrer ensemble, car cela leur permet de surmonter ensemble les difficultés migratoires et de réduire les attentes financières. Il soutient également que les différences perçues en matière d'éducation et de revenu peuvent souvent engendrer des tensions dans les relations conjugales. Il dit que son ex-épouse se sentait supérieure en raison de son niveau d'éducation et de sa capacité à gagner de l'argent :

Sometimes, she was thinking that she is better educated than me and she can make more money. I am poor and I am making less money.

Vikram quant à lui relate que le sentiment de trahison qu'il a ressenti de la part de sa conjointe a joué un rôle déclencheur dans l'incident de violence. Il souligne qu'il était confus face aux actions de sa conjointe et avait le sentiment qu'elle le manipulait :

And trying to make me a fool kind of thing, like saying something today and the next day, saying something else so I kind of felt like she is playing with me, and she was manipulating me and I got mad.

Conséquences

Les participants de notre étude ont clairement exprimé que la violence conjugale a eu de graves conséquences. En détaillant les répercussions financières liées à la perpétration de la violence conjugale, les participants ont également évoqué des conséquences sur leur santé mentale et sur le noyau familial. De plus, ils ont souligné des effets négatifs sur leur identité, notamment la perception d'une association entre la violence et leur culture. Ces témoignages mettent en lumière les multiples dimensions des conséquences de la violence conjugale, allant au-delà des aspects physiques pour inclure des implications psychologiques, sociales et culturelles. Ainsi, les participants ont exprimé que la violence peut avoir des conséquences néfastes sur le noyau familial, allant même jusqu'à briser la structure familiale. À cet effet, Ravi rapporte :

Legally lots of money, so they got impacts their whole life, you know breaking up their family, their whole family can break up, but this is domestic violence can break up a whole family.

Hassan quant à lui évoque les conséquences à plusieurs niveaux : physique, légal et émotionnel. Il souligne particulièrement l'importance des répercussions émotionnelles, en notant que ces expériences peuvent conduire à des idéations suicidaires. Selon lui, ces conséquences émotionnelles sont étroitement liées aux bouleversements qui suivent une arrestation, notamment la pression psychologique intense et la perte financière. Selon lui, la combinaison de ces facteurs crée un environnement extrêmement stressant et déstabilisant, amplifiant les sentiments de désespoir et de détresse émotionnelle :

I think some people might even be suicidal or affect them long term damage to the health emotionally. So, it affects all way of life, the physical, the other person. It affects the other person too you know. So, you have a big impact emotionally and legally.

Dans le même ordre d'idées, pour souligner l'impact sur la santé mentale à la suite de l'arrestation, Raj affirme :

The person who gets accused they are released, but they are also the one who goes through a lot of mental stress and all, right. So maybe they are not the one who went through all this like getting into jail, getting arrested. Going through all these facts, you're coming back. Most of them may have to stay away from their home.

Une grande majorité des participants souligne qu'ils ont subi les conséquences d'une perte financière significative et ont ressenti une pression financière due aux accusations portées à leur encontre par leur conjointe. Par exemple, Vikram dit :

But another thing is like financially, I have to hire a criminal defense lawyer, I have to hire a family lawyer, I had to hire an immigration lawyer. And all those things, like the financial things and all its just my job and only one person's job and I'm just having an average salary.

Quant à l'association de la violence à la culture de l'individu par les policiers, les participants ont souligné que cette association a créé une perception négative de leur communauté et de leur culture en général. Certains participants ont exprimé leur frustration quant à cette association, notant que la violence n'est pas spécifique à une culture ou à une communauté particulière. Ils ont souligné la nécessité de faire la distinction entre la violence conjugale et la culture, afin de ne pas stigmatiser l'ensemble de la communauté en raison des actions de certains individus. Vikram dit :

Some or the other way they're saying that it's a cultural thing. I don't know, I think they are perceived like in my culture it is okay to hit girls. They have written in that way in the police statement after my arrest. So, I don't know, probably my language. Might not be clear for them. So those things are also there. So, I have, I never told them like okay. It's okay to hit a girl or hit somebody in my culture. That's not something which I conveyed but, on the statement, I think I don't know whether it's in the statement or some or the other way like I read it somewhere, within my or maybe their report or somewhere but I have seen that.

Toujours en référence aux amalgames néfastes, Vikram a souligné qu'il avait ressenti une conséquence de la violence conjugale sur son identité. Il a expliqué que la violence avait occulté les autres aspects de son identité et que les gens le percevaient uniquement comme un criminel :

They don't know me, who am I, they just see me as a criminal convicted or maybe a charge, a person accused. They don't see me as okay. I'm Vikram and I have been a student here in Canada, and I have been working a qualified job and I have a life.

Sous-thème 1.2 – Manifestations de la violence

Description des événements de violence conjugale

En ce qui concerne les perceptions des événements de violence conjugale perpétrés, les résultats de notre étude mettent en évidence les manifestations de cette violence comme un élément saillant dans le discours des participants. Ceux-ci fournissent des descriptions détaillées, relatant précisément ce qui s'est passé durant ces épisodes de violence. Leurs récits offrent un aperçu approfondi des dynamiques et des circonstances entourant leurs actes de violence. À travers leurs descriptions des événements, nous avons identifié que la violence conjugale ne se limite pas uniquement à la violence physique, mais qu'elle peut également prendre diverses formes, telles que la violence verbale et psychologique.

Vikram explique qu'après des disputes verbales avec sa conjointe, la situation a dégénéré lorsqu'il a empêché sa conjointe de quitter le domicile, par crainte pour sa sécurité. Il affirme que son intention était de la protéger, car il ne voulait pas qu'elle mette en danger sa propre sécurité. Cependant, selon ses dires, cette action a conduit à des accusations de séquestration et de violence physique :

We had an argument, she went out [...] You can't leave the house, and she said no, she's not going to. So then I stopped her from going and that eventually led to pushing and etc. calling 911 and the police came. Police yeah, she's saying that ok, he didn't allow me to go. Police yeah, she's saying that okay, he didn't allow me to go. What is first, the officer asked me. First question. She's mature enough, why didn't you let her, why are you controlling her. I said she is not in a, this is the only thing I said, she's not in a state. She's very upset, really upset, she's not in a state so I I didn't want her to go alone, it's just for her safety, so I only said like I she should let her parents, or somebody know that she is going by herself so that the blame won't be coming to me. But they were like okay she's 28, and she's

old enough to take her own decisions and etc. And I have been charged with forcible confinement, that's one thing. Okay, so this is one thing I'm saying, and then pushing and grabbing, doesn't matter, who pushed first.

Farid affirme avoir été accusé à tort de violence physique par son ex-conjointe. Malgré qu'il nie les accusations, il est important de noter qu'il a été arrêté en raison des accusations de violences physiques :

So, she crafted misleading statements, "he punched me", "he threw baby on the floor", "he threw me on the floor", "he was slapping the baby on the wall".

Les propos d'Ashok vont dans le même sens où il décrit avoir été accusé de violence physique, mais il soutient qu'il s'agit d'une accusation infondée :

Yelling back and forth and she calls the police saying he was violent and was going to kill me and that he has a gun at home... police came, it was 10 – 15 minutes discussion. She told them I beat her, punch her, and throw her on the wall. One went inside and came back and arrested me. They believed her and arrested me.

Raj décrit la violence émotionnelle dans son couple, expliquant que son ex-conjointe se sentait trahie par son infidélité. Il reconnaît que sa conjointe était prête à lui pardonner et qu'ils ont essayé de reconstruire leur relation. Cependant, il avait l'impression qu'elle continuait à le blâmer. Malgré une certaine proximité physique, il mentionne que sa conjointe se sentait toujours émotionnellement trahie et violentée :

My wife was ok after some time, and she said that she is ready to forgive not forget but forgive and we were trying to work on that and at times she was ok. What happens is at time, if thing will come to her mind and her mood swings will come up and I may not be able to handle myself as well. Like I will say like you can't blame me all the time there is no reasons. The thing is when we were doing counseling, the physical love between us was more, I mean it's happening every day, we were having it (sexual intercourse) every day. I mean it's happening every day ; we were having it every day like when the councilor was saying like why you guys are doing it like if you don't have the love like she will approach me.

Raj rapporte qu'il y a eu plusieurs disputes verbales avec son épouse concernant son absence et sa visite chez sa famille. Il indique que son épouse était mécontente du fait qu'il passait du temps avec sa famille et il remarque qu'elle semblait jalouse. Il décrit

l'incident de violence comme étant lié à l'accusation selon laquelle il s'est énervé envers son épouse en élevant la voix et en adoptant un comportement agressif pendant leur dispute :

I don't remember the reason why we were arguing and when I shout at her she replied. In the same tone. I get more aggressive more and it makes me angrier so. When we were arguing whenever she got home. When in an hour I was leaving for me for my work, we were arguing about something, and she was cooking food. What I did yeah, she was making a "Daal" in the pressure cooker, so when I was talking to her, I don't know what about she was arguing with me, so I just shake the pot, the pressure cooker it was open and spread the "Daal" on the wall because it was full.

Ravi soulève le point que les désaccords conjugaux tournaient autour du fait qu'il ne se sentait pas suffisamment prioritaire dans sa relation avec son épouse. En réalité, il explique que c'était son deuxième mariage et que son épouse avait des enfants d'une précédente union. Il raconte que pour l'épouse, la priorité était ses enfants, ce qui lui donnait l'impression de ne pas être considéré comme une priorité dans leur relation conjugale. Ces divergences ont conduit à des conflits au sein du couple, et Ravi a décidé de se séparer de sa conjointe. Cependant, il précise que cette dernière a refusé de quitter leur domicile après la séparation. C'est à ce moment-là qu'il a été accusé de violence verbale à son rencontre :

Yeah, I was not at home. I was doing I just quite a bit of renovation for my rental bungalow. So, I went to Home Depot to buy some stuff, and she called the police, so I thought this was another call that she used to call the police for ten times, so thought of routine call. So, when the police came and she tell them and the police called me and said that they have to charge me, I said, you cannot charge me, I have not done anything. but it is not like they said it's not what you're done right they feel that they have evidence of charge you then they will.

Les propos de Hassan vont dans le même sens, où il explique que la violence peut également se manifester par des menaces verbales et peut être considérée comme de la violence conjugale :

So, anything that makes someone feel unsafe like something negative, like talking negatively to her, was what I faced with, like although I didn't hit her, but just saying that could make her feel unsafe.

Thème 2 – Conditions perçues comme étant à l'origine de la violence conjugale

Les conditions perçues comme étant à l'origine des comportements violents perpétrés par nos participants constituent un deuxième thème. À cet égard, deux sous-thèmes ont été identifiés. D'abord, nous identifierons les facteurs individuels en rapportant le rôle des défis spécifiques liés à l'immigration. Ensuite, nous examinerons les facteurs relationnels, en rapportant les éléments de réponse liés à la relation avec leur conjointe et aux réactions familiales.

Sous-thème 2.1 : Facteurs individuels

Le rôle des défis spécifiques liés à l'immigration

Les résultats de notre étude révèlent que les participants ont identifié plusieurs défis spécifiques liés à l'immigration, associés à la violence conjugale. Ces défis sont regroupés en trois grandes catégories : sociaux, économiques et psychologiques. En lien avec notre revue de littérature sur les facteurs de vulnérabilité à la perpétration de la violence conjugale, ces défis sont classés comme des facteurs individuels.

À cet effet, les participants ont identifié plusieurs défis sociaux liés à l'immigration qui augmentaient le risque de violence conjugale. Ces défis nommés comprenaient l'isolement dans le nouveau pays, la première année de transition difficile dans le pays d'accueil, ainsi que la perte de repères traditionnels.

En ce qui concerne l'isolement, les participants ont évoqué la difficulté à établir des relations sociales dans un nouveau pays et les répercussions psychologiques qui en découlent. Ils ont particulièrement mis en avant que l'isolement social, souvent provoqué par l'éloignement de la famille et des amis, peut intensifier les tensions

conjugales et accroître le risque de violence. La famille restée au pays d'origine est décrite comme un soutien important, tant sur le plan émotionnel que financier, lors des périodes de difficulté. À cet égard, Ravi a rapporté :

[...] in our culture, a lot of things will be resolved through family or friends. I'm not going through so much stressful, if you do go through these stressful situations, you do have more family and friends and extended family, more support to cope right but with immigration coming to a nuclear kind of family situation where you're more of your own. You do have family, but they live their own life quietly. Not that you can walk in a family house and stay overnight as you wish. You could do that back home ; they invite you to stay.

Ainsi, les hommes de notre étude ont exprimé l'opinion que l'isolement social dû à l'immigration a entraîné des conséquences négatives sur la manière dont les couples gèrent les conflits. Selon eux, avant d'immigrer, la résolution des conflits au sein du couple se faisait généralement à l'intérieur de la famille.

Concernant la première année de transition, les participants ont décrit la difficulté à s'adapter à un nouvel environnement et à comprendre les différences culturelles entre leur pays d'origine et le pays d'accueil. Selon les hommes rencontrés, cette période est souvent marquée par des défis d'adaptation, des barrières linguistiques et une navigation complexe des nouvelles normes culturelles et légales, ce qui peut entraîner du stress et des conflits conjugaux. Par exemple, Hassan explique :

I had a Université degree and a certification as well. So, when I came here, I couldn't find a job, and I had to go back to university and registration. I didn't know the language. First the transition for the first year was difficult to reestablish. This made a lot of stress in my family, with my wife and my kids.

Enfin, en ce qui concerne la perte de repères traditionnels, les participants ont décrit la difficulté à maintenir les traditions culturelles de leur pays d'origine et la difficulté à comprendre les normes sociales et les attentes dans leur pays d'accueil. Les propos de Raj témoignent :

Umm oh that's kind of difficult but I guess adopting to new ways of life, new customs, and being immigrant in a new country you have to follow their rules, laws of a new country.

Les participants de notre étude ont également identifié plusieurs défis économiques liés à l'immigration qui augmentent le risque de violence conjugale, notamment la déqualification professionnelle, les ambitions professionnelles et le parrainage.

Concernant la déqualification professionnelle, les participants ont décrit la difficulté de trouver un emploi correspondant à leurs compétences et à leur expérience professionnelle dans leur nouveau pays. Cette situation affecte leur estime de soi, car ils ne se sentent pas valorisés dans le pays d'accueil en raison de leurs conditions de travail actuelles. Selon leurs témoignages, ce manque de reconnaissance et de satisfaction professionnelle a engendré du stress et de la frustration, lesquels se répercutent sur leur dynamique du couple, exacerbant les tensions et augmentant ainsi le risque de violence conjugale. Par exemple, Ravi a déclaré :

It was little stressful at first, because I had a good job, I was working in a well-established company so when I came here, over a qualification that was not recognized. I was able to pick up the similar job that I did back home, but I never feel like I can have better position, and I feel weak.

Raj témoigne dans le même sens en déclarant :

When I came here, I was working for factory jobs, labor jobs. That is why I lost my confidence. I did not go for further studies. I should do, but I did not improve myself. Maybe because of I got married all sudden. Maybe but I do not know why did not do, now I regret.

En ce qui concerne les ambitions professionnelles, les participants ont décrit la difficulté à poursuivre leur carrière professionnelle dans leur nouveau pays. Raj explique ainsi :

So, I work with all the big brands. So that is why when I came here, I was trying to get a good job in my field because I had 12 years of experience. But I did not get a chance because my English was not good it's still my English is not good.

Hassan a ajouté que ses ambitions professionnelles étaient bloquées par les besoins immédiats :

I'm working hard. Because I'm trying to do something okay. I can do this ; I can do this. I can start this business. I always keep thinking to do something better. I don't want to do this job for the rest of the life. For the time being it's okay because you have to support your family, so we are going for vacation next month, so that's why right now I'm working hard to save up some money.

Enfin, concernant le statut migratoire, particulièrement le parrainage, Raj a mentionné qu'il avait été parrainé par sa conjointe, et qu'il considérait cette décision comme l'une des plus regrettables de sa vie en raison de la dépendance qu'il avait ressentie envers elle :

I am not talking about that ego that you are a man, and she is a woman. In this scenario, you came here without any effort. You lose your self-respect because you came here without any effort. Ya, you lose your self-respect. Because you someone support you to come here. So, you are from your inside, nobody can say that person, you lose your self-confidence.

Dans la situation inverse, lorsque la conjointe, parrainée par l'époux, signalait les violences conjugales à la police, ce dernier exprimait un fort ressentiment. Ils considéraient que cela témoignait d'un manque de reconnaissance de la part de cette dernière des efforts déployés par son époux. Par exemple, Farid dit :

I found out then that she didn't have the paper. She was illegal. She came for her older sister's graduation but overstayed her visa. When I find out and asked her what to do. I said I can sponsor you and apply for your visa, but I don't know where I can go from here. So, I get an immigration lawyer, and he is telling me that I have no option so I should apply as a permanent resident of Canada so that she is legal and that I come back as a Canadian citizen. So, I said sounds like a plan, she said it was a good plan and why not apply. [...] I applied for Canada, but in the meantime, her act didn't change.

Les résultats de notre étude ont également révélé que les défis psychologiques liés à l'immigration peuvent également augmenter le risque de violence conjugale. Les participants de notre étude ont identifié plusieurs facteurs psychologiques tels que le

sentiment de perte de contrôle sur leur vie, la nécessité de s'adapter à la nouvelle société et l'impact d'un statut de résident permanent.

Pour ce qui est du sentiment de perte de contrôle sur leur vie, les participants ont décrit la difficulté issue du sentiment d'impuissance face à leur situation et leur avenir incertain. Ravi a déclaré :

Being between of kids and everything and because it deteriorates, so that was a relationship then with me and her. She was like puppet, you know, people have their own commitments and you kind of lack behind you. I did not want to be in the background or sit in the back of our trunk and people pulling me like losing control right and I did not like that kind of thing.

En ce qui concerne la nécessité de s'adapter à la nouvelle société, les participants ont décrit la difficulté de s'adapter à la culture et aux normes sociales du pays d'accueil.

Raj a ajouté :

When we were in India, I was really religious. I was not allowing her to shake hands with men or go outside without her hijab, like I was very strict. Well, when I came here. I change myself ; I was having beard and now my thinking change totally. I shook hand with women.

Le statut de résident permanent est perçu comme un facteur individuel lié aux défis de l'immigration, affectant les participants sur le plan psychologique. Raj par exemple a expliqué que ce statut le rendait vulnérable, car il craignait d'être expulsé du pays suite à une dénonciation de violence par son ex-épouse :

She was like okay, we don't want the police to be here he is still in work permit, and maybe it will affect his PR application, so she knew about all these things. I came to know that if I have a charge and accusation, it will affect my permanent residence application after all this. Okay, but she, coming recently and she knew all these things.

Sous-thème 2.2 – Facteurs relationnels

Notre second sous-thème réfère aux facteurs relationnels. Dans le cadre de ce sous-thème, nous documentons des aspects de la relation conjugale, notamment les attentes non satisfaites de la part de la conjointe, ainsi que le rôle du réseau familial élargi.

Attentes non satisfaites

Les résultats de notre étude révèlent que les attentes non satisfaites de la conjointe peuvent effectivement avoir un impact significatif sur la violence conjugale, surtout dans le contexte des pressions financières. Les hommes dans notre étude nomment que lorsqu'ils ressentent une pression pour répondre aux attentes économiques de leur partenaire, cette situation peut entraîner plusieurs effets négatifs sur la relation de couple. À cet égard, les participants ont souligné la notion de fardeau financier associée au style de vie exigé par leur épouse. Plus précisément, les hommes de notre étude ont exprimé qu'ils ressentaient une pression financière intense lorsqu'ils ne parvenaient pas à satisfaire les attentes de leurs conjointes en matière de style de vie. Cette pression se traduisait pour ces derniers par un sentiment constant d'insuffisance et de devoir porter un lourd fardeau financier. Ce poids financier, perçu comme une responsabilité accablante, affectait à son tour négativement leur relation conjugale. Étant incapables de répondre aux attentes économiques, ces hommes ont nommé avoir éprouvé des frustrations croissantes, ce qui entraînait des tensions au sein du foyer. Cet aspect relève des facteurs relationnels, car il influence directement la dynamique relationnelle du couple. À cet effet, Vikram rapporte :

And then I said ok you know I did not want to continue that kind of stress so until I have my own children and then she became a little selfish too like I've been supporting her and her children for so long like nine years when I meet her. And that she's been close to my children but on the other side I have my children to deal with and so it would become too stressful to handle.

Hassan témoigne :

So, her understanding was like, okay, she will do the studying very easily comfortably and maybe by that time, she doesn't have to do the part time job or something like that. I will be able to support yeah, to certain extent, it's okay. But you should be able to sacrifice something also, but when that person is not ready to do that like want to live a luxurious life, but not a very comfortable life, want to go for partying every time, want to have the branded items, everything then it makes it becomes a burden.

De plus, les hommes rencontrés nomment que la pression pour satisfaire les attentes économiques de la conjointe peut créer un déséquilibre de pouvoir au sein du couple. Ils avancent que lorsqu'ils se sont sentis incapables de répondre aux exigences financières, ils ont développé un sentiment d'impuissance et de frustration, ce qui s'est manifesté par des comportements agressifs. Hassan poursuit :

[...] I didn't force her to work but I had a feeling and even I told her like it would be easy so if you are at least bringing five hundred dollars per month that would ease our everything that was only thing I was saying. Getting five hundred is like weekly ten hours only I'm asking her to work, but never forced her.

Réseau familial

Les participants ont noté que l'intervention de la famille, notamment celle de la conjointe, pouvait parfois compliquer la relation conjugale. En effet, certaines familles prenaient parti pour leur proche, ce qui pouvait aggraver le conflit, ou répondaient par des actions de représailles, accentuant ainsi les tensions et les difficultés déjà présentes.

Selon Raj, l'implication de la famille de sa conjointe dans leur dispute a exacerbé la violence et a suscité chez lui des sentiments de colère :

When we were living with her parent's place at that time, we were arguing each other and her parents supporting her all the time. That is why I was angry again and again. When we are arguing, nobody is supposed to get involved and support me or her.

Les participants ont aussi témoigné que parfois la famille élargie peut s'impliquer d'une manière qui aggrave la situation. Ainsi, Hassan a identifié comment les opinions et les interventions des familles ont déclenché des disputes récurrentes au sein de son couple :

We used to fight about others, because we involve others in our relationship, and we fight about it. She was getting angry about my parents, and I was getting angry about her parents. We focus on our family's opinions. That was our first mistake.

Vikram quant à lui décrit comment, après son infidélité, les disputes entre lui et son ex-épouse sont devenues fréquentes. Bien qu'il pense que son ex-épouse était encline à lui pardonner, il estime que l'intervention de sa famille d'origine a exacerbé la situation. Selon lui, leur désir de se venger, en ternissant sa réputation et en lui causant de la honte auprès de sa communauté a non seulement aggravé les tensions dans le couple, mais a aussi contribué à l'escalade de la violence :

It's not her, it's her family. Like they're trying her way, anything and everything to care for my character assassination, or get my names into that. Like they want to make sure that this happened with me. They just want to make the whole world know that okay, this is my fault. He did this, he did this, he had an affair and some of them, some of the stories are like even I have a kid over here. So that's how they have circulated the stories like it will sell in my country like anything okay. Yeah, and for some time. After one month or two months, people will, there something else will come and they'll start selling different stories.

Sous-thème 2.3 : Normes culturelles

Le rôle du système culturel et religieux

Notre étude a mis en évidence le rôle crucial joué par le système culturel et religieux dans la perpétration de la violence conjugale chez les immigrants de la communauté sud-asiatique de la région du Grand Toronto. Les participants ont souligné que ce système incluait des représentations conjugales et de genres qui peuvent influencer la dynamique de la relation conjugale.

Les participants de notre étude n'ont pas établi de lien direct entre leur système de croyances religieuses et la violence conjugale qu'ils ont perpétrée. Autrement dit, aucun de nos participants n'a utilisé des concepts ou des doctrines religieuses pour justifier leurs actes de violence au sein de leur relation. Cependant, il est important de souligner le cas particulier de Raj, un des participants, qui a mentionné la religion non pas comme une justification de la violence, mais plutôt comme une source de soutien émotionnel et de résilience face aux conséquences de ses actes. Pour Raj, la religion a joué un rôle protecteur, l'aidant à gérer les émotions et les difficultés liées aux répercussions de la violence conjugale. Bien que ce lien religieux ne soit pas directement associé à la violence elle-même, il a contribué à son processus de gestion face aux défis émotionnels résultant de son arrestation :

They took me to jail ; I mean the police station. So, at that time, it was the worst time in my life. Two days, I was crying, crying and crying and praying. They gave me some food, but it wasn't halal, so I didn't eat it. I was crying and praying.

Cette distinction souligne que, pour certains hommes, la religion peut servir de ressource psychologique dans des moments de crise, et ne doit pas à cet égard être invoquée comme une légitimation de la violence.

Représentations de la féminité

À travers les représentations du genre, le discours de participants a permis de mettre en lumière l'importance accordée par ces derniers à la représentation de la féminité, de la masculinité ainsi que des rôles au sein du couple.

Les participants ont discuté de la notion de féminité, c'est-à-dire de ce que signifie être une femme, en fonction des activités réalisées par leur conjointe, qu'il s'agisse de tâches domestiques ou d'une activité professionnelle. Ils ont souligné l'importance pour les femmes de s'engager dans des activités pour occuper leur temps. En ce qui concerne leur conception de la féminité, la plupart des participants ont affirmé que la

femme est essentiellement responsable de la gestion de la famille, par exemple en s'occupant des enfants, et attribuaient le succès de leur mariage à la femme. À cet effet, Farid soulève :

But the success of the marriage life, I think is coming from the girl or only dependent on the wife. Because if she wants, she can make the married life beautiful or if she wants, she can make it miserable.

Les participants ont également noté que lorsqu'une femme ne travaille pas ou n'occupe pas son temps de manière productive, elle peut facilement exacerber les tensions conjugales en se livrant à une rumination excessive. Par exemple, Raj a mentionné que, selon lui, lorsqu'une femme est inactive, le "diable" (sheitan) peut s'immiscer dans ses pensées :

When a person has nothing to do the "Sheitan" how play with their minds. so that is why I always I used to say her do something not only job but do something to get busy. Because at that time we did not have a child, or anything so do something do some course or cooking.

Dans le même ordre d'idée, Vikram rapporte :

I mean because of she's simply sitting ; she's overthinking and making more more problems. And ok, we decided for her to also start some job, and she started around January and January end she started working in Starbucks like part time.

En résumé, les participants ont établi un lien entre la violence conjugale dans leur relation et le fait que, lorsque la femme ne consacre pas son temps à des activités productives, que ce soit par son engagement domestique ou professionnel, elle peut se concentrer sur les difficultés conjugales. Cela peut se manifester, par exemple, par de longues discussions avec sa famille d'origine, négligeant son rôle d'épouse, ce qui est perçu comme un facteur susceptible d'accentuer les tensions au sein du couple.

Représentations de la masculinité

Pour ce qui a trait à la représentation de la masculinité, les participants ont partagé que la pression exercée par leur famille et leur culture les incitait à se conformer à l'image traditionnelle de la masculinité. Hassan a souligné que les attentes familiales à son égard, notamment en tant que fils responsable de soutenir sa famille, contribuaient à renforcer cette représentation traditionnelle de la masculinité :

So yeah, and I have to support my mother too, she's living with my sister but she's my mother, my father has passed away, so I have to support her too. Meanwhile my brother is in Pakistan, he is okay, he is good. But I am in a good position if I compare with him, so I have to support him too not all the time, but sometimes.

Les participants ont mis en évidence que la représentation de la masculinité est souvent associée à l'idée de travailler dur pour supporter sa famille. À cet effet, Raj a déclaré :

I'm doing for my family. I am working hard. Whatever I am doing I'm saving money for my family to support my family. So that is why this is honesty, this is the responsibility.

Cette représentation de la masculinité peut avoir un impact sur les attentes que les hommes ont d'eux-mêmes ainsi que sur les attentes que les autres ont d'eux. Par exemple, Hassan poursuit en disant :

I come from Pakistan, you know that my mentality is as a Pakistani, Indian, and some Asian side, so they have ego that I am a man. They have responsibilities too, but they think I am a man.

Par leurs témoignages, les hommes de notre étude ont illustré comment les attentes culturelles influencent leur perception de la masculinité. Cette pression pour se conformer à une image traditionnelle de la masculinité, où l'homme est vu comme le pilier économique de la famille, peut engendrer un stress considérable.

En ce qui concerne la **représentation des rôles au sein du couple**, les participants ont souligné l'importance de maintenir les traditions d'origine. En effet, au niveau de la répartition des rôles au sein du ménage, les participants ont souvent expliqué comment les tâches domestiques et les responsabilités financières doivent partager entre les partenaires. Ils ont nommé que cette répartition est façonnée par les attentes culturelles et les normes familiales, qui influencent leur dynamique de couple.

Par exemple, Raj a illustré comment, malgré les pressions liées à son rôle traditionnel, son épouse s'efforce de maintenir un équilibre dans les responsabilités domestiques. Il a décrit comment elle s'occupe des tâches ménagères, tandis qu'il prend en charge la majorité des charges financières, telles que les factures :

So, she will be helpful, and the good thing that she tried to cope on both side while not getting me upset while I'm working. The home is huge, and she will do the cooking and cleaning, I pay most of the bill and mortgages so from that side she was good in helping as much as she can and try to do her best as a good thing in whatever little she knows right.

Au niveau de la répartition des responsabilités au sein du ménage, certains participants ont abordé les conflits qui peuvent surgir lorsque les attentes concernant les tâches domestiques ne sont pas satisfaites. Selon leurs témoignages, ces tensions apparaissent souvent lorsque les rôles traditionnels et les responsabilités financières sont mal alignés avec les réalités de leur vie quotidienne.

À cet effet, Hassan a décrit une situation où des conflits ont émergé en raison des attentes liées aux tâches ménagères, en particulier lorsque l'épouse, qui était alors employée, rentrait à la maison sans énergie pour accomplir les tâches domestiques. Il a expliqué comment ces désaccords ont conduit à des disputes sur la nécessité de prioriser les responsabilités ménagères par rapport à son emploi :

So yeah, so at that time the issue started. About the finance because she was working at that time. The issue has started about the housework, because when she came home, she did not have an energy to do anything to cook anything or to clean

the house or something. So, we used to fight about it if you cannot do this leave the job, but this is your priority, house and cooking and everything. Because I am a 40 % food lover. So that is why I say okay if you cannot do handle these things don't do that. I did not force you to do the job it was your wish to do the job and because as a wife this is your responsibility to do support take care of the house and everything and about the finances, if she's working, she's working for her Bank account, we both are working for the better future.

Au niveau des rôles au sein du couple, certains hommes de notre étude ont évoqué les conflits conjugaux rencontrés dans le passé en raison de ces attentes et comment ils ont modifié leur perspective au fil du temps. À ce propos, Raj a partagé sa réflexion sur la manière dont la perception de sa partenaire en tant que "femme" plutôt qu'en tant qu'"amie" a affecté leur relation. Il a expliqué que, dans le passé, ses attentes vis-à-vis de son rôle dans le ménage étaient rigides et basées sur des normes traditionnelles :

Right now, we do not have any issues. "Alhamdulillah". But, past issues, that is why I always say why should wife is to be like a friend not like a wife. if I think she's my wife, so I will become like aggressive and like a husband to do this do that for example when I come home, she should keep food ready and when I go for shower, meanwhile you should get ready my clothes and everything.

Dans la représentation du couple, les différences d'attentes entre les conjoints peuvent jouer un rôle significatif. Selon certains participants, le mariage possède une forte valeur culturelle et religieuse, tandis que d'autres ont noté l'absence de planification pour une vie future en tant que couple, ce qui peut avoir un impact sur la dynamique relationnelle.

Les attentes divergentes des conjoints au niveau des normes, des croyances et des conceptions des rôles peuvent causer des tensions au sein de la relation. Les participants de l'étude notent que ces divergences peuvent affecter la dynamique relationnelle entre les conjoints et entraîner une tension au sein du couple. En particulier, les différences de normes sont soulignées comme étant un facteur qui peut influencer négativement la relation. Vikram rapporte :

So, we both came, I mean the thing is I came as a student. I as an immigrant, I know like I experienced the difficulties of everything and I came up into a situation like ok, I'm working and right now I'm just starting to build up my life over here. For her everything, she did her studies everything back home only. I also did that but probably too much pampering and all and her expectations are like she didn't undergo, went through this what I would say like the difficulties and all those. And her impression is like, ok Canada is heaven and like most of the immigrants when before coming, they have a huge dream of playing in ice, playing with snow. That's the best thing and they will be just seeing things of Instagram posts and they're thinking that we are living in heaven. So, her impression and thoughts were like that.

D'autre part, les résultats de notre étude ont mis en évidence l'importance des modèles culturels familiaux observés au cours du développement sur les attentes vis-à-vis des comportements des époux. Ces attentes peuvent être portées par les familles élargies respectives envers les époux ou encore par les époux eux-mêmes envers l'un l'autre. Lorsque ces attentes ne sont pas satisfaites, cela a amené des frustrations et des conflits. À cet effet, Raj a exprimé sa déception face au comportement de sa partenaire en comparaison aux comportements des femmes de sa propre famille, et comment cela a contribué à ses sentiments de frustration chez lui :

Yeah ! I was understanding why she is doing this. Why is she acting like this ? Why is she not saying anything to me ? When you are in a husband-and-wife relationship that compassion should be more, the realization, what does the husband want, what does the wife want, like that. And I feel like this individual came to my home temporarily, that they won't stay for long and also the way I feel like the way she is talking, the way she is behaving at home, that's not the way to do it. The way I that my mother, my sister how they behave with their husbands.

Dans la même veine, certains participants ont exprimé des préoccupations concernant la propagation des interactions au sein du couple auprès des membres de la famille élargie. Ainsi, les questions de confidentialité et de loyauté dans la relation étaient à l'avant-plan pour certains, soulignant que ces aspects faisaient partie intégrante de leur vision du rôle de l'épouse. Ces attentes incluent la gestion des conflits en privé sans impliquer des tiers, comme la belle famille. Selon leur témoignage, lorsqu'elles ne sont pas respectées, cela peut engendrer des tensions et contribuer à des désaccords au sein

du couple. Par exemple, Farid a décrit comment le fait que son ex-épouse partageait leurs problèmes conjugaux avec sa famille d'origine compromettait la confidentialité de leur relation. Il considérait que la gestion de leur vie privée faisait partie des responsabilités de l'épouse et que le non-respect de cette attente était source de conflit :

She had a cell phone and every time there was a disagreement, she'd call her family. So, I feel like that even though we're meant to do family together, we're met to be husband and wife, her everything belongs to her family. She doesn't do 100 % here. Any wife would be home would be taking ownership of it. Loss or profit. Like if you had a large TV or sound system or good camera or cell or anything you care for it. You care for the husband.

En résumé, les participants ont souligné que les différences au niveau des normes, des croyances et de la conception des rôles peuvent jouer un rôle important dans la prévalence de la violence conjugale. Les verbatims de certains participants illustrent ces différences culturelles et sociales qui peuvent causer des tensions et des conflits au sein du couple, ce qui peut à son tour augmenter le risque de violence conjugale.

Thème 3 – Réponses à la violence conjugale

Le troisième thème dégagé de notre recherche concerne les réponses à la violence conjugale où le rôle de la communauté sera examiné à travers les réponses de nos participants concernant l'impact des réactions communautaires ainsi que celles des systèmes sociaux et légaux sur les attitudes et comportements liés à la violence conjugale. Nous présenterons également les réponses personnelles que les participants ont évoquées, en soulignant comment ils ont réagi face à la violence une fois qu'elle s'est manifestée. Ces aspects nous permettront de mieux comprendre les dynamiques en jeu et l'influence des contextes culturels et sociaux sur les réponses données à la problématique étudiée.

Sous-thème 3.1 – Réponses personnelles à la violence conjugale

Les participants ont réagi de différentes manières après avoir commis des actes de violence conjugale. Certains ont nié ou minimisé la gravité de leurs actes, refusant de reconnaître pleinement les répercussions de leur comportement. À l'inverse, d'autres ont démontré une prise de conscience plus marquée, en insistant sur l'importance de la communication, sur la reconnaissance des émotions de leur partenaire, et sur la vigilance envers les signes avant-coureurs de la violence. Ces réponses personnelles ont émergé à travers leurs récits des situations de violence, révélant comment ils ont répondu après les incidents violents.

Plus spécifiquement, certains participants ont nié avoir commis des actes de violence. Par exemple, Ashok affirme :

[...] She told them lies, she told them I beat her, punch her, and throw her on the wall. One police officer went inside and came back and arrested me. They believed her and arrested me.

D'autres ont partagé une compréhension de leurs intentions qui pourrait apparaître comme une minimisation de l'impact de leur comportement. Par exemple, pour Vikram, le fait d'empêcher sa femme de sortir ne constitue pas, à ses yeux, un acte de violence. Il semble percevoir cet acte comme une simple tentative de résoudre un conflit, plutôt que comme une forme d'agression à l'égard de l'épouse. À cet effet, il avance :

We had an argument, she went out [...] You can't leave the house, and she said no, she's not going to. So, then I stopped her from going and that eventually led to pushing etc. calling 911 and the police came. Police yeah, she's saying that ok, he didn't allow me to go.

De manière similaire, Hassan, accusé de violence verbale envers son épouse, exprime une réponse personnelle en qualifiant ses actions de « petites choses » (« *just little*

things »), *minimisant* ainsi la gravité de ses comportements et leur impact sur son épouse. Il manifeste son incompréhension face aux accusations en affirmant qu'il ne l'a pas frappée. Pour lui, sa façon de parler, que sa conjointe a perçue comme une forme de violence verbale, semble être négligeable :

So little things cannot even say anything, just keep your mouth shut. Saying little things can land you in big trouble. [...]

En réfléchissant sur les événements passés, Ravi reconnaît que l'absence de dialogue a probablement contribué à l'escalade des tensions menant à la violence à l'intérieur de son couple. À cet effet, il propose que la communication, en permettant de discuter et de trouver des solutions ensemble, pourrait être une réponse personnelle efficace pour prévenir les actes de violence conjugale :

If we have arguments and fights, we should talk between us and find solutions. After what happened, I realize that if we talked maybe we would avoid all this now.

Farid partage qu'il a remarqué que reconnaître les émotions de l'autre est une réponse efficace lors des conflits avec sa conjointe. Il explique que lorsque l'un d'entre eux est en colère, l'autre devrait faire preuve de maîtrise de soi :

If she is getting angry. I should not say anything, I should say you are right, we will talk later about it right now you are angry, we will talk later. Then you can tell her your points. If she gets angry, and I am also angry then the arguments never stop, it goes, goes like you did this that time, why your parent did this, why told this...this, it's never ending. if I am getting angry you should stop first thing.

D'autres ont identifié la reconnaissance des signes précoces de la violence conjugale comme une réponse personnelle importante pour y faire face. Cela implique la prise en compte de certains comportements ou attitudes comme des indicateurs d'une potentielle escalade de la violence, permettant ainsi de prendre des mesures préventives. À cet effet, Raj déclare :

I come to know that from the beginning our relationship was like that, but I didn't recognize that, maybe we had a lot of difficulties and all. So maybe if we got help and recognize early our difficulties, this would be a way I would personally respond if I could go back in time.

Sous-thème 3.2 – Rôle de la communauté

Réponses sociétales à la violence conjugale

Recours au réseau familial

Les participants de notre recherche ont mis en avant l'importance du réseau familial élargi dans la gestion des situations de violence conjugale après leur occurrence, en insistant particulièrement sur le fait que les interventions de la famille sont survenues en réponse directe aux événements de violence. Ils ont décrit comment, une fois la violence survenue, la famille élargie pouvait jouer un rôle clé en offrant un soutien immédiat et tangible, que ce soit en prodiguant des conseils, en hébergeant temporairement les victimes, ou en intervenant pour apaiser les tensions. Ce soutien, bien qu'il puisse être essentiel pour certaines victimes, intervient spécifiquement après que la violence ait eu lieu, soulignant ainsi la réactivité de la famille face à la situation. Cependant, certains participants ont également noté que cette intervention post-violence pouvait parfois compliquer la dynamique du couple, notamment lorsque la famille prenait parti ou cherchait à imposer des solutions, ce qui pourrait, dans certains cas, intensifier les conflits plutôt que de les résoudre. Par exemple, Ravi a déclaré :

But here if the same thing is like, back home it would not be a bigger problem as here as the family settlers will come or members from the church or mosque and they will talk to people to settle. But here the domestic violence the lawyer gives me the latest document to read, this so much and you know...

Raj souligne le rôle que sa famille a joué dans la résolution du conflit avec sa conjointe puisqu'il était en interdiction de contact avec cette dernière :

Yes, I moved to the basement. My family was there to resolve everything, because I was not allowed to call or to contact her.

Le même participant mentionne également que sa mère adopte une position neutre et ne prend pas parti pour défendre son fils, tout en dissuadant la violence :

Like the same thing my mother or my family, they never say, oh your wife is wrong, this is why this happened. The fault is for both of you, not only from one person. I that's why my family especially my mother my father not, my mother always says and if you are getting angry control, if you do not like anything, go outside and relax. Do not react at home. If we get angry, we smart we do everything different situations like weather.

Certains participants ont mentionné que la réponse de leur famille face aux accusations de violence était d'encourager leur conjointe à persister dans ses accusations ou à ne pas rechercher la réconciliation. Par exemple, Ashok explique qu'il a tenté de se réconcilier avec sa conjointe en discutant avec elle pour comprendre pourquoi elle avait déposé une nouvelle plainte contre lui. Elle lui a révélé qu'elle n'avait pas pris cette décision de son propre gré. Selon elle, c'était le mari de sa sœur qui l'avait encouragée à déposer une nouvelle plainte et à le faire incarcérer à nouveau. Il semble que la pression exercée par sa famille était un facteur déterminant dans sa décision de poursuivre l'accusation :

We come back together, and I talked to her and asked her why she did a complaint again against me. She told me I didn't do this, she told me it was her sister's husband who told her to call again. And they were pushing her to do a complaint against me and send me to jail again for another time.

Les propos de Farid vont dans le même sens, affirmant que c'est le beau-frère qui aurait incité son ex-épouse à continuer et maintenir les nombreuses accusations contre lui, malgré leur désir de réconciliation :

The police came in and told me to leave... I don't know what happened again. It was demonizing to me and my brother-in-law was laughing and saying crucial things : "Hey I showed you." He was the one who encouraged my wife to call again the police on me and wanted to break my family.

Recours au réseau social

En ce qui concerne le rôle du réseau social, les participants ont rapporté que leur cercle social comme les amis, employeurs, voire dans un cas le propriétaire de leur appartement, leur avait apporté de l'aide pour résoudre les difficultés conjugales.

Ashok rapporte :

I work in a restaurant. One Punjabi guy with who I work together, and his wife is teacher. They coming out to bail me.

Farid a témoigné comment son employeur et le service des ressources humaines ont réagi de manière compréhensive et proactive lorsqu'il a partagé sa situation de violence conjugale. Selon ses dires, leur soutien, allant de l'approvisionnement d'un avocat à l'aide financière, a été déterminant pour lui suite aux accusations de violence conjugale :

I was blessed, that boss who changed my life...what she did Monday morning I went there, I wasn't feeling well, and I was crying. I went straight to HR and told them what happened and asked for leave and they said, "no problem". They called my director, and she told me to take care. She came to me, and I was emotional, she told me to get a lawyer and that this is a serious matter. She helped me call lawyers, set me up, and even offered me extra cash from HR. So, I get a lawyer, it was 2008 I had been there 2.5 years.

Raj rapporte une situation où son propriétaire est intervenu après avoir entendu des disputes entre lui et son épouse. L'intervention a pris la forme de conseils et d'instructions :

Our landlord came down and inquired. They know everything and they heard everything. So, they just said right now you are wrong. If he says something, you should listen to him. A. if you are saying something, she will get angrier, so you should stop. Finally, they told ok you go, and I left.

Sous thème 3.3 – Le rôle du système légal

Les participants ont également discuté du rôle du système légal dans la réponse à la violence conjugale. Certains ont expliqué qu'ils ont été arrêtés ou ont dû faire face à des conséquences légales suite à leurs actes de violence. D'autres ont exprimé leur sentiment d'injustice face au système légal.

De plus, les perceptions des soutiens gouvernementaux et institutionnels jouent un rôle crucial dans la manière dont les hommes de notre étude vivent et comprennent la violence conjugale. Dans certains contextes, les hommes ont nommé ressentir un déséquilibre dans la façon dont les autorités traitent les allégations de violence conjugale, ce qui a influencé leur perception de justice et d'équité. Ce sentiment est souvent exacerbé par des comparaisons avec les pays d'origine où les normes culturelles et les structures de soutien peuvent être très différentes. Le verbatim d'Ashok illustre cette dynamique :

This country is more supportive to women. Anything they say or do, the government believes them. That is not the case for men in this country. In my country it's different.

Les participants ont nommé un sentiment d'injustice et le sentiment que le système légal est en faveur de la femme. À cet effet, Vikram dit :

When a crying girl complains to an officer no matter what like then I will be the person who will be convicted so for those were the two charges and they put the thing over my hand. They detained me to the station. I was just wearing a very tiny short and a very thin shirt and they were not even allowing me to wear a proper cloth. It's kind of cold and they were not even allowing me to change my dress or anything. And I was working over here. I couldn't even inform them. I couldn't even tell my parents, and they took me. I know it's the process.

Les participants rapportent également une manipulation de la part de la conjointe du système légal pendant l'intervention policière. Par exemple, Raj témoigne :

So even though 911 is like okay, she was like, very acting and very very nice. I have heard all the recordings. Like she was crying, and I don't know what reason she was crying there was nothing like too many assaults and all, like I wasn't using any knife. I wasn't using any gun.

Ravi a exprimé sa surprise et sa déception lorsque sa partenaire a décidé de poursuivre une action en justice contre lui, malgré le soutien financier et les parrainages qu'il avait fournis pour sa famille. Il a souligné que, dans leur communauté, de telles disputes seraient généralement résolues en interne, avec l'aide de la famille, des amis, ou des institutions religieuses, plutôt que par des recours légaux :

I wasn't expecting her to go to the lawyer and filing a lawsuit of me given wasting my money. [...] I didn't expect her for gratitude's sake to go to the court and fight a lawsuit against me for somebody who bring, I sponsored her brother, I sponsored her mother. I sponsored her children, I sponsored her. This won't happen in our community like you won't find your wife going to file lawsuits, right? This will be settled by home, a family, friends church, or the mosque because they will intervene.

Par ailleurs, Vikram indique que la gestion de la violence conjugale aurait pu être différente dans le pays d'accueil. Selon ses dires, au Canada, la loi est souvent considérée comme le premier recours alors que dans le pays d'origine elle constitue le dernier recours :

This will be settled by home, a family, friends church, or the mosque because they will intervene. The law will be the last thing right.

Ce participant croit que le conflit aurait pu être résolu à travers le soutien familial et communautaire :

Yeah, you get family support or through the mosque I know my mom when my dad like misbehaved, we have senior member will come to by the church instead of an evening and they sort things out and he's done.

Vikram rapporte s'être senti trahi et utilisé par son épouse lorsque cette dernière a fait appel au système légal suite à la violence conjugale :

So, her using the law against me this is how I think the immigration affects people. I guess, you know, like these things sort of settle back home through friends, family or really just groups, leaders but not through the court.

Un sentiment de perte de contrôle sur sa vie relié à l'implication du système légal est signalé par le même participant :

It was very stressful for me to know that I have a lawsuit on me for paying up money and I didn't have control in my own home because the law didn't allow me to make any decision.

Hassan a perçu un traitement fondé sur des stéréotypes raciaux lors de l'intervention policière, ce qu'il associe à un profilage racial. Il a mentionné qu'il se demandait si son apparence physique et ses origines ethniques avaient influencé le comportement des policiers à son égard, bien qu'il dise n'ayant jamais vécu de racisme explicite au Canada. Il a exprimé des doutes sur la nécessité du niveau de force utilisé par les policiers, se demandant si cela n'était pas lié à des perceptions raciales. Hassan a comparé son traitement à celui d'un terroriste ou d'un ennemi public, indiquant que la procédure d'arrestation semblait excessive et dégradante. Selon ses dires, il a perçu l'attitude des policiers comme étant non seulement injustifiée, mais aussi potentiellement influencée par des biais raciaux.

Ce passage montre comment Hassan, bien qu'il ne qualifie pas directement son expérience de raciste, perçoit une sorte de discrimination implicite basée sur ses origines et son apparence, ce qui peut être interprété comme un cas de profilage racial.

I literally wanted to ask to the officer, do you think, do I look like a guy who carries gun and all those things ? seriously and those are those were one of my bail conditions. I don't know, maybe appearances matter. And I still, some or the other way. Canada is not a racist country. I agree to that, to a certain extent. I never experienced any kind of racism, but I don't know. Some of the other way I felt like, I am a person, I'm a guy, from a different country like a different looks and different race, probably. And in front of, there was a female officer and in front of my wife.

The other officer, I don't know he was like, was a maybe he wanted to show his, I don't know like the supremacy or maybe the power. I don't know like why he was like he was. I have seen in the movies like okay you ask the person, well maybe the victim, maybe the accused to stay against the wall and then bring your hand back and then they're putting the thing and then later they're carrying and they're not allowing to take any of their items etc., etc. So exactly this happened.

... I don't know like yeah, maybe arresting me that's the process they are having but they were arresting me like I was one of the terrorists over here, maybe the public enemy of Canada."

Farid a exprimé son souhait de poursuivre des démarches juridiques dans le but de prouver son innocence, après que des accusations criminelles ont eu été retirées, mais il a eu l'impression que le système légal pouvait se retourner contre lui :

The lawyer said, "there are no charges, but you agree that you have to go through some community program for this charge to be withdrawn." I had a choice, we can fight it out with this police officer, we can be drained some dollars but end the day, we don't know what's going to happen. Because this police officer is going to be sneaking around the law. So, there's a slim chance that we'll win. But you can take this course for three evenings and assuming you take the certification to the court, you can be discharged. I didn't know that before.

Vikram soutient l'idée que chaque cas devrait être traité de manière distincte, ainsi que compris à travers des lunettes interculturelles. Il souligne que, dans son propre cas, certains comportements étaient perçus par les policiers comme des tentatives de contrôler sa conjointe. Cependant, il explique que dans sa culture d'origine, ces comportements sont considérés comme normaux, car ils proviennent de sa volonté de protéger sa conjointe et de sa crainte pour sa sécurité :

Like in my case. I told the officer like okay we are from I mean ; she is a person, we are from a culture like okay, we definitely let her parents know that what's happening with our lives, they are too much involved. I told them clearly and that's the reason when she went out, I didn't allow her, I clearly said that I didn't allow her because they might think something if she goes and do something stupid or maybe if something happens to her, the blame will be to me so for that reason and for her own safety only, I didn't allow her. I only told her that you can leave but you should let your parents, or somebody know that you are going by yourself that was only thing I said, I wasn't like, okay, I clearly said that...and when they were arresting me, he told yeah, maybe it's a part of your culture and that we understand but from Canadian law system, we have to do this.

Vikram poursuit en proposant que si le policier avait été d'origine sud-asiatique lors de son intervention, cela ait été bénéfique pour lui, car il aurait eu une meilleure compréhension de ses comportements en se référant à sa culture :

I would have strongly believed if there is an Indian officer that could have been here, probably they might have understood it in a better way right. Not necessarily Indian anybody from South-Asian right. Like they will have the similar so that's one solution yes, that's a good point.

En somme, les résultats de l'étude ont mis en lumière l'importance le rôle complexe du système légal, comme premier recours, objet de manipulation ou de soutien pour les épouses au désavantage des hommes selon leur perspective. Les verbatims des participants ont souligné les défis auxquels sont confrontés les hommes immigrants de la communauté sud-asiatique de la région du Grand Toronto ayant commis des actes de violence conjugale, notamment en ce qui concerne la responsabilisation de leurs actes et les conséquences légales.

CHAPITRE VI

DISCUSSION DES RÉSULTATS

Dans le présent chapitre, nous nous attarderons à approfondir la discussion et l'interprétation des résultats de notre thèse doctorale à la lumière de nos principaux cadres théoriques. D'abord, les concepts de la psychologie culturelle nous permettront d'examiner en détail les aspects migratoires et culturels liés à nos résultats de recherche. Nous ferons appel à l'approche de l'intersectionnalité afin d'approfondir notre compréhension des interactions complexes entre les différentes dimensions des catégories d'identités sociales, en tenant compte de leur intersectionnalité avec d'autres formes de marginalisation. Nous analyserons la façon dont ces différentes catégories identitaires sont imbriquées et interconnectées ; cela nous permettra d'obtenir une compréhension plus nuancée et approfondie des dynamiques complexes à l'œuvre dans notre étude ainsi que d'apporter des perspectives pertinentes dans notre analyse. D'ailleurs, ce qui distingue particulièrement notre thèse, c'est notre approche novatrice qui combine l'analyse intersectionnelle avec l'approche de la psychologie culturelle, offrant ainsi une perspective unique et approfondie sur le sujet de la violence conjugale chez la population immigrante de l'Asie du Sud.

Ce chapitre sera divisé en quatre sections principales. Pour commencer, nous ferons une synthèse de l'objectif central de notre thèse ainsi que des principaux résultats que nous avons obtenus. Dans la deuxième partie, nous fournirons ensuite une explication descriptive des conclusions tirées des résultats de notre thèse. La troisième section de ce chapitre se penchera sur les résultats spécifiques de notre recherche, en utilisant le

prisme de l'intersectionnalité. En ce qui concerne la violence conjugale, nous y analyserons la façon dont l'interaction entre diverses catégories d'identités peut jouer un rôle d'oppression pour les hommes au sein de la communauté sud-asiatique, et ce, tout en examinant la façon dont ces mêmes facteurs peuvent aussi avoir un effet oppressant. Enfin, la dernière section consistera en la mise en lumière des résultats en relation avec le système légal.

6.1 Rappel de l'objectif et des principaux résultats

Notre objectif principal était de recueillir des informations sur les perceptions et l'expérience de la violence conjugale chez les hommes immigrants issus de la communauté sud-asiatique dans la région du Grand Toronto, et ce, à travers la question de recherche suivante :

- Quelles sont les perceptions des hommes immigrants sud-asiatiques dans la région du Grand Toronto concernant la violence conjugale qu'ils ont perpétrée dans leur relation de couple ?

À partir de notre question de recherche, nous avons cherché à comprendre les conditions perçues comme étant à l'origine de la violence conjugale en mettant en évidence le rôle des défis spécifiques liés à l'immigration ainsi que celui du système culturel et religieux.

En utilisant une méthodologie d'analyse thématique descriptive, nous avons étudié les expériences de violence conjugale rapportées par les participants en examinant leurs perceptions des événements de violence. Les résultats de notre thèse fournissent une compréhension approfondie de la manière dont les hommes de la communauté sud-asiatique dans la région du Grand Toronto ayant perpétré de la violence conjugale

vivent et font face à la violence conjugale, ainsi que les facteurs culturels, sociaux et économiques qui influencent leur expérience.

Pour répondre à notre premier objectif de recherche, lequel consiste à documenter les perceptions des hommes sud-asiatiques dans la région du Grand Toronto concernant la violence conjugale qu'ils ont perpétrée, les résultats de notre étude mettent en évidence des aspects liés à la compréhension et aux manifestations de cette violence.

Nos participants identifient différents éléments déclencheurs ayant conduit à des comportements violents, notamment l'infidélité, les problèmes de communication jugés mineurs, les méconnaissances culturelles, les demandes financières et le sentiment de trahison.

Concernant les manifestations de la violence conjugale, nos participants ont décrit des formes variées de violence dans leur relation, incluant la violence physique, la violence verbale et la violence psychologique. Certains ont été accusés de violence physique, bien que ceux-ci contestent ces accusations, tandis que d'autres ont reconnu des altercations physiques souvent issues de disputes verbales. Des incidents de violence émotionnelle, par exemple des conflits verbaux, des jalousies et des tensions psychologiques ont aussi contribué à un climat de violence au sein de leur couple.

Les conséquences que certains perçoivent à l'égard de leurs actes violents sont multiples et touchent différents aspects de leur vie. Financièrement, les accusations de violence ont entraîné des frais juridiques importants pesant lourdement sur leur situation économique. Psychologiquement, certains ont rapporté des impacts sévères sur leur santé mentale, y compris des idéations suicidaires, à la suite de la pression émotionnelle intense après leur arrestation. La stigmatisation culturelle a aussi été invoquée par certains de nos participants, ceux-ci exprimant leur frustration devant

l'association de la violence à leur culture d'origine par les autorités policières, affectant ainsi leur perception de soi.

En somme, les perceptions des hommes sud-asiatiques concernant la violence conjugale qu'ils ont perpétrée sont influencées par une combinaison complexe de facteurs déclencheurs, et elles sont marquées par la reconnaissance de conséquences personnelles et communautaires résultant de leurs comportements violents.

Le deuxième objectif de notre étude tient à explorer les conditions perçues comme étant à l'origine de la violence conjugale, lesquelles conditions sont organisées en trois sous-thèmes : les facteurs individuels, les facteurs relationnels et les normes culturelles.

Sur le plan des facteurs individuels, nos participants identifient plusieurs défis liés à l'immigration comme étant des contributeurs à la violence conjugale. Parmi les défis sociaux, l'isolement ressenti dans le pays d'accueil est cité comme une cause importante, augmentant les tensions au sein du couple en raison de la difficulté à établir des relations sociales ainsi que de l'éloignement familial. En ce qui concerne les défis économiques, la déqualification professionnelle et les ambitions non réalisées génèrent de la frustration et des tensions au sein du couple, nos participants exprimant leur mécontentement devant la dévalorisation de leurs compétences. Les défis psychologiques incluent un sentiment de perte de contrôle et des difficultés d'adaptation qui augmentent le stress et impactent négativement les relations conjugales.

Sur le plan des facteurs relationnels, notamment les attentes non satisfaites, les participants ressentent une pression financière intense lorsqu'ils échouent à répondre aux attentes économiques de la conjointe, ce qui crée un fardeau financier et des frustrations croissantes chez ces derniers. L'intervention des familles, en particulier celle de la conjointe, est également notée comme un facteur de vulnérabilité à la perpétration de la

violence conjugale, exacerbant les tensions en prenant parti ou en intervenant de manière inappropriée.

Enfin, sur le plan des normes culturelles, les représentations traditionnelles de la féminité et de la masculinité influencent la dynamique conjugale, les hommes estimant que les femmes doivent s'engager dans des activités productives pour éviter les tensions. Les attentes culturelles autour de la masculinité, par exemple le rôle de soutien familial, influencent les comportements et perceptions des participants, impactant ainsi leur relation conjugale. Enfin, bien que les participants ne justifient pas la violence par des croyances religieuses, la religiosité joue un rôle protecteur et de soutien émotionnel lorsque surviennent des crises.

En intégrant ces facteurs individuels, relationnels et culturels, il apparaît que les perceptions de nos participants mettent en lumière une variété de conditions perçues comme étant liées à la violence conjugale. Selon les expériences des hommes sud-asiatiques ayant immigré dans la région du Grand Toronto, cette approche multidimensionnelle répond à notre deuxième objectif de recherche en offrant une compréhension approfondie des différentes conditions perçues comme étant des contributrices à la violence conjugale.

Pour répondre à notre troisième objectif de recherche, lequel explore les réponses à la violence conjugale, trois aspects ont été soulevés : les réponses personnelles à la violence, le rôle de la communauté et l'impact du système légal.

Les réponses personnelles à la violence varient considérablement d'un participant à un autre. En effet, certains tendent à minimiser la gravité de leurs actions violentes, alors que d'autres montrent une prise de conscience plus prononcée des conséquences de leurs comportements violents, soulignant ainsi l'importance de la communication et de la gestion des émotions comme moyens de prévenir et de gérer les conflits. Certains

participants mettent aussi de l'avant l'importance d'identifier les signes précoces de violence, adoptant ainsi une approche proactive pour éviter l'escalade des conflits.

Le rôle de la communauté est également identifié au niveau des réponses à la violence conjugale. Les interventions de la famille élargie jouent un rôle en offrant du soutien et en tentant de résoudre les conflits, bien que nos participants affirment que ces interventions peuvent parfois compliquer les dynamiques relationnelles. Le soutien du réseau social (incluant amis, employeurs et propriétaires) est significatif étant donné qu'il aide les participants à faire face aux conséquences de la violence et à trouver des solutions.

En ce qui concerne l'impact du système légal, les perceptions de nos participants varient de l'un à l'autre. Certains perçoivent le système légal comme étant biaisé et injuste, ce qui influence leur attitude à l'égard des procédures légales, pouvant ainsi engendrer un sentiment de perte de contrôle sur leur situation. D'autres participants rapportent des cas où le système légal leur apparaît comme ayant été manipulé par leurs conjointes. Les différences culturelles jouent également un rôle important étant donné que certains de nos participants soulignent l'impact de la culture sur la manière dont la violence conjugale est perçue et traitée par le système légal.

En conclusion, nos résultats de recherche montrent une variété de réponses à la violence conjugale, allant de la minimisation des comportements violents à la prise de conscience et à la volonté de changement. Avec des interventions familiales et un soutien social essentiel pour faire face à la violence conjugale, le rôle de la communauté est important. L'impact du système légal est perçu de manière ambivalente, avec des sentiments d'injustice et des perceptions culturelles influençant les attitudes des participants. Ces éléments combinés offrent une vue détaillée de la façon dont les participants affrontent la violence conjugale dans leur vie quotidienne ainsi que des facteurs influents qui façonnent leurs perceptions et expériences.

6.2 Synthèse intégrative : exploration des principales catégories sociales d'identités évoquées dans le discours des participants

Lorsqu'interprétés à la lumière du prisme intersectionnel et de la psychologie culturelle, le discours des participants et les thèmes dégagés en lien avec nos objectifs de recherche permettent d'identifier trois catégories sociales d'identités particulièrement liées au vécu de nos participants : le statut d'immigration, le statut d'éducation et économique, les identités culturelles.

6.2.1 Catégories sociales d'identité et enjeux migratoires

Le tableau 6.1 présente ces différentes catégories, et dans les paragraphes suivants, nous décrivons le lien entre chacune de ces catégories et la violence conjugale qui se dégage de nos résultats de recherche et les connaissances déjà existantes dans la littérature empirique sur le sujet.

Tableau 6.1 – Catégories sociales d'identités et enjeux migratoires

Statut migratoire	Statut d'éducation et statut économique	Identités culturelles
Parrainé. Résident permanent. Citoyen d'origine immigrant.	Déqualification professionnelle. Pas ou peu d'éducation. Diplômé et bonne condition financière. Difficulté financière.	<i>Izzat</i> . Représentation des genres : • Représentation de la masculinité. • Représentation de la féminité. • Représentation des rôles au sein du couple. Caractère collectif de résolution des conflits. Structure familiale.

5.2.1.1 Statut d'immigration

En ce qui concerne la catégorie sociale du statut migratoire, nous avons identifié trois statuts principaux : le statut de « parrainé », le statut de « résident permanent », le statut de « citoyen d'origine immigrante ». L'une des principales constatations ayant émergé lors de l'analyse de nos résultats, c'est la façon dont les participants vivent leur statut migratoire. En d'autres termes, même parmi ceux qui avaient obtenu le statut de résident permanent ou la citoyenneté canadienne, ils se percevaient toujours comme des immigrants et attribuaient une grande partie de leur vulnérabilité au fait d'être des immigrants dans un nouveau pays. Comme l'atteste la littérature existante et comme nos résultats de thèse le confirment, la migration vers un nouveau pays et le statut d'immigrant sont associés à des défis résultant des nombreuses adaptations requises (Teelucksingh et Galabuzi, 2007 ; Bhugra, 2021 ; Ertler, 2013 ; George et al., 2022).

Quel que soit leur statut migratoire, les participants ont identifié des facteurs ou conditions qui s'appliquent à eux de manière transversale ainsi que d'autres facteurs uniques ou relatifs à leur statut migratoire spécifique. Nous présenterons d'abord les facteurs partagés de façon générale pour nous attarder ensuite de façon plus approfondie sur les facteurs propres à chaque statut d'immigration.

Facteurs partagés

Parmi les facteurs partagés, l'isolement social et le manque de soutien social apparaissent comme des éléments cruciaux qui influent sur la vulnérabilité des hommes, et ce, quel que soit leur statut d'immigration. Dans notre étude, les participants ont partagé leurs expériences d'isolement en mettant particulièrement l'accent sur le sentiment de se trouver déconnectés de leur réseau social et familial d'origine. Certaines études antérieures (Raj et Silverman, 2002 ; Rinfret-Raynor et al., 2013 ; Bhugra, 2021) soutiennent l'idée que le processus de migration et d'établissement dans un nouvel envi-

ronnement entraîne souvent une rupture des liens sociaux existants, plongeant les immigrants dans une situation où ils se retrouvent éloignés de leur cercle de soutien habituel. Cette absence de soutien familial et social peut avoir des conséquences néfastes sur le bien-être psychologique et émotionnel des immigrants (Raj et Silverman, 2002). Les participants à notre étude ont décrit ce sentiment de déracinement, soulignant les défis d'adaptation devant la rupture avec leurs repères sociaux et culturels.

La littérature existante souligne le lien entre l'absence d'un réseau social et familial solide chez de nombreux immigrants et leur vulnérabilité face à la violence conjugale. En quittant leur pays d'origine pour s'établir dans un nouvel environnement, de nombreux individus se retrouvent privés du soutien affectif et du réconfort habituels de leur cercle familial et amical (Raj et Silverman, 2002 ; Rinfret-Raynoret al., 2013 ; Bhugra, 2021). Cette absence de réseau de soutien devient particulièrement critique lorsque des situations de violence conjugale surviennent. À cet effet, les participants à notre étude ont souligné que l'absence de soutien familial dans le pays d'accueil peut aggraver les tensions et conflits au sein du couple. Par exemple, certains hommes ont déclaré que lorsqu'ils se disputaient avec leur conjointe dans leur pays d'origine, le fait de passer du temps avec la famille élargie permettait d'apaiser les tensions. Cependant, en l'absence de cette possibilité, ils se retrouvent souvent coincés dans une spirale de violence.

Un dernier facteur commun identifié par les participants réfère à la stigmatisation sociale qui joue également un rôle significatif dans le risque de violence conjugale au sein de la population sud-asiatique immigrante. Des recherches menées par Georges et Rishidi (2012) ont déjà souligné que la communauté sud-asiatique est souvent victime de stéréotypes négatifs et de préjugés culturels, notamment l'idée fautive selon laquelle la violence ferait intrinsèquement partie de leur culture. Les résultats de notre étude corroborent cette constatation, plus spécifiquement les participants évoquant un sentiment d'être étiquetés comme des hommes dont la violence fait partie intégrante de leur

culture et de leur identité : ils se sentent ainsi réduits à cette seule dimension, comme si leur identité était définie uniquement par les actes de violence. Nous approfondirons cette problématique dans une section ultérieure de ce chapitre, plus précisément lors de l'examen du système légal.

Facteurs spécifiques au statut de parrainé

En lien avec le statut de parrainé, parmi les facteurs contribuant à une vulnérabilité, le participant parrainé de notre étude pointe le sentiment de dépendance économique résultant du parrainage par sa conjointe, ce qui peut déséquilibrer le pouvoir au sein de la relation de couple. Ces résultats sont cohérents avec la littérature existante qui soutient que le statut de parrainé dans un contexte conjugal peut entraîner des défis, notamment dans les situations de violence conjugale (Sharma, 2001 ; Shirwadkar, 2004 ; Rinfret-Raynor et al., 2013). Notre thèse se distingue cependant dans le fait que le parrainé est le conjoint lui-même, et non pas la conjointe, ce qui est plus communément rapporté dans la littérature. Pour les hommes immigrants parrainés par leur propre conjointe, et qui se retrouvent dépendants financièrement de leur conjointe, une pareille situation peut créer une vulnérabilité au sein du couple.

La littérature démontre d'ailleurs que le statut de parrainé par un conjoint peut également entraîner des implications légales (Erez et al., 2009 ; Kasturirangan et al., 2004). Dans certains cas, si la relation conjugale se détériore ou se termine, l'homme immigrant parrainé peut rencontrer des difficultés juridiques pour maintenir son statut de résidence dans le pays d'accueil. Par exemple, si elle est liée au statut de parrainé, la dépendance économique envers la conjointe peut conduire à une précarité résidentielle pour le conjoint, ce qui signifie que lorsqu'il y a dénonciation de violence conjugale, celui-ci peut se retrouver sans domicile fixe ou dans une situation de logement précaire ou de perte de son statut, et courir même le risque d'expulsion

(Lessard et al., 2015). En outre, le conjoint peut se sentir redevable envers ceux qui l'hébergent.

De plus, le participant parrainé à notre étude a affirmé avoir été confronté à des pressions et à des attentes accrues de la part de sa conjointe. L'incapacité à répondre à ces attentes en raison de son statut de parrainé (qui implique une précarité sur le plan financier et une dépendance économique envers la conjointe) a entraîné des conflits et des tensions au sein du couple, conduisant ainsi à des situations de violence conjugale. Ces situations sont perçues comme un facteur de vulnérabilité pour les hommes en raison de leur statut de parrainé.

Facteurs spécifiques au statut de résident permanent

Sur le plan de la catégorie sociale du statut migratoire de résident permanent, les conclusions de notre recherche mettent en lumière que cela est perçu par notre participant comme une source de vulnérabilité.

Parmi les facteurs contribuant à cette vulnérabilité, la dépendance légale joue un rôle crucial. En effet, comme l'ont mentionné d'autres études (par exemple celle de Cleveland, Dionne-Boivin et Rousseau, 2013), en tant que résident permanent et en cas de violence au sein de la relation conjugale, la crainte de perdre ce statut crée une vulnérabilité potentielle, exposant ainsi l'individu à l'exploitation et au contrôle de la part de son partenaire (Lessard et al., 2015). Nos résultats de recherche corroborent cette idée en soulignant l'existence d'un facteur de vulnérabilité similaire où notre participant a exprimé la peur d'être expulsés du Canada à la suite de la dénonciation par son épouse de la violence subie par celle-ci. De plus, il a affirmé avoir subi une atteinte à sa réputation lorsque l'épouse cherche à ternir son image auprès de sa famille dans le pays d'origine. Cela est perçu par ce dernier comme un moyen de contrôle étant donné qu'il a ressenti que son épouse cherchait à se venger.

Facteurs spécifiques au statut de citoyen d'origine immigrante

Les résultats de notre thèse démontrent que le statut de citoyen d'origine immigrante peut jouer un rôle protecteur dans les situations de violence conjugale. Le fait d'avoir obtenu le statut de citoyen d'origine immigrante peut avoir un effet potentiel sur la dynamique de la violence conjugale en conférant à l'homme un certain pouvoir sur sa conjointe en tant que parrain (Lessard et al., 2015). Les résultats de notre étude ont démontré que ce sentiment de pouvoir peut conduire l'homme à s'attendre à ce que sa conjointe lui soit reconnaissante pour lui avoir offert l'opportunité de venir dans le pays. Par conséquent, lorsque l'épouse a signalé la violence conjugale à la police ou a cherché de l'aide pour sortir de cette situation abusive, certains hommes se sont sentis trahis, suscitant chez eux une certaine colère, et interprétant cela comme un manque de reconnaissance de la part de leur épouse pour le rôle qu'ils ont joué dans leur immigration et leur présence dans le pays. Ces résultats confirment les conclusions déjà établies dans la littérature sur le sujet, notamment le sentiment de trahison et de colère qui peut émerger lorsque la violence conjugale est dénoncée par l'épouse (Kim et Sung, 2000 ; Saez-Betancourt et Nguyen, 2008). Plus particulièrement ici, cela se manifeste suite à la perception d'un manque de reconnaissance de la part de leur épouse.

Un élément intéressant tient au fait que d'avoir obtenu sa citoyenneté suite à plusieurs années d'immigration semble offrir de nouvelles opportunités d'émancipation aux hommes sud-asiatiques. Le sentiment de permanence qui est associé à la citoyenneté semble permettre aux hommes de remettre en question certaines normes traditionnelles de genre (Nam et al., 2020 ; Grzywacz et al., 2009 ; Welland et Ribner, 2010). En effet, cette nouvelle perspective peut pousser certains hommes à adopter une approche plus flexible envers leurs normes culturelles, tout en préservant leurs valeurs essentielles. Dans ce contexte, l'occasion de redéfinir les rôles au sein du couple peut être perçue

comme une contribution positive à la relation conjugale et à la réduction de la violence au sein du couple.

Le tableau 6.2 offre un résumé de l'ensemble des résultats de la catégorie du statut migratoire.

Tableau 6.2 – Résumé de la catégorie du statut migratoire

Statut migratoire	
Facteurs partagés par trois statuts d'immigration	Isolement social Manque de soutien social Stigmatisation sociale (stéréotypes et préjugés culturels, l'idée fausse selon laquelle la violence fait partie de leur culture) Défis économiques
Parrainé	Dépendance économique/ financière envers la conjointe Sentiment d'être redevable envers la conjointe
Résident permanent	Risque d'expulsion du pays d'accueil Atteinte à leur réputation suite à la dénonciation
Citoyen d'origine immigrante	Nouvelles opportunités d'émancipation face aux rôles de genre Sentiment de pouvoir : sentiment de trahison et colère à la suite de la dénonciation

6.2.1.2 Statut d'éducation et statut économique

Sur le plan du statut d'éducation et du statut économique, notre thèse a mis en lumière des catégories sociales déterminantes : la déqualification professionnelle, le faible niveau d'éducation, les diplômés à bonne condition financière, les individus faisant face à des difficultés financières. Ces catégories sociales d'identités déterminantes ont été examinées en interaction avec le contexte du processus migratoire sur lequel notre étude s'est concentrée. En fait, bien que ces conditions sociales déterminantes puissent aussi être présentes dans des situations de violence conjugale indépendamment de la migration, nous avons choisi de nous concentrer spécifiquement sur les particularités de ces catégories en tenant compte de la réalité du processus migratoire. En nous penchant sur cette catégorie sociale dans le cadre de la migration, nous cherchions à

mieux comprendre les défis et les opportunités spécifiques auxquels les hommes immigrants du Sud asiatique peuvent être confrontés.

Déqualification professionnelle

Comme relevé par plusieurs chercheurs (De Montigny et al., 2015 ; Shirwadkar, 2004 ; Sokoloff et Dupont, 2005 ; Raj et Silverman, 2002), il est indéniable que la déqualification professionnelle résultant de la migration entraîne une instabilité considérable qui touche différents aspects de la vie des hommes immigrants : cette réalité fragilise leur sphère de vie individuelle, familiale et conjugale (de Montigny et al., 2015 ; Pontbriand et al., 2022).

[...] le refus de reconnaître leurs acquis scolaires et professionnels rend leur recherche d'emploi particulièrement ardue. Ils se retrouvent face au dilemme de devoir reprendre des études, mettant ainsi temporairement entre parenthèses leur rôle de pourvoyeur, ou de risquer de perdre définitivement leur statut professionnel antérieur (De Montigny et al., 2015, p. 27).

Notre étude confirme les résultats de celles qui ont déjà démontré comment la déqualification professionnelle affecte profondément la façon dont les hommes se perçoivent, altérant ainsi leur identité masculine (de Montigny et al., 2015 ; Shirwadkar, 2004 ; Sokoloff et Dupont, 2005 ; Raj et Silverman, 2002 ; Jin et Keat, 2010). Sur le plan individuel, cette fragilité se traduit par une remise en question profonde de leur identité en tant que pourvoyeur étant donné qu'ils se trouvent dans l'incapacité de travailler et qu'ils sont aussi parfois contraints de reprendre des études (Jin et Keat, 2010 ; de Montigny et al., 2015). En effet, les participants à notre étude ont affirmé que d'une part, la déqualification fragilise leur identité masculine, les plaçant dans une situation de vulnérabilité devant les pressions sociales et les attentes traditionnelles liées à leur rôle de pourvoyeur.

Dans la littérature, il est souvent mentionné que la déqualification professionnelle de l'époux immigrant et donc la précarité économique qui en découle peuvent entraîner

l'insertion de l'épouse sur le marché du travail, ce qui peut contribuer à l'émergence de la violence au sein du couple (Ayubi et Satyen, 2024). Cette violence est attribuée à la perturbation des rôles de genre traditionnels, générant des conflits liés à la redéfinition des tâches ménagères, à la disponibilité des partenaires, aux tentatives des hommes de s'impliquer dans les tâches domestiques, souvent critiquées par leurs conjointes, et à la prise de décisions financières (Grzywacz et al., 2009). Le déséquilibre des rôles de genre et l'indépendance financière de l'épouse sont alors considérés comme aggravant les conflits conjugaux (Ayubi et Satyen, 2024). Or, notre étude nuance cette perspective, pouvant même la contredire. En effet, nos participants ayant vécu une déqualification professionnelle ont exprimé l'idée que si leur conjointe entretenait des attentes financières, elle aussi devrait alors travailler et contribuer financièrement au foyer. Ce modèle de couple redéfini implique une répartition plus équilibrée des responsabilités financières, où la conjointe est également considérée comme contribuant activement à la vie économique du ménage.

Diplomation et bonne condition financière

Selon nos résultats, il apparaît que la possession d'un diplôme a joué un rôle essentiel dans l'accès à un emploi, cet emploi pouvant contribuer lui-même à l'établissement d'un réseau de soutien. En effet, les individus diplômés sont souvent mieux préparés à occuper des postes leur permettant d'interagir avec d'autres personnes et de se constituer un cercle de soutien. Ce type d'environnement professionnel peut offrir une ressource précieuse aux individus se livrant à la violence conjugale, cela leur procurant un espace où ils peuvent partager leurs expériences, recevoir des conseils et trouver un soutien émotionnel. Les résultats de notre étude démontrent aussi que lorsqu'un environnement de travail est sain, il peut effectivement servir de facteur de protection pour ces hommes contre la violence conjugale.

En outre, la littérature souligne que dans les situations de violence conjugale, les personnes immigrantes sont souvent moins enclines à chercher l'aide nécessaire. Plusieurs études indiquent qu'en cas de difficultés, cette population a tendance à moins solliciter de soutien (Ahmad et al., 2009 ; Raj et Silverman, 2002 ; Sokoloff, 2008 ; Rinfret-Raynor et al., 2013). Selon Rinfret-Raynor et al. (2013), le sentiment de stigmatisation ou de marginalisation en raison de la couleur de peau, des accents ou des pratiques religieuses peuvent rendre la population immigrante réticente à demander de l'aide auprès de diverses ressources. Par conséquent, un soutien provenant de l'environnement de travail peut constituer une forme d'aide précieuse dans les situations de violence conjugale.

Nos résultats ont mis en évidence un lien entre les niveaux d'éducation et de diplomation du conjoint et l'établissement d'une dynamique de pouvoir au sein du couple comme un facteur vulnérabilisant. En effet, lorsque le mari détient un niveau de diplôme supérieur à celui de son épouse, une situation de supériorité s'instaure naturellement, créant ainsi un déséquilibre dans la relation. Plus précisément, nos participants qui possèdent un niveau d'éducation supérieur ont souvent exprimé le sentiment de devoir assumer une part importante des responsabilités tant économiques qu'émotionnelles au sein de leur relation : cette perception a poussé nos participants à se sentir investis du rôle principal de pourvoyeur et de décisionnaire au sein du couple.

Peu ou pas d'éducation

Les résultats de notre thèse établissent clairement un lien entre la violence conjugale et la disparité éducative au sein des couples. Ces résultats vont dans le même sens que la littérature portant sur le niveau d'éducation comme étant un facteur lié à la violence au sein du couple (Rapp et Krämer, 2012 ; Ackerson et Subramanian, 2008 ; Burazeri et Laaser, 2005 ; Fikree et al., 2005). Notre recherche a démontré que lorsque le conjoint possède un niveau d'éducation inférieur, voire inexistant, cela peut susciter un

sentiment d'infériorité et générer une perception de mépris de la part de la conjointe. Dans ces situations, le conjoint qui possède un niveau d'éducation moindre a tendance à interpréter les actions et les comportements de sa conjointe à travers le prisme de son manque d'éducation. La disparité en matière d'éducation peut engendrer un déséquilibre dans la relation, provoquant chez le conjoint moins éduqué un sentiment de vulnérabilité et une potentielle perte de confiance en lui. Ce sentiment d'insécurité peut à son tour aggraver les tensions au sein du couple et alimenter les comportements violents. Kaukinen (2004) a observé que les différences dans les niveaux d'éducation au sein du couple peuvent accroître les sentiments de vulnérabilité et d'insécurité, augmentant ainsi le risque de violence conjugale, tandis qu'Atkinson, Greenstein et Lang (2005) soulignent que les inégalités éducatives et économiques peuvent aussi déséquilibrer la dynamique de pouvoir dans la relation, ce qui peut conduire à des comportements violents.

Il est intéressant de remarquer que les difficultés financières pouvant être liées au manque d'éducation, bien que présentes dans la situation du couple, n'ont pas été identifiées par nos participants comme étant la principale cause de violence conjugale au sein du couple. Cela suggère que d'autres facteurs, par exemple les enjeux liés à l'estime de soi et à la perception de sa place dans le couple en raison de l'écart éducatif, peuvent avoir joué un rôle plus déterminant dans l'émergence de la violence. Cette situation met en évidence la nécessité de prendre en compte les implications psychologiques et émotionnelles de la disparité éducative lors de l'analyse des facteurs contribuant à la violence conjugale chez les couples immigrants provenant d'Asie du Sud.

Difficultés financières

Relativement aux difficultés financières, les résultats de notre thèse mettent en évidence un facteur crucial qui influence l'émergence de la violence conjugale : les attentes divergentes entre les conjoints. Plus précisément, notre recherche démontre que

les couples peuvent faire face à des difficultés financières liées à leur situation migratoire dans le pays d'accueil. La conjointe peut aussi nourrir des attentes différentes concernant le style de vie, par exemple l'occupation d'un lieu de résidence de meilleure qualité. Ces attentes divergentes par rapport à celles du conjoint ont entraîné des conflits au sein du couple, et dans certains cas, elles ont conduit à de la violence conjugale. Certains participants ont affirmé s'être sentis incompris par la conjointe devant les difficultés financières rencontrées. Les problèmes financiers deviennent encore plus complexes en raison des attentes nourries par la famille élargie, celle-ci pouvant souhaiter que le conjoint puisse mieux soutenir sa conjointe, et eux-mêmes financièrement.

Nos données de recherche confirment que les tensions financières et les désaccords sur les attentes peuvent s'aggraver progressivement, contribuant ainsi à un climat de violence au sein du couple (Guruge et al., 2010 ; Beiser et Hou, 2006 ; Noh et Kasper, 2003). En effet, l'incapacité à satisfaire pleinement les attentes financières de la conjointe peut alimenter des sentiments de frustration, de colère et de désespoir chez le conjoint, tandis que la conjointe peut se sentir déçue et insatisfaite. Cette dynamique est particulièrement prononcée chez les couples immigrants au sein desquels les pressions financières et les attentes liées au rôle de pourvoyeur peuvent être exacerbées par les défis liés à l'intégration économique dans le pays d'accueil.

En étudiant les expériences des femmes immigrantes au Canada, Guruge et al. (2010) ont constaté que les difficultés financières peuvent intensifier les tensions au sein des couples immigrants. Lorsqu'un homme immigrant ne parvient pas à répondre aux attentes financières de sa conjointe, cela peut non seulement affecter sa confiance en lui, mais aussi provoquer des conflits au sein du couple, la conjointe pouvant exprimer de la déception et de l'insatisfaction. Beiser et Hou (2006) notent que les difficultés économiques des hommes immigrants peuvent miner leur estime de soi et intensifier les conflits conjugaux, surtout lorsque la conjointe est déçue par la situation financière du couple. En outre, Noh et Kasper (2003) soulignent que le stress financier peut

exacerber les conflits au sein du couple, les attentes non satisfaites provoquant souvent des tensions supplémentaires et de la déception chez la conjointe, ce qui affecte la dynamique relationnelle. Aggravées par les défis de l'immigration, ces tensions financières contribuent à une dynamique conjugale complexe où les attentes non satisfaites deviennent un point central de conflit. Ces données corroborent ce que nos participants ont rapporté.

Le tableau 6.3 offre un résumé de l'ensemble des résultats de la catégorie du statut migratoire.

Tableau 6.3 – Résumé du statut d'éducation et statut économique

Statut d'éducation et statut économique	
Déqualification professionnelle	Remise en question profonde de leur identité masculine en tant que pourvoyeur Stress financier (lorsque attentes financières différentes peut amener sentiment d'incompréhension)
Diplômé et bonne condition financière	Niveau de diplomation peut donner accès à un emploi qui offre des sources de soutien
Pas ou peu d'éducation	Disparité éducative au sein du couple qui résulte à un sentiment de déséquilibre dans la relation (estime de soi, perception de sa place au sein du couple)
Difficultés financières	Attentes divergentes entre conjoints (ex : style de vie) amène un sentiment de ne pas être comprise par la conjointe face aux difficultés financières

6.2.1.3 Identités culturelles

Sur le plan des aspects culturels, nous avons choisi de présenter séparément différentes composantes : la représentation de la masculinité, les rôles au sein du couple, la nature collective des conflits, la structure familiale et l'importance de l'*izzat*. Cela étant dit, ces notions sont étroitement liées étant donné qu'elles reflètent un ensemble de valeurs

et de normes qui influencent les relations au sein de la communauté sud-asiatique. Chaque aspect doit être considéré comme une pièce fondamentale d'un ensemble cohérent, chacun s'intégrant aux autres.

Izzat

Dans notre chapitre portant sur le cadre théorique, nous avons abordé la notion d'*izzat* et son importance au sein des communautés sud-asiatiques. Comme le souligne l'étude de Soni (2012), cette notion joue un rôle crucial dans le comportement des individus appartenant à ces communautés. En effet, la notion d'*izzat* dicte ce qui est considéré comme acceptable et ce qui ne l'est pas.

Les données de notre recherche corroborent les conclusions de la littérature existante sur cette notion. En effet, nous avons constaté qu'afin de préserver leur *izzat*, les individus confrontés à des problèmes conjugaux peuvent se conformer aux pressions exercées par la famille élargie. Ces pressions incitent le couple à maintenir intacte la relation, et ce, même en l'occurrence d'événements violents au sein du couple. Le maintien de la relation aurait pour objectif d'éviter un divorce, ce qui est d'ailleurs perçu dans la communauté comme une source de honte, contraire à l'*izzat* familial (Kulwicki et al., 2010 ; Thandi et Lloyd, 2011 ; Sayem, 2012).

Les nombreuses études qui portent sur le sujet abordent la perspective des femmes et le rôle que ces dernières jouent sur le maintien du silence afin de préserver l'honneur familial (Gill, 2004 ; Oxman-Martinez et Krane, 2005 ; Ahmad et al., 2009 ; Crandall et al., 2005 ; Kulwicki et al., 2010 ; Rojas-Viger, 2008). Toutefois, peu d'écrits abordent le rôle et l'implication de l'homme dans l'harmonie familiale. L'étude de Gill (2004) met en évidence que pour certains hommes, cela représente un devoir lié à l'honneur, une valeur culturellement cruciale associée à leur réputation et à leur capacité de protéger leur famille. Les résultats de notre thèse enrichissent cette pers-

pective selon laquelle les participants ont rapporté avoir ressenti de la pression de la part de leur famille élargie à devoir maintenir l'union et l'harmonie familiale pour ne pas susciter un déshonneur quant à la réputation familiale. Nos participants à notre recherche ont rapporté avoir ressenti une forte pression de la part de membres de leur famille élargie pour poursuivre la relation, malgré la manifestation de violences conjugales. Ces pressions étaient motivées par la volonté de préserver l'*izzat* familial et de maintenir une façade sociale respectant les normes et les attentes culturelles.

Ce résultat souligne l'importance accordée à l'*izzat* dans la prise de décision des personnes sud-asiatiques concernant leur relation conjugale. La nécessité de préserver la réputation familiale et sociale peut inciter les personnes concernées à tolérer des situations de violence afin de préserver l'harmonie familiale et l'image de respectabilité.

Comme souligné dans l'étude de Soni (2012), les attentes liées à la préservation de l'*izzat* peuvent renforcer les rôles de genre traditionnels au sein du couple dans lequel les hommes sont perçus comme protecteurs et chefs de famille. Les résultats de notre thèse vont dans le même sens que la littérature étant donné que les participants ont affirmé avoir ressenti de la pression pour assumer le rôle traditionnel de protecteur au sein de leur relation, surtout après l'occurrence de conflits conjugaux.

Les résultats de notre thèse soulignent de plus que cette pression exercée sur les hommes pour assumer leur rôle de protecteur peut être interprétée différemment selon le contexte culturel. Alors que dans un contexte occidental, cela peut être perçu comme un moyen d'exercer un contrôle sur la conjointe, dans le cadre de la préservation de l'*izzat* au sein de la communauté sud-asiatique, cela est considéré comme un devoir moral et une responsabilité envers la famille. Ces attentes sociales renforcent ainsi les normes de genre traditionnelles où les hommes sont censés être les pourvoyeurs et les protecteurs, tandis que les femmes sont souvent reléguées à des rôles plus subordonnés (Ahmad et al., 2004 ; Brownridge, 2002 ; Sakall, 2001 ; Thandi et Lloyd, 2011). Les

hommes ressentent donc une pression sociale pour maintenir leur image de protecteurs, ce qui peut influencer leurs comportements et leurs réactions lorsque surviennent des conflits conjugaux.

Sur le plan de notre recherche, nous avons toutefois aussi constaté que l'importance accordée à l'*izzat* peut jouer un rôle de facteur de protection contre la violence conjugale, en particulier en fournissant un soutien communautaire. Par exemple, lorsque les couples accordent une grande valeur à leur *izzat*, cela les incite à solliciter l'aide de membres de leur communauté pour faire face aux conflits conjugaux. En effet, nos résultats confirment que le désir de préserver leur *izzat* conduit les couples à compter davantage sur le soutien des membres de leur communauté. Les couples peuvent solliciter l'aide de leur propriétaire ou d'un collègue de travail appartenant à la même communauté. Cette démarche vise à trouver des solutions et des conseils pour gérer les tensions au sein du couple.

Notre recherche met donc en évidence l'impact positif du soutien communautaire dans la prévention des problèmes conjugaux et de la violence. Lorsque l'*izzat* est considéré comme un élément crucial, les couples sont encouragés à chercher de l'aide en dehors de leur sphère intime, créant ainsi une solidarité au sein de la communauté.

Représentation des rôles de genre

Représentation de la masculinité

Les conclusions de notre thèse appuient les résultats des recherches précédentes sur la masculinité, lesquelles indiquent que la conception de la masculinité semble être influencée par différents facteurs complexes (Bourdieu, 2001 ; Kimmel et al., 2004 ; Connell et Messerschmidt, 2005 ; Connell, 2005 ; DeKeseredy et Schwartz, 2005). Plus spécifiquement, la représentation de la masculinité au sein des communautés

auxquelles nos participants appartiennent est influencée par des croyances traditionnelles sur l'identité masculine, le succès matériel ainsi que la responsabilité envers la famille élargie. Ladite représentation est aussi mise à l'épreuve par les changements liés à l'immigration, ceux-ci posant certains défis, notamment dans les cas de dépendance financière vis-à-vis de la conjointe ou de la nécessité d'être flexible à l'égard des rôles de genre. Ainsi, le parrainage par la conjointe est associé à un sentiment de honte et d'humiliation pour certains hommes étant donné que le parrainage par la conjointe leur donne l'impression d'avoir échoué à remplir le rôle traditionnel qui leur a été conféré, à savoir le fait d'être indépendants et de travailler dur pour subvenir aux besoins de leur conjointe, aux besoins de leur propre famille et même aux besoins de l'épouse et de sa famille, et non pas l'inverse (Thandi et Lloyd, 2011).

C'est ainsi que nos participants associent leur masculinité au concept de « travailler dur » et de « réussir matériellement ». Pour eux, le succès financier est une manifestation de leur masculinité, celle-ci étant étroitement liée au sentiment de valeur personnelle. Posséder des biens matériels prestigieux, par exemple une grande maison ou une voiture de luxe, est perçu comme une validation de leur virilité. Cette idée a aussi été développée dans les résultats de l'étude menée par Thandi et Lloyd (2011), laquelle étude met en évidence que les hommes sud-asiatiques immigrés récemment installés dans leur pays d'accueil ressentent une pression pour acquérir des biens matériels afin de maintenir une image de réussite masculine au sein de leur communauté.

Enfin, nos résultats suggèrent aussi que la notion de masculinité est liée à la perception sociale que les hommes ont le droit d'exprimer leur colère plus ouvertement, tandis que les femmes sont censées mieux contrôler leurs émotions (Kim et Zane, 2004). En appui, certains participants ont évoqué l'idée qu'un homme est intrinsèquement et biologiquement porté à manifester davantage de colère, tandis qu'une femme est censée faire preuve de douceur et de compréhension. Cela nous conduit à aborder maintenant la représentation de la féminité par nos participants.

Représentation de la féminité

Les résultats de notre étude mettent en évidence, chez nos participants, une représentation profondément enracinée et traditionnelle du rôle de l'épouse. Pour nos participants, l'épouse est principalement responsable de prendre soin du foyer et d'accomplir les tâches ménagères. Cette perception est souvent établie en comparant les rôles de l'épouse à ceux de leur mère, voire de leur grand-mère, ce qui entraîne parfois chez les hommes un conflit de valeurs entre les traditions et l'évolution des rôles de genre. Certains participants vont jusqu'à comparer leur conjointe à certaines femmes de leur entourage, souhaitant que leur conjointe se conforme davantage à leurs attentes concernant les tâches ménagères.

Par ailleurs, nos résultats soulignent l'importance de la situation professionnelle de la conjointe dans la dynamique du couple. Lorsque la conjointe ne travaille pas, certains participants se sentent satisfaits étant donné qu'ils estiment qu'elle se dévoue entièrement au foyer, en accord avec leur vision traditionnelle des rôles de genre (Thandi et Lloyd, 2011 ; Ahmad et al., 2004). Cependant, des conflits émergent lorsque la conjointe aimerait vivre dans une meilleure aisance financière et un meilleur style de vie que ceux offerts par le conjoint. Dans ces cas, le conjoint peut encourager sa partenaire à occuper un emploi, et ce, autant pour contribuer financièrement au foyer que pour occuper son temps. En outre, nos participants ont affirmé que lorsque la femme ne travaille pas ou n'occupe pas tout son temps, celle-ci peut être plus encline à suranalyser les situations et à être influencée dans sa pensée par les membres de sa famille concernant sa vie de couple.

Bien que certains hommes encouragent leur épouse à se trouver un emploi, ils continuent de considérer que les responsabilités principales de la femme devraient toujours être liées aux tâches domestiques. Cette double attente (à la fois d'encourager la con-

jointe à travailler tout en lui attribuant la charge des responsabilités domestiques) génère souvent des tensions et des conflits au sein des couples étudiés. Cette dynamique conflictuelle s'aggrave lorsque la conjointe travaille et se retrouve épuisée, incapable de s'occuper pleinement des tâches ménagères, ce qui accentue les tensions au sein du couple. Certains participants vont jusqu'à suggérer que si la conjointe ne peut pas gérer les responsabilités domestiques tout en travaillant, elle devrait envisager de quitter son emploi, car leur vision traditionnelle accorde la priorité au foyer pour la femme.

En somme, nos résultats révèlent une représentation de la femme profondément influencée par des normes traditionnelles et culturelles, où l'épouse est principalement associée aux tâches ménagères et au rôle de gardienne du foyer. Les conflits surgissent lorsque cette vision traditionnelle entre en conflit avec l'évolution des rôles de genre et la participation de la femme dans le monde professionnel. Cette situation reflète la complexité des attentes à laquelle les couples immigrants de l'Asie du Sud sont confrontés dans leur quête d'équilibre entre les rôles traditionnels et ceux adoptés dans la société d'accueil.

Représentation des rôles au sein du couple

Les résultats de notre étude mettent en évidence l'influence prédominante d'une vision traditionnelle des rôles de genre au sein du couple (Thandi et Lloyd, 2011). Même chez les hommes de notre étude qui encouragent leur conjointe à travailler et contribuer financièrement à la vie familiale, ils perpétuent l'idée que la femme doit assumer la majorité des rôles domestiques. Cette persistance des attentes envers les femmes semble enracinée dans les valeurs traditionnelles. De plus, nos participants ont souligné que le mode de vie conjugale devrait davantage être influencé par celui de leur conjoint une fois marié. Cela signifie que pour maintenir une harmonie dans la vie conjugale, la conjointe devrait être capable de s'adapter au style de vie et aux attentes de son époux.

Par ailleurs, nos participants considèrent souvent que le succès du mariage repose en grande partie sur la femme ; cela va dans le même sens que les études menées antérieurement (Thandi et Lloyd, 2011 ; Fikree et al., 2005 ; Deepak, 2005). Pour maintenir une relation harmonieuse, nos participants attribuent à la femme le pouvoir de rendre le mariage heureux ou malheureux, en fonction de sa capacité à s'ajuster aux désirs et aux attentes du conjoint. Certains hommes estiment que la relation conjugale s'améliore lorsque la conjointe agit davantage comme une amie plutôt que comme une épouse traditionnelle, révélant ainsi une certaine flexibilité dans les rôles de genre. Ces résultats mettent en évidence la complexité des rôles de genre au sein des couples, oscillant entre tradition et adaptation aux réalités du pays d'accueil, ce qui peut influencer la dynamique relationnelle de manière significative chez la population sud-asiatique immigrante (Fikree et al., 2005).

Caractère collectif de résolution des conflits et structure familiale

Notre étude a mis en lumière une dimension cruciale dans la gestion des conflits conjugaux, à savoir l'implication de la belle-famille, en particulier dans le contexte de structures familiales où la résolution collective des conflits est prédominante. Cette constatation s'appuie sur des recherches antérieures qui soulignent l'importance de la dynamique familiale dans la compréhension des relations conjugales (George et Rashidi, 2014 ; Thandi et Lloyd, 2011).

Les conclusions de notre thèse indiquent que pour les hommes ayant participé à notre étude, l'implication excessive de la belle-famille dans la gestion des conflits conjugaux constituait une source de difficulté. Cette observation concorde avec les travaux de Thandi et Lloyd (2011) qui ont mis en évidence le rôle potentiellement néfaste de l'interférence de la belle-famille dans les relations conjugales. Les hommes interrogés ont exprimé leur frustration devant cette intrusion, soulignant que cela pouvait aggraver les conflits déjà présents dans leur vie de couple.

En d'autres termes, la participation de la belle-famille à la résolution des problèmes conjugaux s'est avérée problématique, a créé des tensions supplémentaires, et a influencé négativement la qualité des relations conjugales. Ces résultats soulignent l'importance d'une approche nuancée de la résolution des conflits, tenant compte non seulement des dynamiques individuelles du couple, mais aussi de l'influence potentielle des membres de la belle-famille.

Le tableau 6.4 offre un résumé de la catégorie des identités culturelles

Tableau 6.4 – Résumé de la catégorie des identités culturelles

Identités culturelles	
<i>Izzat</i>	Avoir ressenti de la pression de la part de leur famille élargie à devoir maintenir l'union et l'harmonie familiale pour ne pas susciter un déshonneur quant à la réputation familiale Le rôle traditionnel de protecteur au sein de leur relation Fournir un soutien communautaire
Représentation de la masculinité	Succès matériel ainsi que la responsabilité envers la famille élargie Associe leur masculinité au concept de travailler dur et de réussir matériellement Le succès financier est une manifestation de leur masculinité et celle-ci est étroitement liée au sentiment de valeur personnelle
Représentation de la féminité	Double attente, à la fois d'encourager la conjointe à travailler tout en lui attribuant la charge des responsabilités domestiques, génère souvent des tensions et des conflits au sein des couples étudiés ; Comparer leur épouse à d'autres femmes de leur entourage
Représentation des rôles au sein du couple	La conjointe est attendue de s'adapter au style de vie et aux attentes de son époux Succès du mariage repose en grande partie sur la femme
Caractère collectif de résolution des conflits et structure familiale	L'implication excessive de la belle-famille dans la gestion des conflits conjugaux était une source de difficulté

6.3 Axe interprétatif basé sur l'analyse intersectionnelle

L'intersectionnalité représente un concept offrant une perspective pour appréhender la façon dont les individus évoluent au sein de divers systèmes. Ces systèmes sont intrinsèquement liés à des aspects comme leur identité, leur position socio-économique, leur origine ethnique, leur statut matrimonial, ainsi que d'autres catégories englobant leurs identités sociales (Esposito, 2019). Chacun de ces systèmes engendre à la fois des privilèges et des formes d'oppression. L'intersectionnalité nous permet aussi de comprendre comment différentes formes de discrimination et d'oppression se chevauchent et interagissent, créant ainsi des expériences uniques et spécifiques à chaque individu (Collins, 2000 ; Esposito, 2019).

Dans les sections suivantes de notre chapitre, nous adopterons une approche interprétative reposant sur une analyse intersectionnelle approfondie de nos données de recherche. En d'autres termes, nous expliquerons comment l'approche de l'intersectionnalité nous permet de mieux appréhender les différentes catégories sociales d'identités que nous avons évoquées précédemment. Ainsi, nous examinerons comment la convergence de ces différentes catégories sociales, notamment le statut d'immigration, le statut d'éducation, le statut socio-économique et les aspects culturels, peut engendrer une situation d'oppression pour les hommes des communautés sud-asiatiques.

En utilisant l'approche intersectionnelle, nous analyserons les interactions complexes entre les multiples dimensions de l'identité, et ce, telles qu'elles ressortent de nos données de recherche. Cette démarche nous permettra de comprendre la façon dont ces différentes catégories sociales s'entrecroisent et se renforcent mutuellement, créant ainsi des dynamiques sociales complexes qui peuvent à la fois être oppressives et donner du pouvoir aux hommes au sein de leur relation de couple. Ainsi, en examinant les différentes facettes de l'identité des hommes sud-asiatiques à travers l'approche intersectionnelle, nous développerons une compréhension plus nuancée des enjeux auxquels

ces hommes sont confrontés. En outre, cette approche nous permettra d'explorer comment l'intersection des différentes catégories d'identités détaillées antérieurement dans ce chapitre peut placer les hommes dans une position de pouvoir à l'égard de leur conjointe. En étudiant ces interactions complexes, nous pourrions mieux comprendre les dynamiques qui se produisent lorsque ces catégories d'identités se croisent.

Lorsque nous examinons la situation des hommes à travers la perspective intersectionnelle, nous sommes en mesure de saisir comment leur position sociale et leurs privilèges peuvent varier en fonction de multiples facteurs. En explorant ces interactions complexes, l'approche intersectionnelle nous permet d'appréhender les différentes formes de pouvoir qui peuvent émerger au sein des relations conjugales. Cela nous conduit à remettre en question les notions traditionnelles de masculinité et de pouvoir, en reconnaissant que ces concepts ne sont pas uniformes, mais plutôt influencés par une multitude de facteurs interconnectés.

Pour illustrer les diverses intersections, nous avons choisi d'utiliser des schémas afin de fournir une représentation visuelle claire. Les sections suivantes présentent cinq scénarios basés sur les résultats de notre étude. Ces figures montrent comment l'intersection de différentes catégories sociales peut influencer la vulnérabilité ou la protection des hommes sud-asiatiques dans des situations similaires. Bien que ces cas ne correspondent pas directement à nos participants de recherche, ils représentent des interprétations théoriques élaborées à partir de cas réels observés dans notre recherche.

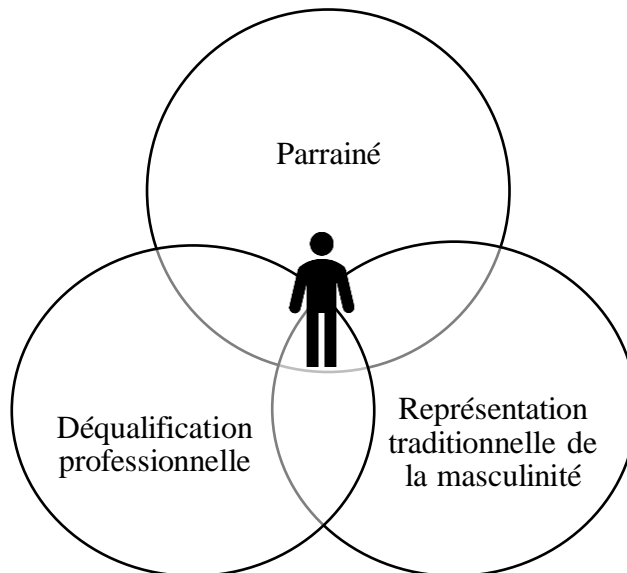


Figure 6.1

Selon l'approche de l'intersectionnalité, la situation de cet homme sud-asiatique peut être expliquée en considérant les interactions complexes entre plusieurs dimensions de son identité et de sa situation socioéconomique.

Lorsqu'on combine le statut de « parrainé » avec la « déqualification professionnelle », cela entraîne inévitablement une oppression qui se manifeste par la dépendance économique et la pauvreté, créant alors une vulnérabilité socioéconomique. L'homme se retrouve dans une situation où il dépend à la fois économiquement et légalement de sa conjointe en raison de son statut de « parrainé ». De plus, il éprouve des difficultés à trouver un emploi dans son domaine professionnel, et l'accès aux études peut également être compliqué et coûteux en raison de son statut de parrainé et sa dépendance économique. L'homme dans cette situation peut se trouver donc confronté à des obstacles structurels qui amplifient son sentiment de dépendance et d'échec lié à sa dépendance économique et sa déqualification professionnelle.

En outre, dans cette situation, on se retrouve dans une intersection de parrainage, de déqualification professionnelle avec des représentations traditionnelles de la masculinité telles qu'illustrées dans la figure 6.1. L'intersection de ces trois facteurs

peut engendrer de la honte liée à son statut de parrainé. La combinaison de ces trois éléments - le statut de parrainé, la déqualification professionnelle et la représentation traditionnelle de la masculinité – peut créer un sentiment de dépendance, de honte et d'échec professionnel, ainsi qu'une vulnérabilité financière. À l'intersection de ces trois catégories apparaît donc clairement une situation d'oppression pour lui.

Cependant, comme oppression et pouvoir oppresseur sont intimement liés, la « représentation traditionnelle de la masculinité », qui accorde beaucoup de pouvoir à l'homme dans le couple, peut également jouer un rôle dans la manière dont les hommes réagissent face à l'oppression résultant de l'intersection entre leurs statuts de parrainés et la déqualification professionnelle. En premier lieu, la combinaison de la dépendance économique et du sentiment de honte lié à son statut de parrainé peut accentuer les frustrations au sein de la relation. La déqualification professionnelle peut également jouer un rôle clé dans sa perception de lui-même en tant qu'homme, ce qui peut entraîner une baisse de l'estime de soi. En conséquence, il peut se sentir impuissant et chercher à se réaffirmer en utilisant le pouvoir qu'il détient dans la relation de couple. Les attentes culturelles et sociales sur les rôles de genre traditionnels peuvent le pousser à chercher à affirmer sa masculinité d'une manière conventionnelle, en exerçant un pouvoir et un contrôle sur sa conjointe. De plus, tenant compte du fait qu'il est socialement permis, par sa catégorie de genre masculin, d'exprimer sa frustration en lien avec ses sentiments d'échec dans la relation conjugale, cet homme peut se sentir légitime de déplacer sa colère dans la relation de couple conduisant à des comportements abusifs et violents au moment des interactions où il se sent vulnérable.

Dans une perspective intersectionnelle, il devient évident que les divers aspects de l'identité d'une personne - tels que son statut d'immigration, sa déqualification professionnelle et ses croyances sur la masculinité – n'agissent pas de manière isolée. Au contraire, ces dimensions interagissent et se nourrissent mutuellement, formant une expérience unique et complexe dans le contexte de la relation conjugale.

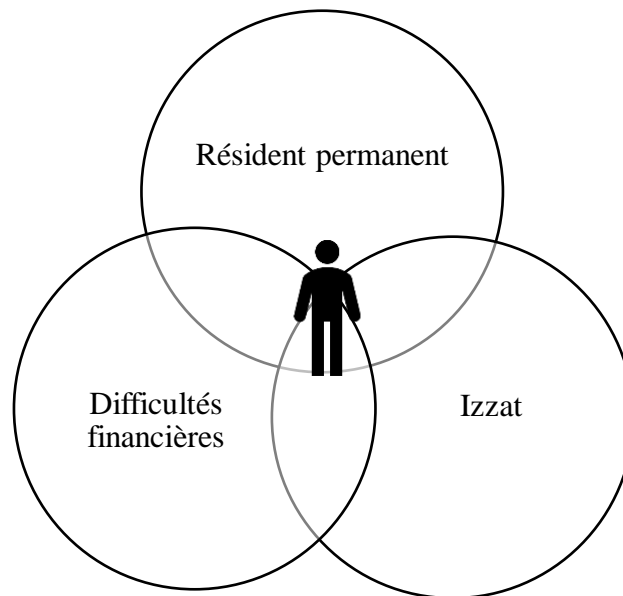


Figure 6.2

La seconde situation que nous avons choisi d'illustrer concerne un homme qui se trouve à l'intersection d'un statut d'immigration relativement stable, celui de résident permanent, porte des valeurs fortes de *Izzat* mais vit des difficultés financières.

Tout d'abord, son statut de résident permanent peut jouer un rôle crucial dans sa situation. En tant que résident permanent, il peut bénéficier de certains droits et avantages liés à sa présence légale dans le pays d'accueil. Cependant, il peut également être confronté à des défis liés à son intégration économique et sociale, notamment s'il traverse des difficultés financières. Les difficultés financières peuvent le confronter à un système d'oppression structurelle lié à son manque de moyens pour répondre aux demandes de sa conjointe. Les difficultés financières peuvent engendrer du stress, des inquiétudes et des conflits concernant les questions d'argent, ce qui peut avoir un impact négatif sur la dynamique de la relation conjugale. Ici le concept de *izzat*, qui englobe l'honneur, la réputation et la dignité, peut faire en sorte que ses actions et ses comportements soient fortement influencés par le souci de préserver l'*izzat* de sa famille. Par exemple, cet homme pourrait imposer des restrictions au comportement de sa femme et éviter de discuter de problèmes conjugaux, craignant que cela ne nuise à

la dignité de la famille et ne porte atteinte à l'*izzat* familial. En outre, il pourrait réagir de manière violente aux situations qu'il perçoit comme des menaces à l'honneur, dans le but de protéger la réputation de la famille.

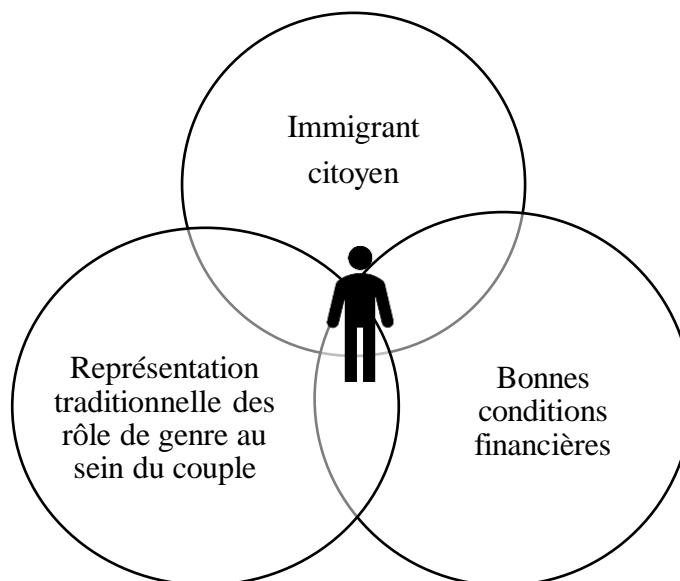


Figure 6.3

Dans cette troisième situation que nous avons sélectionnée, il est question d'un homme qui, bien que jouissant du pouvoir lié au statut de citoyen, peut néanmoins être confronté à des défis liés à son intégration dans le pays d'accueil en raison de son statut d'origine immigrante. Cet individu peut faire face à des stéréotypes, des préjugés ou encore des discriminations. Ce sont des facteurs qui peuvent contribuer à une position d'oppression, le laissant potentiellement marginalisé en raison de son parcours migratoire ou de son identité ethnique, religieuse ou culturelle.

Cependant, sa bonne situation financière peut l'octroyer une certaine position de privilège et d'opresseur. Les ressources financières peuvent lui conférer un pouvoir économique au sein du couple, créant ainsi une dynamique de pouvoir déséquilibrée. En adhérant à une représentation traditionnelle des rôles de genre au sein du couple,

cet individu peut considérer comme étant de leur responsabilité de prendre des décisions importantes et de contrôler les finances du ménage, laissant potentiellement peu de pouvoir et d'autonomie à sa conjointe.

Cette vision traditionnelle des rôles de genre au sein du couple peut ainsi interagir avec le pouvoir conféré par leur statut et leur niveau socioéconomique pour contribuer à une position d'opresseur envers sa conjointe. Comme évoqué précédemment dans ce chapitre, dans de nombreux contextes, on attribue souvent à l'homme le rôle de chef de famille, tandis que la femme est généralement considérée comme responsable de la gestion du foyer. Le non-respect de ces rôles traditionnels peut entraîner des tensions et, dans certains cas, conduire à des manifestations de violence au sein du couple.

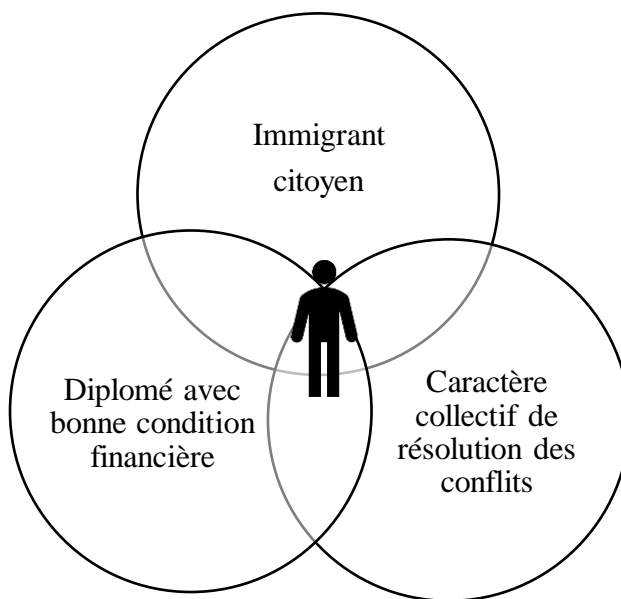


Figure 6.4

Dans cette mise en situation, le statut de citoyen d'origine immigrante, une bonne situation financière avec un niveau d'éducation élevé, et une approche collective de la résolution des conflits - interagissent de manière complexe pour créer des situations de

vulnérabilité ou de protection face à la violence conjugale. Par exemple, le statut de citoyen d'origine immigrante peut instaurer un contexte protecteur en conférant un certain pouvoir et une stabilité sociale chez cet homme. Les droits et avantages liés à ce statut peuvent renforcer la confiance en soi et faciliter l'intégration dans la société d'accueil. Toutefois, ce même statut peut également engendrer une vulnérabilité en cas de persistance de stéréotypes, préjugés ou discriminations, influençant la perception et le traitement de l'homme sud-asiatique par la société d'accueil.

Posséder un diplôme et avoir une situation financière stable peuvent agir comme une protection contre la violence conjugale. Ces ressources financières offrent une stabilité économique susceptible de réduire les tensions issues de préoccupations financières, fréquemment à l'origine de conflits au sein du couple. Cependant, cela peut également engendrer une vulnérabilité si le partenaire plus favorisé exerce un contrôle excessif sur les finances, ce qui pourrait instaurer une dynamique de pouvoir déséquilibrée et propice à des situations de violence.

Enfin, l'approche collective de la résolution des conflits, faisant partie de la culture d'origine, peut jouer un rôle important dans la gestion des conflits au sein du couple. Cette dynamique, où le conjoint ressent une implication familiale dans sa relation, peut intensifier les tensions conjugales et mener à des situations de violence conjugale.

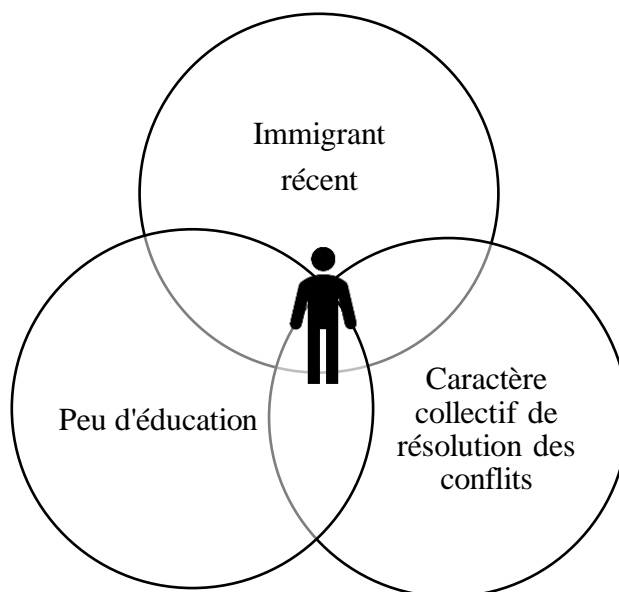


Figure 6.5

Enfin, imaginons le cas d'un homme provenant de l'Asie du Sud qui est immigrant récent avec un faible niveau d'éducation et adhère à un caractère collectif de résolution de conflits. Pour lui, ces trois composantes interagissent de manière complexe, créant une toile de fond où les tensions individuelles et collectives peuvent se cristalliser en comportements violents. Par exemple, cet individu peut connaître des défis liés à son statut d'immigrant, caractérisé par des barrières culturelles, linguistiques, et parfois des discriminations.

Les défis liés à la migration, tels que l'adaptation à un nouvel environnement culturel et les éventuelles discriminations, peuvent entraîner un sentiment de marginalisation et d'isolement chez ce dernier. Un faible niveau d'éducation chez l'individu peut limiter ses perspectives professionnelles, rendant l'accès à des emplois bien rémunérés et stables plus difficile. Cela peut générer également des sentiments d'inadéquation et d'infériorité, contribuant à une baisse de l'estime de lui-même.

Dans le contexte culturel de cet homme, la résolution collective des conflits est valorisée. Cela signifie que les décisions importantes, y compris celles liées à la vie personnelle, sont souvent prises au sein de la communauté ou de la famille élargie.

Cette dynamique peut influencer la manière dont cet individu gère les tensions et les conflits, privilégiant des solutions impliquant la participation de la communauté plutôt que des démarches individuelles.

L'interaction entre ces trois composantes peut potentiellement conduire à des situations de violence. Les frustrations générées par les défis de l'acculturation pour un nouvel immigrant, combinée à la pression sociale et économique due à un niveau d'éducation limité, peuvent créer du stress et dynamique de couple tendue.

Enfin, la frustration accumulée due aux défis liés au statut d'immigrant et à l'éducation peut se manifester dans des comportements de violence, notamment dans le contexte familial où les normes culturelles collectives jouent un rôle prépondérant. Le besoin de reconnaissance sociale, accentué par les barrières éducatives, pourrait inciter cet homme à chercher un moyen de s'affirmer, parfois de manière destructrice, au sein de sa dynamique conjugale.

6.4 Système légal

Dans cette section, nous approfondissons les résultats liés à l'interaction de nos participants avec le système légal. Nous examinons les cas où le système légal échoue à comprendre l'intersection des différentes catégories d'identités sociales qui peuvent influencer l'expérience d'une personne en matière de violence conjugale, en particulier les aspects culturels.

En abordant de manière distincte la question du système légal, nous mettons davantage l'accent et la valeur sur notre approche intersectionnelle, combinée à une perspective de la psychologie culturelle. Nous soutenons que les résultats de notre thèse ont mis en évidence que lorsque les forces de l'ordre ne prennent en compte qu'une seule catégorie

d'identité, par exemple le statut d'immigration, ou si elles considèrent uniquement l'homme immigré à travers le prisme de valeurs culturelles patriarcales, cela peut conduire à des interventions teintées de discrimination (Saez-Betancourt et al., 2008 ; Ayubi et Satyen, 2024). Notre thèse contribue ainsi à mettre en évidence des aspects oppressifs du système légal.

Dans ce dessein, nous commencerons par explorer le sentiment de manipulation que nos participants ont évoqué concernant l'utilisation du système légal par leur conjointe. Nous analyserons ensuite l'incapacité du système légal à prendre en compte l'intersectionnalité lors d'interventions policières auprès de nos participants.

6.4.1 Manipulation du système légal

D'après les résultats de notre étude, les hommes semblent percevoir que leurs épouses exploitent le système légal pour manipuler les situations, pour obtenir certains avantages, voire pour se venger. Cette perception a suscité chez nos participants un sentiment de trahison, particulièrement lorsque la conjointe a dénoncé la violence conjugale, entraînant une intervention policière. Ce sentiment de trahison est ancré dans certaines représentations culturelles des rôles de genre au sein de la relation.

En effet, chez ces couples, des rôles traditionnels sont assignés à chacun. Le rôle traditionnel de l'épouse est perçu comme étant entre autres celui de gérer les conflits conjugaux à l'intérieur du foyer. Le recours à des autorités externes comme la police est alors interprété comme une transgression de ce rôle, la femme étant censée protéger l'honneur familial. Le fait de dénoncer la violence conjugale en impliquant la police est donc perçu par ces hommes comme une rupture des attentes sociales et culturelles liées au rôle de l'épouse (Grzywacz et al., 2009). Ce sentiment de trahison est étroitement lié aux normes de genre prédominantes dans la culture sud-asiatique, ainsi qu'à

l'importance accordée à la préservation de l'honneur familial. Pour ces hommes, le recours à une tierce partie par leur conjointe peut être perçu comme un manquement à ses obligations traditionnelles, renforçant ainsi le sentiment de trahison.

Il est important de noter que ces conclusions reposent principalement sur les perceptions des participants à notre étude, et elles ne constituent pas nécessairement une évaluation objective des actions des conjointes ou du point de vue global des hommes originaires d'Asie du Sud. Bien que ces hommes perçoivent l'utilisation du système légal par leurs conjointes comme étant en soi une forme de manipulation, cette interprétation ne tient pas entièrement compte des dynamiques de pouvoir complexes et des facteurs socioculturels qui sous-tendent les événements. Si un sentiment de trahison peut se manifester chez les hommes en général lorsque l'épouse dénonce la violence conjugale, il apparaît que chez certains de nos participants, ce sentiment est exacerbé par des valeurs culturelles telles que l'*izzat* (l'honneur familial). Cela se révèle particulièrement vrai pour ces hommes étant donné que les conséquences sociales et communautaires de cette dénonciation peuvent être perçues comme étant graves, mettant donc en évidence une dimension intersectionnelle où le poids des normes culturelles amplifie le sentiment de trahison chez ces derniers.

Cela dit, en analysant ces résultats à travers le prisme de l'intersectionnalité, il apparaît que les conjointes peuvent aussi se retrouver à un croisement d'oppressions qui les prive de certains pouvoirs pour gérer les conflits au sein de leur relation conjugale. Dans cette optique, il est important de souligner que ces femmes peuvent elles aussi être opprimées, ne pouvant pas disposer d'un pouvoir social dans leur pays d'origine. Elles semblent alors se tourner vers le système légal du pays d'accueil comme un moyen d'acquiescer du pouvoir social et d'affirmer leur place dans la relation de couple. Il s'agit donc d'un geste de reprise de pouvoir sur leur situation, mais cette reprise de pouvoir est souvent perçue comme une manipulation par nos participants. Il est essentiel de comprendre cette stratégie comme une tentative de rééquilibrer les dynamiques

de pouvoir, et non pas uniquement comme une simple manipulation, voire une vengeance en l'associant à une caractéristique intrinsèque à ces femmes. Il est aussi important de rappeler que ces deux visions ne sont pas non plus mutuellement exclusives.

6.4.2 L'échec du système légal à prendre en compte l'intersectionnalité et les aspects culturels

La question de la violence conjugale au sein de la population immigrante masculine de l'Asie du Sud soulève des préoccupations quant à la capacité du système légal à traiter les complexités intersectionnelles et culturelles. Cette analyse se concentre sur trois aspects, révélant les lacunes dans les interventions actuelles, à savoir : la discrimination systémique lors de la construction sociale des hommes issus de minorités, l'augmentation du risque de violence conjugale due à la négligence des aspects culturels, et les conséquences négatives des procédures légales punitives, englobant le sentiment d'injustice.

Procédures légales punitives

Culpabilité présumée et conséquences pour les individus

Telle que rapportée par nos participants, la présomption de culpabilité des hommes immigrés d'Asie du Sud est soutenue par une littérature qui montre la façon dont les stéréotypes culturels et les biais systémiques influencent les décisions judiciaires. En effet, la littérature scientifique existante démontre que notamment en Occident, les systèmes juridiques sont parfois influencés par des stéréotypes culturels qui peuvent biaiser les décisions judiciaires (Sokoloff et Dupont, 2005 ; Eberhardt et al., 2006 ; Razack, 2004). Plus spécifiquement, Razack (2004) a montré que les hommes originaires de l'Asie du Sud sont souvent perçus à travers le prisme d'une présumée « culture de la violence » via laquelle les comportements violents sont interprétés comme étant intrinsèquement liés à des valeurs patriarcales rigides et violentes. Ce stéréotype peut

entraîner une présomption de culpabilité, réduisant la complexité des situations individuelles à des généralisations culturelles simplistes (Sokoloff et Dupont, 2005 ; George et Rashidi, 2014).

À cet égard, notre recherche démontre que les hommes immigrés peuvent être jugés non seulement sur la base de leurs comportements spécifiques, mais aussi en fonction de leur identité raciale et culturelle (George et Rashidi, 2014). Cette double stigmatisation – en tant qu’hommes et en tant qu’immigrants – renforce l’idée qu’ils sont plus susceptibles d’être violents, ce qui influence la manière dont les autorités policières et judiciaires réagissent à leur égard. Par conséquent, les décisions prises par le système légal peuvent refléter des biais institutionnels : la présomption d’innocence est ainsi compromise par des perceptions négatives ancrées dans des préjugés ethniques et raciaux (Sokoloff et Dupont, 2005 ; George et Rashidi, 2014). La compromission de la présomption d’innocence à l’égard des hommes est aussi augmentée par la perception également stéréotypée que les femmes du Sud asiatique sont des victimes démunies de tout pouvoir d’agir (George et Rashidi, 2014).

Par ailleurs, les recherches de Sokoloff et Dupont (2005) soulignent que les hommes immigrés font face à une criminalisation disproportionnée dans les cas de violence conjugale, et ce, en partie en raison de la façon dont leurs actes sont interprétés à travers une vision stéréotypée. Ce phénomène est exacerbé par le fait que les contextes culturels et sociaux spécifiques des individus sont souvent négligés dans le processus judiciaire (Saez-Betancourt et al., 2008 ; George et Rashidi, 2014). Plus particulièrement, les travaux de George et Rashidi (2014) montrent que les récits de violence conjugale impliquant des hommes immigrants d’origine sud-asiatique sont souvent simplifiés, avec une tendance à attribuer la violence à la culture de l’individu plutôt qu’à des facteurs individuels et contextuels. Cela conduit à une vision essentialiste des cultures non occidentales comme étant intrinsèquement plus violentes ou patriarcales, renfor-

çant ainsi la présomption de culpabilité chez les hommes issus de ces cultures lorsqu'ils sont confrontés à des accusations de violence conjugale (George et Rashidi, 2014).

Les recherches antérieures indiquent que les procédures légales punitives peuvent avoir des répercussions significatives sur la vie des individus concernés (Saez-Betancourt et al., 2008). Ces impacts incluent souvent la stigmatisation sociale, des troubles mentaux et un isolement social accru, exacerbés par l'intervention punitive des autorités légales (Berman, 2004 ; Brathwaite, 2002 ; Ayubi et Satyen, 2024). En ce qui concerne la violence conjugale, il a été démontré qu'une approche punitive, par exemple l'incarcération ou les ordonnances restrictives, tend à ignorer les facteurs sous-jacents qui alimentent la violence au sein du couple (Swan et Snow, 2006 ; Stark, 2007). Parmi ces facteurs, on retrouve le stress économique, des problèmes de santé mentale, voire des antécédents de violence familiale, qui ne sont pas abordés par une simple réponse punitive (Swan et Snow, 2006 ; Stark, 2007).

À cet effet, l'absence de prise en compte de l'intersection des différents facteurs en jeu par les procédures légales punitives risque d'exacerber les dynamiques de pouvoir déjà déséquilibrées entre les partenaires. Cela peut conduire à une situation où l'auteur de la violence, au lieu de bénéficier de solutions de réhabilitation, devient encore plus enragé ou revanchard, complexifiant davantage la situation familiale (Swan et Snow, 2006). De plus, dans des contextes culturels où l'intervention externe, notamment par des instances légales, est perçue comme une trahison et une menace pour l'honneur familial, les conséquences d'une telle approche peuvent être encore plus dévastatrices (Dobash et Dobash, 2004 ; Gondolf, 2002). Nos résultats corroborent cette perspective, les participants à notre étude ayant exprimé qu'ils percevaient l'implication du système légal comme une trahison de la part de leur épouse.

Ainsi, nos conclusions indiquent que les procédures légales punitives, bien qu'elles puissent offrir une réponse immédiate à la violence, ne sont pas suffisantes pour traiter

les dynamiques familiales complexes et les causes profondes de la violence conjugale. Prenant en compte les contextes culturels et les besoins psychologiques des individus, une approche plus nuancée et holistique pourrait mieux répondre aux défis posés par la violence conjugale et permettre de rétablir un équilibre de pouvoir plus équitable au sein des relations (Stark, 2007 ; Ayubi et Satyen, 2024).

CONCLUSION

Cette thèse a exploré en profondeur les perceptions de la violence conjugale chez les hommes immigrants issus de la communauté sud-asiatique dans la région du Grand Toronto. À travers une méthodologie d'analyse thématique descriptive, nous avons rapporté les perceptions des participants sur la violence conjugale qu'ils ont perpétrée et de ses multiples conséquences, ainsi que les facteurs personnels, relationnels et socioculturels qui contribuent à sa manifestation. En la jumelant à la psychologie culturelle, nous avons fait usage de la théorie de l'intersectionnalité pour nous permettre de tenir compte de la complexité de la violence conjugale dans une perspective holistique et multifactorielle. Cela nous a permis de prendre en considération non seulement le rôle des expériences individuelles, mais aussi des interactions sociales, des normes culturelles et des systèmes juridiques. Ainsi, ces outils méthodologiques et théoriques nous ont offert une compréhension approfondie et globale de la problématique de la violence conjugale.

Les entrevues tenues avec nos participants révèlent différents déclencheurs de comportements violents, notamment l'infidélité, les problèmes de communication, les différences culturelles, les demandes financières et le sentiment de trahison. En ce qui concerne les manifestations de la violence, nos participants en ont décrit des formes variées, incluant la violence physique, la violence verbale et la violence psychologique. Certains contestent les accusations de violence physique, tandis que d'autres admettent des altercations physiques résultant de disputes verbales. La violence émotionnelle, par exemple les conflits verbaux et les tensions psychologiques, contribue aussi à un climat de violence dans leur couple.

Les conséquences perçues des actions violentes sont significatives, touchant plusieurs aspects de leur vie. Financièrement, les accusations entraînent des frais juridiques lourds. Psychologiquement, les participants rapportent de graves impacts sur leur santé mentale, y compris des idéations suicidaires, en raison de la pression émotionnelle due à leur arrestation. La stigmatisation culturelle est également évoquée, affectant leur perception de soi.

Notre étude explore aussi les conditions perçues comme contribuant à la violence conjugale, lesquelles conditions sont organisées en trois sous-thèmes : les facteurs individuels, les facteurs relationnels et les facteurs culturels. Parmi les facteurs individuels, les défis liés à l'immigration comme l'isolement social, la déqualification professionnelle et les difficultés d'adaptation sont identifiés comme augmentant les tensions au sein du couple. Sur le plan relationnel, les attentes économiques non satisfaites de l'épouse et l'intervention des familles, notamment de la famille de la conjointe, sont perçues comme exacerbant les conflits conjugaux. Les normes culturelles comme les attentes traditionnelles de la masculinité et de la féminité influencent aussi les comportements et les relations des participants. La religiosité est considérée comme une source de patience et de soutien émotionnel lors d'interventions judiciaires, et non pas comme un système de justification de la violence.

Enfin, notre recherche aborde les réponses des participants à la violence conjugale, mais ces réponses varient : certains minimisent la gravité de leurs actions, tandis que d'autres reconnaissent l'importance de la communication et de la gestion des émotions pour prévenir et gérer les conflits. Le rôle de la communauté est aussi essentiel, avec des interventions familiales et un soutien social qui aident à gérer les conséquences de la violence. En revanche, le système légal est perçu de manière négative : certains considèrent ce système comme étant biaisés, alors que d'autres dénoncent son utilisation abusive par leur conjointe. Les différences culturelles sont aussi relatées

comme influençant la perception et le traitement de la violence conjugale par le système légal.

En somme, notre étude révèle une complexité dans les perceptions des hommes sud-asiatiques face à la violence conjugale, celle-ci étant influencée par une combinaison de facteurs individuels, relationnels et culturels, mettant en relief la façon dont ces hommes naviguent entre minimisation, prise de conscience et réponse personnelle et communautaire dans leur gestion de la violence.

Les résultats issus de nos analyses mettent indéniablement en évidence la nécessité de développer des partenariats collaboratifs avec les hommes immigrés, dans ce cas-ci les hommes en provenance de l'Asie du Sud. Pour mobiliser efficacement les hommes dans la lutte contre la violence conjugale, une approche intersectionnelle et culturelle collaborative est indispensable. En formant les professionnels, en développant des programmes spécifiques, ainsi qu'en travaillant en étroite collaboration avec les leaders communautaires, il est possible de concevoir des stratégies de prévention et d'intervention adaptées aux besoins particuliers des hommes sud-asiatiques. Par exemple, il est crucial de créer des programmes de prévention et d'intervention dédiés aux hommes, par exemple des groupes de soutien ou des ateliers sur la gestion des émotions. En impliquant différents secteurs clés comme la santé, les services sociaux et la justice, la collaboration interprofessionnelle doit être privilégiée pour offrir un soutien global et coordonné aux hommes. En ce qui concerne l'implication des leaders communautaires, leur influence est primordiale pour créer des espaces sécurisés où les hommes peuvent s'exprimer librement sans se sentir jugés. Enfin, il est essentiel d'assurer que les services proposés soient accessibles, confidentiels et adaptés aux spécificités culturelles des différentes communautés, en intégrant des professionnels qui parlent les langues locales et qui comprennent les normes culturelles de la population sud-asiatique. Ces partenariats peuvent être conçus pour les accompagner dans la reconnaissance et la transformation de comportements violents tout en assurant

une compréhension de leur situation spécifique au carrefour de multiples systèmes de privilèges et d'oppression.

En somme, notre recherche offre une contribution significative à la compréhension de la violence conjugale chez les hommes immigrants sud-asiatiques dans la région du grand Toronto. Ces résultats sont essentiels pour guider les professionnels de la santé mentale et des services sociaux et communautaires qui travaillent avec cette population, pour orienter les politiques et les lois visant à lutter plus généralement contre la violence conjugale et les pratiques policières et judiciaires auprès des communautés sud-asiatiques, ainsi que pour inspirer de futures recherches visant à approfondir la compréhension des mécanismes sous-jacents à ce problème complexe. Nous espérons que cette thèse contribuera à des interventions plus efficaces. Notre démarche n'a pas été exempte de certaines limitations.

Limites et forces de la thèse

Une limitation significative de notre étude réside dans la taille relativement restreinte et la composition spécifique de notre échantillon, ce qui restreint la possibilité de généraliser nos résultats à l'ensemble de la population des hommes immigrants issus de l'Asie du Sud. Il convient de noter que les conclusions de notre recherche ne peuvent pas être considérées comme étant représentatives de l'ensemble de l'expérience des hommes sud-asiatiques immigrants ayant commis des actes de violence conjugale. En raison de la nature limitée de notre échantillon, il est crucial de reconnaître que la transférabilité de nos données à d'autres contextes ou populations similaires peut être sujette à des nuances et nécessiter une approche prudente lors de l'interprétation des résultats dans des situations comparables.

Une autre limitation substantielle de notre étude réside dans le fait que nos participants étaient issus d'un groupe d'intervention spécifique. Ces hommes ont entrepris des

parcours de réflexion variés, entre autres en fonction du moment de leur rencontre avec nous-mêmes et des étapes de leur cheminement ; cela aurait pu avoir une incidence sur leur degré d'introspection, influençant potentiellement ainsi les résultats de recherche que nous avons obtenus. Il est essentiel de prendre en compte cette dynamique temporelle et le contexte évolutif des participants lors de l'interprétation des conclusions de notre étude.

Une limite, qui mérite une attention particulière étant donné que notre recherche se concentre sur la perpétration de la violence conjugale chez les hommes immigrants, réside dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 durant laquelle nos recherches et entretiens ont été menés. En raison des restrictions sanitaires alors en vigueur, nous avons été contraintes de mener nos entretiens à distance via la plateforme *Zoom*. Bien que cela ait permis la continuité de notre recherche, il est important de noter que cette approche présente une limitation étant donné qu'elle exclut tout contact physique. Cela peut rendre plus ardue l'interprétation des signaux non verbaux et des expressions faciales, impactant donc potentiellement la compréhension des émotions et des réactions de nos participants.

Notre recherche doctorale comporte des forces qui méritent d'être soulevées. Entre autres en centrant notre étude sur les hommes, nous abordons les notions de la représentation de la masculinité et les rôles de genre au sein du couple : ce sont là des éléments importants pour une compréhension approfondie de la violence conjugale. Cette perspective est essentielle pour appréhender les dynamiques complexes qui sous-tendent ces comportements au sein des relations conjugales dans un contexte migratoire (Ayubi et Satyen, 2024).

Les résultats de notre recherche mettent en lumière les dynamiques spécifiques de la violence conjugale dans la communauté sud-asiatique masculine de première

génération. Cela peut permettre le développement d'approches plus ciblées et efficaces pour prévenir et intervenir dans ces situations auprès de cette communauté spécifique. De plus, l'approche qualitative que nous avons adoptée dans notre recherche nous a permis d'explorer en profondeur les perceptions et expériences individuelles des participants. Cette méthodologie offre des données riches et détaillées, essentielles pour comprendre les nuances culturelles et contextuelles qui influencent les perceptions de la violence conjugale chez les hommes immigrants de la communauté sud-asiatique.

Enfin, la force majeure de notre étude réside dans l'intégration d'une approche à la fois intersectionnelle et culturelle. En effet, analyser séparément chaque catégorie d'identité sociale (qu'il s'agisse du statut d'immigration, du statut socio-économique ou des identités culturelles) ne permettrait qu'une compréhension partielle et fragmentée du phénomène de la violence conjugale au sein de la population masculine sud-asiatique. Cette approche limitée risquerait d'introduire des biais dans l'analyse et les interventions qui en découlent. Ainsi, notre thèse se distingue par son apport crucial : elle propose une analyse qui examine en profondeur l'interaction de ces différentes dimensions identitaires, mettant en lumière les dynamiques de pouvoir et les moments de vulnérabilité auxquels ces hommes sont confrontés. Il est essentiel de comprendre que la fragilité ne découle pas uniquement du statut d'immigration, du niveau socio-économique ou des valeurs culturelles en eux-mêmes, mais bien de l'intersection de ces éléments. C'est cette combinaison d'identités sociales qui place l'individu dans une position d'opprimé ou d'opresseur.

RECOMMANDATIONS

En intégrant les recommandations à nos résultats de recherche, nous pouvons mieux orienter les interventions visant à prévenir la violence conjugale au sein de la communauté immigrante de l'Asie du Sud dans la région du Grand Toronto. Dans les lignes qui suivent, nous détaillerons ces recommandations.

Afin d'améliorer l'efficacité des interventions dans le domaine de la violence conjugale au sein de la population immigrante sud-asiatique, plusieurs recommandations stratégiques s'imposent pour les intervenants. Tout d'abord, une sensibilisation culturelle approfondie est essentielle, impliquant une compréhension des normes familiales, des valeurs collectivistes et des barrières culturelles spécifiques à la communauté sud-asiatique. Les services de soutien doivent être adaptés aux besoins particuliers de cette population, prenant en compte les structures familiales élargies, les pressions sociales et les dynamiques interculturelles.

Une approche sensible au genre est cruciale, reconnaissant les différences de perception de la violence conjugale entre hommes et femmes et concevant des interventions adaptées à leurs réalités socioculturelles. Le développement de partenariats solides avec des leaders communautaires, des organisations culturelles et des lieux de culte facilitera l'accès aux services et renforcera la confiance au sein de la communauté.

L'éducation et la prévention jouent un rôle clé, avec la mise en œuvre de programmes éducatifs visant à sensibiliser aux différentes formes de violence conjugale et à encourager un dialogue ouvert, déconstruisant les stéréotypes de genre. L'accès à

l'information devrait être facilité en fournissant des ressources dans les langues parlées au sein de la communauté.

La confidentialité et la sécurité des victimes doivent être une priorité, avec des protocoles assurant la protection des informations sensibles tout en tenant compte des préoccupations liées à la réputation familiale et à l'*izzat*. À cet effet, une formation continue des intervenants est cruciale pour les maintenir informés des évolutions culturelles, juridiques et sociales. Encourageant une approche d'écoute active et empathique, les intervenants devraient aussi coordonner leurs efforts avec les services juridiques pour assurer un accompagnement complet des victimes, prenant en compte à la fois les aspects légaux et culturels de la violence conjugale au sein de la population sud-asiatique immigrante.

De plus, nos données soulignent clairement l'importance du soutien offert par le réseau professionnel pour les individus ayant immigré. Par conséquent, il est impératif de faciliter leur intégration sur le marché du travail. En établissant des connexions à travers l'emploi et le réseau professionnel, l'on peut offrir un soutien substantiel, contribuant ainsi à prévenir de nombreux cas de violence conjugale. Cette approche devrait être un élément clé des programmes d'intervention destinés à cette population.

De plus, concernant l'intégration sur le marché du travail, il est crucial de mettre en place des programmes éducatifs au sein des milieux d'emploi. Ces programmes visent à sensibiliser les employeurs et le personnel aux défis spécifiques auxquels sont confrontés les immigrants, en mettant l'accent sur leur rôle crucial en tant que soutien pour ceux-ci. L'idée sous-jacente est de créer un changement culturel au sein des milieux d'emploi, favorisant ainsi une meilleure compréhension des besoins et des défis des immigrants.

En ce qui concerne le système légal, il est essentiel d'intégrer une sensibilisation approfondie aux perspectives intersectionnelles et culturelles dans les programmes de formation destinés aux professionnels du système juridique. Cette sensibilisation permettra à ces professionnels de développer une compréhension approfondie des multiples couches d'identité et des facteurs qui influencent la perception et l'expérience de la violence conjugale par les personnes issues de l'immigration. Dans ce dessein, la formation pourrait incorporer des études de cas et des scénarios pratiques illustrant la complexité des situations intersectionnelles. Cette approche contribuera à mieux sensibiliser les intervenants au sein du système légal aux besoins uniques des individus immigrants et à leur offrir une protection adéquate.

Pour orienter les recherches futures dans le domaine de la violence conjugale au sein de la population immigrante d'Asie du Sud, nous formulons des recommandations de thèse stratégiques et pertinentes. Ces propositions visent à approfondir la compréhension des perceptions de la violence conjugale, et ce, en mettant l'accent sur des dimensions cruciales, par exemple l'évolution temporelle au cours des différentes phases de l'immigration.

Dans ce dessein, une approche longitudinale serait bénéfique pour analyser l'évolution des perceptions de la violence conjugale au fil du temps au sein de la population étudiée. Cette étude permettrait une meilleure compréhension des changements d'attitudes et de comportements tout au long des différentes phases de l'immigration.

Une perspective culturelle s'avère aussi essentielle, impliquant la comparaison des perceptions de la violence conjugale entre diverses sous-populations issues de l'Asie du Sud immigrante. Cette analyse pourrait englober des comparaisons entre générations, groupes ethniques ou niveaux socio-économiques afin d'identifier les variations et les similitudes.

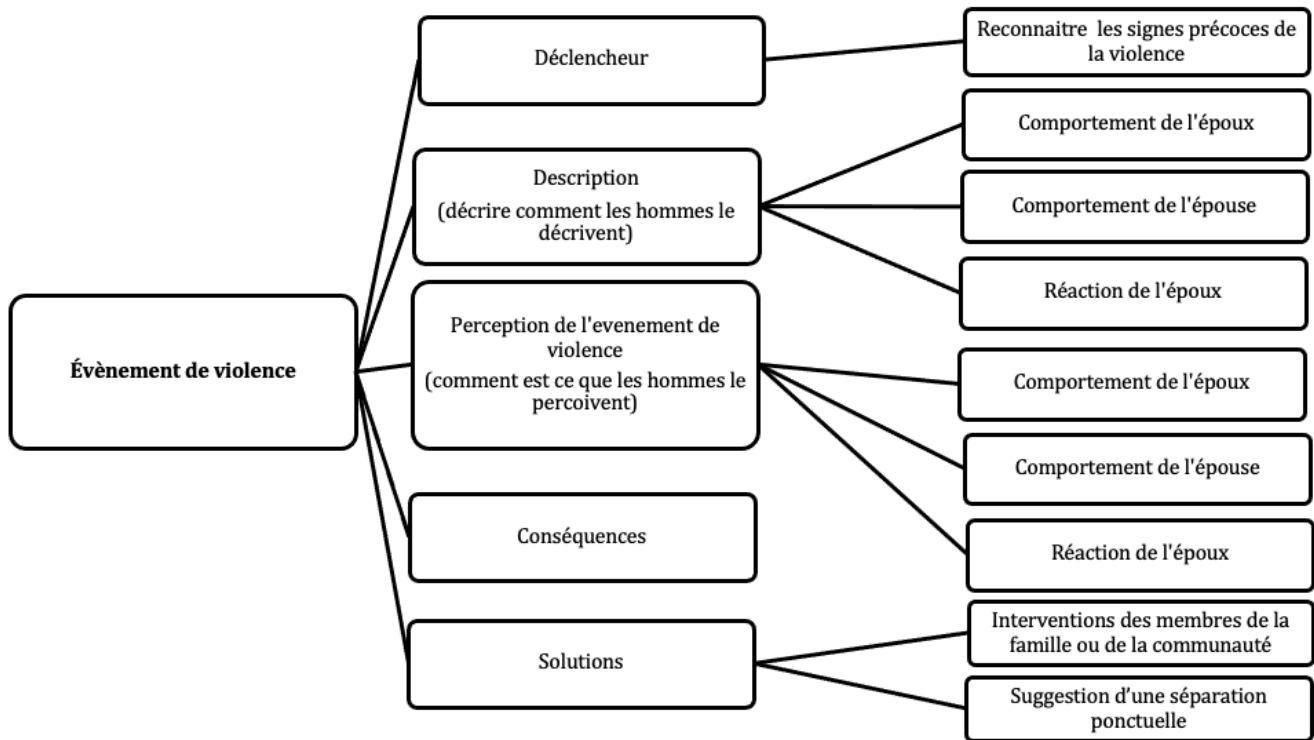
Un volet crucial serait l'exploration de la perception des services de soutien par la population masculine de l'Asie du Sud. Cette démarche permettrait de recueillir des informations cruciales sur les obstacles à l'accès aux services, offrant ainsi des pistes pour les améliorer et les rendre plus accessibles.

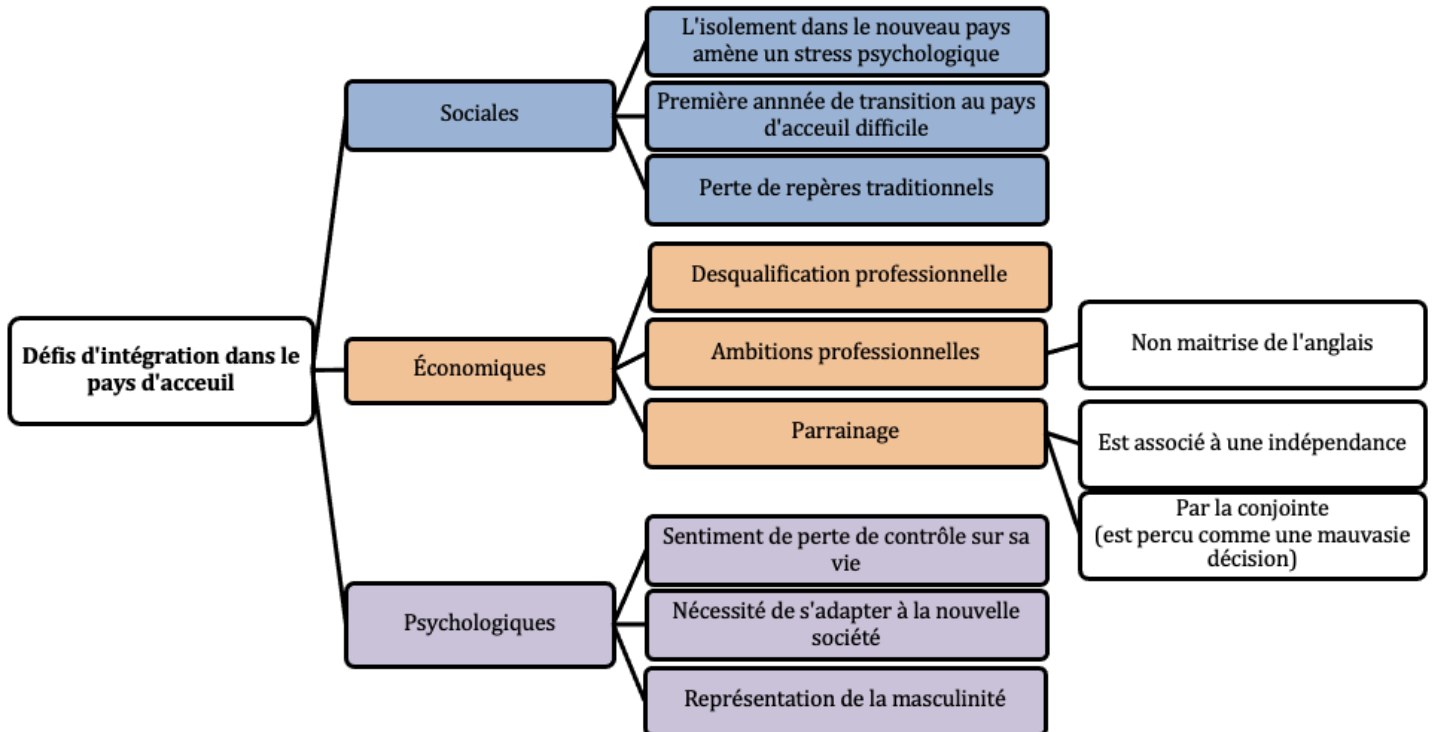
Enfin, une étude axée sur la prévention pourrait être menée, évaluant l'efficacité de programmes d'intervention visant à modifier les perceptions de la violence conjugale au sein de la population masculine. La mesure des résultats à court et à long terme de ces interventions serait essentielle pour établir des bases solides en matière de prévention.

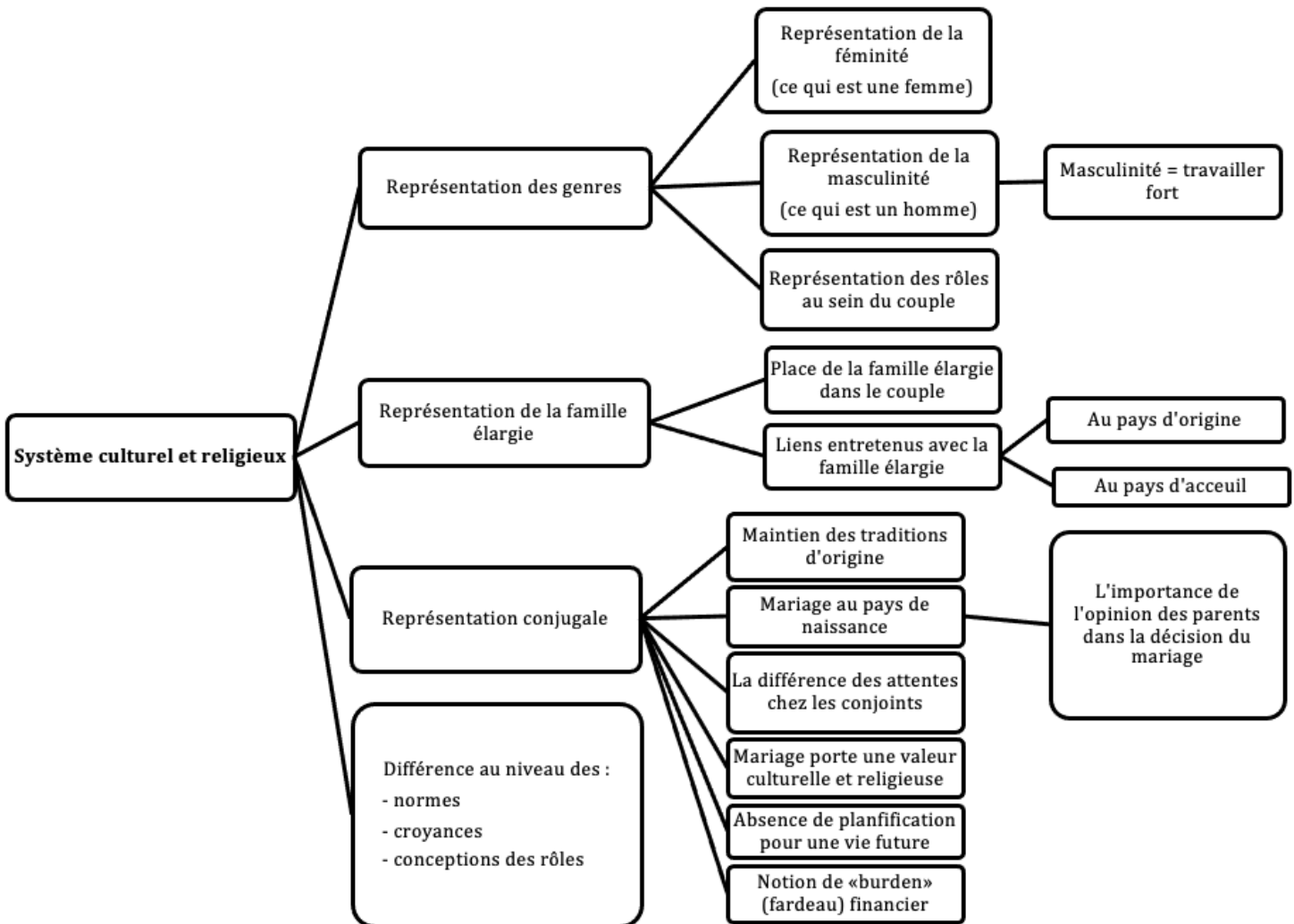
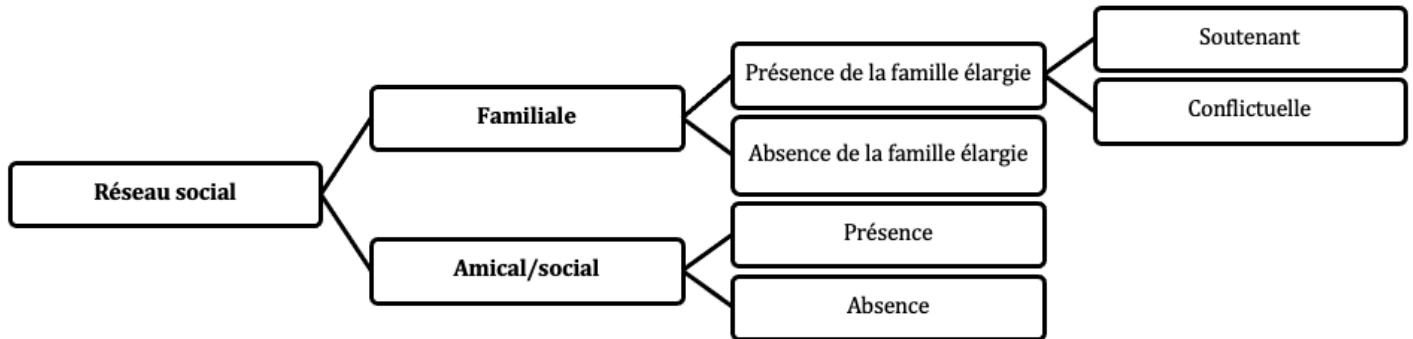
Et pour terminer, en mettant en œuvre ces recommandations, l'on pourra contribuer de manière significative à la prévention de la violence conjugale au sein de la communauté immigrante de l'Asie du Sud dans la région du Grand Toronto. Nous visons ainsi à créer un environnement plus favorable, offrant un soutien accru aux individus immigrants et renforçant leur capacité à surmonter les défis associés à la violence conjugale.

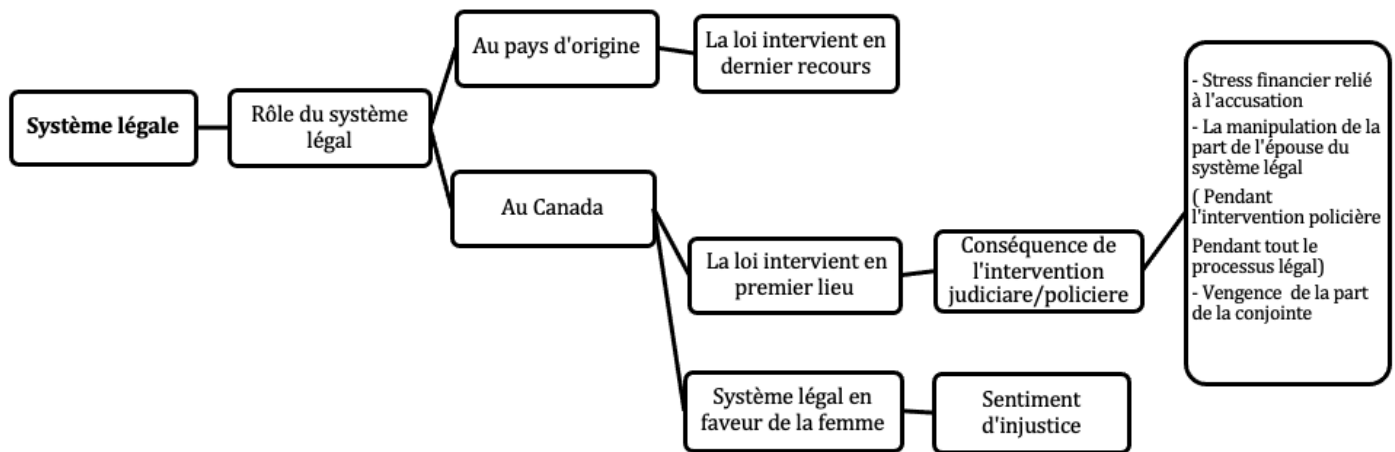
ANNEXE A

ARBRE THÉMATIQUE









ANNEXE B

SCHÉMA D'ENTRETIEN

FRANÇAIS

➤ **Première entrevue : Connaitre l'histoire**

- Environ sur 1 heure
- Historique, trajectoire de vie, obstacles, aspects de résilience...
- *Parlez-moi de vous.*
- *De quel pays provenez-vous ?*
- *Pourquoi avez-vous immigré ?*
- *Comment s'est passée votre arrivée au Canada ?*
- *Racontez-moi vos premières années au Canada.*
- *Parlez-moi de vos réussites et obstacles suite à l'immigration*

[Garder en tête des questions sur leur emploi, leur situation financière...]

➤ **Deuxième entrevue : Aborder la violence conjugale**

Faire un paragraphe d'introduction : *Depuis la dernière fois ... Maintenant, je vais vous poser des questions...*

- *Comment croyez-vous que l'immigration ait changé votre relation avec votre conjointe ?*
- *Comment croyez-vous que votre conjointe ait contribué à votre dynamique relationnel ?*
- *Décrivez-moi la relation que vous avez avec votre conjointe ? Sa famille ?*
- *Qu'est-ce qui cause la violence conjugale ? Quelles sont les conséquences selon vous ?*
- *C'est quoi les facteurs qui peuvent protéger ou mettre à risque une famille contre des situations de violence conjugale ?*
- *Est-ce que vous avez toujours eu cette vision de la violence conjugale ou les choses ont changé ?*
- *Est-ce que l'immigration a changé votre perception ? Si oui, comment ?*

ANGLAIS

First interview: Get to know the person.

- History, life trajectory, obstacles, resilience aspects....
- *Tell me a little about yourself.*
- *How did you get to Canada?*
- *Tell me about your first years in Canada.*

Second interview: Addressing domestic violence

- How do you think immigration has changed your relationship with your spouse?
- What causes domestic violence ?
- What are the factors that can protect or put a family at risk from situations of domestic violence?
- Have you always had this vision of domestic violence or have things changed?
- What could have prevented the domestic violence?

ANNEXE C

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



INFORMATION AND CONSENT FORM

IDENTIFICATION

Project title: Male violence: Spousal violence among immigrant men in the South Asian community of the Greater Toronto Area

Student researcher in charge of the project: Omaira Naweed

Program of study: Doctorate in Psychology

E-mail address: naweed.omaira@courrier.uqam.ca

GENERAL PURPOSE OF THE PROJECT AND DIRECTION

You are invited to participate in this project to document the understanding of South Asian men in the Greater Toronto Area that have perpetrated domestic violence (DV). More specifically, it also aims to document changes in the understanding and experience related to domestic violence before and after migration. This project is being carried out as part of a doctoral thesis under the supervision of Ghayda Hassan, Professor in Psychology Department of the Faculty of human sciences. She can be reached at (514) 987-3000 ext. 4946 or by email at hassan.ghayda@uqam.ca

PROCEDURE(S) OR TASKS REQUESTED FROM THE PARTICIPANT

Your participation consists of two individual interviews during which you will be asked to answer a series of semi-structured questions. These questions will focus on your migration path in relation to domestic violence in your relationship. This interview is digitally recorded with your permission and will take approximately one hour of your time. The place and time of the interview are to be agreed with the project manager. The subsequent computer transcript will not identify you.

In the event of any ambiguities, you are invited to ask us questions necessary for a proper understanding of the project before agreeing to participate in this research project.

BENEFITS AND RISKS

Your participation will contribute to a better understanding of the phenomenon of domestic violence among immigrants from South Asia. The risks of participating in research are minimal. However, you may feel anxious, angry or the interview may bring back bad memories. If you need specific support, we will refer you to an appropriate support resource.

ANONYMITY AND CONFIDENTIALITY

It is understood that the information collected during the interview is confidential and that only the student researcher and his or her supervisor Ghayda Hassan will have access to your recording and the contents of his or her transcript. The digital recording and coded transcription research material and your consent form will be kept separately under lock and key by the student researcher in charge of the project for the entire duration of the project. The data and consent forms will be destroyed 5 years after the final deposit of the research work.

VOLUNTARY PARTICIPATION

Your participation in this project is voluntary. This means that you agree to participate in the project without any external constraints or pressure, and that you are also free to terminate your participation at any time during the course of this research. In addition, you are not required to answer all the questions if you do not want to. Your agreement to participate also implies that you agree that the project leader may use the data collected for the purposes of this research (articles, thesis, essay or dissertation, conferences and scientific communications) on the condition that no information that could identify you is publicly disclosed.

South Asian Canadian and Social Services (SACHSS) is not involved in the research project. It is used only for the purpose of recruiting participants. The services received and the relationships with stakeholders will not be affected by the decision to participate or not in the research.

FINANCIAL COMPENSATION

Your participation in this project is compensated by a total amount of \$40 spread over two periods of time where a sum of \$25 will be allocated to you during your first interview and a sum of \$15 will be given to you during the second interview. A summary of the research results will be sent to you at the end of the project.

QUESTIONS ABOUT THE PROJECT OR YOUR RIGHTS?

You can contact the student researcher in charge of the project at naweed.omaira@courrier.uqam.ca for additional questions about the project. You can also

discuss with the research director the conditions under which your participation takes place and your rights as a research participant.

The project in which you are going to participate has been approved by the Human Research Ethics Board. If you have any questions that cannot be addressed to the supervisor or the student in charge, or to make a complaint or comment, you may contact the Chair of the Student Research Ethics Committee (CERPE FSH), through her secretariat, at 514-987-3000 ext. 3642 or by e-mail at: cerpe.fsh@uqam.ca

ACKNOWLEDGEMENTS

Your collaboration is important to the realization of this project and we would like to thank you for it.

SIGNATURES

I acknowledge that I have read this consent form and voluntarily consent to participate in this research project. I also acknowledge that the project manager answered my questions satisfactorily and that I had sufficient time to reflect on my decision to participate.

I understand that my participation in this research is completely voluntary and that I may terminate it at any time, without penalty of any form or justification. All I have to do is inform the project manager.

I consent to the recording of the interview

Signature of the student researcher in charge of the project

Date

Name (please print) and contact information:

I declare that I have explained the purpose, nature, benefits, risks of the project and have answered to the best of my knowledge the questions asked.

Signature of the student researcher in charge of the project

Date

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

BIBLIOGRAPHIE

- Abraham, M. (1995). Ethnicity, gender, and marital violence: South Asian women's organizations in the United States. *Gender & Society*, 9(4), 450–468. <https://doi.org/10.1177/089124395009004004>
- Abraham, M. (1998). Speaking the Unspeakable: Marital Violence against South Asian Immigrant Women in the United States. *Indian Journal of Gender Studies*, 5(2), 215–241. <https://doi.org/10.1177/097152159800500204>
- Ackerson, L. K., Kawachi, I., Barbeau, E. M., et Subramanian, S. V. (2008). Effects of individual and proximate educational context on intimate partner violence: a population-based study of women in India. *American Journal of Public Health*, 98(3), 507–514. <https://doi.org/10.2105/AJPH.2007.113738>
- Ahmad, F., Smylie, J., Omand, M., Cyriac, A., et O'Campo, P. (2017). South Asian Immigrant Men and Women and Conceptions of Partner Violence. *Journal of Immigrant and Minority Health*, 19(1), 57–66. <https://doi.org/10.1007/s10903-015-0301-2>
- Ahmad, F., Driver, N., McNally, M. J., et Stewart, D. E. (2009). "Why doesn't she seek help for partner abuse?" An exploratory study with South Asian immigrant women. *Social Science & Medicine* (1982), 69(4), 613–622. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2009.06.011>
- Ahmad, F., Riaz, S., Barata, P., et Stewart, D. E. (2004). Patriarchal Beliefs and Perceptions of Abuse Among South Asian Immigrant Women. *Violence Against Women*, 10(3), 262–282. <https://doi.org/10.1177/1077801203256000>
- Anadón, M., et Savoie-Zajc, L. (2009). Recherches qualitatives. *L'analyse qualitative des données*, 28(1), 1–7. <https://doi.org/10.7202/1085318ar>
- Anderberg, D., et Rainer, H. (2013). Economic abuse: A theory of intrahousehold sabotage. *Journal of Public Economics*, 97, 282–295. <https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2012.10.008>
- Archer, J. (2000). Sex differences in aggression between heterosexual partners: a meta-analytic review. *Psychological Bulletin*, 126(5), 651–680. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.126.5.651>

- Atkinson, M. P., Greenstein, T. N., et Lang, M. M. (2005). For women, breadwinning can be dangerous: Gendered resource theory and wife abuse. *Journal of Marriage and Family*, 67(5), 1137–1148. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2005.00206.x>
- Aujla, W. (2013). Voicing challenges: South Asian immigrant women speak out about their experiences of domestic violence and access to services. <https://doi.org/10.7939/R3741S>
- Ayubi, M., et Satyen, L. (2024). Factors Associated with Intimate Partner Violence Perpetration Among Migrant Men: A Systematic Review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 25(2), 1365-1381. <https://doi.org/10.1177/15248380231178758>
- Babcock, J. C., Green, C. E., et Robie, C. (2004). Does batterers' treatment work? A meta-analytic review of domestic violence treatment. *Clinical Psychology Review*, 23(8), 1023-1053. <https://doi.org/10.1016/j.cpr.2002.07.001>
- Baribeau, C. et Royer, C. (2012). L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation dans la *Revue des sciences de l'éducation. Revue des sciences de l'éducation*, 38(1), 23–45. <https://doi.org/10.7202/1016748ar>
- Barrett H. C. (2022). Psychology Within and Without the State. *Annual Review of Psychology*, 73, 461–487. <https://doi.org/10.1146/annurev-psych-020821-110248>
- Beiser, M. N., et Hou, F. (2006). Ethnic identity, resettlement stress and depressive affect among Southeast Asian refugees in Canada. *Social Science & Medicine*, 63(1), 137–150. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2005.12.002>
- Benson, M. L., Fox, G. L., DeMaris, A., et Van Wyk, J. (2003). Neighborhood Disadvantage, Individual Economic Distress and Violence Against Women in Intimate Relationships. *Journal of Quantitative Criminology*, 19(3), 207-235. <https://doi.org/10.1023/A:1024930208331>
- Berman, A. H. (2004). The reasoning and rehabilitation program: Assessing short— And long-term outcomes among male Swedish prisoners. *Journal of Offender Rehabilitation*, 40(1-2), 85-103. https://doi.org/10.1300/J076v40n01_05
- Berry, J. W. (2005). Acculturation: Living successfully in two cultures. *International Journal of Intercultural Relations*, 29(6), 697-712.
- Bersani, B. E. (2012). An Examination of First and Second Generation Immigrant Offending Trajectories. *Justice Quarterly*, 31(2), 315–343. <https://doi.org/10.1080/07418825.2012.659200>
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogenes*, 225, 70-88. <https://doi.org/10.3917/dio.225.0070>

- Bilodeau, D. (1990). L'approche féministe en maison d'hébergement : quand la pratique enrichit la théorie. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 3(2), 45–55. <https://doi.org/10.7202/301088ar>
- Bograd, M. (1999). Strengthening domestic violence theories: Intersections of race, class, sexual orientation, and gender. *Journal of Marital and Family Therapy*, 25(3), 275–289. <https://doi.org/10.1111/j.1752-0606.1999.tb00248.x>
- Bonevski, B., Randell, M., Paul, C., Chapman, K., Twyman, L., Bryant, J., Brozek, I., et Hughes, C. (2014). Reaching the hard-to-reach: a systematic review of strategies for improving health and medical research with socially disadvantaged groups. *BMC Medical Research Methodology*, 14, 42. <https://doi.org/10.1186/1471-2288-14-42>
- Bourdieu, P. (2001). *Masculine domination*. Stanford University Press.
- Bowleg, L. (2008). When Black + lesbian + woman ≠ Black lesbian woman: The methodological challenges of qualitative and quantitative intersectionality research. *Sex Roles: A Journal of Research*, 59(5-6), 312–325. <https://doi.org/10.1007/s11199-008-9400-z>
- Breiding, M., Basile, K. C., Smith, S. G., Black, M. C., et Mahendra, R. R. (2015). Intimate partner violence surveillance: uniform definitions and recommended data elements. Version 2.0. National Center for Injury Prevention and Control, Centers for Disease Control and Prevention. <https://www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/intimatepartnerviolence.pdf>
- Boonzaier, F. A., et Van Niekerk, T. J. (2018). “I’m here for abusing my wife”: South African men constructing intersectional subjectivities through narratives of their violence. *African Safety Promotion*, 16(1), 2-19.
- Teelucksingh, Cheryl et Galabuzi, Grace-Edward. (2009). *Working Precariously: The impact of race and immigrants status on employment opportunities and outcomes in Canada*. Canadian Race Relations Foundation. 2.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development*. Harvard University Press.
- Bronfenbrenner, U. (1986). Ecology of the family as a context for human development: Research perspectives. *Developmental Psychology*, 22(6), 723–742. <https://doi.org/10.1037/0012-1649.22.6.723>
- Bronfenbrenner, U. (2005). *Making human beings human: Bioecological perspectives on human development*. Sage Publications Ltd.

- Brownridge, D. A. (2002). Cultural Variation in Male Partner Violence Against Women: A Comparison of Québec With the Rest of Canada. *Violence Against Women*, 8(1), 87-115. <https://doi.org/10.1177/107780120200800105>
- Brunson, L. (2015). *PSY 7103- Méthode de recherche qualitative*. Recueil inédit, Université du Québec à Montréal.
- Bhugra, D., Watson, C., et Wijesuriya, R. (2021). Culture and mental illnesses. *International review of psychiatry (Abingdon, England)*, 33(1-2), 1–2. <https://doi.org/10.1080/09540261.2020.1777748>
- Burazeri, G., Roshi, E., Jewkes, R., Jordan, S., Bjegovic, V., et Laaser, U. (2005). Factors associated with spousal physical violence in Albania: Cross sectional study. *BMJ: British Medical Journal*, 331(7510), 197–201. <https://doi.org/10.1136/bmj.331.7510.197>
- Burgess-Proctor, A. (2006). Intersections of Race, Class, Gender, and Crime: Future Directions for Feminist Criminology. *Feminist Criminology*, 1(1), 27-47. <https://doi.org/10.1177/1557085105282899>
- Cambon, L. (2006). Désirabilité sociale et utilité sociale, deux dimensions de la valeur communiquée par les adjectifs de personnalité. *Revue internationale de psychologie sociale*, 2006/3 Tome 19. pp. 125-151. <https://shs.cairn.info/revue-internationale-de-psychologie-sociale-2006-3-page-125?lang=fr>.
- Campbell J. C. (2002). Health consequences of intimate partner violence. *Lancet (London, England)*, 359(9314), 1331–1336. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(02\)08336-8](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(02)08336-8)
- Capaldi, D. M., et Kim, H. K. (2007). Typological approaches to violence in couples: a critique and alternative conceptual approach. *Clinical Psychology Review*, 27(3), 253-265. <https://doi.org/10.1016/j.cpr.2006.09.001>
- Capaldi, D. M., Knoble, N. B., Shortt, J. W., et Kim, H. K. (2012). A Systematic Review of Risk Factors for Intimate Partner Violence. *Partner Abuse*, 3(2), 231-280. <https://doi.org/10.1891/1946-6560.3.2.231>
- Careau, E. (2014). Recherche qualitative et scientificité (Trustworthiness). In (pp. 489-507). <https://doi.org/10.3917/dbu.guill.2014.01.0489>
- Chase, S. (2003). Learning to listen: Narrative principles in a qualitative research methods course. <https://doi.org/10.1037/10486-005>
- Cho, J., et Trent, A. (2006). Validity in qualitative research revisited. *Qualitative Research*, 6(3), 319-340. <https://doi.org/10.1177/1468794106065006>

- Chokshi, R. (2007). South Asian immigrant women and abuse: identifying intersecting issues and culturally appropriate solutions. Toronto Metropolitan University. <https://doi.org/10.32920/ryerson.14656410.v1>
- Chokshi, R., Desai, S. et Adamali, A. (2010). Overview of domestic violence in the South Asian community in Canada: Prevalence, issues and recommendations. In J. Fong (Ed.), *Out of the shadows: Woman abuse in ethnic, immigrant and Aboriginal communities* (pp. 147-171). Toronto: Women's Press.
- Choo, H. Y., et Ferree, M. M. (2010). Practicing Intersectionality in Sociological Research: A Critical Analysis of Inclusions, Interactions, and Institutions in the Study of Inequalities. *Sociological Theory*, 28(2), 129-149. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9558.2010.01370.x>
- Christensen, A. D., et Jensen, S. Q. (2012). Doing Intersectional Analysis: Methodological Implications for Qualitative Research. *NORA - Nordic Journal of Feminist and Gender Research*, 20(2), 109–125. <https://doi.org/10.1080/08038740.2012.673505>
- Chuang, S. S., et Tamis-LeMonda, C. S. (Eds.). (2013). *Gender roles in immigrant families*. Springer Science + Business Media. <https://doi.org/10.1007/978-1-4614-6735-9>
- Cleveland, J., Dionne-Boivin, V. et Rousseau, C. (2013). L'expérience des demandeurs d'asile détenus au Canada. *Criminologie*, 46(1), 107–129. <https://doi.org/10.7202/1015295ar>
- Coker, A. L., Davis, K. E., Arias, I., Desai, S., Sanderson, M., Brandt, H. M., et Smith, P. H. (2002). Physical and mental health effects of intimate partner violence for men and women. *American Journal of Preventive Medicine*, 23(4), 260–268. [https://doi.org/10.1016/s0749-3797\(02\)00514-7](https://doi.org/10.1016/s0749-3797(02)00514-7)
- Cole, E. R., et Zucker, A. N. (2007). Black and white women's perspectives on femininity. *Cultural Diversity & Ethnic Minority Psychology*, 13(1), 1–9. <https://doi.org/10.1037/1099-9809.13.1.1>
- Cole E. R. (2009). Intersectionality and research in psychology. *The American psychologist*, 64(3), 170–180. <https://doi.org/10.1037/a0014564>
- Collins, P. H. (1990). Black feminist thought in the matrix of domination. *Black feminist thought: Knowledge, consciousness, and the politics of empowerment*, 138(1990), 221-238.
- Connell, R. W. (2005). Change among the Gatekeepers: Men, Masculinities, and Gender Equality in the Global Arena. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 30(3), 1801-1825. <https://doi.org/10.1086/427525>

- Connell, R. W., et Messerschmidt, J. W. (2005). Hegemonic Masculinity: Rethinking the Concept. *Gender & Society*, 19(6), 829-859. <https://doi.org/10.1177/0891243205278639>
- Connell, R. W. (2005). *Masculinities* University of California Press. <https://doi.org/10.4324/9781003116479>
- Corbeil, C. et Marchand, I. (2006). Penser l'intervention féministe à l'aube de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(1), 40-57. <https://doi.org/10.7202/014784ar>
- Côté, A. (1996). Violence conjugale, excuses patriarcales et défense de provocation. *Criminologie*, 29(2), 89-113. <https://doi.org/10.7202/017391ar>
- Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the intersection of race and sex: A black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics. In *Feminist legal theories* (pp. 23-51). Routledge.
- Crenshaw, K. W. (1991). Mapping the margins: Intersectionality, identity politics, and violence against women of color. In *The public nature of private violence* (pp. 93-118). Routledge.
- Cunradi, C. B., Caetano, R., et Schafer, J. (2002). Socioeconomic Predictors of Intimate Partner Violence Among White, Black, and Hispanic Couples in the United States. *Journal of Family Violence*, 17(4), 377-389. <https://doi.org/10.1023/A:1020374617328>
- Davies, L., Ford-Gilboe, M., Willson, A., Varcoe, C., Wuest, J., Campbell, J., et Scott-Storey, K. (2015). Patterns of cumulative abuse among female survivors of intimate partner violence: links to women's health and socioeconomic status. *Violence Against Women*, 21(1), 30-48. <https://doi.org/10.1177/1077801214564076>
- Deepak, A. C. (2005). Parenting and the process of migration: Possibilities within South Asian families. *Child Welfare*, 585-606.
- DeKeseredy, W. S., et Schwartz, M. D. (2005). Masculinities and interpersonal violence. *Handbook of studies on men and masculinities*, 353-366
- Di, C. et Moro, M. (2008). Conflit des cultures dans la constitution de soi: L'apport de l'approche ethnopsychiatrique. *Informations sociales*, 145, 16-24. <https://doi.org/10.3917/inso.145.0016>
- Dobash, R. E. et Dobash, R. P. (1979). *Violence against wives: A case against patriarchy*. New York: Free Press.

- Dobash, R. P., Dobash, R. E., Cavanagh, K., et Lewis, R. (1998). Separate and Intersecting Realities: A Comparison of Men's and Women's Accounts of Violence Against Women. *Violence Against Women*, 4(4), 382-414. <https://doi.org/10.1177/1077801298004004002>
- Dobash, R. P., et Dobash, R. E. (2004). Women's Violence to Men in Intimate Relationships: Working on a Puzzle. *The British Journal of Criminology*, 44(3), 324-349. <https://doi.org/10.1093/bjc/azh026>
- Drouin, C., Lindsay, J., Dubé, M., Trépanier, M. et Blanchette D. (2012). *Intervenir auprès des hommes pour prévenir l'homicide conjugal*. Montréal : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF).
- Dutton, M. A., et Goodman, L. A. (2005). Coercion in Intimate Partner Violence: Toward a New Conceptualization. *Sex Roles*, 52(11), 743-756. <https://doi.org/10.1007/s11199-005-4196-6>
- Dutton, D. G., et Nicholls, T. L. (2005). The gender paradigm in domestic violence research and theory: Part 1-The conflict of theory and data. *Aggression and Violent Behavior*, 10(6), 680-714. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2005.02.001>
- Duvvury, N., Callan, A., Carney, P., et Raghavendra, S. (2013). *Intimate partner violence: Economic costs and implications for growth and development*. World Bank Group
- Eberhardt, J. L., Davies, P. G., Purdie-Vaughns, V. J., et Johnson, S. L. (2006). Looking Deathworthy: Perceived Stereotypicality of Black Defendants Predicts Capital-Sentencing Outcomes. *Psychological Science*, 17(5), 383-386. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9280.2006.01716.x>
- Erez, E., Adelman, M., et Gregory, C. (2009). Intersections of immigration and domestic violence: Voices of battered immigrant women. *Feminist Criminology*, 4(1), 32-56. <https://doi.org/10.1177/1557085108325413>
- Ertler, K.-D., et Imbert, P. (2013). *Cultural Challenges of Migration in Canada- Les défis culturels de la migration au Canada*. Peter Lang Verlag. <https://doi.org/10.3726/978-3-653-02704-4>
- Esposito, J. (2022). Intersectional Qualitative Research: Centering Race and Gender to Conduct Humane and Ethical Research.
- Government of Canada, Department of Justice. (2024). *Family Violence*. From <https://www.justice.gc.ca/eng/cj-jp/fv-vf/index.html>

- Fernández, M. (2006), Cultural Beliefs and Domestic Violence. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 1087: 250-260.
<https://doi.org/10.1196/annals.1385.005>
- Fernández-Borrero, Manuela et Vazquez-Aguado, Octavio & Álvarez-Pérez, Pablo. (2016). The Influence of Cultural Sensitivity in Social Work Practice with Immigrants. *British Journal of Social Work*. 46. 10.1093/bjsw/bcu113.
- Fikree, F. F., Razzak, J. A., et Durocher, J. (2005). Attitudes of Pakistani men to domestic violence: a study from Karachi, Pakistan. *The Journal of Men's Health & Gender*, 2(1), 49-58. <https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.jmhg.2005.01.004>
- Fiore, A. M. (2008). Éléments d'histoire et de démographie des Sud-Asiatiques de Montréal : prémices d'une communalisation? *Diversité urbaine*, 8(1), 63–88.
<https://doi.org/10.7202/018617ar>
- Flynn, C., Damant, D. et Bernard, J. (2014). Analyser la violence structurelle faite aux femmes à partir d'une perspective féministe intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 28–43. <https://doi.org/10.7202/1029260ar>
- Foran, H. M., et O'Leary, K. D. (2008). Alcohol and intimate partner violence: a meta-analytic review. *Clinical Psychology Review*, 28(7), 1222-1234.
<https://doi.org/10.1016/j.cpr.2008.05.001>
- Fulu, E., Warner, X., Miedema, S., Jewkes, R., Roselli, T., Lang, J., Partners for Prevention (Program), United Nations Development Programme, United Nations Fund for Population Activities, UN Women, & United Nations Volunteers. (2013). *Why do some men use violence against women and how can we prevent it? : quantitative findings from the UN Multi-country Study on Men and Violence in Asia and the Pacific*. Partners for Prevention.
<http://www.partners4prevention.org/sites/default/files/p4p-unmcr-annex-1.pdf>
- Garcia-Moreno, C., Jansen, H. A., Ellsberg, M., Heise, L., et Watts, C. H. (2006). Prevalence of intimate partner violence: findings from the WHO multi-country study on women's health and domestic violence. *Lancet*, 368(9543), 1260-1269.
[https://doi.org/10.1016/s0140-6736\(06\)69523-8](https://doi.org/10.1016/s0140-6736(06)69523-8)
- Gelfand, M. J., Raver, J. L., Nishii, L., Leslie, L. M., Lun, J., Lim, B. C., Duan, L., Almaliach, A., Ang, S., Arnadottir, J., Aycan, Z., Boehnke, K., Boski, P., Cabecinhas, R., Chan, D., Chhokar, J., D'Amato, A., Subirats Ferrer, M., Fischlmayr, I. C., Fischer, R., Yamaguchi, S. (2011). Differences between tight and loose cultures: a 33-nation study. *Science (New York, N.Y.)*, 332(6033), 1100–1104.
<https://doi.org/10.1126/science.1197754>

- George, P. et Rashidi, M. (2014a). Domestic violence in South Asian communities in the GTA: Critical perspectives of community activists and service providers. *Journal of Critical Anti-Oppressive Social Inquiry*, 1(1).
- George, P., et Rashidi, M. (2014b). Voices from the Community: Barriers and Recommendations for Domestic Violence Services for South Asian Women in the GTA. *Canadian Social Work*, 16, 69-86.
- George, P., Medhekar, A., Chaze, F., Osborne, B., van Heer, M., et Alavi, H. (2022). In search of interdisciplinary, holistic and culturally informed services: The case of racialized immigrant women experiencing domestic violence in Ontario. *Family Court Review*, 60(3), 530–545. <https://doi.org/10.1111/fcre.12653>
- Gilbert, P., Gilbert, J., et Sanghera, J. (2004). A focus group exploration of the impact of izzat, shame, subordination and entrapment on mental health and service use in South Asian women living in Derby. *Mental Health, Religion & Culture*, 7(2), 109–130. <https://doi.org/10.1080/13674670310001602418>
- Gill, A. (2004). Voicing the Silent Fear: South Asian Women's Experiences of Domestic Violence. *Howard Journal of Criminal Justice*, 43(5), 465–483. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2311.2004.00343.x>
- Gonçalves, M., et Matos, M. (2016). Prevalence of violence against immigrant women: A systematic review of the literature. *Journal of family violence*, 31, 697-710. <https://doi.org/10.1007/s10896-016-9820-4>
- Gondolf, E. W. (2002). Service Barriers for Battered Women With Male Partners in Batterer Programs. *Journal of Interpersonal Violence*, 17(2), 217-227. <https://doi.org/10.1177/0886260502017002007>
- Gouvernement du Canada (2010). *Énoncé de politique des trois Conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains*. Instituts de recherche en santé du Canada, 59-60. <https://publications.gc.ca/site/eng/9.638111/publication.html>
- Graham, K., Bernards, S., Wilsnack, S. C., et Gmel, G. (2011). Alcohol may not cause partner violence but it seems to make it worse: a cross-national comparison of the relationship between alcohol and severity of partner violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 26(8), 1503-1523. <https://doi.org/10.1177/0886260510370596>
- Grzywacz, J. G., Rao, P., Gentry, A., Marín, A., et Arcury, T. A. (2009). Acculturation and conflict in Mexican immigrants' intimate partnerships: The role of women's labor force participation. *Violence Against Women*, 15(10), 1194–1212. <https://doi.org/10.1177/1077801209345144>

- Guruge, S., Khanlou, N., et Gastaldo, D. (2010). Intimate male partner violence in the migration process: intersections of gender, race and class. *Journal of Advanced Nursing*, 66(1), 103–113. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2648.2009.05184.x>
- Hamberger, L. K., et Larsen, S. E. (2015). Men's and women's experience of intimate partner violence: A review of ten years of comparative studies in clinical samples; Part 1. *Journal of Family Violence*, 30(6), 699–717. <https://doi.org/10.1007/s10896-015-9732-8>
- Hamby, S., Finkelhor, D., Turner, H., et Ormrod, R. (2010). The overlap of witnessing partner violence with child maltreatment and other victimizations in a nationally representative survey of youth. *Child Abuse & Neglect*, 34(10), 734-741. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2010.03.001>
- Hancock, Tina U et Siu, Karla. A Culturally Sensitive Intervention with Domestically Violent Latino Immigrant Men. *Journal of Family Violence*; New York Vol. 24, N° 2, (Feb 2009): 123-132. DOI:10.1007/s10896-008-9217-0
- Hankivsky, O. (2022). INTERSECTIONALITY 101. <https://resources.equityinitiative.org/handle/ei/433>
- Harper, E., Taïbi, B., Caron, N., Leduc, V. (2012). Regards sur l'intersectionnalité. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF). Collection Études et Analyses n° 44.
- Hassan, G. (2013). Violence conjugale et diversité culturelle. *Alterstice-Revue Internationale de la Recherche Interculturelle*, 3(2), 5–7. <https://doi.org/10.7202/1077515ar>
- Hassan, G., Pottie, K., Greenaway, C., Feightner, J., Welch, V., Swinkels, H., Rashid, M., Narasiah, L., Kirmayer, L. J., Ueffing, E., MacDonald, N. E., McNally, M., Khan, K., Buhrmann, R., Dunn, S., Dominic, A., McCarthy, A. E., Gagnon, A. J., Rousseau, C., Tugwell, P., coauthors of the Canadian Collaboration for Immigrant and Refugee Health (2011). Evidence-based clinical guidelines for immigrants and refugees. *CMAJ : Canadian Medical Association journal = Journal de l'Association medicale canadienne*, 183(12), E824–E925. <https://doi.org/10.1503/cmaj.090313>
- Hearn, J. (2011). Neglected intersectionalities in studying men: Age(ing), virtuality, transnationality. In (pp. 89-104).
- Heine, S. J. (2020). *Cultural psychology: Fourth international student edition*. WW Norton & company.
- Henrich, J., Heine, S. J., et Norenzayan, A. (2010). Most people are not WEIRD. *Nature*, 466(7302), 29. <https://doi.org/10.1038/466029a>

- Hines, D. A., et Malley-Morrison, K. (2001). Psychological effects of partner abuse against men: A neglected research area. *Psychology of Men & Masculinity*, 2(2), 75–85. <https://doi.org/10.1037/1524-9220.2.2.75>
- Hofstede, G. (2001) *Culture's Consequences: Comparing Values, Behaviors, Institutions and Organizations across Nations*. SAGE, Thousand Oaks, London, New Delhi
- Hourdequin, M. (2006). [Review of *Not by Genes Alone: How Culture Transformed Human Evolution*, by P. J. Richerson & R. Boyd]. *Philosophy of Science*, 73(1), 127–131. <https://doi.org/10.1086/510180>
- Hyman, I., Forte, T., Mont, J. D., Romans, S., et Cohen, M. M. (2006). Help-seeking rates for intimate partner violence (IPV) among Canadian immigrant women. *Health care for women international*, 27(8), 682–694. <https://doi.org/10.1080/07399330600817618>
- Institut National De Santé Publique Du Québec (INSPQ). (2023, October). *Violence conjugale*. <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale>
- Intissar, S., et Rabeb, C. (2015). Étapes à suivre dans une analyse qualitative de données selon trois méthodes d'analyse : la théorisation ancrée de Strauss et Corbin, la méthode d'analyse qualitative de Miles et Huberman et l'analyse thématique de Paillé et Mucchielli, une revue de la littérature. *Revue Francophone Internationale de Recherche Infirmière*, 1(3), 161-168. <https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.refiri.2015.07.002>
- Jamil, U. (2007). The stranger within: Rethinking distance and proximity of researcher as community member. *Researching Within Communities*, 209-218.
- Jewkes, R. (2002). Intimate partner violence causes and prevention. *Lancet*, 359(9315), 1423-1429. [https://doi.org/10.1016/s0140-6736\(02\)08357-5](https://doi.org/10.1016/s0140-6736(02)08357-5)
- Jin, X., et Keat, J. E. (2010). The Effects of Change in Spousal Power on Intimate Partner Violence Among Chinese Immigrants. *Journal of Interpersonal Violence*, 25(4), 610-625. <https://doi.org/10.1177/0886260509334283>
- Johnson, M. P. (2006). Conflict and Control: Gender Symmetry and Asymmetry in Domestic Violence. *Violence Against Women*, 12(11), 1003–1018. <https://doi.org/10.1177/1077801206293328>
- Johnson, M.P. (2008). *A Typology of Domestic Violence: Intimate Terrorism, Violent Resistance, and Situational Couple Violence*. Boston: Northeastern University Press. <https://muse.jhu.edu/book/15706>.

- Kallio, H., Pietilä, A. M., Johnson, M., et Kangasniemi, M. (2016). Systematic methodological review: developing a framework for a qualitative semi-structured interview guide. *Journal of Advanced Nursing*, *72*(12), 2954–2965. <https://doi.org/10.1111/jan.13031>
- Kallivayalil, D. (2010). Narratives of Suffering of South Asian Immigrant Survivors of Domestic Violence. *Violence Against Women*, *16*(7), 789-811. <https://doi.org/10.1177/1077801210374209>
- Kasturirangan, A., Krishnan, S., et Riger, S. (2004). The impact of culture and minority status on women's experience of domestic violence. *Trauma Violence Abuse*, *5*(4), 318-332. <https://doi.org/10.1177/1524838004269487>
- Kaukinen, C. (2004). Status compatibility, physical violence, and emotional abuse in intimate relationships. *Journal of Marriage and Family*, *66*(2), 452–471. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2004.00031.x>
- Kim, H. K., Laurent, H. K., Capaldi, D. M., et Feingold, A. (2008). Men's Aggression Toward Women: A 10-Year Panel Study. *Journal of Marriage and Family*, *70*(5), 1169-1187. <https://doi.org/https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2008.00558.x>
- Kimmel, M. S., Hearn, J., et Connell, R. W. (2004). *Handbook of Studies on Men & Masculinities*. <https://doi.org/10.4135/9781452233833>
- Kimmel, M. S. (2012). *Manhood in America: A Cultural History*. Oxford University Press.
- Kim, J. Y., Sung, Kt. Conjugal Violence in Korean American Families: A Residue of the Cultural Tradition. *Journal of Family Violence* **15**, 331–345 (2000). <https://doi.org/10.1023/A:1007502212754>
- Kim, I. J., & Zane, N. W. (2004). Ethnic and cultural variations in anger regulation and attachment patterns among Korean American and European American male batterers. *Cultural diversity & ethnic minority psychology*, *10*(2), 151–168. <https://doi.org/10.1037/1099-9809.10.2.151>
- Kirmayer, L. J., et Ryder, A. G. (2016). Culture and psychopathology. *Current opinion in psychology*, *8*, 143–148. <https://doi.org/10.1016/j.copsyc.2015.10.020>
- Kirmayer, L. J., et Gómez-Carrillo, A. (2019). Culturally responsive clinical psychology and psychiatry: An ecosocial approach. In A. Maercker, E. Heim, & L. J. Kirmayer (Eds.), *Cultural clinical psychology and PTSD* (pp. 3–21). Hogrefe.

- Kitzmann, K. M., Gaylord, N. K., Holt, A. R., et Kenny, E. D. (2003). Child witnesses to domestic violence: a meta-analytic review. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 71*(2), 339–352. <https://doi.org/10.1037/0022-006x.71.2.339>
- Krug, E. G., Mercy, J. A., Dahlberg, L. L., et Zwi, A. B. (2002). The world report on violence and health. *The Lancet, 360*(9339), 1083-1088. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(02\)11133-0](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(02)11133-0)
- Kulwicki, A., Aswad, B., Carmona, T., et Ballout, S. (2010). Barriers in the utilization of domestic violence services among Arab immigrant women: Perceptions of professionals, service providers & community leaders. *Journal of Family Violence, 25*(8), 727–735. <https://doi.org/10.1007/s10896-010-9330-8>
- Kukreja, R. (2021). Recouping masculinity: Understanding the links between macho masculinity and self-exploitation among undocumented South Asian male migrants in Greece. *Geoforum, 122*, 164-173. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2021.04.009>
- Leonard, K. E., et Quigley, B. M. (2017). Thirty years of research show alcohol to be a cause of intimate partner violence: Future research needs to identify who to treat and how to treat them. *Drug and Alcohol Review, 36*(1), 7-9. <https://doi.org/10.1111/dar.12434>
- Lessard, G., Montminy, L., Lesieux, É., Flynn, C., Roy, V., Gauthier, S. et Fortin, A. (2015). Les violences conjugales, familiales et structurelles : vers une perspective intégrative des savoirs. *Enfances, Familles, Générations, (22)*, 1–26. <https://doi.org/10.7202/1031116ar>
- Lichter, E. L., et McCloskey, L. A. (2004). The effects of childhood exposure to marital violence on adolescent gender-role beliefs and dating violence. *Psychology of Women Quarterly, 28*(4), 344–357. <https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.2004.00151.x>
- Malterud, K., Siersma, V. D., et Guassora, A. D. (2016). Sample Size in Qualitative Interview Studies: Guided by Information Power. *Qualitative health research, 26*(13), 1753–1760. <https://doi.org/10.1177/1049732315617444>
- Markus, H. R., et Kitayama, S. (1991). Culture and the self: Implications for cognition, emotion, and motivation. *Psychological Review, 98*(2), 224–253. <https://doi.org/10.1037/0033-295X.98.2.224>
- McKinney, C. M., Caetano, R., Ramisetty-Mikler, S., et Nelson, S. (2009). Childhood family violence and perpetration and victimization of intimate partner violence: findings from a national population-based study of couples. *Annals of Epidemiology, 19*(1), 25–32. <https://doi.org/10.1016/j.annepidem.2008.08.008>

- Mechanic, M. B., Weaver, T. L., et Resick, P. A. (2008). Mental health consequences of intimate partner abuse: a multidimensional assessment of four different forms of abuse. *Violence Against Women, 14*(6), 634–654.
<https://doi.org/10.1177/1077801208319283>
- Merali, N. (2008) Theoretical Frameworks for Studying Female Marriage Migrants. *Psychology of Women Quarterly, 32*, 281-289. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1471-6402.2008.00436.x>
- Min, P.G. Changes in Korean Immigrants' Gender Role and Social Status, and Their Marital Conflicts. *Sociological Forum 16*, 301–320 (2001).
<https://doi.org/10.1023/A:1011056802719>
- Morris, M., Bunjun, B. (2007). *Faire de la recherche avec les cadres d'analyse féministe intersectionnelle pour saisir la complexité de la vie des femme*. Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF).
- Montalvo-Liendo, N., Matthews, D. W., Gilroy, H., Nava, A., et Gangialla, C. (2018). Men of Mexican Origin Who Abuse Women: A Qualitative Study. *Journal of transcultural nursing : official journal of the Transcultural Nursing Society, 29*(5), 457–464. <https://doi.org/10.1177/1043659618766215>
- Murrell, A. R., Christoff, K. A., et Henning, K. R. (2007). Characteristics of domestic violence offenders: Associations with childhood exposure to violence. *Journal of Family Violence, 22*(7), 523–532. <https://doi.org/10.1007/s10896-007-9100-4>
- Nam, B., Kim, J. Y., et Ryu, W. (2020). Intimate Partner Violence Against Women Among North Korean Refugees: A Comparison With South Koreans. *Journal of interpersonal violence, 35*(15-16), 2947–2970.
<https://doi.org/10.1177/0886260517699949>
- Narayan, U. (1997). Restoring history and politics to “Third-World Traditions”: Contrasting the colonialist stance and contemporary contestations of sati. In U. Narayan (Ed.), *Dislocating cultures: Identities, traditions, and third-world feminism* (pp. 41-81). New York: Routledge.
- Noh, S., et Kaspar, V. (2003). Perceived Discrimination and Depression: Moderating Effects of Coping, Acculturation, and Ethnic Support. *American Journal of Public Health, 93*(2), 232–238. <https://doi.org/10.2105/AJPH.93.2.232>
- O’Leary, K. D., et Woodin, E. M. (2009). Psychological and Physical Aggression in Couples: Causes and Interventions. American Psychological Association.
<https://doi.org/10.1037/11880-000>

- Paillé, P. (1996). Problématique d'une recherche qualitative. Dans A. Mucchielli (Éd.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (p. 165). Paris : Armand Colin.
- Paillé, P., et Mucchielli, A. (2012). Chapitre 1 : Choisir une approche d'analyse qualitative. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, 13-32.
- Palinkas, L. A., Horwitz, S. M., Green, C. A., Wisdom, J. P., Duan, N., et Hoagwood, K. (2015). Purposeful Sampling for Qualitative Data Collection and Analysis in Mixed Method Implementation Research. *Administration and Policy in Mental Health*, 42(5), 533–544. <https://doi.org/10.1007/s10488-013-0528-y>
- Patton, M. (2015) *Qualitative Research and Evaluation Methods*. 4th Edition, Sage Publications, Thousand Oaks.
- Pichon, M., Treves-Kagan, S., Stern, E., Kyegombe, N., Stöckl, H., et Buller, A. M. (2020). A Mixed-Methods Systematic Review: Infidelity, Romantic Jealousy and Intimate Partner Violence against Women. *International journal of environmental research and public health*, 17(16), 5682. <https://doi.org/10.3390/ijerph17165682>
- Pontbriand, A., Naweed, O., Gervais, C. Hernandez, S., Le Gall, J. et N. Jalabert (2022). Soutenir l'adaptation des pratiques pour mieux répondre aux besoins des pères immigrants : une recherche-action. Montréal : Éditions Institut universitaire SHERPA.
- Pontel, M., et Demczuk, I. (2007). *Répondre aux besoins des femmes immigrantes et des communautés ethnoculturelles: les défis de l'adaptation des services en violence conjugale*. Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec.
- Porter, M., & Haslam, N. (2005). Predisplacement and postdisplacement factors associated with mental health of refugees and internally displaced persons: a meta-analysis. *JAMA*, 294(5), 602–612. <https://doi.org/10.1001/jama.294.5.602>
- Raj, A., et Silverman, J. (2002). Violence Against Immigrant Women: The Roles of Culture, Context, and Legal Immigrant Status on Intimate Partner Violence. *Violence Against Women*, 8(3), 367-398. <https://doi.org/10.1177/10778010222183107>
- Rapp, D., Zoch, B., Khan, M. M. H., Pollmann, T., et Krämer, A. (2012). Association between gap in spousal education and domestic violence in India and Bangladesh. *BMC Public Health*, 12(1), 467. <https://doi.org/10.1186/1471-2458-12-467>
- Repetti, R. L., Taylor, S. E., et Seeman, T. E. (2002). Risky families: Family social environments and the mental and physical health of offspring. *Psychological Bulletin*, 128(2), 330–366. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.128.2.330>

- Rinfret-Raynor, M. (1994). *Violence conjugale: recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal* (pp. 3-22). S. Cantin (Ed.). G. Morin.
- Rinfret-Raynor, M., Brodeur, N., Lesieux, É., et Dugal, N. (2013). Adaptation des interventions aux besoins des immigrants-es en situation de violence conjugale: état des pratiques dans les milieux d'intervention. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF).
- Rojas-Viger, C. (2008). L'impact des violences structurelle et conjugale en contexte migratoire : perceptions d'intervenants pour le contrer. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(2), 124–141. <https://doi.org/10.7202/018452ar>
- Rodriguez Martinez, P., et Khalil, H. (2016). Changing Values: Attitudes about Intimate Partner Violence in Immigrants and Natives in Five Western Countries. *Deviant Behavior*, 38(3), 241–253. <https://doi.org/10.1080/01639625.2016.1196980>
- Saez-Betacourt, A., Lam, B. T., et Nguyen, T. (2008). The meaning of being incarcerated on a domestic violence charge and its impact on self and family among Latino immigrant batterers. *Journal of Ethnic & Cultural Diversity Social Work: Innovation in Theory, Research & Practice*, 17(2), 130–156. <https://doi.org/10.1080/15313200801941614>
- Sakall, N. (2001). Beliefs About Wife Beating Among Turkish College Students: The Effects of Patriarchy, Sexism, and Sex Differences. *Sex Roles*, 44(9), 599-610. <https://doi.org/10.1023/A:1012295109711>
- Sangalang, C. C., Becerra, D., Mitchell, F. M., Lechuga-Peña, S., Lopez, K., et Kim, I. (2019). Trauma, Post-Migration Stress, and Mental Health: A Comparative Analysis of Refugees and Immigrants in the United States. *Journal of immigrant and minority health*, 21(5), 909–919. <https://doi.org/10.1007/s10903-018-0826-2>
- Sasseville, N., Maurice, P., Montminy, L. et Hassan, G. (2017). *Théories explicatives, facteurs de risque et interventions efficaces au regard de la violence conjugale chez les personnes âgées, handicapées et immigrantes : similarités et distinctions entre ces trois contextes de vulnérabilité*. Québec: Fonds de recherche Société et culture (FQRSC).
- Satyen, L., Supol, M., Ranganathan, A., et Toumbourou, J. (2021). International and cross-cultural research on men's violence against female intimate partners. In *The SAGE Handbook of Domestic Violence* (Vol. 2, pp. 40-60). SAGE Publications Ltd, <https://doi.org/10.4135/9781529742343>
- Sayem, A. (2012). Preventing Domestic Violence in the South Asian Context: Men's or Family Involvement? *Asian Social Work and Policy Review*, 6(3), 218-236. <https://doi.org/10.1111/j.1753-1411.2012.00072.x>

- Scott, K. L. (2004). Predictors of Change among Male Batterers: Application of Theories and Review of Empirical Findings. *Trauma, Violence, & Abuse*, 5(3), 260-284. <https://doi.org/10.1177/1524838003264339>
- Shankar, J., Das, G., et Atwal, S. (2013). Challenging cultural discourses and beliefs that perpetuate domestic violence in South Asian communities: A discourse analysis. *Journal of International Women's Studies*, 14(1), 248-262.
- Sharma, A. (2001). Healing the Wounds of Domestic Abuse: Improving the Effectiveness of Feminist Therapeutic Interventions with Immigrant and Racially Visible Women Who Have Been Abused. *Violence Against Women*, 7(12), 1405-1428. <https://doi.org/10.1177/10778010122183928>
- Sharps, P. W., Koziol-McLain, J., Campbell, J., McFarlane, J., Sachs, C., et Xu, X. (2001). Health care providers' missed opportunities for preventing femicide. *Preventive Medicine*, 33(5), 373-380. <https://doi.org/10.1006/pmed.2001.0902>
- Shirwadkar, S. (2004). Canadian Domestic Violence Policy and Indian Immigrant Women. *Violence Against Women*, 10(8), 860-879. <https://doi.org/10.1177/1077801204266310>
- Sokoloff, N. J. (2008). Expanding the Intersectional Paradigm to Better Understand Domestic Violence in Immigrant Communities. *Critical Criminology*, 16(4), 229-255. <https://doi.org/10.1007/s10612-008-9059-3>
- Sokoloff, N. J., et Dupont, I. (2005). Domestic violence at the intersections of race, class, and gender: challenges and contributions to understanding violence against marginalized women in diverse communities. *Violence Against Women*, 11(1), 38-64. <https://doi.org/10.1177/1077801204271476>
- Soni, S. (2013). 'Izzat' and the shaping of the lives of young Asians in Britain in the 21st century (Doctoral dissertation, University of Birmingham).
- Stark, E. (2007). *Coercive Control: How Men Entrap Women in Personal Life*. Oxford University Press.
- Stasiulis, D. (1999). Feminist intersectional theorizing. *Race and ethnic relations in Canada*, 2, 347-397.
- Stewart, Abigail J; McDermott, Christa. GENDER IN PSYCHOLOGY. Annual Review of Psychology; Palo Alto Vol. 55, (2004): 519-544. DOI:10.1146/annurev.psych.55.090902.141537

- Stith, S. M., Smith, D. B., Penn, C. E., Ward, D. B., et Tritt, D. (2004). Intimate partner physical abuse perpetration and victimization risk factors: A meta-analytic review. *Aggression and Violent Behavior*, 10(1), 65–98.
<https://doi.org/10.1016/j.avb.2003.09.001>
- Straus, M. A. (2009). Gender symmetry in partner violence: A critique of the literature. *Violence Against Women*, 17(12), 1426-1445
- Swan, S. C., Gambone, L. J., Caldwell, J. E., Sullivan, T. P., et Snow, D. L. (2008). A review of research on women's use of violence with male intimate partners. *Violence and victims*, 23(3), 301. <https://doi.org/10.1891/0886-6708.23.3.301>
- Teelucksingh, Cheryl et Galabuzi, Grace-Edward. (2009). Working Precariously: The impact of race and immigrants status on employment opportunities and outcomes in Canada. Canadian Race Relations Foundation. 2.
- Thandi, G., et Lloyd, B. (2011). " *This is a man's problem*": strategies for working with South Asian male perpetrators of intimate partner violence. Justice Institute of British Columbia, Centre for Prevention and Reduction of Violence.
- Tjaden, P., et Thoennes, N. (2000). *Prevalence and characteristics of intimate partner violence*. National Institute of Justice & Centers for Disease Control and Prevention. <https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/181867.pdf>
- Tracy, S. J. (2013). *Qualitative research methods: Collecting evidence, crafting analysis, communicating impact*. John Wiley & Sons.
- Triandis, H. C. (1994). Recherches récentes sur l'individualisme et le collectivisme. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 23, 14–27.
- Tyyskä, V., et Dinshaw, F. (2009). Family violence in immigrant communities: A barrier to integration with implications for a family-centred approach. *Ceris Policy Matters*, 39, 1-6.
- Vézina, J., et Hébert, M. (2007). Risk factors for victimization in romantic relationships of young women: a review of empirical studies and implications for prevention. *Trauma Violence Abuse*, 8(1), 33-66.
<https://doi.org/10.1177/1524838006297029>

- Voith, L. A., Logan-Greene, P., Strodthoff, T., et Bender, A. E. (2020). A Paradigm Shift in Batterer Intervention Programming: A Need to Address Unresolved Trauma. *Trauma Violence Abuse, 21*(4), 691-705. <https://doi.org/10.1177/1524838018791268>
- Warner, L.R. A Best Practices Guide to Intersectional Approaches in Psychological Research. *Sex Roles 59*, 454–463 (2008). <https://doi.org/10.1007/s11199-008-9504-5>
- Welland, Christauria; Ribner, Neil. Culturally Specific Treatment for Partner-Abusive Latino Men: A Qualitative Study to Identify and Implement Program Components Violence and Victims; New York Vol. 25, N° 6, (2010): 799-813. DOI:10.1891/0886-6708.25.6.799
- Whitfield, C. L., Anda, R. F., Dube, S. R., et Felitti, V. J. (2003). Violent childhood experiences and the risk of intimate partner violence in adults: Assessment in a large health maintenance organization. *Journal of Interpersonal Violence, 18*(2), 166–185. <https://doi.org/10.1177/0886260502238733>
- Whitaker, D. J., Haileyesus, T., Swahn, M., et Saltzman, L. S. (2007). Differences in frequency of violence and reported injury between relationships with reciprocal and nonreciprocal intimate partner violence. *American journal of public health, 97*(5), 941–947. <https://doi.org/10.2105/AJPH.2005.079020>
- Wilson, H. W., Samuelson, S. L., Staudenmeyer, A. H., et Widom, C. S. (2015). Trajectories of psychopathology and risky behaviors associated with childhood abuse and neglect in low-income urban African American girls. *Child Abuse & Neglect, 45*, 108-121. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2015.02.009>
- World Health Organization. (2010). *Preventing intimate partner and sexual violence against women*. <https://www.who.int/publications/i/item/preventing-intimate-partner-and-sexual-violence-against-women-taking-action-and-generating-evidence>
- World Health Organization. (2021). *Violence against women prevalence estimates, 2018*. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240022256>
- Yoshioka, M., et Choi, D. (2005). Culture and Interpersonal Violence Research: Paradigm Shift to Create a Full Continuum of Domestic Violence Services. *Journal of Interpersonal Violence, 20*, 513-519. <https://doi.org/10.1177/0886260504267758>
- Yoshihama, M., Blazeovski, J., Bybee, D., et Dabby, C. (2014). Lifecourse Experiences of Intimate Partner Violence and Help-Seeking among Filipina, Indian, and

Pakistani Women: Implications for Justice System Responses 2007-2009 (San Francisco, California).